Les tricots
du royaume de l'élégance
Au coeur de
place du royaume

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

féminin-singulier
La Boutique Exclusive de Lessard sur la côte

1ère année No. 150 | Vendredi, le 29 mars 1974 | 28 pages 20 cents

Un budget sans hausse de taxes, malgré une augmentation de 14 pour cent des dépenses

Par BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa a présenté hier un budget accru ne comportant aucune augmentation de taxes et qui s'applique à améliorer le sort des personnes à faible revenu sans s'attaquer de front à l'inflation.

"Le Canada et de Québec ne peuvent pas se mettre à l'abri de l'inflation mondiale," a déclaré le ministre des Finances Raymond Garneau, dans le discours sur le budget.

Le budget brut pour l'exercice financier 1974-75 s'élève à $6,608,906,200 ce qui représente une augmentation de 14.6 pour cent par rapport au budget brut précédent. Ce montant comprend divers crédits additionnels s'élevant à $88 millions.

Le budget net s'établit à $6,140,127,800 soit $747,420,400 ou 13.6 p.c. de plus que le budget net précédent. Le budget net est obtenu en soustrayant du budget brut les contributions fédérales et certaines déductions de crédits.

Il s'agit du cinquième budget consécutif du gouvernement bourassa sans augmentation de taxes.

Le budget vise trois objectifs principaux: le maintien de l'expansion économique, l'accroissement du programme d'aide municipale et le maintien du pouvoir d'achat des personnes à faibles revenus

ACTION ECONOMIQUE

Le gouvernement prévoit exercer son action économique en augmentant de 16.8 p.c. ses investissements publics qui passeront à plus de $2.2 milliards. Les programmes d'investissements des sociétés d'Etat seront accélérés. C'est ainsi que l'Hydro-Québec et la Société d'Energie de la Baie James recevront cette année $633 millions au lieu de $551 millions l'an dernier.

Le gouvernement versera $60 millions à Sidbec pour augmenter le capital-actions de cette société qui recevra de plus $30 millions de l'Office de Planification et de Développement du Québec.

Pour permettre à SOQUIP d'entreprendre des forages terrestres et sous-marins, son capital action sera augmenté et les investissements annuels du gouvernement à cette société passeront de $1.5 millions à $7.5 millions.

Des sommes importantes seront consacrées au système routier et particulièrement à l'autoroute de l'Acier, entre Boucherville et Tracy $44 millions et à l'autoroute 13, entre Mirabel et Dorval $130 millions.

Les avantages fiscaux accordés aux entreprises qui investissent dans des secteurs à forte croissance seront maintenus jusqu'au 31 mars 1975. Sera aussi maintenue jusqu'à cette date, la dépréciation accélérée touchant les investissements contre la pollution.

A partir du 1er janvier 1975, l'impôt successoral sera diminué d'une nouvelle tranche de 20 p.c.

MUNICIPALITES

Le programme d'aide municipale comprend de nombreuses mesures. Les subventions aux communautés urbaines de Montréal, Québec et de l'Outaouais seront doublées et portées à $28.7 millions.

Les villes de 150,000 habitants auront droit au partage de 50 p.c. des revenus de la taxe sur les repas et l'hôtellerie. Grâce à cette innovation à l'échelle canadienne, les communautés urbaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais se partageront des revenus additionnels de $20 millions.

Les subventions par habitant des villes de plus de 50,000 âmes sont fixées à $10 par tête. Cette mesure représente une augmentation de $4 par tête pour les villes de 50,000 à 100,000 habitants.

Pour les villes de 25,000 à 50,000 habitants la subvention sera portée de $4 à $6. Le fonds spécial destiné à aider les villes d'une population inférieur à 25,000 habitants sera augmenté de $3 à $7 millions. L'impôt scolaire normalisé sera abaissé de nouveau de 5 cents à partir du 1er juillet 1974 ce qui le portera à $1.25 les $100 d'évaluation. Cette mesure libère un champ fiscal de $50 millions pour les municipalités.

Détails, pages 2, 22 et 23

POUVOIR D'ACHAT

Le gouvernement a prévu plusieurs mesures visant à soutenir et à augmenter le pouvoir d'achat des personnes à faibles revenus. Les exonérations de base sont relevées de $2,500 à $2,600 dans le cas des célibataires et de $5,000 à $5,200 dans le cas des personnes mariées.

Une exonération additionnelle est prévue dans le cas des contribuables à revenus situés au seuil de la fiscalité. De sorte que les célibataires gagnant de $2,600 à $2,850 et les personnes mariées, gagnant de $5,200 à $5,785, ne paieront que 50 p.c. de la différence entre leur revenu net et le niveau de l'exonération.

L'exemption spéciale pour les personnes âgées, malades ou handicapées sera augmentée de $650 à $1,000. A partir du 1er janvier 1974, l'exemption personnelle du conjoint du contribuable sera augmentée de $250 à $500.

Le gouvernement a estimé que 150,000 contribuables à revenus modestes profiteront ainsi d'une réduction d'impôt moyenne de $120.

Le ministère du Travail consacrera $9.7 millions à la sécurité publique soit près de $2 millions de plus que l'an dernier.

Le ministre Garneau a rappelé que l'augmentation des allocations familiales entrées en vigueur le 1er janvier dernier coûtaient $25 millions par an au gouvernement. Cette augmentation et celle de ne taxer ni les allocations provinciales ni les fédérales augmente le pouvoir d'achat des familles québécoises de $100 millions par années, a-t-il dit.

Le budget témoigne de la volonté du gouvernement de limiter la croissance des dépenses ordinaires dans le but d'éviter, autant que possible, d'ajouter aux pressions inflationnistes, a dit M. Garneau.

"L'exercice financier qui commence s'inscrit dans la poursuite de l'action entreprise depuis 1970. Une analyse rapide de l'évolution de la politique budgétaire au cours des dernières années démontre clairement que le Québec a utilisé son budget comme outil de développement économique.

Parallèlement aux mesures de développement économique qui assurent de l'emploi et un meilleur revenu aux travailleurs québécois, les mesures à caractère social ont été et demeurent la principale préoccupation, la marque de commerce d'un gouvernement sensible aux problèmes de petites gens, des travailleurs à revenus modestes, des personnes qui ont besoin de l'aide de l'Etat," a dit le ministre.

J.-Y Morin

Un budget "hypocrite"

QUEBEC (PC) — Le budget Garneau est un budget "hypocrite" par lequel le gouvernement Bourassa "s'engraisse" à la manière des sociétés privées, en profitant de l'inflation.

C'est l'opinion exprimée jeudi soir par le chef de l'opposition péquiste, M. Jacques-Yvan Morin, opinion qu'a d'ailleurs endossée le porte-parole créditiste, M. Fabien Roy.

M. Morin n'accepte pas du tout que le gouvernement ne fasse rien pour endiguer l'inflation, pour aider le gagne-petit qui, "contrairement à ce qu'affirme le ministre Garneau, ne profite d'aucune mesure susceptible d'alléger son fardeau fiscal."

Il aurait voulu par exemple que l'on porte l'exonération de l'impôt à $2,750 pour le célibataire plutôt qu'à $2,600 et à $5,500 pour le citoyen marié plutôt qu'à $52,200.

De la même façon, le leader péquiste a déploré que l'on n'élève pas davantage l'exemption, afin d'aider les petits salariés à faire face à l'inflation, notamment au chapitre de l'alimentation et du logement.

En somme, M. Morin considère que le gouvernement augmente les taxes en fait en profitant de l'inflation plutôt que d'accorder les diminutions fiscales que la conjoncture actuelle lui aurait permis d'accorder.

"Il est injuste que le gouvernement fasse ainsi un tas d'argent sur le dos de l'inflation, et ce budget fait sans doute l'affaire des grandes sociétés, dont certaines ont réalisé des profits de 81 pour cent en 1973 comparativement à l'année précédente".

M. Roy, critique financier du PC, a abondé dans le même sens et il a surtout déploré le manque des mesures d'aide destinées aux populations rurales. Les efforts du gouvernement au niveau municipal ne profiteront qu'aux grandes villes, a précisé M. Roy.

Autre déception pour la région

— Rien pour le réseau routier
— Très peu pour le tourisme
— Encouragement au regroupement
— La forêt: rien de précis

(Lire, pages 3 et 4)

Les dépenses du Québec seront de $6.6 milliards en 1974-75

par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le budget net des dépenses du Québec en 1974-75 sera de l'ordre de $6.1 milliards et, avec les contributions fédérales, il atteindra $6.6 milliards, ce qui représente une augmentation d'environ 14 pour cent sur l'année financière 1973-74 qui se termine le 31 mars prochain.

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a présenté ces prévisions de dépenses, jeudi à l'Assemblée nationale, en disant qu'elles "traduisent les politiques économiques et sociales que le gouvernement entend mettre de l'avant".

Elles sont généralement le reflet des grandes contraintes économiques qui, dit-il, ont conditionné dans une certaine mesure la préparation du budget et le choix des priorités d'interventions gouvernementales.

Les municipalités seront particulièrement heureuses d'apprendre que le gouvernement leur accordera une aide financière et fiscale globale de $571 millions, c'est-à-dire $125 millions de plus que l'an passé.

L'orientation que le gouvernement Bourassa semble vouloir se donner est de pouvoir administrer avec les revenus dont ils disposent et d'investir le plus possible dans les sociétés d'Etat comme SOQUIP et SIDBEC.

C'est ainsi qu'il a présenté un cinquième budget sans hausse de taxes et qu'il a accru de seize pour cent les investissements publics et para-publics.

Outre l'indexation des allocations sociales et familiales, il a prévu un montant de $185 millions pour l'indexation du salaire des employés de l'Etat.

"Malgré un taux relativement élevé de croissance des dépenses par rapport à l'année précédente, le budget du gouvernement exerce une compression des dépenses", a souligné aussi M. Garneau. Par exemple, les emprunts prévus pour 1974-75 se chiffrent à $510 millions, soit $165 millions de moins que l'an passé.

Quant au déficit d'opération prévisible, il est de $275 millions et la dette obligatoire, "l'une des plus basses au Canada", se chiffre dans les $3 milliards.

PROFIL DES MISSIONS

Les prévisions de dépenses sur ce plan ont été établies en supposant que le Produit national brut du Québec augmentera de douze pour cent et que le taux d'inflation se maintiendra entre six et sept pour cent.

Selon M. Garneau, on ne peut s'attendre à ce que le profil budgétaire des quatre grandes missions soit modifié d'année en année.

On constate peut-être un accroissement du poids de la mission éducative et culturelle et de la mission gouvernementale et administrative, par rapport aux deux autres missions.

"Par ailleurs, ces données démontrent que les missions sociale, éducative et culturelle accaparent à elles seules 65 pour cent des crédits nets de l'Etat, ce qui est sensiblement la même proportion que l'an dernier", précise M. Garneau.

Cependant, ce qu'on peut déplorer à ces prévisions de dépenses, c'est qu'elles ne reflètent peu ou pas les grandes idées et les projets d'envergure dont en a fait état le lieutenant-gouverneur Hughes Lapointe dans le discours inaugural, le 14 mars dernier.

Churchill Falls

Terre-Neuve prend le contrôle

MONTREAL (PC) — Le gouvernement de Terre-Neuve a finalement conclu une entente avec la société Brinco, jeudi, pour l'achat de ses intérêts dans la société Churchill Falls, au montant de $160 millions.

La Brinco détient 57 pour cent des actions de sa filiale, tandis que l'Hydro-Québec en possède 34 pour cent. Les neuf autres pour cent sont aux mains de la Newroundland Power Commission.

Les travaux aux chutes Churchill, qui seront terminés l'an prochain, auront coûté quelque $950 millions. Les centrales électriques doivent fournir sept millions de chevaux-vapeur.

L'annonce de l'accord entre la Brinco et le gouvernement terreneuvien fait suite à 18 jours de pourparlers avec des représentants de la société Rio Tinto-Zinc, qui détient 46.9 pour cent des actions de la Brinco.

MONTREAL

Les négociations, qui avaient débuté à London, en Ontario, s'étaient poursuivies à Montréal, avant de se terminer à Saint-Jean, Terre-Neuve.

Devant l'échec des pourparlers, M. Frank Moores, premier ministre de Terre-Neuve, avait présenté un projet de loi à l'Assemblée législative pour nationaliser la Brinco, mais on croit que ce projet de loi sera maintenant retiré.

Le communiqué de la Brinco, émis jeudi, annonce que, "à la demande du gouvernement, la Brinco a accepté de soumettre un projet de continuation de gérance sur les chantiers de l'île Gull. Après la vente, la compagnie va faire une offre à ses actionnaires de $7.07 l'action, de sorte que chaque actionnaire va pouvoir choisir de demeurer au sein de la Brinco ou d'encaisser ses actions".

Le communiqué ajoute que le gouvernement provincial "a accepté, si la Brinco le demandait, de passer une mesure législative pour en arriver à cette fin. Une assemblée spéciale des actionnaires aura lieu le plus tôt possible pour faire approuver l'entente et les offres aux actionnaires feront suite à cette assemblée.".

AU COMPTANT

La société Brinco souligne que la transaction avec le gouvernement terreneuvien se fait au comptant.

La communiqué poursuit: "La Rio Tinto-Zinc, la Bethlehem Steel et la Maiubeni, de Tokyo, qui sont toutes représentées au conseil d'administration de la Brinco, ont manifesté leur intention de voter en faveur de l'entente et de demeurer actionnaires de la Brinco.

"Elles vont donc refuser l'offre d'argent pour leurs actions, qui s'élèvent à plus de 54 pour cent de l'ensemble."

Il y a plus de 22,000 actionnaires de la Brinco. Plus de 90 pour cent sont des Canadiens.

Les points saillants du budget

QUEBEC (PC) — Voici les points saillants du discours du budget et des prévisions des dépenses que le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a déposé à l'Assemblée nationale, jeudi.

Cinquième budget consécutif sans augmentation de taxes.

. 150,000 contribuables à revenu modeste profiteront cette année d'une réduction d'impot moyenne de $120.

. Le budget brut des dépenses du gouvernement s'élève à $6,608,906,200 pour l'exercice 1974-75, soit une augmentation de 14.6 pour cent par rapport à l'année dernière.

. Le taux d'accroissement des investissements au Québec a été supérieur à celui de l'ensemble du Canada.

. Construction et parachèvement des axes routiers nécessaires au développement du Québec.

. La participation du gouvernement au capital-actions de Sidbec est augmentée de $60 millions.

. Plus de $570 millions consacrés à l'aide financière et fiscale aux municipalités.

. Les investissements publics du gouvernement dépasseront $2.2 milliards.

. Harmonisation des politiques sociales au pays.

. Le Québec prévoit emprunter $165 millions de moins en 1974-75.

. Des crédits de $185 millions pour l'indexation des salaires des employés de l'Etat.

. L'objectif majeur aux affaires culturelles: les lettres et les biens culturels.

. Le budget de l'agriculture a augmenté de 22.5 pour cent en deux ans.

. Un budget de $4.3 millions pour un réseau UHF.

. Le capital-actions de SOQUIP est porté de $15 à 100 millions.

. Le ministère de l'Education recevra plus de $1,800 millions cette année.

. Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche consacrera $38.5 millions aux loisirs et la récréation en plein air.

. Le déficit brut prévu pour la présente année financière est de $275 millions.

SPORT

BOXE PROFESSIONNELLE

Jean-Yves Fillion et Fred Lagacé se signalent à Halifax.

Page 15

HOCKEY

Scotty Bowman change d'attitude envers ses joueurs.

Page 15

Le premier cahier économique du Quotidien

NDLR: Dans son édition de demain, le Quotidien présentera un dossier sur l'économie de la région. On y fera le point sur différents secteurs et des représentants de certaines industries feront part de leurs prévisions. Parmi les sujets en évidence, se trouvent les développements en cours et à venir, et les conséquences de l'inflation.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	12
— Annonces classées	26
— Bandes dessinées	24
— Bourse	21
— Bridge	19
— Cinéma	12
— Décès	19
— Entrecroisés	25
— Finance	20
— Horoscope	19
— Mots croisés	18
— Mots mystères	18
— Patron	26
— Sport	15 à 18
— Télévision	12

METEO

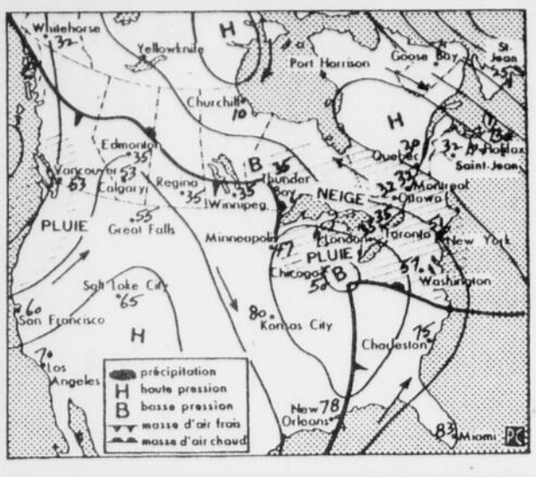

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la Météo pour la journée de vendredi et aperçus pour la journée de samedi:

Abitibi, Chibougamau, Haute-Mauricie, Pontiac-Témiscamingue et nord des Laurentides: ensoleillé le matin, nébulosité croissante l'après-midi, neige tard le soir, maximum, entre 15 et 20 -5 à -10 C. Samedi: nuageux, neige ou pluie verglaçante, moins froid.

Outaouais, Montréal et sud des Laurentides: ensoleillé, nébulosité croissante l'après-midi neige à la fin de l'après-midi, maximum, entre 20 et 30 -5 et 0 C. Samedi: nuageux, pluie ou pluie verglaçante, mois froid.

Cantons de l'Est, Trois-Rivières et Québec: ensoleillé le matin, nébulosité croissante l'après-midi, neige à la fin de l'après-midi, maximum, entre 20 et 25 environ -5 C. Samedi: nuageux, pluie ou pluie verglaçante, moins froid.

Saguenay-Lac-St-Jean: ensoleillé, nébulosité croissante à la fin de la journée, maximum, entre 15 et 20 -5 à -10 C. Samedi: nuageux, neige ou pluie verglaçante, moins froid.

Baie Comeau, Sept-Iles, Rimouski, Gaspé: ensoleillé, vent du nord-ouest de 15 à 25 milles, maximum, entre 15 et 20 -5 à -10 C. Samedi : nuageux et neige.

DANS LE MONDE

	Min	Max
Prince Rupert	34	47
Vancouver	47	52
Edmonton	23	34
Yellowknife	1	15
Regina	23	36
Winnipeg	20	31
Toronto	22	28
Ottawa	9	17
Montréal	10	15
Québec	3	17
Fredericton	4	23
Halifax	11	24
Charlottetown	10	17
Chicago	37	41
Détroit	31	32
Boston	28	40
New York	38	-
Washington	41	65
Miami	70	85
Los Angeles	53	62
San Francisco	53	65

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 04h50 (9'1") et basse à 11h30 (1'9"). Elle sera à nouveau haute à 17h15 (6'7") et basse à 23h15 (1'7").
PORT-ALFRED — La marée sera haute à 06h10 (17'0") et basse à 12h25 (2'8"). Elle sera à nouveau haute à 18h40 (13'9").
CHICOUTIMI — La marée sera basse à 00h50 (3'7") et haute à 06h30 (16'7"). Elle sera à nouveau basse à 13h50 (3'9") et haute à 19h00 (13'1").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973.
édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE 316, Avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes: Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (No. 3213)

Le CRD exprime son mécontement à Ottawa

JONQUIERE — Après Québec, c'est au tour du gouvernement fédéral de connaître le mécontentement du Conseil régional de développement sur la dernière entente-cadre.

Dans un télégramme expédié, hier, au ministre de l'Expansion économique régional, M. Don Jamieson, le CRD se demande entre autres si le Québec a besoin du Saguenay - Lac - Saint-Jean Chibougamau pour se développer?

"Pendant cinq ans — et le ministère que vous dirigez maintenant en a été à maintes reprises, nous avons vainement réclamé l'obtention d'une zone spéciale dans le secteur du Haut-Saguenay. La nouvelle entente fédérale-provinciale devait pourtant servir de panacée à notre développement économique et il nous apparaît, selon les priorités établies dans la dite entente, que nous n'en récolterons que des miettes, s'il en reste, bien entendu", écrit le directeur général du CRD, M. Thomas-Eugène Simard, qui réclame des commentaires du ministre fédéral.

Le télégramme a été envoyé également à l'ancien titulaire de ce ministère, M. Jean Marchand, actuellement au ministère des Transports et au quatre députés fédéraux du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

UN REPONSE

A l'appel lancé aux élus du peuple à l'Assemblée nationale, le CRD a reçu une première réponse, provenant du ministre du Revenu et député de Jonquière, M. Gérald Harvey.

Le télégramme se lit comme suit: "Accuse réception télégramme que vous m'avez adressé le 27 mars exigeants affectation de crédit sur budget 74-75 à des dossiers-moteurs déjà présentés à l'OPDQ.

Accepte avec plaisir comme député de la région de discuter du voeu unanime formulé par votre assemblée générale avec le ministre responsable de notre région, mon collègue le Dr Quenneville. En agissant de la sorte, je me conforme au désir de votre président qui m'avisait, il y a quelques mois, par la voix des journaux qu'en tant que le CRD était concerné, le Dr Robert Quenneville était le ministre duquel dépendant votre conseil régional de développement.

Attendrai avec plaisir la lettre explicative qui doit suivre et que vous mentionnez dans votre télégramme".

Québecair achète un Boeing-737

CHICOUTIMI — La compagnie "Québécair" doit annoncer, au cours des prochains jours, qu'elle a acquis un Boing 737, d'une capacité de 135 passagers, qui desservira la ligne Bagotville-Montréal.

C'est ce que nous avons appris, hier. Cependant, Québécair annoncera la décision lors d'une conférence de presse, dans quelques jours seulement.

Il y a un mois, lors d'un entretien avec la presse, le directeur des relations publiques, M. Jean-Paul Charland, avait annoncé que sa compagnie étudiait l'achat d'un nouvel appareil.

Le comité, chargé de se prononcer sur le type de l'appareil, n'avait pas encore rendu sa décision. Cependant aujourd'hui, le tout est officiel.

Le témoin Ajmo

"Ils m'ont frappé à la tête en criant: Tu vas mourrir"

Par Guy BERGERON

Chicoutimi — "Ils m'ont frappé à la tête en criant tu vas mourir, on va te descendre, j'ai réussi à me sauver".

M. Alfred Ajmo, de la rue Saint-Dominique, à Jonquière, écoutait bien calmement l'émission policière "Hawai 5-0" lorsque, deux cagoulards foncèrent sur lui. "J'avais une double représentation, mais je ne me rappelle que de la deuxième", a dit, en badinant, M. Ajmo, à l'enquête préliminaire de Marcel Desjardins, un récidiviste, de Longueil, qui a d'ailleurs, été cité à son procès sous l'accusation de tentative de vol à la demeure de M. Ajmo.

Le 12 mars, dernier, vers 7h30, trois cagoulards firent irruption chez M. Ajmo. Ce dernier était dans la cuisine, regardant la télévision. Un des cagoulards s'est rendu dans un autre loyer adjacent occupé par le fils de M. Ajmo, pour tenir en joue plus de six personnes, pendant 25 minutes, selon Mlle Line Ajmo.

Lorsque l'individu quitta les lieux, il fut remarqué par deux chauffeurs de taxi. A ce moment, là, les policiers Yvon Fortin et Gilles Tremblay, de la sûreté municipale de Jonquière, circulaient également dans le secteur.

"Les chauffeurs de taxi nous avertirent que cet homme descendait de M. Ajmo, nous le primes en chasse sur la rue Saint-Antoine," dit M. Fortin.

Me Claude Gagnon — Cet individu qui vous avez suivi, l'avez-vous arrêté?

M. Fortin — Oui, derrière l'hôtel Jonquière. Il s'est rendu lorsque j'ai menacé de tirer avec mon révolver.

C — Qui était cet homme?

T — Marcel Desjardins, le prévenu.

Ce fut suffisant au juge Denis Gobeil pour envoyer Desjardins à son procès aux assises.

Pour sa part, le policier Gilles Tremblay retrouvait, quelques minutes plus-tard un révolver sur la rue Saint-Antoine.

Pour Mlle Ajmo, l'homme qui tenait les six personnes en joue avait un tel révolver et une cagoule, soit un masque en caoutchouc.

Price opérera à pleine capacité

Québec — Les dirigeants de la compagnie Price prévoient que toutes les usines fonctionneront à pleine capacité durant l'année en cours.

Ils n'anticipent pas, non plus, de pénurie de matières premières et d'énergie pour les prochains mois.

Autres faits encourageants communiqués à l'assemblée des actionnaires de Price, hier, à Québec: les bénéfices des deux premiers mois de 1974 ont totalisé 42 cents par action ordinaire, soit une augmentation appréciable sur les périodes correspondantes dans le passé; les perspectives de bénéfices pour 1974 sont fort prometteuses.

M. C.-R. Tittemore, président de la compagnie, a déclaré que les bénéfices se sont élevés à 24 cents par action pour le premier trimestre de 1973, niveau jamais atteint depuis 1966. De plus, les profits du premier semestre furent de 64 cents par action, un précédent dans l'histoire de l'entreprise.

Et les grèves prolongées, selon lui, ont entravé temporairement cette croissance remarquable des bénéfices.

D'autre part, les personnes suivantes ont été élues administrateurs de la compagnie: Sir Mac Aitken, MM. W.-A. Arbuckle, Marcel Bélanger, Frank-E. Case, A.-S. Gordon, Hon. Vere Harmsworth, A.-A. Labrecque, Roger Létourneau, T.-R. Moore, R.-E. Morrow, F.-J. Ryan, P.-J. Saunders, R.-M.-P. Shields, C.-R. Tittemore et E.-D.-H. Wilkinson.

Nouveau contrat accordé à la mine de St-Honoré

SAINT-HONORE — Les travaux de construction du chevalement d'extrait de la mine de Saint-Honoré devraient débuter demain ou au début de la semaine prochaine. Le contrat de cette construction est confié à la firme John Savard de Chicoutimi-Nord.

Joint hier, l'ingénieur responsable des travaux à la mise NIOBEC de Saint-Honoré, M. Serge Gagnon, a confirmé la nouvelle tout en précisant que pour l'instant il était impossible d'en connaître les coûts et la date exact des travaux. "Il est évident que la construction doit débuter dans les brefs délais. Le contrat est octroyé à la firme de Chicoutimi-Nord et c'est maintenant au constructeur de décider de la date des travaux. Normalement la fondation de la structure débutera soit aujourd'hui ou encore en début de la prochaine semaine".

Quant à la construction du moulin et des bureaux de la compagnie, NIOBEC n'est pas prêt, du moins pour le moment, à confirmer la date des travaux.

"Tout viendra lorsque les soumissions seront rendues publiques" a conclu M. Gagnon.

Le budget de Garneau déficitaire de $275 M.

QUEBEC (PC) — Le budget déposé hier à l'Assemblée Nationale par le ministre des Finances Raymond Garneau prévoit un déficit de $275 millions et des emprunts s'élevant à $510 millions comparativement à celui de l'exercice précédent.

Les revenus prévus s'élèvent à $5,865 millions, en tenant compte des modifications fiscales annoncées dans le budget et les crédits déposés s'élèvent à $6,140 millions entraînant un déficit de $275 millions.

Les opérations extra-budgétaires pour les placements, les prêts et les avances du gouvernement s'élèveront à $158 millions, portant à $433 millions le montant nécessaire au financement des dépenses budgétaires et extra-budgétaires.

La dette nette augmentara d'environ $315 millions, soit $84 millions de moins qu'au cours de l'exercice financier précédent, si l'on tient compte des crédits qui ne seront pas utilisés à la fin de l'année.

Une somme de $195 millions sera consacrée au remboursement de dettes échues, dont $80 millions d'obligations d'épargne.

Une nouvelle émission d'obligations d'épargne et des prêts fédéraux limiteront à $315 millions les emprunts du gouvernement.

L'Hydro-Québec prévoit emprunter $550 millions, y compris les besoins financiers de la Société d'énergie de la Baie James et près de 40 p.c. de ce programme est déjà réalisé.

La dette obligatoire du Québec est inférieure à la moyenne des provinces canadiennes, a noté M. Garneau.

3 municipalités règlent les dettes de Do-Mi-Ski

Mistassini — Les trois municipalités ont fait, hier soir, un front commun pour payer l'emprunt de $30,000 contracté il y a deux ans et permettre ainsi à Do-Mi-Ski de pouvoir progresser.

Les autorités municipales de Dolbeau, de Mistassini ville et paroisse ainsi que la corporation Do-Mi-Ski ont tenu une réunion à la Trappe Notre-Dame de Mistassini que présidait le père Armand Veilleux qui avait convoqué cette rencontre.

A la suite de la présentation de la situation financière de Do-Mi-Ski et des informations appropriées apportées par les dirigeants, les municipalités ont décidé de défrayer la dette de $30,000 à raison de 60-30-10 durant les cinq prochaines années. La corporation n'aura donc pas à rembourser cet emprunt aux municipalités. Toutefois, si l'on vient à reprendre les actifs, elles devront établir de nouvelles ententes basées cette fois sur le prorata de la population.

La corporation de Do-Mi-Ski a également fait part qu'elle avait décidé de porter le nombre des administrateurs de 13 à 16 pour permettre à deux membres de chaque conseil municipal de siéger et les faire participer aux activités de ce centre de ski.

Quant au terrain, les pères Trappistes l'on cédé à la corporation de Do-Mi-Ski sans condition autre que celle qui va assurer la solidarité des trois municipalités. "S'il y a existé quelque tension, a fait remarquer le père Abbé, c'était dû à un manque d'information et cette réunion a démontré que nos trois municipalités étaient capables de collaborer jusqu'au bout dans un projet commun."

Le maire J.-Armand Vézina s'est dit très satisfait de l'entente prise qui pourra donner encore plus d'élan et de dynamisme à la corporation à but non lucratif qui se dévoue sans compter depuis le départ de ce centre qu'il a qualifié de très rentable.

Le maire Paul-Emile Bérard a notamment mentionné que le geste posé était une aide envers toute la population. "On a montré, a-t-il dit, un visage unanime que je trouve très satisfaisant. Toutes les municipalités sont derrière Do-Mi-Ski pour l'aider à se développer encore davantage."

Le maire Camille Devin a souhaité pour sa part que ce centre puisse continuer à toujours progresser.

Quant au président de la corporation, M. Jean-Marc Boudreault, il a déclaré que le centre de ski était appelé à un avenir prometteur à la suite de cette entente.

"On vient de nous enlever un poids terrible a-t-il fait remarquer, et nous espérons que notre souscription puisse remporter un vif succès afin de rembourser cet autre emprunt de $25,000 qui a servi à défrayer la balance des dettes."

Deux réseaux de voleurs démantelés à Chicoutimi

Chicoutimi — Les voleurs ont été actifs au cours de la nuit dernière dans la région de Chicoutimi, mais ils ont été peu chanceux à Chicoutimi même, puisque la sûreté municipale de l'endroit réussissait un beau coup de filet en arrêtant quatre individus et en éclaircissant deux réseaux de voleurs.

Les individus avaient pénétré avec effraction dans l'école Laure-Conan pour y soutirer un montant de $500 en argent, voler une machine à chèques à la maison Maltais et Pelletier; et des bouteilles de boisson et des cigarettes au club de Raquetteurs de Chicoutimi-Nord.

Un automobile a été saisie par les policiers de Chicoutimi et quatre individus arrêtés.

A la suite d'informations reçues au cours des dernières heures, d'autres individus ont également été arrêtés et il semble bien que le coup de filet qu'attendait le capitaine-détective Marcel Vaillancourt depuis quelques semaines s'est produit puisque plusieurs dossiers seront régularisés avec cette affaire.

A JONQUIERE

Pendant ce temps, toujours la nuit dernière, des marchandises pour un montant de $3,000 étaient volées au magasin United de Jonquière.

Enfin à Arvida, les bandits pénétraient avec effraction dans l'école Saint-Joseph pour y voler des appareils audio-visuels pour un montant de $600.

NOUVEAU CHIROPRATICIEN A KENOGAMI

Le Centre Chiropratique Québecois Inc., désire annoncer à la population de Kénogami, de Jonquière, d'Arvida et des environs la venue du Dr Jacques Laroche, B.A., D.C.

Le Dr Laroche tient son B.A. de l'Université de Montréal ainsi que le B.Scl; il a fait les Basic Sciences au C.M.C.C. de Toronto; il était Boursier en Recherche du P.C.C., Davenport, Iowa, d'où il a reçu son diplôme de Docteur en Chiropratique en 1967. Le Dr Laroche est membre de l'Association des Chiropraticiens du Québec et de l'Ordre des Chiropraticiens du Québec.

Des conférences chiropratiques éducatives traitant de Santé Totale seront données à la clinique. Le public y est invité.

Pour rendez-vous pour consultation ou pour conférence, appelez à 542-4445.

L'homme aux milles guérisons

Le Dr. Philippe-André Roy, radiesthésiste et clairvoyant, pouvant guérir par radiesthésie et prédir l'avenir par clairvoyance, sera de passage dans la région à compter de midi, vendredi le 29 jusqu'à midi, samedi le 30 mars.

Pour entrevue, communiquer
RESTAURANT STE-MARIE,
Rond-Point, Boul. Talbot,
Chicoutimi.
Tél.: 549-1097

MEUBLES MODELES
MENAGE NEUF 1974
STYLE MODERNE
$40. PAR MOIS

Ce ménage est neuf. Ce ménage comprend: laveuse-essoreuse, un poêle, 30 pouces automatique; 1 réfrigérateur, 13 pi. cu; une télévision; un set de chambre, 72 pouces en noyer, un matelas et sommier-caisse SIMMONS, 1 set de cuisine; table ovale avec chaise; 1 set de salon, 4 places en caoutchouc mousse; 2 lampes de salon, 2 tables de salon, 2 lampes de bureau.

Pour informations:
TEL.: 547-7451
Aucun comptant requis
Entreposage et livraison gratuits.
Payable au mois.
Ce ménage est vendu par:
AMEUBLEMENT CAPRI DE JONQUIERE.

(418) 545-4580
LUCIEN BOUCHARD
AVOCAT
SUITE 305
393 EST, RACINE
CHICOUTIMI

LA CAGNOTTE D'OR
$1,000.00
r r
la rue racine
CHICOUTIMI
RECLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION.

MORT SUR LE COUP — C'est dans cette automobile Plymouth 1961 que l'Américain Robert-Emile Cromenberg âgé de 27 ans a perdu la vie, hier midi, lorsque son véhicule est entré en collision avec un autobus scolaire. Les enfants qui se trouvaient dans le lourd véhicule n'ont pas subi de blessures, heureusement.

Pilote militaire tué en auto

BAGOTVILLE — Un pilote américain de la Base de Bagotville, M. Robert-Emile Cromenberg, âgé de 27 ans, a perdu la vie de façon tragique, hier midi, lorsque son automobile est venue en collision avec un autobus scolaire conduit par M. Yvon Tremblay du 171 rue Saint-Georges à Jonquière.

M. Cromenberg a trouvé la mort sur le coup dans cet accident survenu vers midi et quart, dans le rang Saint-Joseph aux limites de la paroisse de Bagotville et de la paroisse de Chicoutimi.

Il semble bien qu'aucun enfant, dans l'autobus scolaire n'ait subi de blessures, puisque dès l'arrivée des policiers sur les lieux, tous les enfants avaient regagné le toit familial.

L'agent Michel Déry de la Sûreté du Québec, en compagnie de l'agent Réal Dubeau mènent l'enquête dans cette affaire.

Le pilote Cromenberg n'était à Bagotville que depuis quelque mois, étant en stage à cette base.

MLLE BACON ECOUTE: Le ministre d'Etat à la Santé, Mlle Lise Bacon (au centre) écoute attentivement les nombreuses plaintes des représentants des garderies de la région. On l'aperçoit ici en compagnie du député de Dubuc, M. Ghislain Harvey.

Les garderies

Lise Bacon accueillie par un flot de récriminations

Par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Les garderies du Saguenay-Lac Saint-Jean devront fermer leurs portes si le ministère des Affaires sociales refuse de leur accorder des subventions.

C'est hier après-midi, que Mlle Lise Bacon, ministre d'Etat à la Santé, a dû affronter les critiques acerbes d'une quarantaine de représentants des garderies de la région qui se sont dits insatisfaits de la politique proposée par le gouvernement dans ce secteur.

Ainsi, durant deux heures de discussions, les propriétaires de garderies ont fait savoir au ministère qu'il devenait urgent pour eux d'obtenir une aide financière sinon, c'est la disparition complète des services qui fonctionnent déjà au ralenti.

Visiblement déçus par la politique du ministère, les personnes présentes à la rencontre ont fait savoir à Mlle Bacon qu'elles en avaient assez de devoir absorber à chaque année des déficits considérables pour le fonctionnement de la garderie.

Aujourd'hui, les propriétaires réclament une subvention de départ qui leur permettrait de trouver des locaux adéquats, d'acheter un matériel suffisant et d'engager le personnel nécessaire. Tels sont les problèmes sérieux qui se posent présentement aux responsables des garderies dans la région.

"On ne peut plus continuer de cette façon; nous sommes au bout de nos ressources". Cette phrase, Mlle Bacon, l'a entendu plusieurs fois au cours de la rencontre à laquelle participaient les dirigeants du CRSSS (conseil régional de la santé et des services sociaux).

Dans la politique qu'il soumet à la consultation populaire, le ministère des Affaires sociales propose de s'assurer que les familles puissent avoir financièrement accès aux service de garderie. A cette fin, il se dit prêt à jouer le rôle d'assistance financière aux familles à plus faible revenu pour rejoindre les milieux dont les besoins sont les plus grands: les enfants de familles mono-parentales, les enfants de familles défavorisées, etc.

Quant aux propriétaires de garderies, du moins ceux du Saguenay-Lac Saint-Jean, ils demandent l'établissement graduel de garderies entièrement subventionnées dans l'avenir le plus rapproché possible. Contrairement, à la politique qui vise le financement de ces mêmes garderies par le biais des usagers, c'est-à-dire les familles à faible revenu, ils recommandent au ministère de subventionner directement la garderie au pro-rata du nombre d'usagers.

Au cours de cet échange avec le ministre d'Etat, plusieurs femmes se sont montrées agressives, défendant avec beaucoup de verve ce qu'elles appellent un droit de stricts justice, soit de confier leurs enfants à la garde d'une personne responsable.

Pour les propriétaires du Saguenay-Lac Saint-Jean, tout le problème se résume à un manque évident d'argent pour assurer la survie de ce service devenu essentiel. Ils sont fatigués de travailler bénévolement pour "tenter de combler une lacune de la société".

Ecoutant toutes ces interrogations, Mlle Bacon a simplement expliqué que son ministère envisagerait cette possibilité d'autoriser des frais de démarrage pour les garderies qui existent depuis plusieurs années.

L'un des représentants du ministère qui accompagnait Mlle Bacon dans sa tournée à travers les régions du Québec, a soulevé la discussion alors qu'il a déclaré: "Les garderies qui opèrent dans l'illégalité, c'est-à-dire sans permis, poussent comme des champignons". Suite à cette réflexion, une dame expressée de répondre: "Eh bien monsieur, vous avez là la preuve incontestable que le service de garderie est indispensable".

Rappelons que l'assistance financière que propose le ministère varierait en fonction du revenu familial. Le calcul devrait se faire en tenant compte de deux variables: le revenu familial et le nombre d'enfants bénéficiant de services de garde.

A titre d'exemple, l'aide financière pourrait permettre de couvrir le coût, jusqu'à un maximum prédéterminé, qui dépasse le minimum de $1.00 par jour par enfant, si le revenu familial ne dépasse pas $5,000. par année. Si le revenu familial dépasse ce niveau, l'aide du ministère diminuerait en raison de $1.00 pour chaque $2.00 additionnel de revenu.

De plus, l'aide accordée ne pourrait dépasser un certain montant par enfant par jour: garde en milieu familial: $1.50 par enfant par jour; garderie de jour: $4.00 par enfant par jour.

Les propriétaires de la région sont plus ou moins d'accord avec cette politique qui, selon eux, ne réglera pas les problèmes. Ainsi, il déclarent: "Le ministère en accordant une aide financière aux usagers contribuera à augmenter le nombre de demandes alors que le nombre des garderies diminuera, ces dernières ne pouvant obtenir de subvention".

Les yeux remplis d'inquiétude, les représentants de l'association des garderies du Saguenay-Lac Saint-Jean ont quitté la salle de la rencontre un peu désappointés quoique fiers d'avoir donné leur opinion.

Un budget décevant

• Encouragement au regroupement
• $650,000 au parc de Val-Jalbert
• $550,000 au parc du Lac-Kénogami
• Rien pour le réseau routier...

Par Bertrand TREMBLAY

Québec — Parmi les éléments qui toucheront plus particulièrement le Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans les prévisions budgétaires du gouvernement provincial que le ministre Raymond Garneau a dévoilées, hier soir, à l'Assemblée nationale, distinguons:

1 — L'application d'un programme d'utilisation de la forêt dont le coût total atteindra $61,988,500, soit une augmentation de 8.7 pour cent en comparaison avec la dernière année financière;

2 — Des crédits de $650,000 et de $550,000 respectivement pour l'aménagement des parcs de Val-Jalbert et du Lac Kénogami;

3 — L'augmentation de $4 à $6 per capita de la subvention aux municipalités dont la population se situe entre 25,000 et 50,000 âmes, soit Chicoutimi et Jonquière. A ce chapitre, la subvention aux municipalités de plus de 50,000 âmes passe à $10 per capita;

4 — Une aide financière aux commissions de transport Régional à une commission de transport du Haut-Saguenay.

L'EXPLOITATION FORESTIERE

Le gouvernement provincial veut stimuler davantage l'exploitation de la principale richesse naturelle du Québec, la forêt, qui demeure également le premier élément économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour atteindre son objectif, il augmente le crédit brut de 8.7 pour cent. "L'activité de ce secteur, précise le ministère, vise à assurer la production optimale des forêts afin de procurer un approvisionnement en bois aux usines de transformation. Il se décompose en quatre programmes fonctionnels d'intervention sur la ressource: connaissances ($2,650,800), améliorations ($7,113,100), protection ($16,615,700), et utilisation de la forêt ($21,334,700).

"L'accroissement du budget des dépenses imputable en grande partie à deux éléments du programme, le contrôle de l'utilisation et la construction de chemins.

VAL-JALBERT ET LE LAC KENOGAMI

Dans le secteur des loisirs et récréation de plein air, le gouvernement provincial ne cause aucune surprise en confirmant qu'il avait déjà annoncé: l'octroi d'une subvention de $550,000 au futur parc du Lac Kénogami. La poursuite du programme d'aménagement du village-fantôme de Val-Jalbert au coût de $650,000 était moins connue. Tous les documents que nous avons examinés, hier, avant la présentation du budget en chambre, ne précisent toutefois pas que le gouvernement consacrera une partie de ce montant à la rénovation des maisons vermoulues du village historique.

Signalons que le mont Sainte-Anne, à Québec, obtient la part du lion avec $4,800,000.

L'ARME DES REGROUPEMENTS

Le gouvernement, dans son budget 1974-75, offre aux partisans des regroupements des municipalités une arme majeure: il portera de $4 à $6 per capita la subvention aux municipalités de 25,000 à 50,000 âmes, et de $6 à $10, la subvention aux municipalités dont la population oscille entre 50,000 et 100,000 âmes.

Cette nouvelle législation favorise immédiatement les deux principaux centres du Haut-Saguenay, Chicoutimi et Jonquière. Ainsi, l'administration dirigée par le maire Henri Girard recevra une manne de $203,358 et celle du maire Camille Gagné, $170,580. En Deux ans, Chicoutimi aura ainsi touché des subventions totalisant $338,930 grâce à cette nouvelle aide aux municipalités, et Jonquière, $284,3000.

Si le regroupement JAK se réalise, la contribution du gouvernement provincial se chiffrera par environ $670,000. Pour bénéficier de la même subvention per capita, soit $10 au lieu de $6, Chicoutimi ne devra pas se limiter au regroupement déjà préconisé par le ministère des Affaires municipales, soit avec Rivière-du-Moulin et la paroisse de Chicoutimi, puisque sa population n'atteindrait pas alors le barème exigé de 50,000 âmes, mais il aura l'obligation d'accepter immédiatement sa soeur siamoise, Chicoutimi-Nord.

LE TRANSPORT EN COMMUN

Pour résoudre la problème du transport en commun dans le Haut-Saguenay et les autres régions similaires, le gouvernement provincial espère qu'une subvention égale à 10 pour cent du coût d'achat de tout nouveau véhicule fabriqué au Canada, et une subvention additionnelle de 20 pour cent du coût d'achat si le véhicule comporte un contenu de fabrication québécoise d'au moins 40 pour cent, seront suffisantes.

Mais pour bénéficier de cette contribution financière, il faut que le transport en commun s'effectue sous l'autorité d'une Commission des transports, ce qui n'est pas le cas au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La Commission des transports du Haut-Saguenay devra prendre la forme d'une corporation et se porter acquéreur de Transport Régional pour pouvoir bénéficier des subventions provinciales.

LE GRAND DELAISSE: LE RESEAU ROUTIER

Dans le budget général de la province et dans les nouveaux projets, on cherche vainement un effort du gouvernement pour améliorer le réseau routier du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le boulevard Talbot ne mérite pas d'attention particulière et le dossier-moteur de l'autoroute projetée entre La Baie et Alma est en panne.

Pourtant, le programme de construction du réseau routier provincial "représente, signale-t-on dans les notes explicatives du budget 1974-75 remises à la presse, la pièce majeure des crédits confiés au ministère des Transports". Le titulaire de ce ministère administrera en effet un budget exceptionnel de $452.8 millions. De cette somme, $248.6 millions seront consacrés au parachèvement de grands travaux actuellement en cours, ainsi qu'à la mise en chantier de projets nouveaux, notamment:

— L'autoroute 13, de Dorval à l'autoroute 640;

— L'autoroute de l'acier, de Boucherville au boulevard Grande-Rivière;

— Les autoroutes 440 de ville Laval et 640, dans la région de Montréal;

— Les autoroutes 50 et 5 dans les régions de Hull et de la Gatineau;

— L'autoroute 40, de Saint-Augustin à Donacona, et de Berthier à Trois-Rivières;

— Le boulevard intermunicipal à Trois-Rivières, sur la route 755;

— L'autoroute Dufferin, de Montmorency à Québec;

— La route 138, de l'autoroute 40 à Beaupré, dans la région de Québec;

— L'autoroute de la Beauce, du Pont Pierre-Laporte à Saint-Maxime de Scott;

— La route 15 Moisie-Sheldrake, sur la Côte-Nord;

— Les routes 6 et 10 en Gaspésie.

Par contre, le ministère des Finances ajoute: "D'autre part, $204,000,000 seront consacrés à la construction de nouvelles routes régionales et rurales, ou à la construction de routes régionales et rurales désuetes. Le programme de conservation du réseau routier continuera à connaître un fort volume d'activités, en particulier en ce qui concerne la conservation des chaussées et des haltes routières, pour $51.3 millions, et divers, pour $51,000,000".

"On ne construit pas des routes pour le fun" a explique le ministre Raymond Garneau en admettant qu'aucun effort particulier ne sera consacré à la rénovation du boulevard Talbot, au cours de la nouvelle année fiscale.

Il a tenu à préciser que le volume de la circulation de la principale voie routière reliant notre région au reste de la province n'avait pas augmenté depuis cinq ans.

"Le Québec a une stratégie de développement très décevante"

(Serge Moussaly)

ALMA — "La stratégie de développement du Québec, telle que conçue et présentée dans l'entente-cadre fédérale-provinciale, va à l'encontre de la tendance mondiale." Selon l'économiste Serge Moussaly, invité hier midi, par la Caisse d'entraide économique d'Alma, l'intention de concentrer les efforts de développement vers de grand centres urbains comme Montréal apportera à long terme des problèmes plus graves encore que ceux que l'on connait maintenant.

Répondant aux questions de son auditoire, M. Moussaly pense que la solution de développement qui a été proposée est une solution technocratique, et que cela est pire que si la solution avait été politique exclusivement. "Les économistes du Québec, qu'on a grand tort de ne pas consulter avant d'élaborer des plans de développement, contestent la théorie voulant qu'il faille concentrer le développement autour de Montréal", a-t-il affirmé.

M. Moussaly, que des hommes d'affaires d'Alma ont avoué trop mal connaître avant le dîner d'hier, a expliqué ses prises de position depuis qu'il oeuvre dans la région. Précisant qu'il avait été mêlé à l'actualité malgré lui pendant qu'il travaillait sur des dossiers à long terme.

L'économistes a également avoué qu'il était déçu de la récente décision de Sidbec et qu'il allait continuer à servir la région malgré tout. "C'est parfois décevant, et on met même en doute l'existence de minerais au Moyen-nord, ai-je appris récemment." Selon lui, on néglige trop actuellement de tenir compte des théories des économistes, et on laisse des technocrates élaborer des plans.

Election à l'Hôpital de Chicoutimi

Chicoutimi — M. Gilles Tremblay a été réélu à la présidence de la Corporation de l'Hôpital de Chicoutimi, lors de l'assemblée générale des membres, tenue mercredi.

En somme, les administrateurs de la Corporation de l'hôpital ont réélu en bloc l'exécutif puisque M. Aurélien Tremblay a été réélu à la vice-présidence, tandis que M. Jean Laflamme en demeure le secrétaire.

En plus du rapport du président Gilles Tremblay, le conseil de direction de la Corporation de l'hôpital a décidé de maintenir le statu quo pour le terrain de l'ancien pavillon des convalescents puisqu'il n'est pas question pour le moment de le vendre ou de le céder à la municipalité de Chicoutimi ou à tout autre organisme.

3,300 gallons d'essence
A DISTRIBUER AUX ACHETEURS DE VOITURES USAGEES
LES 29 ET 30 MARS

73— Ventura, 6 cyl., aut., 2 portes, brune	75 gallons
355—73 Buick, Century	75 gallons
294—72 Datsun, 240 Z, rouge orange	75 gallons
109—72 Pontiac Parisienne, 4p., gold	100 gallons
144—72 Renault R-16, aut., rouge vin	50 gallons
256—72 Cadillac Calais, H.T., 2 p., stereo, verte	150 gallons
256—72 Cadillac, 4p., Deville, verte 1900	100 gallons
366—72 Buick, St-wagon	100 gallons
277—71 Renault R-12, beige	25 gallons
224—71 Ford Custom, 4p., aut., V-8, verte	100 gallons
326—71 Camaro, V-8, verte	50 gallons
203—71 Buick Electra, H.T., 2 p., bleu pâle, toit vinyle, stéréo	150 gallons
374—71 Cortina, beige, STD	25 gallons
117—70 Pontiac S.C., 4 p., P.S.-P.B., brune	100 gallons
303—70 Buick Sabre, H.T., 4 p., brune	100 gallons
322—70 Grand Prix, H.T., toit vinyle, verte, mag.	100 gallons
1047—70 Mercury Marquis, H.T., P.S.-P.B., radio, bleue	100 gallons
384—70 GTO, orange	50 gallons
180—69 Ford LTD, 2 p., toit vinyle, verte	75 gallons
228—69 Buick Wildcat Custom, H.T., 4 p., vitres électriques, radial, gold	100 gallons
1072—69 Mercury Marquis, 4 p., P.S.-P.B., radio, verte	100 gallons
220—69 Barracuda, grise beige, V-8, S.F.-S.D.	25 gallons
349—69 Ford XL, 2 p., H.T., bleu pâle, P.S.-P.B.	25 gallons
164—68 Buick LeSabre, H.T., 2 po, grise	100 gallons
197—68 Mustang, convertible, bleue	50 gallons
257—68 Ford Galaxie 500 Custom, convertible, rouge	75 gallons
304—68 Mercury Parklanes, 4 p., verte	100 gallons
719—68 Météor, H.T., V-8, jaune	50 gallons
259—66 Javelin, rouge, aut.	50 gallons
103—67 Pontiac, St-wagon	50 gallons
148—67 Buick Wildcat, 4 p., bleue	75 gallons
241—67 Pontiac, H.T., 4 p., grise	50 gallons
1038—67 Buick Wildcat, H.T., 4 p., jaune	75 gallons
407—67 Mustang, rouge, V-8	25 gallons
867—66 Mercury, convertible	25 gallons
231—66 Oldsmobile, verte	25 gallons
261—66 Dodge Polara, 4 portes	25 gallons
205—65 Pontiac Parisienne, turquoise, 4 portes	25 gallons
381—65 Pontiac, convertible, rouge vin	25 gallons

CAMIONS USAGES

408—73 Chevrolet Chevy Van, 1 tonne	100 gallons
281—73 GMC, 1-2 tonne, V-8, aut., P.S., ross	75 gallons
334—72 Chevrolet, 1-2 tonne, V-8, radio, vert bumper	75 gallons
173—72 Dodge Pick-up, 1-2 tonne, V-8, radio, rouge	100 gallons
R3—72 GMC, 1 tonne, V-8, vert	75 gallons
748—71 GMC, 1 tonne, V-8, vert	75 gallons
748—71 Ford, 1-2 tonne, V-8, STD, bleu	75 gallons
295—67 Volkswagen, double cabine, bleu	75 gallons

OUVERT de 8 h. a.m. à 10 h p.m. durant cette vente.

DUCHESNE AUTO LTEE
Le pionnier des concessionnaires au Lac-St-Jean
450, boul. de Queen. Tél.: 662-3431 — Alma
PONTIAC, BUICK, CADILLAC, GMC.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le budget Garneau

Les promoteurs du regroupement JAK avaient pressenti, la semaine dernière, une nouvelle initiative du gouvernement provincial pour favoriser la fusion et, surtout, convertir les Arvidiens rebelles aux vertus d'une seule cité dans ce secteur urbain.

Le budget Garneau, sans l'indiquer explicitement, fournit une arme dont la puissance pourrait vaincre les dernières résistances. Il s'agit de la nouvelle subvention de $10 per capita, accordée aux municipalités dont le niveau démographique se situe entre 50,000 et 100,000 âmes.

Mais, le ministre a tenu à rectifier, quand il nous a accordé un entretien avant la présentation de son budget à l'Assemblée nationale, que la volonté de favoriser les regroupements n'avait pas inspiré cette augmentation. "Nous avons tout simplement soulagé les municipalités qui se plaignent du cours accru des services et de leurs obligations monétaires croissantes. L'aide au regroupement demeure: soit, la subvention de $15 per capita, répartie sur une période de cinq ans", a-t-il expliqué.

Depuis deux ans, Chicoutimi et Jonquière figurent parmi les municipalités privilégiées du Saguenay-Lac-St-Jean dont la population, dépassant les 25,000 âmes, permet l'obtention d'une subvention de $4 per capita. C'est la raison majeure qui explique la "grande habileté" déployée, par les administrations des maires Girard et Gagné, à éviter des déficits budgétaires et des augmentations plus élevées de la taxe foncière.

Grâce à cette nouvelle législation, les municipalités de Chicoutimi et de Jonquière pourront bénéficier, dans une période de deux ans, d'une manne providentielle de $338,930 et de $284,300 respectivement.

Cette subvention sera portée de $4 à $6 per capita, pour la nouvelle année financière, mais elle sera encore plus généreuse, soit de $10 per capita, pour les municipalités qui auront atteint au moins 50,000 âmes.

Il est évident que les promoteurs du regroupement JAK lanceront une offensive ultime pour démontrer aux citoyens d'Arvida que l'intérêt commun du secteur commande la fusion. Car, il répugne toujours au gouvernement provincial et à son diplomate ministre des Affaires municipales, M. Victor-C. Goldbloom, d'intégrer dans le regroupement JAK la ville de l'aluminium sans le consentement du conseil municipal et de sa population.

Quant aux autorités municipales de Chicoutimi-Nord, la municipalité qui retire per capita les plus faibles revenus dans toute la région du Saguenay-Lac-St-Jean, elles tenteront d'indiquer, dans les négociations officieuses, que seule l'addition de la population de cette ville permettrait à sa hautaine grande soeur, Chicoutimi, de retirer la subvention per capita la plus élevée, soit celle de $10.

Le gouvernement provincial ne prévoit aucun stimulant particulier pour le regroupement d'une ville qui s'étendrait de Rivière-du-Moulin à Jonquière. Par contre, il favorise nettement trois municipalités dont la population dépasse 150,000 âmes, soit celles de Montréal, de Québec et de Laval. Le ministre des Finances annonce en effet, dans son budget, la remise à ces trois grands centres de 50 pour cent de la taxe sur les repas et l'hôtellerie. Ainsi, les trois grandes se partageront, à ce chapître seulement, quelque $20,000,000.

En bref, la fusion, depuis Rivière-du-Moulin jusqu'à Jonquière, serait insuffisante encore pour permettre à cette agglomération rêvée d'entrer dans le cercle privilégié des centres majeurs. L'avantage de constituer un noyau fort, qui ne s'épuisera pas dans les luttes futiles de prestige, n'apparaît pas dans le budget Garneau.

Toute la philosophie du gouvernement provincial s'inspire d'une volonté très ferme d'augmenter la vitalité des monstres urbains.

Pour le citoyen du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau, la grande déception du budget Garneau demeure le peu d'intérêt accordé au réseau routier. Montréal et Québec sont évidemment là encore privilégiées, mais le gouvernement n'oublie pas non plus les régions de la Mauricie, des Cantons de l'Est, de la Beauce et de la Gaspésie, tandis que notre région est totalement absente de ses préoccupations. Nous avons obtenu le boulevard Talbot, voilà un quart de siècle, c'est assez!

Le ministre Garneau a fait un effort pour soulager le fardeau fiscal des gens à faibles revenus. Il proclame triomphalement la présentation d'un cinquième budget consécutif sans augmentation de taxes. Nous connaissons la stratégie économique du gouvernement Bourassa et nous constatons, comme bien des observateurs, que l'inflation, si elle fait maugréer la classe moyenne, devient un contribuable fort précieux pour le trésor de l'Etat.

Bertrand TREMBLAY

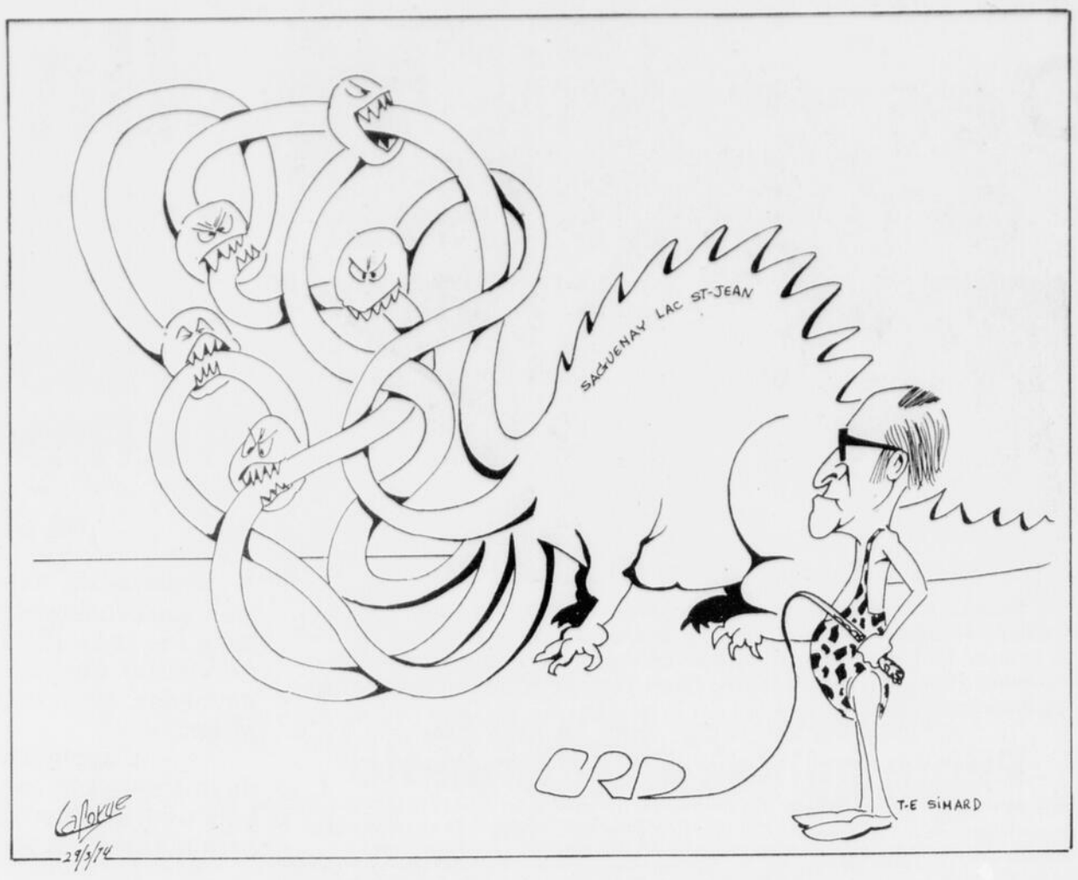

PAROLE AUX LECTEURS

La fusion à La Baie, c'est quoi?

En collaboration avec un groupe d'hommes d'affaires, la Jeune Chambre de la Baie travaille depuis un certain temps à la fusion. Les responsables de ce comité ne veulent pas nécessairement la Fusion mais désirent trouver les moyens pour informer adéquatement la population des deux villes-soeurs.

D'après eux, deux grandes étapes doivent être franchies. Il faut, en premier lieu, sensibiliser la population par différents moyens afin d'amener les gens à s'interroger sur les avantages et les inconvénients de la fusion. Ensuite, le comité entend passer à l'action en organisant des soirées d'informations et des conférences données par les représentants des deux conseils municipaux soit Bagotville et Port-Alfred, des spécialistes du ministère des Affaires municipales et des spécialistes de l'U.Q.A.C.

Ce sont là et là seulement les objectifs du comité, sensibiliser et informer la population. Après celà, les autorités concernées devront prendre leurs responsabilités.

Le Comité de Fusion de la Baie, sous l'égide de la J.C. locale, est passé à l'action en vue de sensibiliser la population en affichant ici et là des "posters" sur lesquels on peut lire: La Fusion à la Baie, c'est quoi? Quand? Comment? Pourquoi?

Les gens réagiront-ils? Les autorités municipales réagiront-elles?

Le comité de fusion de la J.C. de la Baie
Par J. Simard, publiciste

Le 26 mars.

Qui charrie qui?

Le "Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean" publiait jeudi le 21 mars dernier un commentaire de M. Vincent Brassard intitulé; "Monsieur Rouleau commence à charrier". Il n'est pas dans nos habitudes de répondre par la voix des journaux, mais devant les erreurs flagrantes contenues dans ce texte, on nous permettra, nous l'espérons, de déroger à cette règle.

Premièrement, nous tenons à signaler à Monsieur Brassard que le dernier Congrès du M.C.P.D. s'est tenu en mai 1973. De fait, ce sont les assemblées générales annuelles des institutions qui se sont déroulées à Montréal, les 11, 12, 13 et 14 mars dernier, tel que mentionné par M. Lucien Emond, directeur de l'information au Quotidien, dans un article intitulé "Peu de Québécois sont conscients de la croissance du Mouvement Desjardins". Celui-ci ne pouvait pas mieux dire.

Deuxièmement, l'expression "virulente attaque contre le gouvernement du Québec" "correspond parfaitement à notre définition de "charriage", puisque les nombreux journaux qui se sont penchés sur cette déclaration s'entendent pour la décrire comme une invitation pressante adressée au gouvernement du Québec et principalement au MIC afin que celui-ci de concert avec le mouvement coopératif favorise la formation et l'implantation de coopératives au même titre qu'il le fait déjà pour l'entreprise de type capitaliste.

Il ne s'agit donc pas, comme semble le croire Monsieur Brassard d'une demande d'aide pour les Caisses populaires. De plus, la répartition du budget du MIC pour l'année financière 72-73 permet d'établir à un peu plus de $700,000.00, la part du budget de $4 milliards, qui a été consacré à l'entreprise coopérative.

Un troisième point signalé par Monsieur Brassard est l'aspect conservateur de l'investissement effectué par le M.C.P.D., au chapitre du capital de risque. Pour avoir déjà été en affaire, Monsieur Brassard devrait se souvenir des principes de prudence qui régissent toute administration, principalement quand celle-ci est de type démocratique et regroupe dans l'entreprise plus de 3 millions de Québécois. Il ne faudrait également pas oublier que ce n'est que depuis quelque temps que la loi permet au M.C.P.D. d'entrer dans le secteur du capital de risque. Cette modification à la loi a d'ailleurs donné naissance récemment à la Société d'Investissement Desjardins.

Tout aussi gratuitement, Monsieur Brassard affirme que "les grandes coopératives de la province sont pour ainsi dire des créatures du gouvernement", énoncé qui témoigne soit d'une complète ignorance de ce qu'est une coopérative soit d'une mauvaise volonté flagrante. peu importe la raison, Monsieur Brassard aurait certes avantage à lire les textes de lois concernant la création des coopératives et à prendre une bonne heure de discussion avec M. Lucien Emond qui manifeste une bonne connaissance du mouvement coopératif.

En outre, Monsieur Brassard ne devrait pas oublier que le fait pour un gouvernement de favoriser l'implantation ou la consolidation d'une entreprise qu'elle soit de type capitaliste ou coopérative ne tient aucunement du miracle. Ce genre de mesure fait partie intégrante du rôle d'un gouvernement qui se fixe comme objectif l'amélioration de "la qualité de la vie" de ses concitoyens.

Toujours aussi gratuitement, Monsieur Brassard s'inquiète des résultats d'une aide gouvernementale aux coopératives dont la concurrence pourrait faire mourir l'entreprise privée qui supporte le fardeau financier de la province.

Là-dessus, nous recommandons à Monsieur Brassard de lire "Les rouages de l'économie" du père Emile Bouvier qui mentionne qu'au Canada en 1969 pour un budget de 21.8 milliards, 6.6 milliards provenaient des impôts personnels en comparaison avec 2.4 milliards en provenance de l'impôt sur les profits. Le reste étant issue des taxes indirectes et des impôts de sécurité sociale payés en partie par les particuliers et les entreprises.

Pour ce qui est de l'autre aspect de cette question qui sous-entend la disparition de l'entreprise privée au profit de l'entreprise coopérative, il s'agit uniquement d'une question de choix, à savoir l'amélioration de la qualité de vie du plus grand nombre ou du plus petit nombre de citoyens. Pour nous le choix est clair.

L'Union régionale des Caisses Populaires Desjardins du diocèse de Chicoutimi. 17, rue de l'Hôpital, Métabetchouan.

Vital Bouchard

Serge Fortin

Robert Morency

Jean-René Laforest

Jacques Desbiens

Serge Pelchat.

Le 26 mars.

Du sexe à sensation

Je suis un lecteur assidu du "Quotidien"; toutefois, il y a des articles ou reportages un peu forts pour ce journal familial. Sans être puribond ou quétaine, les photos et textes sur "Miss Nue International" sont superflus et inutiles pour le progrès de la collectivité saguenéenne. Ce n'est pas de cette façon que l'éducation de notre peuple avancera d'un degré; surtout vis-à-vis les enfants qui n'ont pas manqué de lire les textes, eux qui ordinairement se contentent de la page des petits bonhommes. Ce genre d'article fait partie du "sous-sol miné du Québec".

Les journaux de fin de semaine, très discutables d'ailleurs, se chargent de ces nouveautés.

Que "Le Quotidien" demeure un journal de formation et d'information; on ne sera pas plus niaiseux pour cela. Ca fait trois fois que ces "exibits" paraissent sur ce journal; il me semble que c'est assez. J'espère que vous serez attentifs à une voix populaire qui veut du **POSITIF** dans son journal et non une invitation à admirer une simple danseuse "topless" qui n'a d'autre chose à faire pour gagner sa vie. L'Art, c'est pas du sexe à sensation. Merci de votre attention.

M. Gilles Gaudreau, 75, St-Dominique, Jonquière, P. Q.
Le 25 mars

N'encouragez pas ces spectacles

Permettez-moi de vous adresser quelques mots au nom de tous ceux qui ont encore une conscience ainsi qu'une tête sur les épaules.

Notre journal régional a toujours eu une bonne renommée auprès des gens qui le recevaient.

C'est bien regrettable mais depuis quelques temps nous remarquons qu'il se lance dans la pornographie. Il y a des journaux spécialisés pour celà et on les appelle les journaux jaunes.

De ces journaux, nous n'en voulons pas dans nos foyers, donc on ne les achète pas.

Si "Le Quotidien" continue à nous faire paraître de ces nudités, il perdra certainement notre clientèle.

Comme ce sont nous, abonnés, qui vous appportent la substance nécessaire afin de fonctionner, nous avons le droit, il me semble, d'exiger que le journal de notre région ne soit pas un agent de perdition.

Pour tous ceux qui se respectent, n'encouragez pas ces spectacles car c'est le meilleur moyen de les faire disparaître.

Tous ceux qui recherchent le scandale ne sont que de pauvres malheureux. Priez pour eux. Merci.

Lucille Riverin,
Chicoutimi.

Le 26 mars.

OPINION DES AUTRES

Les fusions municipales

A la dernière réunion du conseil de comté de Lac-St-Jean-Est, les maires des municipalités membres ont manifesté des craintes au sujet d'éventuelles fusions de certaines d'entre elles à la ville d'Alma. Ceci aurait pour effet de restreindre l'évaluation du territoire du conseil, affaiblissant ainsi ce dernier de façon sensible.

Advenant un tel cas, les maires ont demandé au gouvernement de réparer "les dégâts ainsi causés", faisant probablement allusion à une compensation monétaire.

A l'instar des maires de Lac-St-Jean-Est, il ne nous apparait pas logique, de prime abord, que le gouvernement encourage les fusions tout en preconisant le renforcement des conseils de comtés. Il existe certainement un malentendu quelque part.

Bien que contradictoires, lorsque considérées simultannément, les deux politiques ne visent en réalité qu'un seul et même but: une concentration accrue des pouvoirs en vue de réaliser le maximum d'économies au niveau de l'administration en général et d'obtenir une meilleure coordination des politiques municipales.

Vu sous cet angle, nous nous demandons dans quelle mesure il serait souhaitable que le gouvernement subventionne le conseil de comté pour chacune des pertes subies au secteur de l'évaluation. A quoi bon inciter des contribuables à s'unir pour économiser et venir, tout de suite après, prendre une partie des impôts de ces mêmes contribuables pour subventionner l'organisme qu'ils viennent d'affaiblir en se fusionnant. Bien sûr, le raisonnement est un peu grossier, puisque cette solution permettrait tout de même de réaliser une économie, même si le phénomène devait se généraliser au niveau de toute la province. Mais ne serait-ce pas là une façon un peu saugrenue de rapiécer une accroc?

Ce que vise le gouvernement, selon toutes apparences, c'est l'établissement de gouvernement régionaux ou de secteurs. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est de ne pas éclaircir ses positions.

Théoriquement, on serait plutôt mal venu de s'opposer à des politiques d'union des municipalités qui pourraient se concrétiser de diverses façons. En ce sens, sous sa forme actuelle, le conseil de comté n'a que peu de raisons d'exister, car finalement, il n'unit que fort peu de choses.

Face à cela, trois grandes solutions s'offrent à nos yeux dans la poursuite de l'établissement de gouvernements municipaux plus efficaces: un accroissement suffisant des pouvoirs des conseils de comtés, de façon à leur donner assez de force pour coordonner les services et, dans une certaine mesure, les politiques municipales; la formation de gouvernements de secteurs ou l'établissement pur et simple d'un gouvernement de comté.

Il n'entre pas dans nos intentions de préconiser une solution de préférence à une autre. Nous laisserons ce rôle à la population et aux édyles municipaux. Une chose est toutefois certaine: l'avenir est à l'union des administrations municipales.

Si un gouvernement préconise les fusions, il doit prévoir des solutions de rechange pour les municipalités qui se voient gruger une partie de leur poids. Nous ne songeons pas ici à quelques miettes distribuées ça et là en guise de dédommagement, mais plutôt à un véritable plan d'ensemble établi après consultation avec la population ou les conseils municipaux. Ainsi, tout le monde saurait-il où se diriger et pourrait agir en fonction d'objectifs précis, sans devoir manoeuvrer, au gré des caprices du milieu.

Claude FORTIN
"Le Lac-Saint-Jean"
Alma

L'école secondaire anglaise projetée dans la région

Des étudiants d'Alma protestent et envahissent les rues de la ville

MANIFESTATION — Quelque 200 étudiants ont déambulé à travers les rues de la ville d'Alma, hier soir, protestant contre le projet de construction d'une école secondaire anglaise dans la région.

par Serge Cloutier

Alma — Environ 200 étudiants ont manifesté pendant un peu plus d'une heure, dans les rues d'Alma, hier soir, pour protester contre la construction éventuelle d'une école secondaire anglaise dans la région et pour "l'avènement d'un Québec français."

Bravant un froid intense et l'indifférence des "passants" qui magasinaient alors, les étudiants, qui étaient pour la plupart des membres du Regroupement étudiant pour un Québec français (REQT), ont circulé dans l'ordre, escortés par la Sûreté municipale qui leur avait accordé un permis en ce sens.

Les manifestants sont partis du campus collégial, sur l'Avenue Champagnat pour se diriger vers le centre-ville et revenir ensuite au campus, où ils s'étaient entretenus en matinée avec M. Léo Jacques, président du Mouvement national des Québécois.

Cette manifestation avait été annoncée, depuis plus d'une semaine, et marquait le départ de "l'opération action" du REQF, dans le secteur du Lac-St-Jean. Cette opération fait suite à une période de recrutement et d'information menée auprès des étudiants de toutes les écoles et diverses associations.

La REQF prévoit tenir un congrès national, en mai, et assurer une permanence à ses structures, durant l'été, "afin d'empêcher que le gouvernement ne profite des vacances pour légiférer sur la langue française au Québec", selon les explications des géants.

Les étudiants préparent aussi une prise de position sur l'existence prochaine ou éventuelle d'un réseau de télédiffusion par câble dans la région et ils ont déjà fait ressortir le fait que 600 heures de télévision anglaise semblaient avoir été prévues, contre seulement une dizaine d'heures de télévision communautaire.

"Cette marche de solidarité n'est qu'une des actions que nous voulons entreprendre et le petit nombre de manifestants ne nous décourage pas," a affirmé M. Marcel Côté, l'un des leaders du REQF dans le secteur d'Alma.

Le MQF manifeste son opposition

Alma — Le Mouvement Québec français s'oppose fermement à l'érection d'une école polyvalente de langue anglaise dans la région. Le MQF, qui donnait, hier, à Alma, une conférence de presse sur le sujet, se sent fort de l'appui des organismes qui en font partie et qui sont la SNQ, la CSN, la FTQ, l'UPA, et l'AQPF.

Pour le Mouvement Québec français, le débat est essentiellement politique, "n'en déplaise à certains politiciens qui s'affichent en promoteurs de l'unité régionale lorsqu'en fait ils divisent les Francophones de la région au profit d'un hypothétique leadership exercé à l'endroit des Anglophones," a déclaré, hier, M. Laurier Renaud, président du MQF régional.

Pour le Mouvement régional, ou bien la loi 63 sera retirée et l'école en question se videra à brève échéance, ou bien elle ne sera pas retirée et la dite école constituera une autre outil d'assimilation: les chiffres en témoignent sans appel.

Après avoir longuement expliqué la position du mouvement qu'il dirige, M. Renaud a précisé que le MQF consentait cependant à ce qu'une école de ce genre soit construite à la base de Bagotville, dans un total respect des juridictions provinciales en matière d'éducation.

"Cette école ne devra compter, ajoute-t-il, qu'un nombre de places-élèves limité à celui des dépendants des militaires". M. Renaud précise aussi que la position de son mouvement est basée sur la justice la plus élémentaire, affirmant alors que non seulement le MQF réclame qu'on arrête l'hémorragie des forces vives, mais qu'il tient à des mesures énergiques pour assurer la défense et l'illustration de la langue française dans la région.

ARGUMENTS

Les raisons qui motivent la position du MQF sont de plusieurs ordres, selon M. Renaud. "Nous estimons que l'érection d'une nouvelle école secondaire polyvalente, ou à caractère polyvalent, constitue un gaspillage des deniers publics et ne peut se justifier qu'aux yeux des entrepreneurs sous-traitants qui rêvent d'en profiter," dit-il. Pour appuyer cette affirmation, le président rappelle qu'il n'y aura plus que 7,000 élèves en 1979, à la Commission scolaire régionale Lapointe, et que 10 écoles sont succesptibles d'être désaffectées, faute de clientèle.

Et, puisque le gouvernement s'est engagé à légiférer en matière liguistique, il faut prévoir le retrait de la loi 63, ce qui aurait pour effet de vider l'école secondaire anglaise. "Les Anglophones ne constituent que 2.2 pour cent de la population de la région, et ce pourcentage diminue. Les écoles anglophones sont remplies à moitié par des Francophones. Les classes de la maternelle et de première année, à l'école St-Matthias d'Arvida, comptent 70 pour cent Francophones. Sur 49 élèves des trois classes de la maternelle de cette école, sept seulement sont de langue anglaise, les autres étant des Francophones ou des Néo-Québécois ne parlant ni l'anglais ni le français.

M. Renaud, au nom du MQF régional, parle aussi de la tentation des Francophones de passer du côté du plus fort et il évoque le fait que les cinq millions de Francophones ont à lutter contre une écrasante majorité de 230 millions d'Anglophones, sur le continent. "Nous payons, par nos propres taxes, notre assimilation. En construisant cette école, nous fournissons un appât de plus à ceux qui sont tentés de quitter le bercail francophone," a commenté M. Renaud.

Selon le Mouvement Québec Français, il est important de promouvoir l'enseignement de la langue française. "La construction de cette école réduirait la motivation déjà faible, que ressentent les étudiants francophones, à perfectionner leur langue maternelle. Le marché du travail favorise l'anglais, même au Saguenay-Lac-St-Jean", affirment les dirigeants du MQF.

"Est-il besoin de préciser, ajoute M. Renaud, que les écoles anglaises consacrent quatre périodes par semaine à l'enseignement du français, pendant que les école françaises donnent cinq périodes par semaine d'anglais? Comment peut-on qualifier aussi cette absence de préoccupation des administrateurs à l'endroit de l'histoire nationale, au point qu'un nombre infime d'étudiants en reçoit tout au plus quelques notions?"

"Nous du MQF, nous ne nous opposons pas à l'apprentissage d'une langue seconde, pourvu qu'elle ne supplante pas la langue maternelle et qu'elle contribue à "déculturer" les individus," dit-il.

M. Renaud a également ajouté que des copies de la déclaration officielle du MQF étaient expédiées au ministère de l'Education, au commissaire aux langues officielles, à Ottawa, au chef de l'Opposition à Québec et à la Commission scolaire régionale Lapointe.

M. Laurier Renaud, président régional du Mouvement Québec français.

SOLIDARITE — Des dirigeants du Mouvement Québec français et du MNQ, dont M. Léo Jacques, président, et Mme Ruth Paradis, vice-présidente, étaient à Alma, hier soir, où ils agissaient comme les principales têtes de file de la manifestation des étudiantes.

Une émission télévisée sur la Consommation.
Samedi le 6 avril 1974 de 5 à 6 heures.
C.K.R.S.-T.V. —— C.J.P.M.-T.V. 543-9033
Une ligne ouverte à la radio de 6 à 7 heures: 543-9034

C.J.M.T. — C.K.R.S. — C.H.V.D. — C.H.R.L. — C.F.G.T.
Un numéro spécial de: LA GAZETTE DE MULTI-MEDIA
Multi-Média — Ministère de l'Education

VENTE D'OUVERTURE

4 MORCEAUX

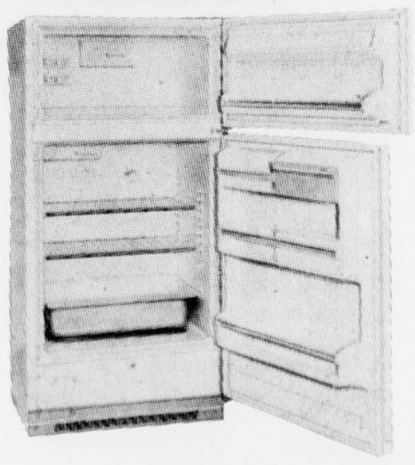

- POELE
- REFRIGERATEUR
- LESSIVEUSE
- SECHEUSE

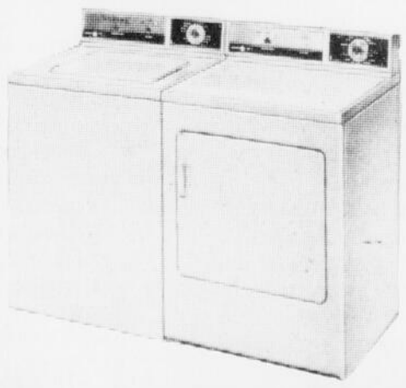

SPECIAL
FUTURS MARIES
$1,049.80

AUCUN COMPTANT.
42 MOIS POUR PAYER.
MISE DE COTE GRATUITE.

CHEZ POTVIN & TREMBLAY MEUBLES
ON EST ENFIN PRET A
RECEVOIR NOTRE CLIENTELE.

PROFITEZ DE NOS
SPECIAUX D'OUVERTURE

DANS TOUS NOS DEPARTEMENTS

POTVIN TREMBLAY MEUBLES
blvd talbot chicoutimi

Papeterie de St-Félicien

Ultimatum du ministre Kevin Drummond

QUEBEC — Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, rappelle que lors de sa visite du 4 mars dernier à ST-Félicien, il avait été convenu, que les représentants de la compagnie Donohue Ltée et ceux du groupe de scieries devant participer à la réalisation du projet d'implantation d'un vaste complexe de pâtes et papiers à St-Félicien, devaient se rencontrer dans un délai de deux semaines, en vue de négocier un mécanisme de fixation du prix de vente des sous-produits du sciage au complexe de pâtes et papiers et en faire part au ministre au plus tard le 18 mars 1974.

Devant le fait que les intéressés n'ont adressé au ministre aucun document à l'effet qu'une entente soit intervenue entre les parties, ce qui avait été convenu à la réunion du 4 mars 1974, M. Kevin Drummond désire faire part de la proposition définitive de son ministère quant à la fixation du prix des copeaux, sciures et planures à être payé F.A.B. scieries.

La position gouvernementale est relative aux prix moyen des copeaux auquel viendrait s'ajouter une prime tenant compte du fait que les scieries participantes opéreront à l'intérieur d'un marché captif.

Le ministre souligne que quant à la formule d'exploitation de la réserve forestière de St-Félicien, le Ministère des Terres et Forêts demeure ouvert à une proposition négociée sur laquelle s'entendront les parties en cause après confirmation de leur participation respective.

Le ministre rappelle que les parties intéressées ont jusqu'au 15 avril 1974 pour l'informer sur leur désir de participer ou non a la réalisation du projet de St-Félicien dans le cadre de l'entente convenue publiquement le 4 mars 1974 entre le ministère des Terres et Forêts les scieries participantes et la compagnie Donohue Ltée.

Quant à la compagnie Donohue Ltée, le Ministre rappelle, qu'elle devra, d'ici le 1er septembre 1974 au plus tard, lui faire part de sa décision finale quant à la construction du complexe papetier si elle accepte de participer au projet suivant les conditions décrites précédemment. Sur cette question, une réponse est aussi requise pour le 15 avril 1974.

KEVIN DRUMMOND, ministre des Terres et Forêts

Sondage public sur le boul. Talbot par la Jeune Chambre de St-Félicien

SAINT-FELICIEN — Toutes les personnes qui ont eu à emprunter le boulevard Talbot au cours des mois d'hiver ne sont pas sans savoir que la condition de la route est plus que mauvaise. Dans cette optique, la Jeune Chambre de Saint-Félicien entend jouer son rôle de corps intermédiaire, en organisant une consultation auprès de la population régionale pour connaitre les doléances de monsieur tout le monde.

De cette consultation populaire, on entend sonder le pouls des usagers, à savoir la fréquence des trajets vers la capitale provinciale et dans quelles conditions se font ces courts voyages, souvent périlleux. C'est ainsi que les diverses personnes consultées auront à répondre à un éventail de sujets propres aux espérances de tous et chacun. "Etes-vous en faveur de la construction d'un boulevard à quatre voies?" "Seriez-vous prêts à consentir le versement d'une somme d'argent pour défrayer le droit de passage sur une autoroute payante?" "Connaissez-vous l'état actuel du boulevard Talbot?"

Les données ainsi compilées, les résultats seront envoyés au premier ministre, M. Robert Bourassa, au ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, qui déclarait pas plus tard que la semaine dernière, l'impossibilité d'une telle construction, considérant les déboursés dispendieux, ainsi qu'aux députés de la région à l'Assemblée Nationale et aux différents corps intermédiaires et publics.

De plus, considérant la prise de position du député de Dubuc, M. Ghislain Harvey, le communiqué ajoute que la période de l'année se prête à la tenue de cette consultation. "Le député de Dubuc, M. Ghislain Harvey, peut-on y lire, a déclaré que le boulevard Talbot est la pire route de la province. D'ailleurs, cette opinion est partagée par un bon nombre de citoyens de la région et considérant également que la population est bien informée du problème, nous sollicitons l'aide populaire pour réaliser cette étude dans les plus brefs délais."

PROTESTATIONS: Des employés protestent au cours d'une manifestation, hier, devant la gérance de la nouvelle industrie Potmor, installée dans la zone industrielle de Jonquière.

Manifestation des ouvriers à l'industrie Potmor

JONQUIERE — Depuis deux semaines, les choses tournent plutôt mal à l'industrie Potmor de Jonquière où les employés ont manifesté, hier, pour protester publiquement contre les récentes attitudes de l'employeur.

Ainsi, plusieurs employés affirment avoir reçu de ce dernier des chèques de paye sans aucune provision, tandis que d'autres se plaignent de n'avoir pas été convoqués à leur travail depuis une semaine sous prétexte que l'industrie n'est plus en mesure financièrement de verser le salaire aux employés.

Il y a trois semaines, les cinquante employés de l'industrie Potmor, sise dans le parc industriel de Jonquière, ont adressé au ministère du Travail une demande d'accréditation syndicale à la centrale FTQ (Fraternité des électriciens du Québec). L'audition devant le commissaire enquêteur devrait avoir lieu, le 18 avril prochain, à l'hôtel de ville de Jonquière.

Entre-temps, l'employeur a tenté de former un syndicat de boutique à l'intérieur de l'entreprise où l'on fabrique des grilles à steak électriques.

Devant cette situation, les représentants syndicaux de la FTQ ont l'intention de prouver que l'employeur a agi dans l'illégalité en faisant signer des cartes syndicales sur les heures de travail et en allant même jusqu'à tenir une assemblée, durant le temps réservé au travail.

Actuellement, plusieurs employés de l'industrie Potmor veulent savoir exactement ce qui se passe dans l'entreprise. On croit toutefois percevoir des difficultés sérieuses du côté financier.

Potmor menace de quitter le parc industriel

JONQUIERE — La compagnie Potmor menace de quitter le parc industriel de Jonquière, si la Caisse d'Entraide Economique JAK ne vient pas à son secours, d'ici à lundi.

Le président de cette compagnie, implantée à grand renfort de publicité, il n'y a pas si longtemps à Jonquière, a précisé, hier, que son entreprise avait besoin d'un prêt immédiat de $75,000 pour l'aider dans la mise en marché de sa production, soit des grilles à steak.

La production est là, le marché aussi, mais l'entreprise manque de fonds pour faire reconnaitre son nouveau produit.

Mentionnons, que depuis son transfert de Montréal à Jonquière, la compagnie Potmor a connu toutes sortes de difficultés financières.

Déjà, la Caisse d'Entraide Economique JAK a investi dans l'entreprise, mais cette fois, on serait plus réticent à accorder un nouveau prêt. L'exécutif de cette caisse devait se réunir ce matin afin d'analyser toute la situation.

Entre-temps, les villes d'Alma et de Port-Alfred seraient intéressées à recevoir dans ses murs cette jeune compagnie.

Les possibilités sont grandes dans le parc industriel d'Alma avec les édifices de la Caisse d'Entraide Economique et on connait aussi l'effort fait pas les gens du milieu à aider une autre entreprise régionale, Roulex, qui a déjà connu les mêmes problèmes de croissance.

A Port-Alfred, la municipalité serait prête à offrir un local au Palais municipal tandis que des hommes d'affaires du milieu songeraient à investir jusqu'à $100,000 dans l'entreprise Potmor.

Lycée du Saguenay

L'UQAC n'a pris aucune décision

CHICOUTIMI — L'Université du Québec à Chicoutimi n'a pris encore aucune discution sur la demande du Lycée du Saguenay qui est à la recherche de nouveaux locaux, pour l'année scolaire 1974-75, la Congrégation des soeurs du Bon Pasteur ayant besoin de tout l'espace de son collège pour la prochaine année académique.

Le service d'information de l'UQAC a précisé, hier après-midi, que la demande du Lycée avait été soumise au comité exécutif qui a demandé que le dossier soit complété, manquant des éléments importants.

On sait que le département des sciences pures et appliquées doit être transporté en septembre prochain au nouveau bloc laboratoire, ais les autres départements réclament de l'espace additionnel.

"Nous allons combler nos besoins avant d'ouvrir l'institution au Lycée", conclut le porte-parole de l'UQAC.

Trouvez, avec nous, votre emploi vous-même.

Les nouveaux Centres d'Information sur l'emploi dont nous dotons les Centres de Main-d'oeuvre du Canada d'un bout à l'autre du pays vous aideront de plusieurs façons.

Ou mieux, ils vous aideront à vous tirer d'affaire vous-même de plusieurs façons.

Ils vous aideront à vous trouver vous-même un emploi.

Les emplois offerts dans votre région seront affichés au Centre d'Information sur l'emploi de la Main-d'oeuvre du Canada et classés par catégories.

Vous n'aurez qu'à choisir les emplois qui vous intéressent.

Ce qui veut dire que les nouveaux Centres d'Information sur l'emploi pourront aussi contribuer à vous orienter vers une nouvelle carrière.

Parce que vous pourriez vous intéresser alors à un travail que vous n'avez jamais fait, mais que vous êtes capable d'accomplir.

Il ne vous restera plus qu'à décider. Notre conseiller ne prendra pas votre décision à votre place.

Et votre employeur éventuel le saura. Lorsqu'il vous interviewera, il saura que vous êtes là parce que vous le voulez, et non parce qu'un conseiller vous a dit d'aller le voir.

Le nouveau système de la Main-d'oeuvre du Canada n'existe peut-être pas encore dans votre région. Mais il sera là bientôt.

En attendant, l'esprit de la nouvelle formule y est déjà à l'oeuvre. Et ça fonctionne.

Nous avons toujours essayé de vous aider. Maintenant, nous allons essayer de vous aider à vous aider.

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Main-d'œuvre et Immigration
Robert Andras
Ministre

Canada Manpower Centre
Manpower and Immigration
Robert Andras
Minister

Ensemble, on va y arriver

5e anniversaire du jumelage Alma-Falaise

ALMA — Il y a cinq ans, le 29 mars 1969, Alma au Lac St-Jean est jumelée à Falaise en Normandie. Depuis cette date, des liens étroits unissent des citoyens des deux villes, et les échanges sont réguliers.

Du jumelage, on en parle dès 1968, et trois villes de Normandie souhaitent être jumelées à Alma. C'est Falaise qui est choisie, parce que l'histoire de cette ville et les événements qui s'y sont déroulés touchent davantage les gens d'Alma.

Pendant la guerre, 3,000 soldats canadiens ont combattu à Falaise, et six vétérans d'Alma étaient du nombre. En 1969, la proclamation de jumelage est décidée. En juin de la même année, 11 personnes d'Alma vont à Falaise, y séjournent les six, sept, huit, et neuf juin, et signent l'accord avec les autorités.

SOUVENIR DE FALAISE, à l'hôtel de ville d'Alma

L'année suivante, du 3 au 17 juin 1970, 27 falaisiens viennent à Alma pour les mêmes raisons. Parmi ceux-ci, cinq membres du conseil municipal, dont le maire, le docteur German, historien, celui-là même qui a refondu l'histoire de sa ville, sinistrée à 80% pendant la dernière guerre.

Les échanges se sont succédés depuis entre des familles des deux villes. Alma a baptisé "Normandie" son foyer d'hébergement pour personnes âgées, et il exisge une "résidence Alma" à Falaise pour les personnes âgées également. On a d'ailleurs baptisé cette résidence en présence de 44 personnes de la région, qui faisaient partie d'un groupe organisé par la Chaîne coopérative du Saguenay, en septembre 1972.

CANADA-NORMANDIE

Celle qui nous parle du jumelage et de ses bienfaits, c'est Mme Stnaley Dufour, une parisienne arrivée au Québec il y a 22 ans, et qui connaît la Normandie pour l'avoir visitée très régulièrement pendant qu'elle habitait là-bas.

En novembre 1967, Mme Dufour fonde une section de l'Association Canada-Normandie, qui existe aussi à Québec. Mais Canada-Normandie a existée bien avant 1967, précise-t-elle, puisque pendant la guerre, des Normands hébergent des soldats canadiens, et leur viennent en aide. Clandestine, cette association avait alors été fondée par Jacques Henri, qui est d'ailleurs toujours vivant.

Après la guerre, les Canadiens sont enterrés là-bas, et l'Association tente alors de retracer des familles de ces soldats, d'où les premiers contacts avec le Québec.

L'Association compte 220 membres à Alma, et organise plusieurs manifestations par année. Samedi, on célébrera le cinquième anniversaire du jumelage, rendu possible grâce aux autorités des deux villes, qui ont agi avec empressement.

Précisant que l'Association n'a rien de politique, qu'elle est indépendante financièrement, Mme Dufour vante les mérites de ces membres qui "sont des recherchistes au service de l'histoire locale. Nous avons écrit une page importante de l'Histoire d'Alma, dit-elle, et nous gardons de nombreuses archives à ce sujet, jusqu'au jour où nous les remettrons peut-être à la Société historique".

Même si l'Association a surtout un caractère culturel, qui vise à sauvegarder la culture française, entre autres buts, il n'est pas impossible que des échanges économiques se réalisent un jour. Mme Dufour dit souhaiter que les gens s'intéressent davantage au travail de l'Association.

La fondatrice de la section d'Alma, dont l'époux est l'actuel président, gère une agence de voyage à Alma, mais se défend bien de faire servir Canada-Normandie à des fins commerciales. Ses connaissances de la France, de la Normandie, de Falaise, aident cependant Mme Dufour à mieux rendre service à ceux qui veulent visiter la France et aux membres de l'Association à mieux connaître "cette magnifique province française".

Et incidemment, des gens de la région se rendront en France en septembre, et sept jours sont prévus pour la Normandie. Et l'inverse est vrai, puisque Mme Dufour se fait un point d'honneur de faire connaître Alma aux visiteurs français, qui font souvent appel à ses connaissances du milieu régional.

Le comité de jumelage, composé de 12 personnes, dont deux conseillers municipaux d'Alma, est parfois aussi un comité d'accueil pour les visiteurs, de Normandie et d'ailleurs.

Fondée à Lisieux, en 1942, dans la clandestinité, Normandie-Canada a maintenant ses descendants, et l'association Canada-Normandie d'Alma en fait partie.

Et le 29 mars, cinq ans se seront écoulés depuis que les gens d'Alma et de Falaise ont décidé de se rapprocher malgré les distances. La guerre n'a plus rien à voir avec le jumelage, mais au contraire une paix plus intime entre des êtres de même origine, beaucoup de Québécois étant d'origine Normande. Ceux qui visitent l'hôtel de ville d'Alma peuvent voir des symboles de ce jumelage, sur une plaque à l'entrée, et en place d'honneur sur un mur voisin du bureau du maire.

A l'Expo-camping

40,000 visiteurs au kiosque touristique de la région

MONTREAL — Déjà plus de 40,000 personnes ont visité le kiosque touristique de la région à l'Exposition camping, loisirs et vacances qui se tient jusqu'au 31 mars à la Place Bonaventure de Montréal.

"Une foule de représentants de la région sont présentement à Montréal, et tout porte à croire que cette heureuse initiative aura des effets bénéfiques lors de la saison touristique estivale. De nombreux participants ont semblé vivement intéressés à nous visiter durant l'été qui vient", rapporte un communiqué de presse publié par le directeur général du CRD, M. Thomas-Eugène Simard.

Pour sa part, M. Michel Roy, directeur touristique pour la région, rapporte que le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, s'est dit fort impressionné de la présentation régionale et a exprimé sa vive satisfaction devant le travail accompli au niveau régional.

M. Roy qui a participé à l'enregistrement de l'émission "Pierre, Jean, Jasent" du 2 avril prochain, prononce aujourd'hui une conférence devant les membres du CRD de l'Estrie, à Sherbrooke. Il devait être question du rôle que le CRD du Saguenay-Lac-Saint-Jean a joué dans l'unification des forces touristiques régionales et des démarches entreprises pour arriver à la réalisation du dépliant touristique et de l'exposition à la Place Bonaventure.

SAMEDI ET DIMANCHE 30 et 31 MARS

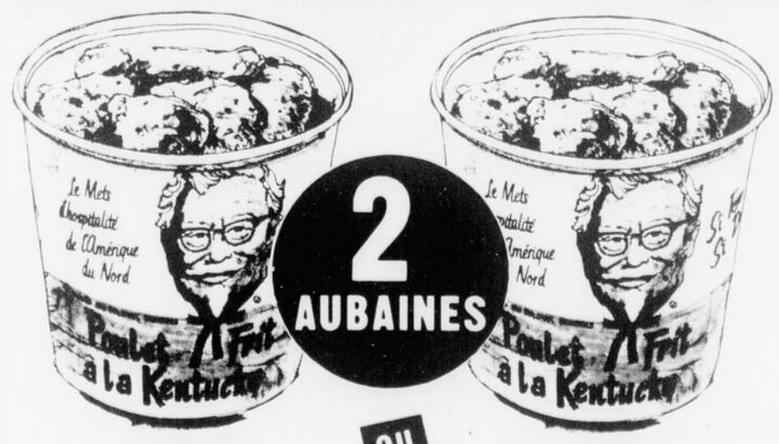

BARIL: 20 MORCEAUX

Achetez un BARIL, le format familial de frites et deux 16 oz fl. de salade à votre choix.

Habituellement $9.50

Prix d'aubaine: $8.25

Vous épargnez $1.25

SEAU: 15 MORCEAUX

Achetez un SEAU, le format familial de frites et deux 16 oz fl. de salade à votre choix.

Habituellement $7.90

Prix d'aubaine: $6.75

Vous épargnez $1.15

Poulet Frit à la Kentucky

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"

La Villa du Poulet

CHICOUTIMI, Boul. Talbot près St-Thomas — CHICOUTIMI-NORD, Coin Ste-Geneviève et Delisle — ALMA, Coin Collard et Dupont — JONQUIERE, Boul. Centenaire (Près St-Hubert — BAGOTVILLE, 865, rue Bagot, Bagotville

Soldes FDM

FIN DE MOIS

gagnon FRERES

Liquidation de marchandises désassorties ou légèrement défraîchies, mais constituant quand même de belles valeurs offertes souvent en bas du prix coûtant. Pas d'échange ou d'approbation. Surveillez les étiquettes jaunes et rouges: elles vous indiqueront des valeurs FDM.

CHICOUTIMI TEL: 543-1501

EN VENTE DEMAIN JUSQU'A 5 hres. p.m. ▶ Pas de commande par la poste

DAMES

COSTUMES PANTALON confection laine et polyester. Teintes: noir, bleu, gris, brun. Grandeurs: 5-12-13 ans. Orig.: $50 — $5

18 VETEMENTS DE DETENTE teintes et grandeurs désassorties. Orig.: $20 à $40 — $15

24 SACS A MAIN cuir ou simili-cuir. Formats variés. Teintes: noir, tan, brun. Orig.: $20 à $35 — $10

FILLETTES

LOT DE ROBES choix de modèles. Tissus et teintes assortis. Ages: 8 à 14x adolescentes. Orig.: $17 à $20 — $5

5 ROBES MODELE A BOLERO choix de tissus et de teintes. Ages: 2/6 - 1/6x - 1/8 - 1/14 ans. Orig.: $17 et $20 — $5

JOLIES ROBES choix de modèles, teintes et tissus. Ages: 4 et 5 ans. Orig.: $14 et $15 — $3

BLAZERS confection 100% fortrel. Modèle simple croisure. Teinte: rouge vin. Ages: 10 à 14x adolescentes. Orig.: $17 — $5

GARCONS

8 VESTONS SPORT modèle simple croisure. Confection de laine. Choix de teintes. Ages: 4/9 - 1/12 - 2/15 - 1/18 ans. Orig.: $24 et $28 — $5

19 ENSEMBLES VESTE SANS MANCHE ET PANTALON choix de tissus et de teintes. Ages: 1/10 - 5/12 1/14 - 4/16 - 8/18 ans. Orig.: $40 — $10

4 COUPE-VENT en suède, modèle Safari avec ceinture. Teinte: mauve. Ages: 1/12 - 1/16 - 1/18 - 1/20 ans. Orig.: $60 — $20

8 ENSEMBLES DE VELOURS 3 pièces comprenant chapeau, pantalon et coupe vent. Choix de teintes. Ages: 2/3x - 2/4 - 1/5 - 1/6 - 2/6x ans. Orig.: $20.99 — $8

MAISON

TISSUS A DRAPERIE A LA VERGE teintes et motifs désassortis. Largeur: 48". Orig.: $2.50 à $3.95 — 2 VGES POUR $1

TISSUS A LA VERGE

TOUS NOS COUPONS DE: laine, soie unie ou fantaisie, coton, fortrel, polyester. En longueurs de 1/2 à 3 verges. — PRIX A DEMI ET AU QUART

HOMMES

4 COMPLETS 100% laine ou térylène et laine. Modèle simple croisure. Taille: 4/37. Orig.: $95 à $150 — $10

4 PALETOTS D'AUTOMNE ET D'HIVER confection 100% coton. Modèle à ceinture, poches appliquées avec rabat. Teintes: rose gomme et bleu. Grandeurs: 2/36 - 1/38 - 1/40. Orig.: $60 — $18.99

2 PALETOTS DE SUEDE modèle à ceinture, ouverture au centre à l'arrière, poches sur le biais, ajusté à la taille. Teinte: bourgogne seulement. Grandeur: 2/40. Orig.: $180 — $90

2 PALETOTS D'HIVER modèle double croisure, poches appliquées à l'avant avec rabat, ouverture au centre à l'arrière. Tissu à carreaux 100% laine. Tailles: 2/40. Orig.: $125 — $69.99

4 CAR COATS modèle long genre paletots, cagoule, fermoir éclair, poches à rabat. Tissu à carreaux. Tailles: 2/36 - 1/40 - 1/44. Orig.: $90 — $39.99

1 COUPE-VENT en véritable mouton légèrement imparfait. Modèle à fermoir éclair, courroie ajustable de chaque côté. Taille: 1/34. Orig.: $90 — $29.99

6 PARKAS réversibles modèle à cagoule, poches sur le biais. Teintes: bleu, brun. Tailles: 2/38 - 4/40. Orig.: $40 — $15.99

2 PANTALONS DE SKI de marque réputée. Modèle régulier. Teinte beige seulement. Tailles: 1/28 - 1/32. Orig.: $20 et $45 — $4

FOULARDS 100% laine. Teintes: orangé, jaune. Orig.: $6 — $2

2 GILETS en gros tricot, 100% laine. Modèle à manches longues, épaule raglan, boutons de cuir. Teinte: bleu marine seulement. Tailles: 1-M - 1xG. Orig.: $40 — $19.99

1 CHANDAIL 100% laine. Modèle à genre chemisier collet, fermoir éclair à l'avant au haut, manches longues. Teinte: rouge. Tailles: 1/P. Orig.: $35 — $13.99

17 GILETS à col roulé, manches longues, 100% acrylique lavable à la machine. Teintes: jaune, brun, noir. Tailles: 7/M - 9/G - 1xG. Orig.: $11 et $12 — $6

CHEMISES DE TOILETTE polyester et coton ou arnel, sans repassage. Manches longues, poignets simples, teintes et grandeurs désassorties. Orig.: $9 à $18 — $2

26 CHEMISES DE TOILETTE à motifs. Manches longues, poignets simples, poche à la poitrine. 65% polyester et 35% coton, sans repassage. Grandeurs: 1/15 - 12/16 - 10/16 1/2 - 3/17. Orig.: $7.99 — $4

CALECONS LONGS, CAMISOLES à manches courtes. 65% coton, 35% nylon. Teintes: bleu, or, rouge. Tailles: 38-44. Orig.: $4 et $4.50 — $1.59

A NOS DEUX RESTAURANTS

SOUPES: au choux, barley ou tomate. 1er choix: Salade de légumes — $1.49

2ième choix: Rôti de porc, patates jaunes, salade du chef — $2

3ième choix: Roast beef canadien, patates au choix, salade du chef — $2.75

Gâteau roulé servi avec confiture aux fraises et crème au choix.

SPORT

18 GILETS pour hommes, 80% acétate, 20% fortrel. Teinte: blanc. Orig.: $13.95 — $6.99

4 VESTONS SPORT POUR HOMMES modèle trois quarts. Confection en cuirette de teintes: 2 bruns, 2 bleus. Grandeurs: 1/M - 2/G - 1/xG. Orig.: $49.95 — $19.99

5 MOTOS 75 c.c. "Kawasaki" 1973, neuf. Orig.: $469 — $399

3 HABITS D'AUTONEIGE POUR DAMES modèle 2 pièces. Grandeur: large. Teintes: 2 bruns, 1 bleu. Orig.: $75 — $39.99

11 HABITS D'AUTONEIGE POUR HOMMES modèle 2 pièces. Grandeurs: 6 large, 5 extra large. Orig.: $60 — $39.99

2 PAIRES BOTTES DE CUIR WESTERN grandeur: 1/9 - 1/10. Orig.: $33.95 — $14.99

3 PAIRES BOTTES DE CUIR POUR MOTO teinte: noir. Grandeurs: 2/9 - 1/10. Orig.: $19.95 — $7.99

COSMETIQUES

BALANCE DE PRODUITS DE TOILETTE

4 HUILE DE BAIN "TABU" Orig.: $3.75 — $1.50

1 COLOGNE vaporisateur "KIKU de Fabergé" Orig.: $3.75 — $1.50

3 LOTIONS APRES BAIN "KIKU de Fabergé" Orig.: $10.50 — $5

1 CREME POUR LE CORPS "KIKU de Fabergé" Orig.: $6.50 — $3

1 SPRAY MIST INTIMATE "REVLON" Orig.: $4.50 — $2.50

PARFUM "GIVENCHY" Orig.: $20 — $15

Orig.: $12.50 — $7.50

Orig.: $10 — $6

HUILE DE BAIN Orig.: $5 — $3

PARFUM "CARON" — A DEMI PRIX

$1,000.00 EN PRIX CHAQUE MOIS A LA CAGNOTTE D'OR

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

LA DUREE DU JOUR

Les astronomes français et les spécialistes du Bureau international de l'heure n'en sont pas encore revenus d'une récente émission, toute scientifique. On vient en effet de constater qu'en quelques semaines seulement, la durée du jour a diminuée de 0,001 seconde. Evidemment le profane n'y a vu que du feu, mais le phénomène scientifique n'en demeure pas moins captivant.

SUR LE BOUL. TALBOT

La Jeune Chambre de Saint-Félicien de faire appel aux Jeunes Chambres du Saguenay et du Lac-Saint-Jean pour mener une consultation sur l'état actuel du boulevard Talbot et sur les mesures à prendre pour remédier à la situation le plus tôt possible.

AU DOMAINE DE L'AMITIE

De nouveaux dirigeants à la colonie de vacances du Domaine de l'amitié établie au Lac Pouce, à Laterrière. Jacques Fortin en sera le directeur, Claire Lavoie, la monitrice en chef, Frances Tremblay sera responsable de l'animation et Gérard Bolduc se retrouvera au poste d'administrateur. On nous dit également que le Domaine de l'amitié traverse présentement sa campagne d'inscriptions.

LE STATUT DE LA FEMME

Marcelle Savard, de Chicoutimi participera activement à un séminaire sur le statut de la femme qui se tiendra en fin de semaine (samedi plus précisément) à l'hôtel Bonnaventure de Montréal. Elle aura notamment la responsabilité de l'atelier touchant l'un des trois aspects de la question à l'étude à savoir ce que fera pour la femme une commission sur les droits de l'homme. Les ateliers se poseront les questions suivantes: "Où sommes-nous?", "Où voulons-nous aller?" et "Comment y arriver?".

LE BATEAU ROBERVAL

Dans Univers, un magazine missionnaire bimestriel, Marguerite Garneau (Margot pour ses amis), présidente d'un comité missionnaire paroissial à Roberval, apporte un vibrant témoignage sur cette question. Et elle nous livre un petit secret. Ainsi apprend-on de sa part que grâce à un don obtenu du groupe rallye Tiers-Monde, le Père Gaston Harvey, c.s.v., qui missionne à Tamchiacou (au Pérou) a pu s'acheter un bateau qu'il a baptisé Roberval.

ASSURANCE SUR MAISON

De récents relevés ont démontré que 75% des propriétaires canadiens "sous-assurent" leur maison. En d'autres mots l'assurent pour un montant inférieur à sa valeur. Une étude sur le sujet témoigne également que la majorité des assurés ne savent guère où ils en sont, ignorant bien souvent la valeur marchande de leur propriété et combien il leur en coûterait pour se loger dans une maison semblable advenant que celle-ci soit rasée au sol par un incendie.

LE BON GOUT DES LIONS

Conseillère pédagogique, Suzanne Fleury a été proclamée la personnalité féminine de l'année par le Club Lions d'Alma. On lui a remis une magnifique plaque-souvenir pour commémorer l'événement.

LA MACHINERIE AGRICOLE

Guy Jacob, chef de la division du machinisme agricole du ministère de l'Agriculture du Québec, présidera le Salon international de la machine agricole. Salon le plus important en Amérique du Nord, qui regroupera quelque 70 exposants du Québec, de l'Ontario, des provinces de l'Ouest et des Etats-Unis et qui se tiendra à Montréal, Place Bonnaventure, les 4, 5, 6 et 7 avril prochain.

POUR EVITER LES BOBARDS

A ceux qui se plaisent à s'interroger sur la présence dans la rue du jeune Donald Côté, âgé de huit ans, mort happé par une automobile dans la nuit de lundi à mardi, son père M. Roland Côté, du 4111 rue Saint-Mathias à Shipshaw, apporte cette précision. La famille revenait d'une soirée mais comme l'entrée de la cour de la maison était recouverte d'une forte couche de neige, M. Côté a décidé de garer son véhicule en face de sa demeure, de l'autre côté de la rue. C'est en traversant la rue pour se diriger à la demeure familiale que le jeune garçon fut happé par une automobile.

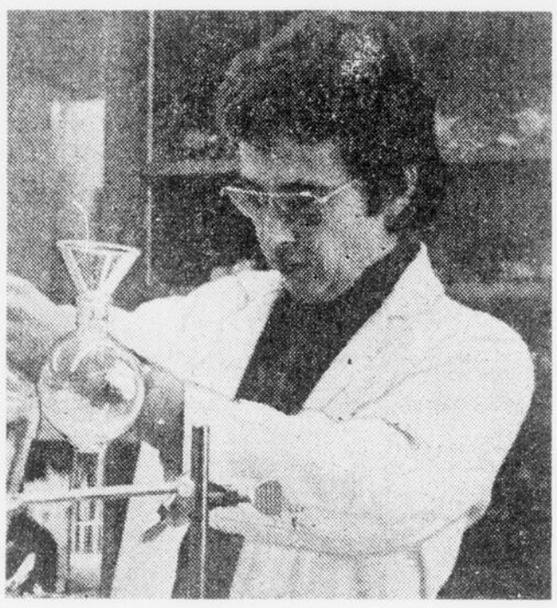

MEME LE LAIT MATERNEL

Hugues Raybaud est un scientifique, un spécialiste de la pollution encore assez jeune pour être véritablement inquiet du sort qui attend notre planète et assez éloquent pour exprimer son angoisse. Il soutient bien des choses notamment que "on ne pourrait vendre de chair humaine dans les supermarchés parce qu'elle dépasse de beaucoup les limites de pollution tolérées dans les viandes et les poissons" et encore "que le lait maternel est tellement pollué qu'il serait interdit à l'exportation, sauf dans le contenu d'origine, naturellement".

A DEUX BIBLIOTHEQUES

Le bal se poursuit toujours dans l'octroi de subventions aux bibliothèques. Les dernières à obtenir "les largesses" du ministère des Affaires culturelles sont celles d'Alma et de Saint-Bruno pour un montant de $23,700.

LE CULTE DE MARIE

Dans une exhortation apostolique contenue dans 90 pages de textes — le plus long des écrits du Souverain Pontife jusqu'à aujourd'hui — Paul VI a relancé le culte de Marie. Il a exhorté les catholiques à rendre à la Sainte Vierge "un culte plus vigoureux et authentique" tout en les incitant à laisser de côté certains aspects de la dévotion traditionnelle ou légendaire, aujourd'hui dépassés, tout en se méfiant des "recherches excessives de la nouveauté".

AU PALAIS DE JUSTICE

Entendu, l'autre matin, ce dialogue au Palais de justice de Chicoutimi. Le témoin à la barre est la victime. Il a plus de 70 ans.

— Je le sais. C'est à 7h30, j'écoutais Hawaï 5-0.

— Pour moi, vous avez eu droit à deux représentations, de commenter le juge.

— Oui mais moi je me rappelle que la deuxième représentation.

Et un loustic de faire remarquer à l'investigateur Léon-Maurice Tremblay: "C'est sûrement pas toi Steve MacGarret."

QUAND CLOVIS N'Y EST PAS

Pour une bonne oeuvre, les policiers de Kénogami sont toujours prêts à... sauter sur la glace à la condition que Clovis St-Jacques, un des leurs, ne soit pas de la partie. La raison est bien simple: quand Clovis n'y est pas, les policiers gagnent. Ce qui fut le cas l'autre jour alors qu'ils ont triomphé 8-2 des porte-couleurs du Canadian Tire dans un match au profit des orphelins de Kénogami.

SENATEUR INTERNATIONAL

Le député Gilles Marceau, sénateur international du mouvement Jeune Chambre, participera samedi au gala 20e anniversaire de la Jeune Chambre de Dolbeau. Un anniversaire qui sera dignement célébré en présence de nombreux invités.

"NADA" DE CHABROL

"Nada" est un des derniers films de Claude Chabrol. Celui-ci en a tiré le scénario d'un roman de Jean-Patrick Manchette, jeune auteur de série noire, gagnant du Grand Prix de littérature polière en 1973. On dit de "Nada" que c'est un film ironique, féroce, insolent et réussi. Déjà ironique, Claude Chabrol joue maintenant avec l'insolence.

A L'ACADEMIE FRANCAISE

Lors d'une récente séance de travail, les membres de l'Académie française ont adopté pour le dictionnaire des mots nouveaux et ajouté des définitions nouvelles aux précédentes. Ces mots sont: dérober, dérochage, déroger, déroulage, déroutement, derrière, désacraliser, désaimer, désarçonner.

PLUS DE 40,000 DELEGUES

C'est à Montréal que se tiendra en 1979 le congrès international des clubs Lions. Plus de 40,000 délégués y prendront part et il s'agira du plus gros congrès à se tenir au Québec. Claude Simard, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche avait formulé une invitation à cette importante organisation lors d'une réunion à Banff du conseil international de direction du club des Lions.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Semaine de la Famille — Dans le cadre de la semaine de la Famille, le Mouvement couple et famille (F.N.D.) a organisé une rencontre avec le R.P. Albert Lapointe, P.S.S. qui s'entretiendra sur: les besoins du couple dans le monde d'aujourd'hui. Le père Lapointe est le fondateur du Mouvement F.N.D. et conseiller conjugal. Tout le public est invité à cette conférence qui aura lieu au Grand séminaire de Chicoutimi, rue Chabanel, dimanche, le 31 mars à 20h 30. Un café sera servi. Pour informations, M. Jean-Marie Laberge: 549-1917.

La Jeune Chambre — La Jeune Chambre de Chicoutimi et le Conseil étudiant de l'école Dominique-Racine te donnent rendez-vous, dimanche, le 7 avril à une journée au sucre à la sucrerie Maltais située sur le Rang Ste-Famille, à Chicoutimi. Le tout se déroulera de 9 heures a.m. à 6 heures p.m. Vous devrez apporter votre dîner. Ceux qui n'ont pas d'auto pourront se rendre au Terminus de Chicoutimi dont le départ aura lieu à 9 heures a.m.. Venez on y va!

JONQUIERE

Cendre d'accueil Domrémy — Il y aura soirée-rencontre mardi, le 2 avril à 8 heures p.m., au Centre d'accueil Domrémy, 103 St-Pierre, Jonquière. Pour l'occasion trois représentants de l'organisme le Joint seront là. Toute la population est invitée. L'entrée est libre.

DE "LA VRAIE PAUVRETE"

M. Roland Tremblay demeure à Sainte-Croix. Et il nous a rejoint au téléphone pour nous dire qu'il n'était pas d'accord avec les dires du secrétaire-trésorier de la municipalité lequel affirmait il n'y a pas longtemps qu'il n'existait pas de "vraie pauvreté" à Sainte-Croix. Selon M. Tremblay, on compte au moins 10% de "vrais pauvres" et parmi ceux-ci, certains cas dépasseraient l'imagination. Sur un autre plan, M. Tremblay soutient que la fusion projetée entre la paroisse et le village de Sainte-Croix n'est "qu'une manigance des deux conseils".

DE RETOUR DE L'ARCTIQUE

Professeur du module de biologie de l'UQAC, Pierre Richard devait présenter cet après-midi un compte-rendu de sa récente expédition à l'île Diana dans l'Arctique québécois. Un véritable contact en quelque sorte avec le milieu artistique, l'exposé étant accompagné de nombreuses diapositives.

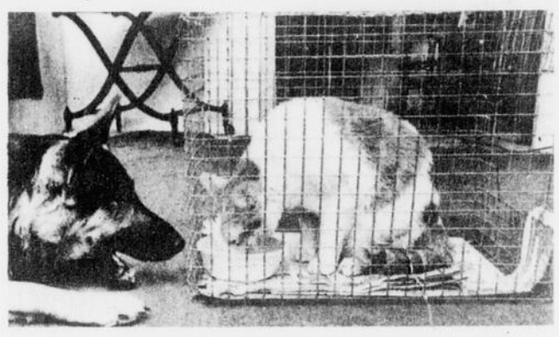

POUR AVOIR LA PAIX

Samantha, un alsacien, ne voulait définitivement pas ficher la paix à Tom Jones à l'heure des repas. Aussi, le propriétaire des deux bêtes s'est-il retrouvé dans l'obligation de régler le problème une fois pour toutes. Samantha en est quitte pour demeurer sur son appétit, lui qui aimait à la folie la nourriture... pour chats.

FAÍSCA
vin rosé pétillant

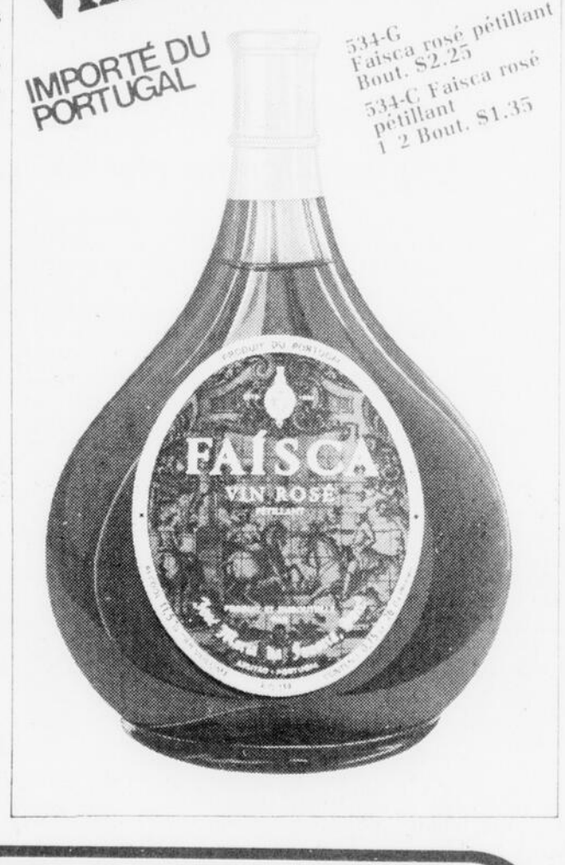

GAGNANTE A NOTRE CONCOURS
"ANNONCE INSOLITE"
DE CETTE SEMAINE
MME YVETTE BOUCHER
176, CREMAZIE,
CHICOUTIMI.

Opération ressources (1974)
Le Parti Québécois repart en grande

Le Parti Québécois tire uniquement ses revenus des dons libres et spontanés des citoyens ordinaires. Sans votre appui, il deviendrait en peu de temps un parti dépourvu, inefficace, marginal.

L'Opération Ressources '74 vise à réunir des fonds qui nous permettront de repartir en grande.

Contribuez concrètement aux efforts du Parti Québécois en recevant bien les militants qui viendront vous solliciter à la maison.

On repart en grande!

Parti Québécois

L'Union nationale

Le chef intérimaire choisi samedi ne pourra être candidat au futur congrès de leadership

Par
Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — Le nouveau chef de l'Union nationale, qui doit être choisi samedi, ne sera qu'un leader intérimaire qui détiendra le poste en attendant la tenue d'un congrès au leadership.

Il sera le deuxième chef intérimaire du parti mais le premier des huit successeurs de Duplessis à avoir été choisi par le conseil national.

M. Antonio Talbot, ancien membre du cabinet Duplessis, a été chef intérimaire du parti après la démission de M. Yves Prévost, en attendant qu'un congrès choisisse Daniel Johnson comme leader.

Le choix d'un nouveau chef est devenu nécessaire à la suite de la décision de M. Gabriel Loubier d'abandonner la vie politique

Le conseil national qui choisira le chef intérimaire est formé de 330 membres, trois de chaque comté de la province. Il comprend le président de l'association du comté, la présidente de l'association féminine et un jeune de chaque comté. Il se réunira samedi au Centre municipal des congrès de Québec.

UNE DATE INCONNUE

On ignore encore à quelle date se tiendra le congrès pour la direction du parti, mais, de toute façon, le successeur de M. Loubier ne pourra y être candidat étant donné qu'un article de la constitution de l'Union nationale stipule qu'un chef intérimaire ne peut être candidat à un congrès au leadership.

Trois leaders seulement de l'UN ont été choisis lors de congrès.

Le premier a été Daniel Johnson, élu le 23 septembre 1961, à l'âge de 46 ans, lors d'un congrès tenu au Colisée de Québec et auquel avaient participé près de 2,000 délégués.

Le vote à ce congrès avait donné les résultats suivants: Raymond Maher, avocat de Québec, 2; Armand Nadeau, maire de Sherbrooke, 24; Jean-Jacques Bertrand, 912 et Daniel Johnson 1,006 voix. De sorte que Johnson avait été élu avec une majorité absolue de seulement 68 voix.

A la mort de Johnson, le caucus des députés et les conseillers législatifs confient à M. Bertrand la direction du parti à titre intérimaire. Le 21 juin 1969, lors d'un congrès tenu au Colisée de Québec, il sera confirmé dans ses fonctions.

M. Bertrand, qui était alors âgé de 53 ans, avait récolté 1,327 voix, Jean-Guy Cardinal, le ministre de l'Education, 938 et André Leveillé, 22 voix.

Après la démission de M. Bertrand, un congrès tenu le 20 juin 1971 à Québec a élu Gabriel Loubier comme chef. M. Loubier, alors âgé de 38 ans, avait défait au troisième tour de scrutin M. Marcel Masse par 607 voix contre 584, soit une majorité de seulement 23 voix.

Les deux tours de scrutin précédents avaient amené l'élimination des autres candidats: MM. Mario Beaulieu, Pierre Sévigny et André Léveillé.

Le choix des chefs précédents s'était toujours fait sans la tenue d'un congrès.

Après la mort de Duplessis, c'était le cabinet seul qui avait désigné Paul Sauvé pour diriger le parti. A la mort de M. Sauvé, c'est le caucus des députés et les conseillers législatifs qui avaient choisi M. Antonio Barrette comme chef du parti.

LA DEMISSION DE BARRETTE

Le 14 septembre 1960, après avoir subi la défaite aux mains des libéraux de Jean Lesage et à la suite d'une lutte sourde avec M. Jean Martineau pour le contrôle de la caisse du parti, M. Barrette démissionne.

De nouveau ce sera le caucus et les conseillers législatifs qui choisiront son successeur, Me Yves Prévost, le 16 septembre 1961.

M. Prévost devait démissionner pour raisons de santé le 10 janvier 1961 et là aussi c'étaient les députés et les conseillers législatifs qui avaient choisi comme successeur M. Antonio Talbot, à titre intérimaire, en attendant la tenue d'un congrès au leadership.

STE-SCHOLASTIQUE — Les résidents de Ste-Scholastique ont fêté, à leur façon, le cinquième anniversaire des premières démarches du gouvernement canadien pour les exproprier.

(PC Téléphoto)

Le marché interne canadien de l'amiante est jugé insuffisant par les compagnies productrices

THETFORD-MINES (PC) — Les compagnies productrices d'amiante au Québec peuvent difficilement transformer les produits bruts en produits finis, à cause de l'insuffisance du marché interne canadien.

C'est l'opinion exprimée, mercredi soir, par le directeur de l'Association des mines du Québec, M. Paul A. Filteau, lors d'une exposé devant une centaine d'hommes d'affaires et de représentants de groupe socio-économiques des Cantons de l'Est réunis à Thetford-Mines.

Selon M. Filteau, le gouvernement pourrait obliger, par une législation, les producteurs à implanter de nouvelles usines de transformation au Québec mais cette intervention ne signifierait pas pour autant que les compagnies trouveraient suffisamment de débouchés pour écouler leurs produits.

INFLUENCE SUR LES PRIX

"Forcer les producteurs à accroître la fabrication de produits d'amiante, sans qu'ils soient assurés d'une clientèle qui pourrait acheter le surplus de production serait désastreux pour à la fois cette industrie et pour les travailleurs. La proximité du marché demeure un gage de succès", a-t-il souligné.

M. Filteau a expliqué que ce secteur était très important parce que l'amiante est rarement le composant du produit et n'a qu'une faible influence sur son prix.

Il a toutefois reconnu qu'il serait possible d'accroître la fabrication de certains produits au Canada, tels les garnitures et les tissus d'amiante.

Les fonctionnaires provinciaux cesseront leurs protestations

Par
Hélène ARCHAMBAULT

QUEBEC (PC) — Quelques 9,650 fonctionnaires provinciaux du Québec cesseront à compter de lundi, d'utiliser leur véhicule personnel au travail pour protester contre les conditions faites par le gouvernement concernant le partage des dépenses de voyage.

Cette mesure n'implique toutefois aucun arrêt ou ralentissement de travail, comme l'a indiqué jeudi à Québec, le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Jean-Louis Harguindeguy, au cours d'une conférence de presse.

"Tous les fonctionnaires itinérants du Syndicat seront disponibles pour exercer leur fonction habituelle selon les heures prévues par la convention collective", a-t-il précisé.

De plus, le Syndicat a demandé d'être entendu par les membres du Conseil du Trésor avant que ce dernier ne sanctionne, mercredi prochain, une nouvelle recommandation sur le mode de compensation des frais de voyage, de logement et de coût de la vie en général.

Selon les indications fournies jeudi, le problème des frais de voyage est issu de la 2e convention collective de 1968, alors que le réglementation en vigueura l'époque était maintenue, mais permettait à l'employeur de faire des modifications sous réserve de consultation auprès du syndicat. L'employé lésé conservait également un droit de grief.

UN DROIT DE GRIEF

Selon le syndicat une première consultation s'est tenue, sans qu' il ne puisse faire valoir son point de vue.

En avril 1969, un arrêté en conseil prévoit une nouvelle réglementation des frais de voyage et de repas, mais suite à de nombreux griefs et aux représentations syndicales, le gouvernement ajoute en décembre 1970 une compensation d'ajustement pour le partage des frais fixes pour les employés utilisant leur véhicule pour un parcours annuel inférieur à 5,000 milles.

La convention prévoyait également une nouvelle consultation en septembre 1973 et en janvier 74, une modification aux tarifs d'indemnisation devait être apportée.

SITUATION ACTUELLE

Une première rencontre s'est donc tenue en janvier 74, au cours de laquelle le gouvernement a soumis les résultats de son étude et en mars, le syndicat soumettait ses propres recommandations.

La proposition gouvernementale se lit comme suit: De 0 à 8,000 milles, il offre $0.16 de compensation, de 8,000 milles à 16,000 milles, il offre $0.12 et pour 16,800 milles et plus, il propose $0.10.

Le syndicat réclame pour sa part une compensation de base de $0.21 pour un parcours de 0 à 3,000 milles, de $0.18 par milles, pour un parcours de 3,000 milles à 8,000 milles, $0.12 pour un parcours de 8,000 à 16,000 milles et enfin une compensation de $0.10 pour un trajet de 16,000 milles et plus.

A la suite d'une rencontre entre les deux parties, tenue mercredi à Québec, le syndicat se montre sceptique quant à l'acceptation de ses demandes par le gouvernement.

De plus, selon M. Harguindeouy, les fonctionnaires n'ont obtenu aucune réponse quant à leurs recommandations relatives aux compensations supplémentaires. La partie patronale se serait bornée à faire savoir que celles qui concernent le transport de personnes et d'équipement sont encore à l'étude.

D'autre part, plusieurs autres syndicats de la fonction publique se sont unis pour obtenir les indemnisations de frais de voyage: il s'agit des agents de la Paix, des professeurs de l'Etat du Québec, l'Association professionnelle des chirurgiens-dentistes, le syndicat professionnel des médecins ainsi que les avocats et notaires de la fonction publique, qui feront tous front commun dans les présentes négociations.

Voici pourquoi $500 de bandes qui défilent devant vos yeux valent mieux que $500 de points

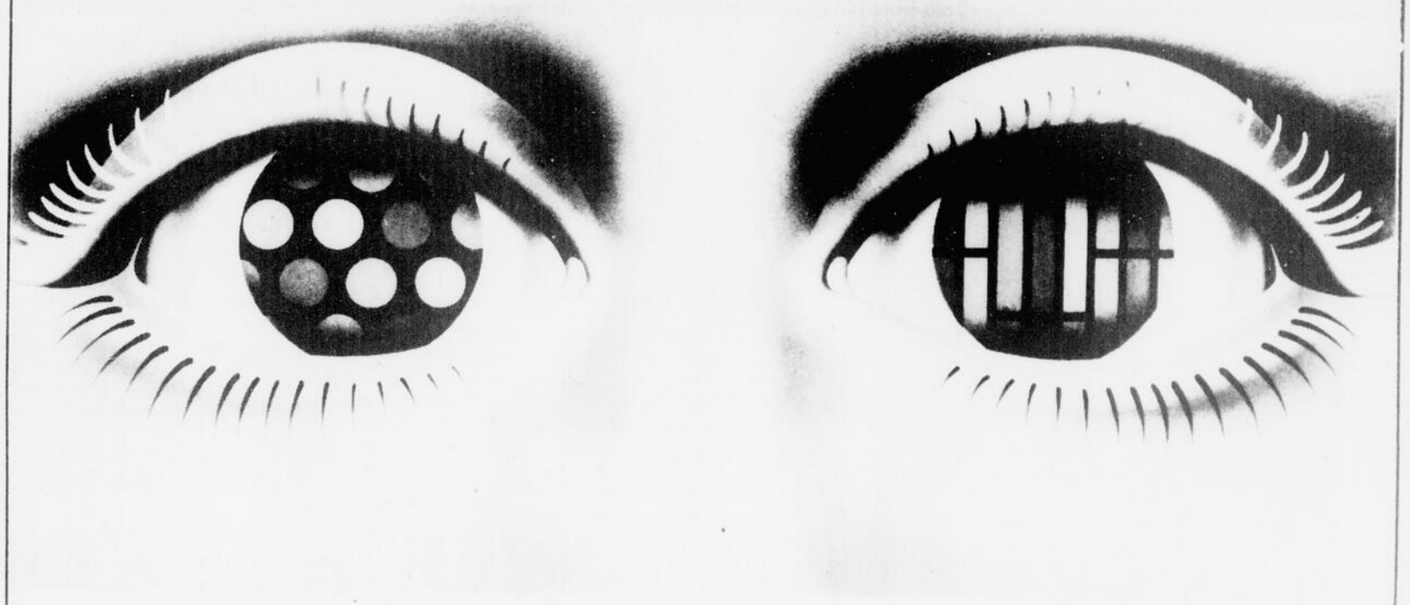

La prochaine fois que vous allumerez votre télécouleur, allez examiner votre lampe-écran en détail avec une loupe et regardez bien ce qui crée la couleur. La réponse: des points. Des points rouges, bleus et verts. Sont-ils légèrement flous? ... alors, ils apparaissent sur une matrice blanche ...

... et nous pouvons tout de suite vous dire que votre télécouleur date d'au moins 5 ans car c'est à cette époque que la matrice noire — une amélioration de premier ordre — a fait son apparition sur le marché. En effet, les couleurs placées sur un fond noir offre une bien meilleure définition que celles placées sur un fond blanc.

Si c'est le cas, c'est peut-être le moment de changer votre télécouleur et de vous rendre dans un magasin pour choisir un nouveau modèle. Alors n'oubliez pas d'emporter avec vous une loupe. Quand le vendeur fera sa démonstration, vous ferez passer l'épreuve de la loupe à la lampe-écran de son télécouleur. En regardant bien, vous verrez que si les points sont bien plus brillants aujourd'hui c'est qu'ils traversent une matrice noire. Une fois l'épreuve terminée, reculez et regardez l'image. Vous serez si impressionné par la brillance (en comparaison avec l'image de votre téléviseur) que vous serez déjà prêt à sortir votre carnet de chèque pour vous en offrir un autre.

Arrêtez! n'en faites rien!

Allez plutôt chez un concessionnaire Toshiba ...

... avec votre loupe. Précipitez-vous alors sur la lampe-écran dès que le vendeur aura tourné le bouton du télécouleur C-335 de 14". Pendant qu'il vous vantera la sûreté de sa transistorisation à 100%, les mérites de ses modules à fiches facilement interchangeables, la syntonisation et le contrôle automatique d'image (ABC) vous étudierez ce qui se passe au niveau de la couleur. Vous verrez qu'il y a le fond noir pour la définition, mais qu'il n'y a pas de points car ils ont été remplacés par des bandes de couleurs. Et il n'est pas nécessaire de sortir de Polytechnique pour comprendre qu'il y a plus de couleur dans une bande que dans un point ... et que lorsque ces bandes apparaissent sur un fond noir, elles vous donnent alors les couleurs les plus brillantes qui puissent exister.

Après ce coup d'oeil reculez et regardez, vous avez devant vous un télécouleur Toshiba Blackstripe™. C'est tout un monde de couleur qui vaut bien ses $500 ... et que vous pouvez obtenir pour $459.95 seulement (prix suggéré).

TOSHIBA
en contact avec l'avenir

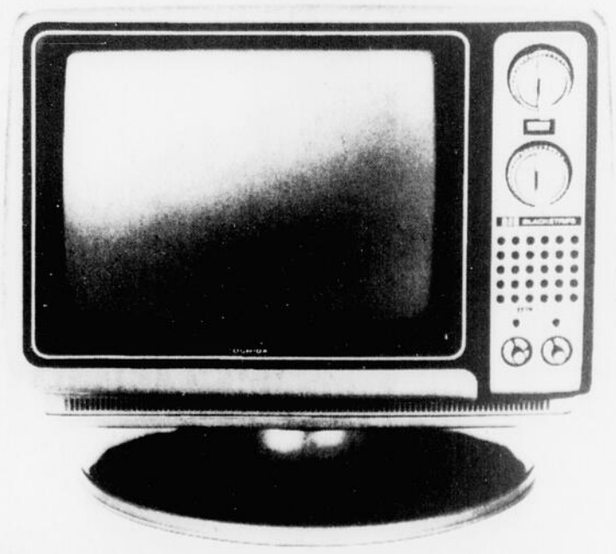

Toshiba Blackstripe

SAGUENAY TELEVISION SERVICE CO. LTEE

454, ST-HUBERT, JONQUIERE, TEL.: 547-2673
467, RUE MORIN, CHICOUTIMI, TEL.: 543-1618
PLACE DU ROYAUME, TEL.: 545-4080

TOSHIBA

Raytronic Radio T.V. Enr.,
204, AVENUE DU ROCHER
NORMANDIN, P.Q.
TEL.: 274-2101
TOSHIBA

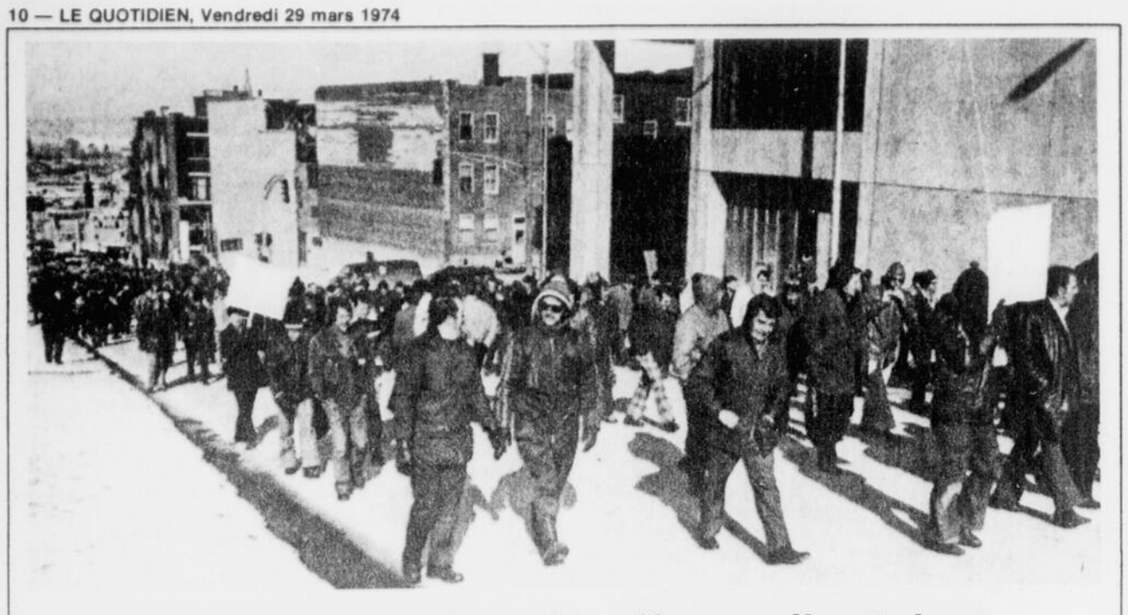

Manifestation des chauffeurs d'autobus

QUEBEC (PC) — Les chauffeurs d'autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec CTCUQ ont marché sur le Parlement de Québec, jeudi matin, afin de sensibiliser l'opinion publique à leur grève qui dure depuis le 9 mars.

Cette manifestation publique, la première depuis le déclenchement de l'arrêt de travail, a eu pour effet de ralentir considérablement la circulation à l'heure de pointe aux abords du Parlement.

Les manifestants se sont rassemblés devant l'édifice de la CSN, dans la basse-ville de Québec, avant de se diriger vers la Colline parlementaire, où ils ont manifesté pendant environ une heure.

La manifestation s'est déroulée dans le calme et n'a été marquée par aucun incident.

Quelque 35,000 usagers des transports en commun dans la région de Québec sont touchés par cette grève des 443 chauffeurs de la CTCUQ.

Aucun développement ne s'est produit depuis le déclenchement de la grève, chaque partie demeurant sur ses positions.

Le conciliateur du ministère du Travail, M. Roger Pilote, poursuit néanmoins ses efforts pour obtenir une reprise des négociations.

Bourassa se défend d'être intervenu pour obtenir un contrat à sa femme

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a qualifié de "tentative de salissage subtile, indirecte et sans aucun fondement" une nouvelle parue jeudi et faisant état de contrats octroyés à la compagnie Paragon Business Forms de Montréal par le gouvernement du Québec pour un montant total de $252,534.22. La compagnie Paragon appartient à des parents du premier ministre.

"J'ai demandé aux autorités compétentes notamment au Conseil du trésor, de me donner des informations, alors on m'a dit que tout était normal et régulier", a répondu M. Bourassa au député péquiste de Maisonneuve, Me Robert Burns, qui interrogeait le premier ministre en Chambre, jeudi, sur cette question.

Les propriétaires de Paragon Business Forms sont, selon le quotidien La Presse, l'épouse du premier ministre, Mme Andrée Bourassa-Simard (23.7 pour cent des parts), le beau-frère du premier ministre qui est également ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard (23.7 pour cent des parts), Mme Michèle Bernier-Simard (23.7 pour cent elle aussi) qui est la soeur de l'épouse du premier ministre, et la Donation J.-E. Simard (5.2 pour cent).

FAUSSETES

Le chef du gouvernement a affirmé que l'article du quotidien montréalais contenait "des faussetés". Il a expliqué qu'il y avait eu des appels d'offres avant d'octroyer ce contrat de plus de $250,000, et que c'est le plus bas soumissionnaire qui avait érité du contrat.

Après avoir reconnu que dans certaines entreprises au Québec, il pouvait avoir "des cousins, des cousines de ma femme ou des beaux-frères", M. Bourassa a poursuivi: "J'ai donné au Conseil du Trésor des directives les plus strictes: dans certains cas, elles ont pu pénaliser des compagnies où des membres de ma famille pouvaient détenir des actions."

DES REGLES

Le député Burns et son collègue de Saint-Jacques, M. Claude Charron, ont alors cherché à savoir du premier ministre si le gouvernement entendait édicter des règles publiques à propos "de la participation de ministres ou de familles de ministres à des compagnies qui font affaires avec le gouvernement".

M. Bourassa a répondu qu'il s'agissait d'une question qui n'était pas facile. "Je fais appel au bon sens du député pour comprendre. S'il a des suggestions à faire. . . Nous avons des lois que nous croyons déjà étanches, mais s'il faut trouver encore d'autres moyens pour les rendre plus étanches, je suis disposé à examiner ces suggestions" a-t-il affirmé.

Le chef libéral a ensuite rappelé que des règles interdisaient aux ministres d'être directeurs de compagnies. Puis, il a relevé le cas des compagnies de publicité où on ne peut pas demander de soumissions publiques.

"Dans le cas des agences de publicité, ce n'est pas pratique de demander des soumissions publiques parce qu'il y a un élément de créativité qui est impliqué" a dit M. Bourassa.

Le député Charron a insisté pour demander si "le gouvernement a l'intention d'édicter, comme règle ici, comme dans d'autres pays civilisés, le fait qu'une personne accédant au cabinet d'un gouvernement doit non seulement se retirer de tous les bureaux d'administration où elle aurait l'occasion de siéger, mais se départir de ses actions dans les entreprises qui font commerce avec le gouvernement".

"Dans le cas de compagnies privées, il y a une valeur marchande des actions, mais dans le cas de Marine Industries, comment établir la valeur des actions" a répondu M. Bourassa. "Ce n'est pas facile dans le cas de ces compagnies. On peut en établir des règles, mais qui vont rester lettre morte."

M. Bourassa a déposé sur la table du secrétaire de l'Assemblée nationale une lettre du Contrôleur des finances, M. Marcel Lefaivre, selon laquelle la transaction est parfaitement légale.

La lettre de M. Lefaivre était adressée à un adjoint de M. Bourassa, M. Jean Prieur.

"Le service général des achats a observé les conditions et respecté les exigences qui sont stipulées dans les règlements en vigueur," est-il écrit dans la lettre.

ASSEMBLEE NATIONALE

QUEBEC (PC) — Le bureau de district régional de la Sûreté du Québec, à Rouyn, en Abitibi, ne changera pas d'endroit en dépit des rumeurs à cet effet.

Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, en a donné l'assurance, jeudi, au député créditiste du comté de Rouyn, M. Camil Samson.

"Si je comprends bien, il n'est pas question que ce bureau de district de la Sûreté du Québec change d'endroit"? s'est enquis M. Samson. "Pas jusqu'à nouvel ordre" a répondu le ministre Choquette.

RIMOUSKI

Le ministre de l'Education, M. François Cloutier est en train d'étudier le dossier de l'Institut de Marine.

"Je suis actuellement en train de revoir le dossier, a dit M. Cloutier; tout ce que je puis assurer à ce moment-ci, c'est que les décisions qui seront prises seront des décisions qui tiendront compte de tous les éléments et qui seront très certainement des décisions responsables".

M. Cloutier s'était fait demander par le député péquiste du Saguenay, M. Lucien Lessard, si le ministère était prêt à assurer la population de Rimouski et de l'est du Québec qu'il allait suspendre "de démembrement progressif de l'institut de marine, et s'il a l'intention de continuer l'intégration de l'Institut au Cegep François-Xavier Garneau, de Québec."

SPORTS

Non seulement la Confédération des sports du Québec a reçu la subvention qui lui avait été promise pour l'année financière se terminant le 31 mars 1974, mais le gouvernement a même déjà fait connaître son intention de reconnaître les demandes financières de la CSQ pour la prochaine année financière.

C'est ce qu'a répondu, jeudi, le ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Phaneuf, au député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, qui lui faisait part de difficultés financières rencontrées par la CSQ.

"J'ai signé aujourd'hui même la lettre qui recommande le financement et la lettre d'intention pour sept mois parce qu'il y a des ententes qui ont été faites à la CSQ" a dit M. Phaneuf.

"La CSQ va être heureuse d'apprendre qu'elle va recevoir la subvention parce que ces jours-ci, on se demandait si on fermait les portes ou non" a commenté le député Léger.

COURTIERS

Le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, n'a pas encore rendu sa décision à l'effet de reconnaître comme fédération en vertu de la Loi des syndicats professionnels, l'association des courtiers en assurances.

En réponse à une question du député de Montmagny-L'Islet, M. Julien Giasson, lui-même courtier, le ministre Tetley a reconnu jeudi avoir reçu une demande en ce sens de l'association des courtiers, mais il a précisé qu'il devait tenir compte de nombreux facteurs avant de rendre sa décision.

Ces facteurs sont, selon M. Tetley:

— le dépôt du rapport de la Commission Gauvin. Cette commission avait été chargée d'étudier le problème de l'assurance-automobile au Québec. Son rapport est attendue depuis le 31 décembre dernier.

— l'adoption de la loi numéro 7, Loi sur les assurances où le rôle des courtiers va être défini.

— le fait que les courtiers se sont déjà formés en association.

— le fait que les courtiers ne subissent actuellement aucun préjudice du fait qu'ils ne sont pas reconnus officiellement puisqu'ils sont reconnus dans les faits.

— le fait, enfin, que M. Tetley se dit pas uniquement le protecteur des courtiers, mais aussi le protecteur "des assurés", des consommateurs.

LOI

Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, ented présenter une loi "à la première occasion" afin d'apporter des améliorations à la Commission chargée d'émettre les permis de vente de boissons alcooliques, particulièrement en vue d'accélérer l'émission des permis.

Répondant aux plaintes formulées à cet effet par le député de Beauce-sud, M. Fabien Roy, le ministre Choquette a reconnu que l'émission des permis par la Commission de contrôle était lente.

Me Choquette a cependant affirmé avoir pris des mesures depuis un mois pour accélérer ce service, notamment en engagement des commissaires et du personnel supplémentaires.

HABITATION

Il est faux de prétendre que le programme d'habitation du gouvernement fédéral n'apporte rien au Québec, selon le ministre des Affaires municipales québécois, M. Victor Goldbloom.

Répondant jeudi à une question du député de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, le ministre Goldbloom a distingué trois programmes différents d'aide fédérale au niveau de l'habitation, soit les programmes de traitement des eaux usées, d'acquisition de terrains et d'habitation.

Au niveau du programme des eaux usées, le Québec a utilisé pratiquement toutes les sommes que le gouvernement d'Ottawa mettait à sa disposition en 1973, selon le ministre Goldbloom.

Au niveau de l'acquisition de terrains, le Québec n'a pas été en mesure d'utiliser les sommes fédérales à cause d'un vice dans sa législation. Enfin, dans le secteur habitation, le Québec a reçu du fédéral $148 millions, soit une augmentation de $16.4 millions par rapport à 1972.

GARAGISTES

Le ministre des Richesses naturelles, M. J-Gilles Massé, n'avait pas encore pris connaissance d'un mémoire de la Fédération des garagistes et détaillants d'essence du Québec qui se plaint d'être maltraitée par les grosses compagnies multinationales pétrolières.

Interrogée jeudi à cet effet par le député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, M. Massé a dit qu'il allait vérifier auprès des membres du cabinet de son ministère si un tel mémoire y était parvenu.

Selon M. Lessard, le mémoire fait état d'expulsions massives de détaillants d'essence qui sont locataires des grosses compagnies multinationales.

INSTITUT DROUIN

Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, a affirmé, jeudi, qu'une somme de $40,000 qui apparaissait dans les Comptes publics comme ayant été versée à l'Institut généalogique Drouin, à Montréal, n'avait pas été effectivement versée.

M. Hardy a expliqué que ce montant avait été inscrit dans les Comptes publics parce que la demande s'était rendue jusqu'au Conseil du Trésor mais que le chèque avait été redéposé et n'avait pas été envoyé à l'Institut Drouin.

"Donc le montant de $40,000 qui apparaissait dans les comptes publics de 1972-73 au débit, apparaîtra au crédit dans les prochains comptes publics", a dit M. Hardy.

Le gouvernement a fait savoir récemment que la transaction qui devait faire passer les microfilms de l'Etat civil du Québec au ministère des Affaires culturelles n'avait pas été complétée. Ces microfilms sont actuellement la propriété de l'Institut généalogique Drouin, de Montréal.

M. Hardy a fait savoir, jeudi, que la Commission des Biens culturels avait recommandé, en 1973, au gouvernement québécois de se procurer ces microfilms qu'elle venait de déclarer "bien culturel".

Transplantations à Ste-Justine

QUEBEC (PC) — L'hôpital Sainte-Justine de Montréal vient d'être autorisée par le ministère des Affaires sociales à procéder à des transplantations rénales chez des enfants de moins de 21 ans.

L'hôpital, qui sera le deuxième centre au Canada à pouvoir effectuer de telles opérations, a été choisi par le ministère sur la base de plusieurs critères: des études approfondies depuis 1970, des installations adéquates déjà en place, la capacité de 743 lits du centre, sa vocation pédiatrique et son personnel hautement spécialisé.

Aucune modification majeure ne devra être effectuée à l'hôpital Sainte-Justine en vertu de la décision du ministère, car tout l'équipement y est adéquat. On pourra procéder dès cette année à une dizaine de transplantations de reins, et continuer au même rythme dans les prochaines années.

BULLETIN D'INFORMATION

SUR LE PROJET D'EXPLOITATION D'UN RESEAU DE TELEVISION PAR CABLE PAR LA CABLOVISION MONT-VALIN LTEE.

La CABLOVISION MONT-VALIN LTEE. a logé l'automne dernier, auprès du Conseil de la Radio-Télévision Canadienne, une demande en vue de l'exploitation d'un système de télévision à antenne collective dans le secteur du Saguenay, soit dans un territoire comprenant entre autres les localités suivantes:

Arvida
Chicoutimi-Nord
Chicoutimi
Jonquière
Kénogami
ainsi que la base militaire de Bagotville
Laterrière
Rivière-du-Moulin
St-Fulgence
Shipshaw
et les environs immédiats.

La CABLOVISION MONT-VALIN LTEE. prévoit offrir à la population du Saguenay demeurant à l'intérieur des localités précitées une programmation de choix incluant en plus des deux postes locaux de CKRS-TV le canal 12 et de CJPM-TV le canal 6, un total de postes éloignés ou en circuit fermé, telle la totalité des postes de Québec, soit CFCM-TV le canal 4, CKMI-TV le canal 5, CBVT-TV le canal 11 et le canal 2 futur poste privé de Québec et le futur poste de Radio-Québec à Québec, le poste de Rivière-du-Loup le canal 7 CKRT-TV, le poste actuel de Rimouski CJBR-TV le canal 3, trois (3) postes de Montréal soit CFTM-TV le canal 10, CFCF-TV le canal 12, et le canal 29 nouveau poste privé de Montréal, ainsi que (3) postes américains soit l'un pour chacune des chaînes américaines, c'est-à-dire WCAX-TV le canal 3 réseau CBS, WPTZ-TV Plattsburgh canal 5 NBC, et WMTW-TV Poland Spring, le canal 8 réseau ABC. A ces canaux captés sur l'air, la CABLOVISION MONT-VALIN LTEE. prévoit ajouter un total de 12 canaux de télévision en circuit fermé servant soit à la programmation communautaire (2 canaux), soit à la programmation éducative (3 canaux), soit à la programmation locale (7 canaux).

Parmi les canaux de télévision en circuit fermé, une attention toute spéciale a été apportée à l'élaboration d'un projet de télévision communautaire extrêmement avant-gardiste et qui a abouti à la conclusion d'un protocole d'entente entre la CABLOVISION MONT-VALIN LTEE. et la radio MF du Saguenay-Lac St-Jean, entente visant à garantir à la population l'accessibilité inconditionnelle à ce moyen d'expression collective qu'est la télévision communautaire sur un système de télévision par câble.

D'autre part, au chapitre de la programmation locale, il faut noter par exemple que la CABLOVISION MONT-VALIN LTEE. prévoit affecter plusieurs canaux de télévision à la diffusion sous forme alpha-numérique et dans les deux langues officielles du pays des nouvelles de la presse canadienne et des cotations de la bourse ainsi qu'un service gratuit de télévision à demande en vertu duquel le public usagé pourrait commander à sa discrétion telle ou telle émission d'intérêt général.

Les actionnaires de la CABLOVISION MONT-VALIN LTEE., au nombre de vint (20), sont essentiellement des hommes d'affaires de la région du Saguenay et dont les principales activités commerciales se retrouvent à l'intérieur de la zone de desserte projetée. D'ailleurs, la presque totalité de ces actionnaires résident de façon permanente à l'intérieur de la zone de desserte. On conçoit alors que le projet de la CABLOVISION MONT-VALIN LTEE. en est un essentiellement Saguenéen conçu de façon à offrir à la population du Saguenay un service de câblovision ultra-moderne excédant sous bien des rapports par son excellence celui dont disposent les plus grands centres urbains du Canada et des Etats-Unis.

Pour réaliser ce projet, il faudra voir à la mise en oeuvre d'importantes installations de transport par faisceaux hertziens (micro-ondes). Sous ce rapport, le requérant prévoit installer lui-même une partie importante de ces réseaux et faire appel pour le reste à des compagnies tel que le CN/CP TELECOMMUNICATIONS pour l'établissement de systèmes de transport à longue portée.

On évalue aux environs de six millions de dollars l'ensemble des immobilisations à être réalisées par le requérant ou ses fournisseurs relativement au présent projet.

Il est à noter que le requérant la CABLOVISION MONT-VALIN LTEE. prévoit offrir ce service de qualité non seulement aux zones fortement urbanisées du Saguenay mais aussi à un ensemble de secteurs semi-urbains ou semi-ruraux.

Le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne a indiqué qu'il entendrait la demande de la CABLOVISION MONT-VALIN LTEE. ainsi que celles d'entreprises concurrentes à ses audiences commençant à Montréal le 23 avril 1974.

La CABLOVISION MONT-VALIN LTEE. est confiante que le Conseil lui octroiera le permis précité.

Le requérant a été conseillé dans sa demande auprès du ministère des Communications du Canada et du Conseil de la Radio-Télévision Canadienne par Brunelle, Lambert 9 Associés Inc. de Québec.

Enfin, conformément aux lois du Québec en la matière, la CABLOVISION MONT-VALIN LTEE. a inscrit auprès de la Régie des Services Publics du Québec une requête relativement au présent projet. La Régie n'a pas indiqué à quelle date elle prévoit entendre la requête de la CABLOVISION MONT-VALIN LTEE.

Par: Alain Lajoie, secrétaire
31 Racine Ouest, Chicoutimi, P. Q.

(—)

Deuxième d'une série d'articles sur l'épargne en assurances.

Chez Wawanesa, ce n'est pas par accident que l'automobiliste prudent économise encore plus.

Chez Wawanesa, nous croyons fermement que l'automobiliste prudent ne devrait pas avoir à payer pour les erreurs des autres. Aussi nous ne les incluons pas avec les autres . . . mais dans une catégorie à part. Une catégorie qui leur économise autant d'argent qu'à nous.

Maintenant ce n'est pas tout. Nous savons par exemple que nos rapports directs avec nos assurés sont une source d'économies . . . et nous en faisons bénéficier nos clients.

Si vous n'avez pas eu d'accident depuis cinq ans ou plus, vous êtes en droit de payer moins cher pour votre assurance-auto. Chez Wawanesa vous payez moins cher.

Placez-vous sous notre aile

Wawanesa
543-7791

210 Est, rue Racine. Chicoutimi
Jonquière: 548, rue St. Hubert. Tél.: 547-9379

Le nouveau prix du pétrole est bien accueilli aux Communes

Par **ANDRE BELLEMARE**

OTTAWA (PC) — Les partis de l'Opposition ont accueilli favorablement, hier aux Communes, les termes de l'entente survenue mercredi entre les premiers ministres du pays relativement à l'établissement d'un prix unique du pétrole au Canada inférieur à celui du marché mondial.

Même si le baril de pétrole brut produit dans l'Ouest ne sera vendu ici que $6.50, au regard de $10.50 à travers le monde dépendant des importations, le chef du NPD, M. David Lewis, et le porte-parole créditiste, M. René Matte, ont néanmoins dénoncé la hausse du prix de $4 à $6.50 le baril, en moyenne.

Selon eux, ce sont encore les grandes compagnies de pétrole qui bénéficieront le plus de la situation, au détriment des consommateurs.

Le premier ministre Trudeau a reçu une longue ovation de la part de ses députés quand il s'est levé aux Communes pour faire un compte-rendu de la conférence de cinq heures qui s'est déroulée à sa résidence du 24 Sussex.

Il a lu une déclaration de cinq pages, souventes fois applaudi par les libéraux ou interrompu par des députés de l'Opposition, dans laquelle il a réitéré "ce grand jour du fédéralisme" et rendu hommage à ses homologues de l'Alberta, M. Lougheed, et de la Saskatchewan, M. Blakeney.

Sans la bonne volonté et le profond engagement envers le Canada de ces deux hommes, a dit M. Trudeau, cette entente nationale sur le pétrole n'aurait assurément pas été possible.

Visiblement satisfait de la tournure des événements, à quelques jours de la fin du gel des prix du pétrole à $4 le baril, et dont l'issue risquait de plonger le pays dans une crise politique, le chef du gouvernement a donné l'impression d'un homme qui venait de sauvegarder l'unité du pays.

Notre gouvernement a la ferme conviction, et nous le répétons depuis 1968, qu'un sain équilibre dans la croissance économique de chaque région est indispensable à l'unité canadienne et indispensable au bien-être de tous les Canadiens, a expliqué M. Trudeau.

"En cette période troublée sur le marché mondial du pétrole, c'est là un élément essentiel de notre devoir primordial: veiller à ce que tous les Canadiens profitent ou souffrent également des changements qui se produisent dans le monde, tout en dirigeant l'économie du pays d'une façon qui permette à chaque Canadien d'améliorer son sort par la réduction des écarts qui existent entre tous les Canadiens", a ajouté le premier ministre.

En vertu de l'accord de mercredi, les consommateurs du Québec et des Maritimes paieront sensiblement le même prix pour leur essence et l'huile à chauffage, grâce à des subventions du fédéral puisées à même les revenus de l'exportation de ce produit, que ceux à l'ouest de la vallée de l'Outaouais.

L'OPPOSITION

Les porte-parole conservateurs, néo-démocrates et créditistes sont tombés d'accord sur deux points à l'avantage du gouvernement: la conclusion d'un accord satisfaisant pour tous et une consultation efficace entre le fédéral et les provinces.

UNE LECON

Ils ont suggéré au gouvernement de tirer une leçon de cette manière de mener les consultations avec les autorités provinciales pour arriver également, plus tard, à obtenir d'aussi bons résultats, comme par exemple dans le développement et la mise en valeur des richesses naturelles partout au pays.

M. Stanfield, chef de l'Opposition, a reproché au premier ministre de ne pas avoir suffisamment parlé des intentions du gouvernement en ce qui regarde l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca.

Pour sa part, M. Lewis a soutenu que si le gouvernement n'avait pas agi unilatéralement en septembre dernier pour geler les prix du pétrole à $4 le baril, l'accord de cette semaine n'aurait probablement pas été possible.

Il a cependant dénoncé avec force une fois de plus les faveurs qu'accorde le gouvernement, selon lui, aux sociétés pétrolières qui retireront des centaines de millions de dollars supplémentaires et ajouteront ainsi à leurs profits déjà élevés.

Le leader socialiste a dit regretter la hausse de $2.50 le baril de pétrole qui profitera davantage aux compagnies de pétrole.

M. Lewis aurait préféré que le prix soit demeuré plus bas mais que les provinces aient pu récupérer la totalité des revenus tirés de la taxe d'exportation.

Quant à M. Matte, il a apporté quelques réserves sur la nature de l'entente.

Après avoir répété que le pays fait face à "une fausse crise du pétrole dont l'augmentation artificielle des prix est due à des incidents étrangers au Canada", il s'est demandé comment peut-on justifier cet accroissement du prix.

M. Matte a également déploré que l'entente ne parle pas du prix que coûtera le transport du pétrole de l'Ouest vers l'Est et cela pourra faire varier peut-être de beaucoup les prix d'un bout à l'autre du pays et compromettre ainsi le principe "du prix unique".

Dalpé veut négocier avec la Johns-Manville

SHERBROOKE (PC) — M. Paul-Emile Dalpé, président de la Centrale des syndicats démocratiques, a annoncé, jeudi, qu'il avait l'intention de négocier avec la société Johns-Manville, à Asbestos, la création d'un Office de mise en marché de l'amiante.

L'idée a été mise de l'avant, il y a quelque temps, par le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est.

Au cours de la conférence de presse, M. Dalpé était accompagné de représentants du syndicat des travailleurs de l'amiante d'Asbestos.

Le président de la CSD a précisé que la question du CRDCE allait être incluse dans le prochain projet de convention collective des employés de la Johns-Manville, à l'automne.

"La CSD, a déclaré M. Dalpé, prend le flambeau des mains du CRDCE et entend le porter loin. Nous croyons que la spoliation de l'amiante a assez duré."

Selon le président de la SCD, l'extraction de l'amiante ne pourra se prolonger à Asbestos que durant 60 ans.

"Soixante ans, a-t-il dit, ce n'est pas gros dans la vie d'une compagnie ou d'un gouvernement. Mais pour un ouvrier qui consacre 30 ans de sa vie à travailler dans une telle usine, c'est beaucoup. Avant que la ville d'Asbestos ne ressemble à une ville fantôme, les travailleurs doivent prendre en main cette ressource qui leur appartient."

Les propriétaires de navires endossent les assouplissements au Code du travail

QUEBEC (PC) — L'Association des propriétaires de navires du Saint-Laurent a demandé à la Commission royale d'enquête Saint-Laurent de donner un caractère permanent aux assouplissements au Code du travail fédéral déjà consentis sur une basse temporaire à l'industrie du transport maritime dans l'est du Canada.

Par la voix de son procureur, Me Richard Gaudreau, l'Association a soutenu qu'il était physiquement et économiquement impossible pour ses membres d'appliquer textuellement le code du travail.

L'organisme, qui regroupe 25 compagnies possédant une soixantaine de navires, demande notamment que la semaine de travail dans cette industrie soit portée à 56 heures.

Me Gaudreau a également fait valoir que les entreprises qui s'adonnent au transport maritime dans le fleuve Saint-Laurent et dans l'estuaire se trouvent en concurrence directe avec des sociétés de transport routier ou ferroviaire subventionnées par l'Etat et qui bénéficient elles aussi de privilèges en ce qui concerne l'application du Code du travail.

La Commission Saint-Laurent a obtenu le mandat d'effectuer de nouvelles consultations à la suite de l'expiration, le 29 décembre dernier, des assouplissements temporaires accordés à l'industrie du transport maritime.

Elle a siégé à Montréal le 15 mars et se rendra maintenant à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, le 16 avril, à Halifax, le 18 et à Saint-Jean de Terre-Neuve les 25 et 26 du même mois.

Essence
Une ou deux cents de plus le gallon

MONTREAL (PC) — Il est possible que le gallon d'essence coûte d'un à deux cents de plus à Montréal par suite de l'entente que les premiers ministres du pays ont conclus sur le prix du pétrole, mercredi, à Ottawa. C'est du moins ce qui ressort d'une analyse faite, jeudi, par le quotidien LA Presse.

Le premier ministre Bourassa aurait aimé que le prix unique sur lequel les chefs de gouvernement se sont entendus comprenne les frais de transport. Mais il n'en sera pas ainsi et le prix du baril livré à Montréal se détaillera à $7 ou $7.25, selon les méthodes de calcul utilisées pour déterminer les frais de transport.

"Il pourrait en résulter une augmentation d'un cent ou deux le gallon d'essence pour l'automobiliste montréalais", estime LA Presse, qui ajoute: M. Bourassa espère toutefois que les compagnies pétrolières absorberont cette charge afin que le consommateur n'ait pas à débourser davantage."

Deux Esquimaudes mortes gelées

FORT CHIMO (PC) — Des policiers de la Sûreté du Québec ont trouvé mortes gelées, jeudi, une femme esquimaude et ses deux filles, près de Fort Chimo, à 900 milles au nord de Montréal.

Les victimes sont Lizzie Johanes et ses deux filles, âgées de six et huit ans. Le fils, Sandy, âgé de 14 ans, se trouvait près des mortes, les deux jambes gelées.

Inconscient, il a été transporté à l'hôpital de la baie d'Ungava, en attendant d'être envoyé dans un hôpital plus au sud.

Les quatre membres de la famille Johanes se sont perdus, dimanche, au cours d'une excursion de pêche. Ils étaient accompagnés d'autres parents, qui ont été retrouvés mardi.

DECOUPEZ ET APPORTEZ A PDS

VALIDE SEULEMENT Si déposé dans le mail central de Place du Saguenay Valide pour toute la série

COUPON PARTICIPATION

A L'EMISSION DE

PLACE du SAGUENAY

CO-ANIMEE PAR YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME

"Bonne Journée"

A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. à 9h. a.m. sur les ondes de CKRS-TV.
Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employé(es) des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM.....
ADRESSE.....
TELEPHONE.....

Bendix Home Systems, Ltd

Annonce la signature d'une franchise de ses réputées maisons mobiles avec B.-B. CARAVANES de Roberval, Lac-St-Jean

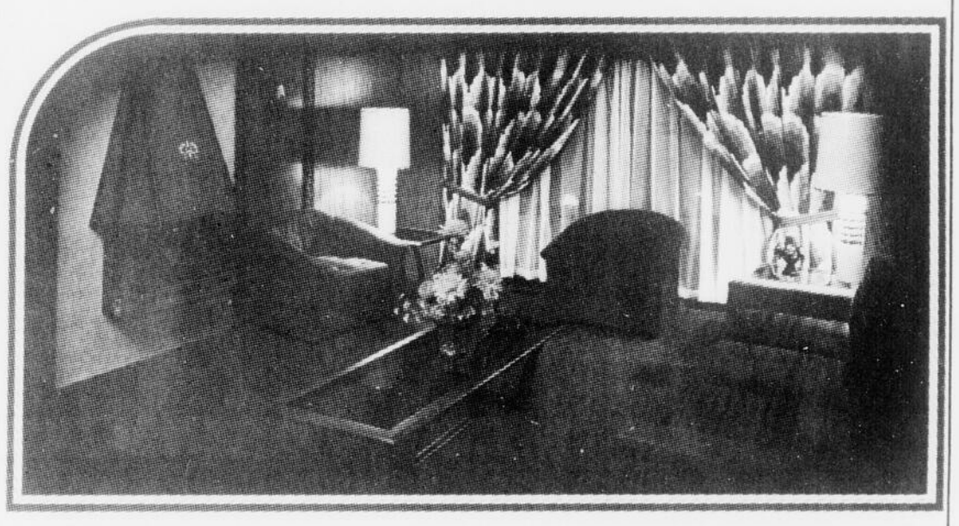

Ces deux compagnies s'unissent pour mieux vous servir

L'HISTOIRE BENDIX

Innovations techniques et qualité
Telle est la devise de Bendix
La Corporation Bendix est un fabricant à l'échelle nationale de produits s'adressant au domaine automobile, aérien, électronique, industriel et forestier. Par l'intermédiaire de notre filiale "Bendix Home Systems, Ltd.", nous sommes un des premiers fabricants de maisons mobiles, de véhicules de plaisance motorisés et de roulottes de voyage, au Canada, aux Etat-Unis et en Europe.
Une dévotion absolue envers la qualité et envers l'excellence de construction constituent une caractéristique qui se retrouve dans tous les secteurs de fabrication Bendix.
Dans des produits tels que les freins — pour les bicyclettes, les voitures de famille, les camions lourds et légers jusqu'à ceux du Boeing 747.
Dans des produits s'adressant à des industries telles que celles de l'aéronautique et de l'électronique — depuis les instruments de mesure pour petits avions, les radars de marine et les radars atmosphériques, et les dispositifs d'auto-pilotage pour les avions commerciaux jusqu'aux instruments scientifiques qui ont été déposés sur la lune par les astronautes de la cabine Apollo.
Dans les industries manufacturières — depuis la fabrication du simple outil de coupe jusqu'aux commandes d'ordinateur pour les machines et jusqu'aux usines entièrement automatiques.
Dans les produits forestiers — depuis les produits d'emballage, les meubles jusqu'au parement d'aluminium et au bois de construction pour répondre aux besoins de logements d'une population qui ne cesse d'augmenter.
Tel est Bendix. Dans seize (16) pays à travers le monde, ernployant plus de 80,000 personnes.
Lorsque vous désirez acheter une maison mobile ou un véhicule de plaisance, souvenez-vous de notre nom, de notre technologie, et de notre dévotion envers l'excellence. Un produit témoigne toujours du même degré de sureté que celui qui règne au sein de la compagnie qui la fabriqué.

En démonstration actuellement

Service banquaire facile...

Attention spéciale aux futurs mariés...

DÉTAILS DE CONSTRUCTION

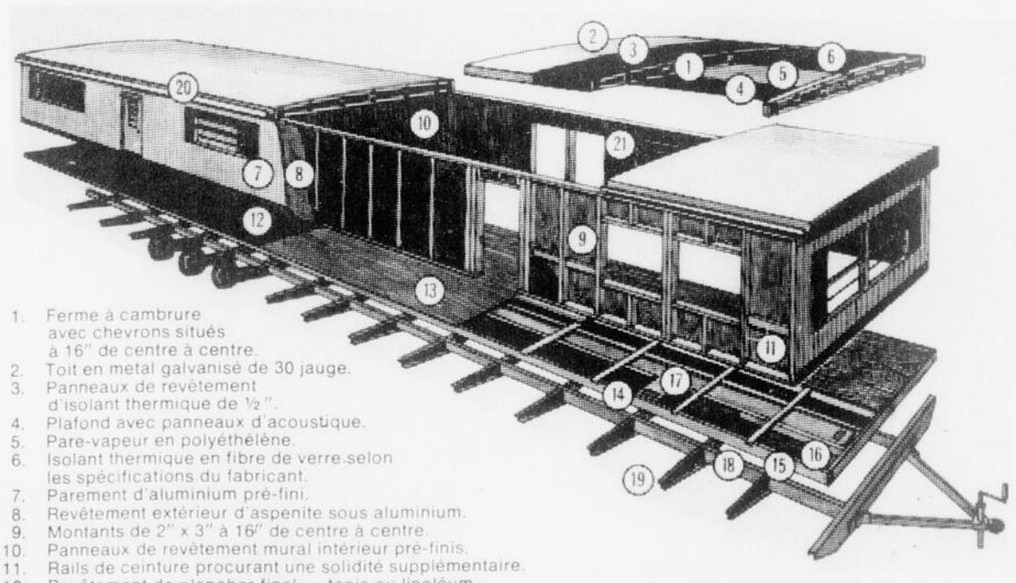

1. Ferme à cambrure avec chevrons situés à 16" de centre à centre.
2. Toit en metal galvanisé de 30 jauge.
3. Panneaux de revêtement d'isolant thermique de ½".
4. Plafond avec panneaux d'acoustique.
5. Pare-vapeur en polyéthélène.
6. Isolant thermique en fibre de verre selon les spécifications du fabricant.
7. Parement d'aluminium pré-fini.
8. Revêtement extérieur d'aspenite sous aluminium.
9. Montants de 2" x 3" à 16" de centre à centre.
10. Panneaux de revêtement mural intérieur pré-finis.
11. Rails de ceinture procurant une solidité supplémentaire.
12. Revêtement de plancher final — tapis ou linoléum.
13. Sous-plancher de ⅝".
14. Plaques de contre-plaqué de sapin de ⅝" pour une solidité supplémentaire.
15. Solives de plancher en bois de sapin de 2" x 6" à 16" de centre à centre.
16. Panneaux de revêtement d'isolant thermique imprégné de ½".
17. Conduits de chauffage en métal galvanisé.
18. Bâti en forme de caisson en acier soudé.
19. Longerons de support de précision.
20. Rejéteau en aluminium.
21. Portes d'armoire moulées.

Pour votre entière protection, **les maisons mobiles General** et **Leader** sont complètement approuvées par la CSA — code Z-240.

Le Fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques, motifs ou prix sans préavis et sans aucune obligation. Les renseignements faisant partie de la présente proviennent de données disponibles au moment de l'impression.

UNE VISITE S'IMPOSE

B.-B. CARAVANES ENR.
220, BOUL. MARCOTTE ROBERVAL
TELS.: 275-0331 ou 275-0333
SUCCURSALE A CHIBOUGAMAU
949, 3ième Rue, Chibougamau.
RENALD BERUBE, GERANT.

DÉMÉNAGEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
180, ST-DOMINIQUE
JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

VENDREDI

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Homme à démasquer"
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'choux (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma (C)
"Soleda"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Dessins animés (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Pierre, Jean jasent... (C)
19.30 En première (C)
"Homme à tout faire"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes '74 (C)
22.00 On est comme on naît (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée
"Tigre du ciel"

SAMEDI

12.00 Flipper (C)
12.30 Patrouille du cosmos (C)
13.30 Bon week-end (C)
15.30 Samedi sport
16.00 Télé-revue
16.30 Sur le matelas (C)
17.30 Amicalement vôtres (C)
18.30 Ciné-jeunesse (C)
"Quelques dollars pour Django"
20.00 Grands spectacles (C)
22.00 Regards sur le monde (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée (C)
"Sept femmes de Barberousse"

DIMANCHE

12.00 Télé Université
12.30 Documents (C)
13.00 Bon dimanche (C)
15.00 Choc des idées (C)
16.00 Jinny (C)
16.30 Match sur roulettes (C)
17.30 Le cirque à son meilleur (C)
18.00 Music-Hall des jeunes (C)
18.30 Jeunesse (C)
19.30 Ciné-choix (C)
"Fanfare de la gloire"
21.30 Sous mon toit (C)
22.00 Québec sait chanter (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée (C)
"Plaisirs de l'enfer"

HOTEL
LAURENTIEN
330 rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi Tél.: 543-4980
Chambres
et
pensions
SPECTACLE
CONTINU
de 3 hres p.m.
à 3 hres a.m.
tous les jours
Saloon
543-0456
8 DANSEUSES
POUR VOUS SERVIR

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-4-8-9

VENDREDI

8.45 Bagatelle (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Saturnin (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Topino (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.31 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.31 Télejournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma
"Baromètre"
16.00 Bobino (C)
16.30 Sol et Gobelet (C)
17.00 La vie en mouvement (C)
18.00 La pince à linge
18.30 Télejournal national et international (C)
18.39 Information première
18.45 Les plus beaux films (C)
"Le solitaire passe à l'attaque"
20.31 Hors série (C)
"Elizabeth R - L'angleterre face à l'Armanda"
22.00 Madame et son fantôme (C)
22.30 Télejournal national et international (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Ciné-Action
"L'appel de la forêt"

SAMEDI

9.30 Pierre et Popotame (C)
10.00 Mon ami Ben (C)
10.30 Lassie (C)
11.00 Téléchrome (C)
12.00 Hockey Midget (C)
13.30 Psst! Psst! (C)
14.30 Film
15.00 Ultraman (C)
15.30 Cinéma-jeunesse (C)
"Si j'était le chevalier blanc"
17.00 Cinéma couleur (C)
"Hardi Pardaillan"
19.00 Walt Disney présente (C)
20.01 La soirée du ohockey (C)
"New York à Toronto"
22.31 Téléjournal (C)
22.47 Nouvelles du sport (C)
23.01 Super-production
"Seuls sont les indomptés"

DIMANCHE

9.30 Poy à Venise (C)
10.00 Une fleur m'a dit (C)
10.15 Le jour du Seigneur (C)
11.00 30 dimanche (C)
11.30 L'heure de la bonne nouvelle
11.45 Message de vie
12.00 Magazine de la semaine verte (C)
13.00 D'hier à demain (C)
"La nouvelle route de l'Opium"
14.00 Univers des sports (C)
15.30 Québec No 1 (C)
16.00 Format jeunesse
16.30 Coop 001 (C)
17.00 5 D (C)
18.00 Vedettes en direct (C)
19.00 Quelle famille (C)
19.30 Les beaux dimanches (C)
"Les primitifs - l'étrange énigme du grand Kubus"
"Portrait d'Anne Hébert"
"Complément"
22.00 La flèche du temps (C)
22.30 Téléjournal (C)
22.46 Sport dimanche (C)
23.00 Politique atout (C)
23.30 Cinéma
"Le gaucher"

UNE BELLE TECHNIQUE — Les aquerelles de Jérôme Légaré constituent un plaidoyer pour la technique de l'aquarelle, par leur nombre, leur beauté, et les citations qui les accompagnent.

Exposition Jérôme Légaré

Le triomphe de l'aquarelle.

par Denise PELLETIER-BOUCHARD

CHICOUTIMI — L'exposition de 67 aquarelles du frère Jérôme Légaré, actuellement en cours dans le foyer de l'auditorium Dufour, constitue, en même temps que la réunion d'oeuvres agréables à l'oeil, un véritable plaidoyer en faveur de la technique de l'aquerelle.

En effet, des citations empruntées à plusieurs peintres ou critiques et vantant les mérites et les qualités de l'aquarelle, sont disséminées sur les panneaux d'accrochage, rappelant au visiteur que l'aquarelle est une technique difficile, précise, aux effets très particuliers, et que sa valeur est comparable à celle de la peinture à l'huile. Qui donc peut en douter? Il semble pourtant que, à certaines époques et dans certains milieux, on ait dénigré l'aquerelle, la considérant comme un art mineur, un sous-produit de la peintures à l'huile, cette dernière étant considérée comme un procédé "noble".

Jérôme Légaré lui-même a rédigé quelques lignes destinées à nous faire comprendre son goût pour l'aquarelle, et on peut y lire: "J'adore cette fluidité, cette transparence, ces fondus chatoyants et cette spontanéité, qui vous donnent des effets irréalisables à l'huile". Et l'on constate alors que la technique de l'aquarelle est bien différente de celle de l'huile, peut-être plus difficile par certains aspects, puisqu'elle ne permet aucune retouche, et que toute l'oeuvre se fait "pendant le court laps de temps où le papier est humide".

Parmi les aquarelles de Jérôme Légaré, il y en a de mieux réussies que d'autres. On dirait que ce sont celles où la technique de l'aquarelle est utilisée dans son véritable sens; par contre, dans certaines autres, les couleurs sont trop nettes, trop vives et rappellent l'huile sans en avoir toute l'intensité et la vie. Mais sur un aussi grand nombre, il est normal que quelques oeuvres, constituant sans doute pour l'artiste des essais de technique, présentent quelques défauts.

Mais parlons plutôt des autres, en plus grand nombre, reproduisant avec tendresse et douceur des paysages d'ici. Nous avons remarqué entre autres, l'attention particulière que porte Jérôme Légaré à la partie située au-dessus de la ligne d'horizon. Loin de tomber dans la facilité d'une technique uniforme pour représenter le ciel, l'artiste s'engage dans la recherche d'une variété assez extraordinaire. Dans des tons de gris, de rose, de jaune, de bleu ou de blanc, avec des lignes horizontales, verticales, obliques ou courbes, occupant toujours une grande partie du tableau, le ciel prend des aspects extrêmement variés qui correspondent chacun au ton général du paysage.

LE FRERE JEROME LEGARE — Un artiste discret et consciencieux.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

CHICOUTIMI-CJPM

L'HOMME A TOUT FAIRE (6)

Vendredi, 19h30. Américain. 1964. Comédie musicale de J. Rich avec Elvis Presley, Barbara Stanwyck et Joan Freemen. Un chanteur en chômage s'engage dans un cirque. Accumulation de clichés. Intrigue insipide. E. Presley quelconque. Evolution positive du héros. Danses aguichantes.

LE TIGRE DU CIEL (5)

Vendredi, 23h. Américain. 1955. Film biographique de G. Douglas avec Alan Ladd, June Allyson et James Whitmore. La carrière héroïque d'un pilote de l'aviation américaine. Intrigue chevauchant sur deux plans. Bonnes photos aériennes. Réalisation et interprétation honnêtes. Amour dévoué. Patriotisme. (a)

QUELQUES DOLLARS POUR DJANGO (6)

Samedi, 18h30. Italien. 1966. Western de L. Klimovsky avec Antonio de Teffe, Gloria Osuna et Frank Wolff. Un chasseur de primes, pris pour shérif, accepte d'en jouer le rôle. Clichés abondants. Réalisation conventionnelle. Interprétation forcée. Triomphe du bon droit. Violence d'usage. (a)

JONQUIERE-CKRS

LE GRAND AMOUR (3)

Vendredi, 18h45. Français. 1968. Comédie réalisée et interprétée par Pierre Etaix avec Annie Fratellini et Nicole Calfan. Un directeur d'entreprise pense profiter d'une absence de sa femme pour vivre le grand amour avec sa jeune secrétaire. Belle suite de situations comiques traitées dans un style raffiné. Heureux effets de montage. Interprétation charmante. Critique aimable de certains travers humains. (a)

L'APPEL DE LA FORET (5)

Vendredi, minuit. Américain. 1936. Film d'aventures de V. Wellman avec Clark Gable, Loretta Young et Jack Oakie. Une femme est sauvée en forêt par deux aventuriers dont l'un s'éprend d'elle. Adaptation peu fidèle d'un roman de Jack London. Réalisation moyenne. Bons interprètes. (a)

HARDI PARDAILLAN (4)

Samedi, 17h. Français. 1963. Film d'aventures de B. Borderie avec Gérard Barray, Valérie Lagrange et Guy Delorme. Le chevalier de Pardaillan accomplit une mission périlleuse pour le roi Henri III. Rythme rapide. Humour et bagarres. Atmosphère souriante et détendue. Interprétation dégagée. Sens de l'honneur. Conduite libre.

CINEMA

ALMA

ALMA:
Jusqu'au 4 avril incl.: "Un cave" - "Les hauts de hurlevent".

CANADIEN:
Jusqu'au 4 avril incl.: "Les aventures de Rabbi Jacob" "Légende de Jesse James".
Samedi:
matinée pour les enfants: "Aventures de Rabbi Jacob" - 1h. "Pleins phares".

BAGOTVILLE

SAGUENAY:
Jusqu'au 4 avril incl.: "Evadés de la planète des singes" - "Conquête de la planète des singes".

CHICOUTIMI

CAPITOL:
Jusqu'au 4 avril incl.: "Opération Dragon" - "Les voleurs de trains".

CARTIER:
Jusqu'au 4 avril incl.: "Jeunes filles au couvent" - "Jeunes filles chez le gynécologue".

IMPERIAL:
Jusqu'au 4 avril incl.: "Les félines" - "Dans la poussière du soleil".

PLACE DU ROYAUME:
Cinéma 1:
"Bingo" - "L'insolent"

Cinéma 2:
"Lady Frankenstein" - "Lâchez les chiennes".

Cinéma 3:
"La femme en bleu" - "Trafic".

DESBIENS

CENTRE:
Jusqu'au 2 avril incl.: "L'agonie d'une mère" - "Tout pour rien".

DOLBEAU

METEORE:
Dernière représentation: "Let it be" - "200 motels".

JONQUIERE

BELLEVUE:
Jusqu'au 4 avril incl.: "Opération Dragon" - "Les voleurs de trains".

CENTRE:
Jusqu'au 4 avril incl.: "Les félines" - "Dans la poussière du soleil".

ELYSEE:
Jusqu'au 4 avril incl.: "Jeunes filles au couvent" - "Jeunes filles chez le gynécologue".

ST-FELICIEN

VIVA:
Jusqu'au 4 avril incl.: "Triangle" - "La fille à la peau de lune".
Horaires sujets à changements.

MATINEE POUR ENFANTS, DEMAIN A 1 H. 00 P.M. — ADM.: $0.75

IMPERIAL

SAMEDI 30 MARS

2e FILM

BELLEVUE

SAGUENAY — BAGOTVILLE

SAMEDI 30 MARS

Théâtre
CANADIEN — ALMA
VEN. a JEU.
14 ans
29 mars - 4 avril

LOUIS DE FUNES
Les Aventures de Rabbi Jacob

"La légende de JESSE JAMES"
CLIFF ROBERTSON
COULEUR !

Télé Six, fête ses 11 ans.
Notez l'étoile qui apparait sur l'écran, et gagner de nombreux Prix.

11e Concours Anniversaire

C'est facile.
IL SUFFIT DE NOTER 5 ETOILES DU DIMANCHE AU SAMEDI, LA DATE ET ET LE TITRE DE L'EMISSION.

Postez à:
CONCOURS 11 ANNIVERSAIRE
CJPM-TV, C.P. 600, CHICOUTIMI

5 Grands Prix
1 Tele Couleur ELECTROHOME 26
1 Stereo ELECTROHOME et 20 Long Jeux
1 Matelas LION D'OR, 1 Tele PANASONIC 12
50 volumes EDITION DE L'HOMME
attribués au cours du Gala 11 Anniversaire le 14 Avril '74

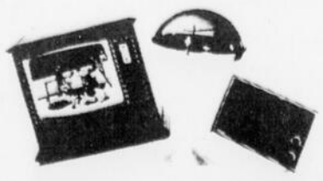

Plus des Prix hebdomaires à Rond Point du Mercredi

CJPM-TV

ARTS ET SPECTACLES

Le Ville Emard Blues Band

CHICOUTIMI — Le Ville Emard Blues Band, dont on entend beaucoup parler depuis quelque temps, sera de passage dans la région le 8 avril alors qu'il donnera un concert au centre Georges-Vézina.

Il s'agit d'un groupe de 18 musiciens, chacun étant créateur et différent des autres. C'est sans doute pour cela que leurs vibrations se rencontrent, s'entrechoquent et se confondent et remplissent toutes les salles où ils passent d'un son nouveau.

Tout a commencé autour de Bill Gagnon qui avait un studio à Ville Emard, un quartier populaire du sud-ouest de Montréal. Le studio de Ville Emard devint rapidement le point de rassemblement d'un bon nombre des meilleurs musiciens de rock du Québec. On s'y rencontrait parce qu'on aimait la musique et qu'on aimait la faire ensemble.

Les sessions du groupe étaient, dès le début, une grande fête collective. Quand l'occasion est venue d'entendre le "party" à la participation populaire, c'est tout naturellement que le groupe s'est baptisé le Ville Emard Blues Band.

Et, depuis leur premier spectacle public (à l'été 1973), ils ont conquis les foules et les critiques. Leur nom s'est répandu comme une traînée de poudre et nous aurons bientôt l'occasion de juger s'ils ont mérité la réputation qu'ils se sont faite.

Méga Cho débute dimanche à Alma

ALMA — Méga Cho 1974 débutera dimanche à Alma. Sous le thème "Exit", les étudiants du campus collégial d'Alma présenteront ainsi leur quatrième festival culturel annuel. Le thème a été choisi pour symboliser le désir des étudiants impliqués dans des activités culturelles d'aller vers le public pour se mieux faire connaître, et apprendre à ce dernier ce qui se fait dans le domaine culturel au campus collégial.

M. Marcel Gagnon responsable des activités socio-culturelles au campus, se défend bien de vouloir imiter la foire culturelle de l'Université du Québec, et précise qu'à l'exception d'une troupe de théâtre, dont les membres enseignent au campus, tous les spectacles seront donnés par des artistes locaux.

Les activités prévues sont nombreuses, malgré le fait que le campus soit en pleine reconstruction, et que la petitesse des locaux disponibles ait dérangé le programme.

Le programme prévoit des récitals, des concerts, du cinéma, de l'expression corporelle, du théâtre, des expositions de photos et de travaux d'arts plastiques et des rencontres sociales, ainsi que des spectacles de marionnettes et de la vulgarisation scientifique. Certaines des activités seront présentées dans un centre commercial, d'autres à l'auditorium d'Alma, d'autres au centre social du campus.

Les organisateurs espèrent attirer l'attention du grand public sur ce qui se fait du point de vue culturel au campus collégial, du 31 mars au 10 avril, comme l'ont expliqué les responsables d'activités hier lors d'une conférence de presse.

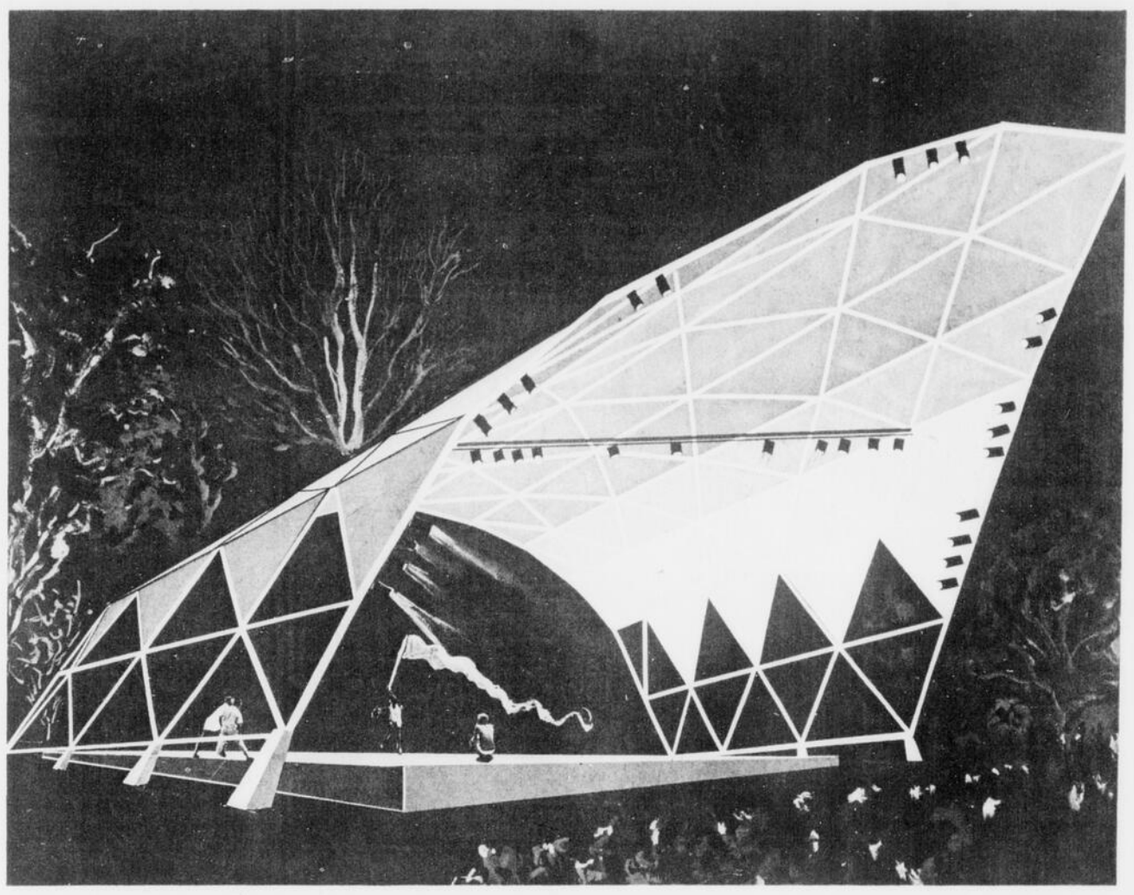

Le problème no 1 de la famille: la sécurité économique

ALMA — Le problème majeur des familles est la sécurité économique. C'est la conclusion qui est ressortie des ateliers tenus mardi dernier à Alma dans le cadre d'une journée de rencontres organisée pour les présidentes et secrétaires des Cercles de Fermières du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le manque de sécurité économique entraîne des conflits sociaux, conflits entre époux, et aussi entre parents et enfants. Il a été dit, lors de ces ateliers, que la hausse constante du coût de la vie grève le budget et prive la famille, assez souvent, du nécessaire. La relève en agriculture affecte aussi l'économie régionale. D'autre problèmes tels: les allocations sociales, la situation des femmes seules, les lacunes du système de garderies, l'absence de médecins dans les paroisses éloignées ont aussi été abordés.

Le thème de la journée était: "Familles d'aujourd'hui et consommation". A cette occasion, Mme Nellie Bois, du ministère de l'Agriculture, a fait un exposé pour sensibiliser la consommatrice aux causes directes et indirectes de la fluctuation des prix, et M. Alphonse Fortin, gérant général des Artisans Coop-Vie a entretenu l'assemblée sur les services que cette société met à la disposition de ses membres.

AU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE

La grande scène extérieure du Festival international de la jeunesse, qui aura lieu à Québec du 13 au 24 août, sera construite dans la cour intérieure de la petite Bastille et sur le vaste terrain situé immédiatement au sud de cette cour, à proximité du Musée du Québec.

La grande scène extérieure, sur un vaste terrain donnant sur le fleuve Saint-Laurent, sera le lieu des rassemblements de foules. Plus de dix mille personnes pourront assister chaque soir à des spectacles. Les ensembles de musique et de danse, les poètes et les chanteurs illustreront les continents, les civilisations et cultures.

L'entrée y sera gratuite.

LA COTE DES LIVRES

1. "Provencher, le dernier des coureurs des bois", autobiographie, éditions de l'Homme.
2. "Le Livre de la vie", par Martin Gray, éditions Robert Laffont.
3. "La Dernière exploration", par Alain Bombard, éditions La Presse.
4. "Au nom de tous les miens", par Martin Gray, éditions Robert Laffont.
5. "Le Pavillon des cancéreux", par Alexandre Soljenitsyne, éditions du Livre de Poche.

Les chiffres publiés dans cette rubrique nous ont été fournis par les librairies suivantes: Librairie Bertrand, Kénogami; Librairie Générale, Jonquière; Librairie Garneau, Galeries du Lac-St-Jean; Librairie Garneau, Place du Royaume; Librairie Régionale, Chicoutimi.

CE SOIR
MISS
INTERNATIONAL
NUE
3 spectacles
9:30 - 11:00 -
12:30
des frissons
du plaisir
40" x 24" x 34"
RESTAURANT
Le Sextette INC
PLACE DU SAGUENAY

POUR TOUS
CET HOMME EST CONSIDERE 'CAVE'! POURTANT, IL A DEROBE $200,000 ET FILE AVEC LA FEMME DE SON COPAIN.
UNE HISTOIRE D'AMOUR EMOUVANTE!
UN FILM BOULEVERSANT
VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS...
2e FILM
UN CAVE
CLAUDE BRASSEUR
MARTHE KELLER
LES HAUTS DE HURLEVENT
couleurs
avec ANNA CALDER-MARSHALL TIMOTHY DALTON
V. Française de WUTHERING HEIGHTS
ALMA 177 SACRE-COEUR ALMA - 662-2992 CLIMATISE
MARS 29-30-31 AVRIL 1-2-3-4
VEN. à JEU.

14 ANS
LE PLUS FABULEUX, LE PLUS SENSATIONNEL, LE PLUS EXTRAORDINAIRE DES FILMS DE KARATE...
'OPERATION DRAGON'
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
JOHN WAYNE
DANS "LE VOLEUR DE TRAIN"
CAPITOL CHICOUTIMI 77 est RUE RACINE TEL: 543-3280
BELLEVUE JONQUIÈRE RUE ST-HUB. et CENT. TEL: 542-5519

Quel jeu jouent-elles?
JANINE REYNAUD NATHALIE ZEIGER
18 ANS Adultes
Les Félines
Un film de Daniel Daert
EN COULEURS
2ème film
MARIA SCHELL BOB CUNNINGHAM
DANS LA POUSSIÈRE DU SOLEIL
EN COULEURS
CENTRE JONQUIÈRE 554 ST-DOMINIQUE TEL: 542-6901
IMPERIAL CHICOUTIMI 120 ouest RUE PRICE TEL: 543-5580

5 Experiences Sexuelles!
18 ANS Adultes
2ième SEMAINE
AUSSI
BRIGITT 21ans
HELEN 20ans
REGINA 17ans
ELAINE 16ans
CORINE 15ans
JEUNES FILLES CHEZ LE GYNECOLOGUE
Couleur
Jeunes filles au COUVENT
COULEUR
ELYSEE KENOGAMI 8 RUE STE-FAMILLE
CARTIER CHICOUTIMI 291 est RUE RACINE

2 GRANDS FILMS
POUR TOUS
CONQUETE DE LA PLANETE DES SINGES
LES EVADES DE LA PLANETE DES SINGES
CINEMA SAGUENAY BAGOTVILLE
430 RUE ELGIN TEL: 544-4611

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI tel: 545-4260
EN DEUXIEME SEMAINE
LES FILMS MUTUELS présentent UNE PRODUCTION
PIERRE DAVID JEAN-CLAUDE LORD
14 ANS
BINGO
UN FILM DE
JEAN-CLAUDE LORD
SUR SEMAINE
Bingo 6:10 - 9:55
L'insolent 8:15
SAMEDI ET DIMANCHE
Bingo 2:10 - 5:50 - 9:35
L'insolent 12:30 - 4:15 - 7:55
2e film L'INSOLENT
CINEMA 1

TERRIFIANT
MACABRE
EFFROYABLE
18 ANS Adultes
3 HEURES de spectacle horrifiant en couleurs
LADY FRANKENSTEIN
cette obsédée sexuelle
SUR SEMAINE
Lady Frankenstein 6:40 - 9:45
Lâchez les chiennes 8:15
SAMEDI ET DIMANCHE
Lady Frankenstein 12:30 - 3:35 - 6:40 - 9:45
Lâchez les chiennes 2:05 - 5:10 - 8:15
aussi:
LÂCHEZ LES CHIENNES!
CINEMA 2

MICHEL PICCOLI
LEA MASSARI
un film de MICHEL DEVILLE
POUR TOUS
la femme en bleu
2e FILM TRAFIC
SUR SEMAINE
La femme en bleue 6:20 - 9:40
Traffic 8:05
SAMEDI ET DIMANCHE
La femme en bleue 3:00 - 6:20 - 9:40
Traffic 1:25 - 4:45 - 8:05
CINEMA 3

PARTISANS — Environ un millier de partisans ont assisté au grand ralliement des Conservateurs, à l'auditorium du High school d'Halifax, en prévision des élections provinciales qui auront lieu mardi. (Téléphoto-PC)

Elections mardi

Dernière étape de la campagne électorale en Nouvelle-Ecosse

HALIFAX (PC) — La campagne électorale en vue des élections générales de mardi prochain en Nouvelle-Ecosse, entre aujourd'hui dans sa dernière étape. Les candidats des trois principaux partis et un grand nombre de candidats indépendants se disputeront les 46 sièges de la législature de Halifax.

Le premier ministre et chef du Parti libéral, M. Gerald Reagan tente d'augmenter la représentation de son groupe à la Chambre qui compte 46 sièges.

M. Reagan a promis la réduction des taxes municipales.

Les progressistes-conservateurs, dirigés par M. John Buchanan et les néo-démocrates de M. Jeremy Akermand, tenteront, chacun de leur côté d'enlever le pouvoir que les Libéraux détiennent déjà depuis 3 ans et demi.

Les libéraux, qui détiennent actuellement 25 des 46 sièges de la législature, se sont engagés à réduire les taxes payés par les propriétaires fonciers. Le chef libéral a par ailleurs promis que son gouvernement prendra en charge les coûts de l'éducation.

L'élection se déroulera sans que le problème de l'énergie ait eu un grand rôle à jouer.

Le premier ministre Gerald Reagan a refusé une requête du chef conservateur qui réclamait le dépôt avant l'élection, des états financiers de la Nova Scotia Power Corp., une société de la Couronne.

M. Reagan a promis que ce document serait disponible à la mi-avril, ce à quoi, M. Buchanan dont le parti détient 18 des 46 sièges de la législature, a répliqué qu'il arriverait trop tard pour permettre aux électeurs de se faire une opinion sur cette question, avant la tenue du scrutin prévu pour mardi, le 2 avril prochain.

Modification à la Loi sur les terres destinées aux vétérans

OTTAWA (PC) — Les Communes ont adopté hier en troisième lecture une modification à la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants de manière à reporter au 31 mars 1975 la date limite en deçà de laquelle les anciens combattants éligibles pourront se prévaloir de prêts fédéraux à faible taux d'intérêt pour l'achat d'une terre.

Ce prolongement d'un an de la période d'admissibilité à l'aide financière fédérale n'a toutefois pas satisfait les partis d'opposition, qui ont obtenu du gouvernement que l'esprit général de la loi soit revisé au cours d'un débat qui aura lieu après le 30 septembre 1974.

Les porte-parole de l'Opposition ont particulièrement déploré que le gouvernement n'ait pas songé à modifier la loi plus en profondeur de façon à la rendre plus conforme à la réalité moderne, notamment en relevant le plafond de $18,000 des prêts gouvernementaux et en réduisant la dimension minimale des terrains, actuellement fixée à un demi acre.

La loi, qui a été adoptée en 1942, a été conçue pour favoriser l'intégration à la vie civile des anciens combattants en leur permettant de s'installer comme fermiers à temps plein ou à temps partiel.

Selon le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, M. Stanley Knowles, il est essentiel d'augmenter le niveau de l'aide fédérale pour répondre à la hausse du coût de la vie, en plus de diminuer la dimension des terrains admissibles pour que les anciens combattants aient le loisir de s'établir dans des secteurs plus urbanisés.

La législation a prévu d'autre part que les anciens combattants, pour être éligibles à l'aide gouvernementale, devaient obtenir une attestation avant le 31 octobre 1968.

Reprenant les propos du ministre des Anciens combatttants, M. Daniel MacDonald, selon lequel l'aide du gouvernement aux anciens combattants est "un droit et non une faveur", les porte-parole de l'Opposition ont soutenu que les dispositions de la loi devaient s'étendre à tous les anciens combattants, à l'encontre des restrictions découlant de la date limite de l'émission des certificats d'éligibilité.

OTTAWA EN BREF

LES PASSAGES A NIVEAU

OTTAWA (PC) — La Commission canadienne des transports a autorisé des subventions au total de plus de $3.3 millions pour des travaux destinés à accroitre la sécurité à des passages à niveau dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve et de l'Ile du Prince-Edouard. Sur ce total, plus de $500,000 seront dépensés à Saint-Siméon de Bonaventure.

LA SECURITE ROUTIERE

OTTAWA (PC) — De hauts fonctionnaires du ministère fédéral des Transports et du ministère fédéral de la Santé conféreront à Ottawa jeudi et vendredi avec leurs homologues des gouvernements provinciaux pour mettre au point une véritable politique nationale de sécurité routière.

LE SORT DES ELEVEURS DE PORCS

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, a déclaré jeudi aux Communes que des éleveurs de porcs s'étaient plaints auprès de lui au sujet du coût de plus en plus élevé de l'élevage de ces animaux et il a ajouté qu'il ne pouvait pas dire pour le moment ce que le gouvernement fera à ce sujet. Plus tôt, le député créditiste de Bellechasse, Adrien Lambert, et le député libéral de Gatineau, Gaston Clermont, avaient déclaré que l'élevage des porcs au Québec n'est plus rentable.

LES PERMIS DE RADIO-CANADA

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien de la radiotélévision fera connaître dimanche soir sa décision à propos des demandes de renouvellement de permis que la société Radio-Canada lui a faites. Il s'agit de renouvellement de permis de stations de radio et de télévision. Tous ces permis expirent dimanche soir. On croit qu'ils seront tous renouvelés.

LES NOCES D'ARGENT DE TERRE-NEUVE

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général et Mme Jules Léger participeront à Saint-Jean de Terre-Neuve le 31 mars aux manifestations qui marqueront le 25e anniversaire du mariage de Terre-Neuve avec le Canada. Terre-Neuve est devenue une province du Canada le 31 mars 1949.

OTTAWA N'EST PAS CRESUS

OTTAWA (PC) — A un député conservateur de l'Ile du Prince-Edouard, David MacDonald, qui venait de demander au gouvernement fédéral d'aider financièrement cette province à produire de l'électricité par voie thermique, le premier ministre Trudeau a déclaré, jeudi, que le Trésor fédéral ne dispose pas de fonds illimités.

UN MARIN N'EST PAS UN SOLDAT

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a rétabli jeudi les grades de la Marine dans le cas de tous les hommes qui vont à la mer dans le présent cadre de l'intégration des forces armées. Le ministre de la Défense, James Richardson, a annoncé la nouvelle et le député conservateur Paul Hellyer n'a pas tardé à l'en féliciter.

SHERBROOKE ET L'EXPANSION

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Sherbrooke, André Pelletier, a déclaré jeudi que le ministère de l'Expansion économique régionale devrait avoir un bureau à Sherbrooke. Le Ministre de l'Expansion économique régionale, Don Jamieson, lui a répondu qu'il n'en voyait pas la nécessité et que si la situation changeait, il y en aurait un.

LES PATES ET PAPIERS

OTTAWA (PC) Le député libéral du Lac St-Jean, Marcel Lessard, a déclaré jeudi que le ministère de l'Expansion économique régionale n'aide pas suffisamment à l'industrie des pâtes et papiers. Il a précisé que cette industrie fonctionne avec de l'équipement démodé, surtout au Québec et dans les provinces atlantiques. Le ministre de l'Expansion économique régionale, Don Jamieson, lui a répondu que les papeteries sont pour la plupart des sociétés rentables et qu'il ne s'oppose pas à une aide pour celles qui ne le seraient pas. Il a précisé qu'une entente avait d'ailleurs été conclue à ce sujet avec le Nouveau-Brunswick.

Woolco SPECIAUX

DU SAMEDI 30 MARS

B.B.Q. HIBACHI
noir, pour l'intérieur et l'extérieur, 10" x 20", pour hamburger, brochettes, poulet, steaks, côtelettes.
4.76

PERCEUSE
BLACK & DECKER
¼" 1.9 ampères, 2,250 T.P.M.
7.98

DETERSIF EN POUDRE
BREEZE
boîtes de 5 livres, nouvelle boîte refermable.
1.59

CORDE A LINGE
en vinyle, facile à installer, 100' de longueur.
2.22

BAS CULOTTE
POUR DAMES
100% nylon extensible, sans gousset, bonne confection, une grandeur, beige, épice.
5 pour $1

PANTALONS
POUR JEUNES DEMOISELLES
Tissu de polyester fortrel, lavable à la machine, à l'eau tiède, bleu, rose, bleu pâle, vert, jaune, tailles 10 à 14X.
$5

GILETS POUR DAMES
100% acrylique et nylon, modèles variés, avec ou sans manche, bleu, rose, jaune, tailles P.M.G.
2 pour $2

JEANS
POUR FILLETTES
100% coton, lavable à la machine, laver à l'eau chaude, bleu seulement, tailles 8 à 16.
$2

MOBILIER DE SALON
4 PIECES
en style contemporain, matériel de couleur vert, 4 pièces comprenant divan, causeuse, fauteuil et pouf, quantité limité.
398.88

MOBILIER DE SALON
style espagnol, en cuir noir seulement, 4 pièces comprenant divan, fauteuil, pouf et fauteuil berçant et pivotant, quantité limitée.
428.98

CARPETTES 9' x 12'
100% nylon sur endos caoutchouc, toutes surgettées, haute qualité, choix de couleurs.
49.99

PHENTEX JUMBO
lavable, 3 brins, choix de teintes.
LA BALLE 1.19

FILM POLAROID
TYPE 107
film noir et blanc, 8 photos 3¼ x 4¼
2 pour $4

JAMBON CUIT
recouvert d'une mince couche de gras, de marque Fédéral.
1.67

PANTALONS SPORT
POUR HOMMES
polyester & laine. A motifs seulement, jambes évasées, modèles différents, dans les tailles 28 à 38.
7.99

IMPERMEABLES
POUR HOMMES
avec 5 poches intérieures et 2 poches extérieures. Pressage permanent, dans les couleurs beige et ivoire 38 à 46.
27.88

CHEMISES SPORTS ET HABILLEES
POUR HOMMES
pressage permanent, modèles variés à tons unis ou à motifs, teintes assorties. Encolure P. M. G. T.G. ou 14 1/2 - 17 1/2
3.99

PANTALONS SPORT
POUR HOMMES
soit jeans ou velours côtelé, 100% coton, lavable à la machine, jambes évasées avec ou sans revers. Tailles 28-36.
4.99

GILETS SPORT
ou débardeurs pour garçons
modèles et teintes différentes, lavable à la machine. Tons unis ou motifs. Grandeurs 8 - 18.
2 pour $5

REMISE SPACEMAKER
Modèle G87. Grandeur 8' x 7' couleur blanc et vert se monte très facilement.
97.77

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

Woolco
CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot
LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU — COTE-NORD

2e Section | Vendredi, le 29 mars 1974 | Page 15

A la suite des résultats

Les plus récentes statistiques démontrent que les Aéros de Houston possèdent la meilleure défensive de l'Association mondiale. Champions de la section Ouest, les gardiens des Aéros n'ont alloué que 205 buts en 74 rencontres, soit 49 de moins que les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, les meneurs de la section Est. A l'inverse, les Blazers de Vancouver et les Sharks de Los Angeles affichent le pire rendement défensif, ayant alloué respectivement 325 buts à l'adversaire.

Miville Leclerc

"Ils vont se faire frapper" *Leclerc*

par André LESTOURNEAU

Chicoutimi — Tandis que son opposant se refusait de dévoiler son plan d'attaque, l'instructeur Miville Leclerc a clairement laissé entrevoir que son équipe favoriserait le même style de jeu qui l'a caractérisé depuis le début de la série, soit la robustesse.

"Qu'ils s'attendent à se faire brasser", d'affirmer le pilote des Saguenéens. D'une façon encore plus rude, mais tout en étant légale. Nous pratiquerons une mise en échec serrée".

Depuis ce deuxième triomphe, arraché en surtemps, Leclerc a repris confiance. Il respire un peu plus à l'aide, tout comme ses protégés.

"J'ai constaté que mes joueurs étaient maintenant plus décontractés depuis mercredi soir. Cette victoire a enlevé beaucoup de tension. La pression sera désormais sur les épaules des joueurs du National."

Soulignant que son équipe avait tout à gagner et rien à perdre, l'instructeur des Chicoutimiens croit à un match déterminant pour la série. "Ils ne peuvent se permettre de perdre cette rencontre. C'est le match clé pour eux".

Pour le mentor des Saguenéens, cette sixième rencontre devrait permettre aux siens de retrouver leur élan victorieux. "Nous jouerons au hockey. Nous sommes dûs pour éclater. Une victoire signifierait un passeport pour la série finale".

Les Nordiques, toujours sur le sentier de guerre

Par Jean BOUTIN

(QUEBEC) — Les Nordiques de Québec sont repassés au deuxième rang de la division Est de l'Association Mondiale de hockey hier soir en prenant la mesure des Sharks de Los Angeles par le compte de 9-3 dans une partie présentée à Québec. Les Nordiques doivent toutefois partager cette position avec les Toros de Toronto qui ont vaincu les Oilers d'Edmonton 6-5 en supplémentaire. Les Crusaders de Cleveland ont eux perdu 3-2 à Boston permettant ainsi aux Whalers de s'assurer un deuxième championnat de la division Est.

Réjean Giroux a été à l'origine de la victoire des Nordiques avec trois buts. Il en était à son tout premier tour du chapeau dans l'AMH. Ses coéquipiers Serge Bernier, Réjean Houle et Michel Parizeau ont tous marqué deux buts. D'ailleurs, Bernier a inscrit une nouvelle marque d'équipe en enfilant un 37ième but cette saison.

Alain Caron était détenteur de l'ancien record avec 36 buts réussis l'an dernier.

Chez les Sharks, Marc Tardif s'est approché à seulement un but de son 40e en prenant en défaut deux fois Richard Brodeur. Tom Hodgson a réussi l'autre but des visiteurs.

EN RESERVE

"Les gars ont joué du très gros hockey dans cette partie. Du vrai hockey de détail" de préciser Jacques Plante lequel a toujours les yeux sur le deuxième rang de la division Est.

"Bien content de cette victoire" de répliquer Parizeau "mais j'espère que nous avons gardé des buts en réserve pour le match de samedi contre les Toros. C'est maintenant cette partie qui est de grande importance".

Incidemment, Parizeau a maintenant 25 buts cette saison, objectif qu'il s'était fixé au début de la saison.

Réjean Giroux a de son côté fait l'éloge de ses compagnons de ligne Jean-Guy Gendron et Jean Payette. "J'ai trois buts d'accord mais faut dire qu'ils m'ont donné un précieux coup de main. Les choses vont très bien pour nous actuellement".

Le maire de Québec était présent à cette partie et n'a pas manqué de faire un tour dans le vestiaire après la victoire. "Si vous ne faites pas les séries maintenant, je ne veux pas en voir un sur un terrain de golf durant l'été" de lancer à la blague Gilles Lamontagne.

Les Nordiques affronteront maintenant les Toros de Toronto demain et c'est Richard Brodeur qui sera le gardien utilisé.

"Les gars ont aussi leur fierté" (McCaskill)

QUEBEC — "Nous sommes peut-être déjà éliminés mais chose certaine, nous ne faisons par exprès pour perdre des parties. Les gars ont aussi leur fierté et ce n'est pas par relâchement que les Nordiques ont gagné ce match 9-3" a dit Ted McCaskill à l'issue de la rencontre.

"Nous avons peut-être moins de détermination que ceux qui doivent lutter jusqu'au dernier souffle dans l'Est pour les séries mais nous faisons quand même notre possible" a-t-il ajouté tout en disant que son équipe n'évoluerait pas à Los Angeles l'an prochain.

La ville de Détroit est souvent prononcé comme futur site possible pour cette franchise de Los Angeles.

Marc Tardif de son côté n'avait que peu de commentaires à émettre après ce cuisant revers. Parti d'une équipe championne de la Coupe Stanley, il ne sera même pas des séries éliminatoires cette saison et ça c'est assez difficile à prendre.

Malgré tout, Marc a souhaité bonne chance aux Nordiques, et à son ami de toujours Réjean Houle, pour la course qu'ils livrent actuellement pour les éliminatoires.

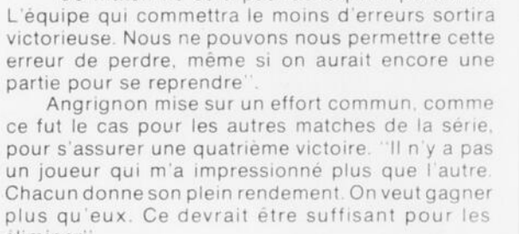

George Angrignon

"Trop peureux à l'extérieur" *Angrignon*

Port-Alfred — Maintenant que l'action se transportera au Palais Municipal pour ce sixième match de la série entre le National et les Saguenéens, Georges Angrignon croit que l'adversaire sera moins fantasque.

"Ils sont trop peureux pour jouer rude à l'extérieur", de défier le pilote du National dont la confiance ne pourrait être ébranlée par les fiers-à-bras des Chicoutimiens.

Se gardant bien de dévoiler ses tactiques, Angrignon a déclaré qu'il préférait être dans sa peau, plutôt que dans celle de son rival.

"Nous emploierons une tactique pour gagner. L'avantage de la glace devient un avantage important pour nous. Nous allons attendre leur réaction avant de réagir".

Tout en étant confiant de voir ses protégés triompher, Angrignon anticipe un duel serré.

"Ce match ne sera pas facile pour personne. L'équipe qui commettra le moins d'erreurs sortira victorieuse. Nous ne pouvons nous permettre cette erreur de perdre, même si on aurait encore une partie pour se reprendre".

Angrignon mise sur un effort commun, comme ce fut le cas pour les autres matches de la série, pour s'assurer une quatrième victoire. "Il n'y a pas un joueur qui m'a impressionné plus que l'autre. Chacun donne son plein rendement. On veut gagner plus qu'eux. Ce devrait être suffisant pour les éliminer".

Les Expos rossent les Twins, 15-10

ORLANDO (PA) — Des coups sûrs réussis en huitième manche par Ron Fairly, Jim Cox et Pepe Mangual ont produit six points, permettant aux Expos de Montréal de revenir de l'arrière et de vaincre les Twins du Minnesota 15-10, hier après-midi, dans une partie d'exhibition disputée à Orlando, en Floride.

Il s'agissait de la 17ème défaite du Minnesota, en 20 parties, depuis le début de la saison. Montréal, qui avait perdu ses huit dernières parties, a maintenant une fiche de huit victoires contre dix défaites.

Steve Brys avait conduit l'offensive des Twins en première manche avec un circuit aux dépens de Balor Moore. Rod Carew a suivi avec un triple et Bob Darwin l'a fait compter avec un double. Eric Soderholm a à son tour réussi un double pour faire compter Darwin et porter le compte des Twins à 3-0.

En huitième manche, alors que le compte était de 7-7 et que Bill Campbell lançait pour les Twins, Fairly a réussi un simple alors que les buts étaient remplis et a fait compter deux points. Cox a frappé un double pour un autre point et Mangual a terminé ce ralliement avec un circuit bon pour trois points.

Fairly a terminé la partie avec trois coups sûrs et trois points comptés pour diriger l'attaque de 17 coups sûrs des Expos. Bob Bailey des Expos a aussi été crédité de trois buts comptés.

Carew a réussi quatre coups sûrs pour diriger l'attaque chez les siens qui en ont accumulé 15.

LA PRESSE CANADIENNE

Montréal	010	401	162-15	17	1
Minnesota	301	200	130-10	13	1

Moore, Demola 4, Murray G 6, Stevenson 7, Blair 9 et Stinson, Foote 9; Corbin, Albury 5, Campbell P 9, Schultz 9 et Hundley, Roof 8, Pena 9. CCs: Mont-Mangual; Minn-Brye.

BATTU — Wayne Dillon, des Toros de Toronto, trompe la vigilence de Jack Norris, gardien de buts des Oilers d'Edmonton, pour aider les siens à remporter un précieux gain. Les Toros partagent maintenant le deuxième rang de la division Est de l'Association mondiale avec les Nordiques de Québec.
(Téléphoto PC)

Fillion arrache un verdict nul à Arthie Lee

COLLABORATION SPECIALE

HALIFAX — Démontrant beaucoup de courage et d'agressivité, Jean-Yves Fillion, de Chicoutimi, a arraché un verdict nul au rusé Artchie Lee, hier soir, à Halifax, à la suite d'un enlevant duel de six rounds, âprement disputé.

Terrassé par la droite de son rival, à la première reprise, Fillion s'est relevé en temps pour effectuer un superbe retour et marteler son adversaire au corps, lors des quatres dernières rounds, pour finalement faire match nul.

L'oeil gauche légèrement endommagé, Fillion semblait tout de même en bonne condition, à l'issue de la bataille, et parlait d'un deuxième combat contre son rival.

VICTOIRE DE LAGACE

Pour sa part, son compatriote Fred Lagacé s'est mérité une décision unanime contre Ron MacDonald, lors d'un combat de quatre rounds. Plus détendu qu'à l'habitude, Lagacé a ébranlé sérieusement son rival, à la deuxième, grâce à un crochet de la droite.

Satisfait de sa performance, Lagacé a avoué qu'il aurait pu knouckouter son adversaire, mais qu'il a oublié de poursuivre son attaque, tandis que la cloche lui jouait un mauvais tour.

Lors de la grand finale, Dave Downey a conservé sa couronne canadienne des poids-moyens. Disposant de Terry Hayward par K.O. technique,. L'officiel a arrêté le combat à 1.52 du septième round.

Serait-ce que Bowman sent la soupe chaude?

SQUAW VALLEY — La vie est drôle... Il faut réellement être près du Canadien, de son organisation, de ses joueurs, pour s'apercevoir du changement subi d'attitude des joueurs du Canadien envers leur instructeur Scotty Bowman (et vice et versa) en très peu de jours.

SQUAW VALLEY... VOUS CONNAISSEZ?

Il faut croire que l'air pur est miraculeux. A un point tel que la dissension, le manque de communication, le manque d'esprit de corps... bref, tous ces maux ont semblé disparaître dans le temps de le dire. Mercredi soir, les joueurs et leur instructeur ont quitté Squaw Valley, histoire de se récréer, aller assister à un excellent spectacle de Paul Anka (retenez bien ce nom), aller visiter les casinos au Lac Tahoe.

Et Scotty Bowman a complètement changé d'attitude. A un point tel que ses joueurs ne le reconnaissaient même plus. Bowman blaguait avec un joueur, puis avec un autre... Avant de revenir à Squaw Valley, Bowman a même repoussé l'heure du couvre-feu.

CLAUDE BRIERE

SERAIT-CE QUE BOWMAN SENT LA SOUPE CHAUDE?

Pour la première fois depuis le début de la saison, il y a déjà sept (longs) mois, Bowman a revisé son capot de bord et a décidé qu'il se devait de rendre ses joueurs heureux, histoire d'obtenir le maximum de ses équipiers le temps venu.

Pour la première fois de la saison, une ligne de communication entre l'instructeur et ses joueurs était installée. Pour la première fois de la saison... ou presque, on sentait chez les joueurs un esprit d'équipe, un esprit de camaraderie...

Avec le résultat qu'hier midi, même si Scotty Bowman avait convoqué sept joueurs, et seulement sept, à un exercice optionnel, tous les porte-couleurs du Canadien, sauf deux, se sont présentés à cet exercice. Et ce, en dépit du fait qu'un autre exercice, obligatoire celui-là, avait lieu hier après-midi à 5h. Tout un exploit, non?

Si Bowman a senti la soupe chaude, il l'a sentie à la toute dernière minute. A la toute dernière minute pour couvrir d'un pansement une coupure encore toute fraiche. La situation tendait à s'envenimer en ces derniers jours. Mais Bowman y est allé de ses dons de sorcier pour magnétiser ses hommes.

A dix jours de la fin de la saison, Bowman n'avait plus d'alternatives à moins de vouloir sciemment mettre la sécurité de son emploi en jeu. Mais tel que l'on connait les fonctionnaires du hockey, personne ne tient à perdre son emploi.

Or donc, le Canadien aura probablement, à la suite de ce voyage, retrouvé une des atouts les plus importants pour une formation qui se présente aux séries éliminatoires: l'esprit d'équipe.

Evidemment, le Canadien n'aura pas réussi à solutionner son problème de gardien, du moins pas par le même moyen.

A moins que, tous ces changements d'attitude au sein du Canadien ne soient provoqués par l'odeur de l'argent...

SKISAGLAC: une nouvelle formule est à souhaiter

Une brève analyse de la situation de SKISAGLAC à la fin de la saison 1973-74, permet de réaliser que l'on tourne en rond et que l'on brasse toujours les mêmes sommes d'argent.

Le ski de fond et le ski alpin versent respectivement une somme approximative de $1,000 et les dirigeants de la zone redistribuent ces montants en proportion des besoins. Il appert toutefois que, de plus en plus, les besoins sont sensiblement identiques et chaque discipline présente des programmes très chargés et variés qui entraînent des frais toujours de plus en plus onéreux.

Il fut un temps où le ski alpin recevait la part du lion alors que le ski nordique

JULIEN GAGNON

faisait figure de parent pauvre. Les temps ont beaucoup changé et, à l'heure actuelle, les deux disciplines sont tout aussi voraces l'une que l'autre.

LA BASE DU DILEMME

Le point crucial de la discussion se rattache principalement au per-capita que chaque club de ski doit verser à la zone, à raison de $1 par membre. La majorité des clubs ont tendance à escamoter habilement le nombre de membres afin d'en déclarer le moins possible pour éviter le paiement de sommes qui représentent tout de même une participation onéreuse pour un club.

Le club de ski de fond d'Alma se trouve présentement devant le dilemme qu'il doit verser une contribution de $600. à la zone et, bien qu'il soit consentant à le faire, on doit admettre que ce n'est pas de gaieté de coeur. Principalement à la fin de la saison alors que toutes les opérations régulières sont terminées et que les bilans officiels ne cadrent pas toujours avec les chiffres qui apparaissent au budget au commencement de la saison.

Assez souvent, les paiements sont retardés le plus longtemps possible et la zone se retrouve devant une situation précaire car elle a tout de même des obligations à respecter et le paiement du per-capita est la seule source de revenus de la zone.

Le président actuel, M. Gilles Doré de Chicoutimi, a manifesté l'intention de changer la formule afin de la rendre moins lourde à porter pour les clubs tout en étant aussi profitable à la zone SKISAGLAC.

CONTRIBUTION A MONTANT FIXE

Le per-capita serait remplacé par un montant fixe qui couvrirait la contribution des équipes de chaque club. Qu'il y ait un, deux, cinq, dix ou vingt coureurs par club, la contribution serait la même.

Si l'on considère qu'il y a trois classes de coureurs dans chaque discipline, soit alpin et nordique, on en déduit que la contribution des clubs serait sensiblement la même que celle versée actuellement et chacun serait exempté de l'obligation de tenir une comptabilité assez rigoureuse du nombre de ses membres afin d'éviter de tricher.

Le président Doré est "un homme d'église". Avec la nouvelle formule il prévient le vol qui est reconnu comme une faute grave. Ca peut paraître drôle mais il en est ainsi et si la loi de l'honneur existe en Suisse, on doit admettre qu'on n'est pas près de pouvoir l'appliquer au Québec où l'on fait fi régulièrement de l'honneur et de l'honnêteté.

FINANCEMENT INTEGRAL RECOMMANDE

Un autre point également à souligner et qui a été soumis par le président Doré lors d'une récente réunion du comité administratif de la zone, c'est la formation d'un comité spécial qui aurait la responsabilité du financement d'une équipe régionale dans le ski alpin et nordique.

C'est une recommandation que l'on devra envisager sérieusement car la zone n'est pas en mesure de supporter une dépense annuelle approximative de $4,000 et il faudra trouver une formule qui pourrait donner satisfaction.

La formule actuelle utilisée pour l'équipe régionale devrait également être repensée et les dirigeants se demandent s'il n'y aurait pas avantage à solidifier les structures du ski juvénil régional afin de le rendre plus apte à devenir une source d'approvisionnement pour le ski majeur, en tenant compte du potentiel actuel de talents.

De toutes façons, ce sont tous les points de discussion qui ne seront pas définitivement réglés avant plusieurs mois mais on estime que la nouvelle formule recommandée devrait être mise en application dès l'automne prochain.

FRACTURE — Phil Russell, des Black Hawks de Chicago, tient la jambe de Larry Mickey, des Sabres de Buffalo, après que celui-ci eut subi une fracture, Russell et Mickey étaient auparavant venus en collision le long de la rampe.
(Téléphoto PA)

Los Angeles s'assure une participation aux séries

LOS ANGELES (PA) — Les Kings de Los Angeles se sont assurés une place dans les séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey, hier soir, en battant les Islanders de New York 4-1.

Butch Goring, avec deux filets, Mike Corrigan et Bob Nevin ont été les compteurs des Kings.

Denis Potvin a marqué son 16e but de la campagne pour New York, éclipsant ainsi le record de Guy Lapointe, des Canadiens de Montréal, pour le nombre de buts par un défenseur à sa première saison dans le circuit Campbell.

TRUC DU CHAPEAU DE CLARCKE

A Atlanta, Bobby Clarke a réussi le troisième truc du chapeau de sa carrière dans la Ligue nationale, hier soir, alors que les Flyers de Philadelphie ont fait match nul 3-3 contre les Flames d'Atlanta.

Jacques Richard, Bryan Hextall et Bill McCreary ont été les compteurs des Flames.

BUT IMPORTANT DE MARTIN

A Buffalo, Richard Martin a compté son 47ième but de la saison avec moins de cinq minutes à jouer pour permettre aux Sabres de Buffalo d'annuler 2-2 contre les Black Hawks de Chicago.

Stan Mikita avait porté le compte à 2-1 pour les Hawks à la sixième minute de la période terminale. Les Sabres conservent ainsi l'espoir de participer aux éliminatoires de la division est, mais sont à sept points des Maple Leafs de Toronto, qui tiennent la quatrième place au classement.

L'ailier droit Larry Mickey des Sabres a subi une fracture de la jambe droite peu après avoir compté le premier but de la partie l'est écrasé sur la bande en chutant. Dale Tallon a égalisé le compte pour Chicago en deuxième.

Un deuxième titre pour les Whealers

A Boston, Tom Webster a compté deux buts pour permettre aux Whalers de la Nouvelle-Angleterre de vaincre les Crusaders de Cleveland 3-2, et de remporter ainsi un deuxième titre consécutive dans la division est de l'AMH.

Larry Pleau a compté le troisième but des Whalers tandis que Paul Shmyr et Grant Erickson ont réalisé les filets des Crusaders.

GAIN DES TOROS EN SURTEMPS

A Ottawa, Wayne Dillon a enfilé son deuxième but de la soirée en période supplémentaire, hier soir, procurant aux Toros de Toronto un gain de 6-5 contre les Oilers d'Edmonton.

Wayne Carleton, Pat Hickey, Bob Leduc et Tom Martin ont été les autres compteurs des Toros, qui ont effectué 40 lancers vers le gardien Jack Norris.

Les buts des Oilers ont été l'oeuvre de Bob McAneeley, Ron Climie, Len Lunde, Blair MacDonald et Ross Perkins.

Michel Bergeron mise sur les séries pour faire son nom

Par André LESTOURNEAU

SOREL — Relégué au rôle de deuxième plan au cours de la saison régulière, Michel Bergeron, des Eperviers de Sorel, mise sur les présentes séries éliminatoires pour faire son nom, s'assurer une place de choix, lors de la prochaine séance de repêchage.

"Les séries constituent une nouvelle saison. La meilleure occasion de se faire remarquer, puisque tous les dépisteurs suivent ces rencontres avec intérêt, afin de connaître la valeur réelle d'un joueur", d'estimer Bergeron.

Même s'il n'a pas joué autant qu'il l'aurait souhaité, le rapide patineur des Sorellois avoue ses torts. "Je suis parfois entêté et je n'aime pas jouer sur le banc. Il faut toutefois accepter cette situation, lorsque vous évoluez pour une formation championne".

Bergeron a terminé le calendrier régulier avec une production de 62 buts et 81 mentions d'assistance pour un total de 143 points. Cette fiche n'a guère de signification pour l'athlète saguenéen qui complète un apprentissage de trois saisons avec les Eperviers.

"Les points ne veulent rien dire, bien souvent. Un dépisteur regarde d'abord le coup de patin d'un joueur, ses talents de hockeyeurs et sa fiche par la suite." d'affirmer Bergeron dont le séjour dans le circuit junior majeur lui a permis de prendre ses responsabilités, alors qu'il a quitté le foyer à l'âge de seize ans.

Concernant son avenir, tout en étant intéressé par le métier de professeur en éducation physique, Bergeron envisage de faire carrière chez les hockeyeurs, de préférence avec un club de la Ligue nationale.

"La Ligue nationale demeure le circuit rêvé de tout joueur de hockey. Mais si je suis repêché par Montréal ou Boston, j'opterai pour l'Association mondiale".

Des séries éliminatoires qui viennent de débuter, Bergeron prévoit une lutte à finir avec les Remparts de Québec. "On a fait des matches serrés avec eux, au cours de la saison. L'avantage de la glace devrait jouer en notre faveur", de conclure le prolifique ailier droit des Sorellois qui aura sûrement l'opportunité de se faire valoir, en l'absence de Jacques Cossette, au rancart pour une période de quatre semaines.

Michel Bergeron

Gain de 5 à 4 en surtemps

Laval surpend Cornwall

CORNWALL — Un but de Claude Dupuis, enregistré après 15.22 de jeu supplémentaire, lors d'un avantage numérique, a permis au National de Laval de remporter une victoire surprise de 5 à 4, hier soir, sur la patinoire même des Royals de Cornwall.

Pour Dupuis, il s'agissait de son deuxième filet de la soirée. Les autres buts des Lavallois ont été l'oeuvre de Mike Bossy, Jean Trottier et Jean Tessier, qui a égalisé le compte à la cinquième minute de jeu de la troisième période.

Gary NacGregor, Bob Chase, Bob Ferguson et Yvon Disotell se sont partagés les buts des Royals qui ont pris l'avance à trois reprises au cours de la rencontre, après avoir concédé le premier point aux visiteurs.

Les Royals ont dirigé un total de 55 lancers contre la forteresse du National, protégés par l'excellent Robert Sauvé qui a eu à se surpasser en surtemps, ayant a bloquer 14 tirs. 1,835 personnes ont assisté la victoire du National qui leur permet de prendre les devants 1 à 0 dans cette série quart de finale, quatre de sept.

SOREL ECRASE TROIS-RIVIERES

A sorel, les indomtables Eperviers du pilote Paul Dufour ont débuté leur série sur le bon pied, écrasant les Draveurs de Trois-Rivières par le pointage de 11 à 4.

Serge Gamelin, Michel Déziel, Pierre Larouche et Robert Ritchie ont enfilé deux buts chacun pour les Sorellois, dont les autres compteurs ont été Michel Bergeron, Firmin Royer et Michel Fréchette. Alain Daigle, avec deux filets, Michel Comtois et Mario Rouillard ont riposté pour les trifluviens, qui ont surclassés 63-23 dans le chiffre des lancers...

Sorel détenait déjà une priorité de trois buts à l'issue du premier engagement. Quatre punitions seulement ont été décernées au cours du match, présenté devant quelque 2,000 spectateurs réunis à l'Auditorium Cardin.

LOTO-PERFECTA

A	B	C	D
1	7	3	10

Desjardins encaisse un sixième revers

WINNIPEG (PC) — Le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, qui ont défait Terre-Neuve et le Manitoba par des pointages respectifs de 6-4 et 7-4, hier soir, partagent la tête du classement à l'issue de la 10e ronde du championnat canadien de curling mixte.

L'Alberta, qui occupe la troisième place avec une fiche de 7-2, a vaincu l'Ile-du-Prince-Edouard 6-5 tandis que la Colombie-Britannique et le Québec ont respectivement triomphé du nord de l'Ontario 9-4 et de la Nouvelle-Ecosse 10-8.

En neuvième ronde hier après-midi, la Colombie-Britannique a eu raison de Terre-Neuve 8-4, l'Alberta a surclassé le Québec 7-6, l'Ile-du-Prince-Edouard a écrasé le Manitoba 11-3, la Saskatchewan a disposé de l'Ontario 7-6 et la Nouvelle-Ecosse a battu le nord de l'Ontario 7-3.

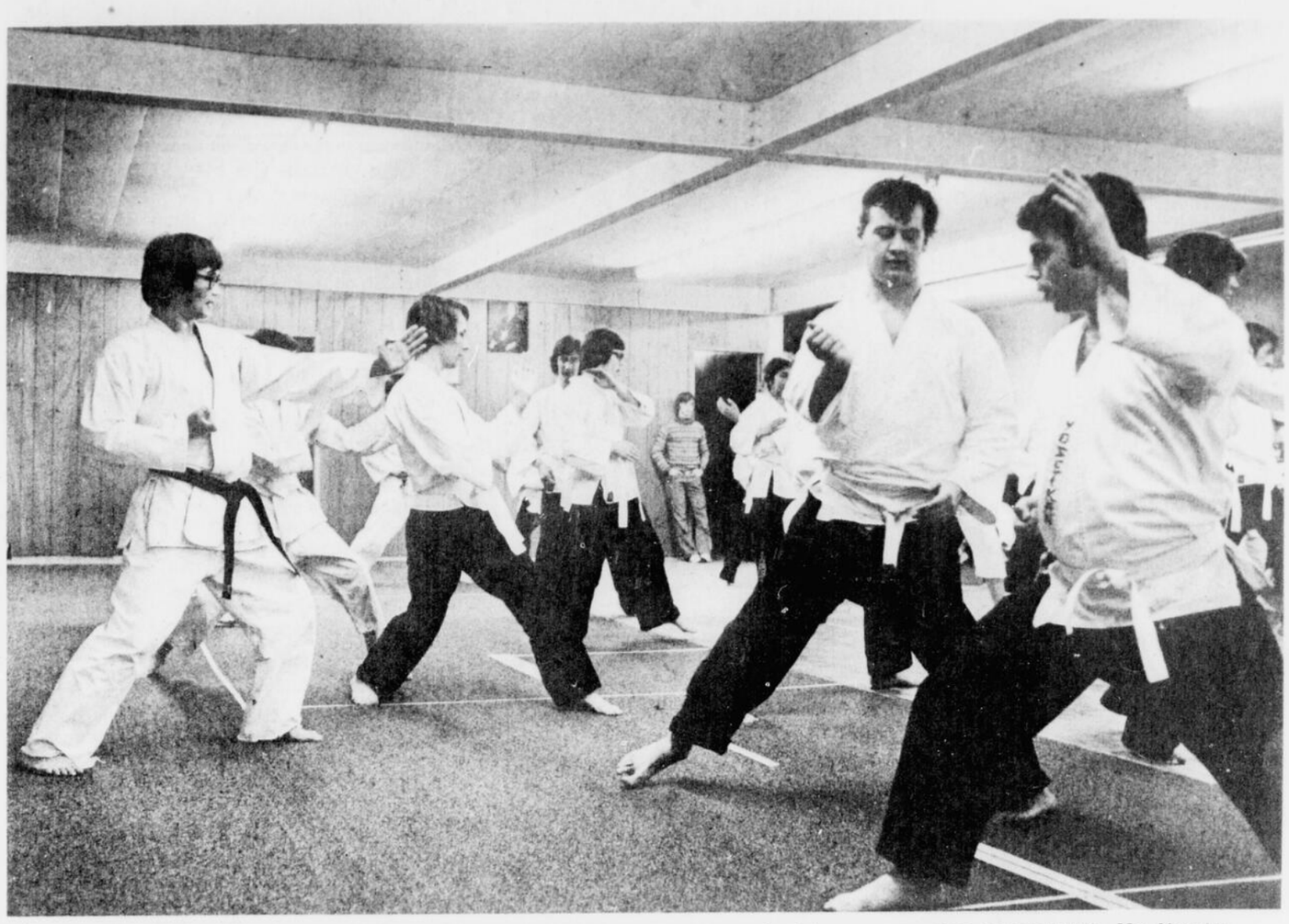

TOUT PARAIT SI SIMPLE — Pour Me Yoshinao Nambu, la pratique du karaté semble facile car il possède un synchronisme parfait du mouvement. Pour les élèves qui suivent le stage, c'est beaucoup plus compliqué. Me Nambu apparaît à l'extrême gauche.

La pratique du karaté est aussi profitable à l'esprit qu'au corps

Par Julien GAGNON

CHICOUTIMI — Face au maître Yoshinao Nambu, ceinture noire en karaté, sixième dan, la centaine d'élèves du club Yoseikan de Chicoutimi, accomplissent en cadence les mouvements commandés par le maître.

D'une voix rauque qui émet des sons qui ressemblent à la vibration du gong, Me Nambu dirige un stage de karaté et les élèves exécutent les mouvements.

C'était mercredi soir, au club de karaté de Chicoutimi, dirigé par Jean-Marc Asselin.

Pour maître Nambu, il s'agit de l'un des nombreux stages qu'il tient en différents endroits de la planète, car il est invité un peu partout et il est constamment en voyage.

Résidant en France où il enseigne le karaté depuis 12 ans, Me Nambu dépasse rarement une période de 30 jours dans sa patrie d'adoption car il est appelé à se déplacer constamment.

Une question qui me trottait dans la tête depuis longtemps a enfin reçu une réponse. On constate qu'il existe plusieurs écoles de pensée différentes dans l'enseignement du karaté mais selon Me Nambu, ce n'est pas tellement grave.

Ce qui compte, c'est que l'esprit est orienté avec le même idéal et, bien que l'enseignement du karaté soit dispensé avec une certaine différence dans la technique, le résultat est le même car l'esprit conserve le même idéal.

"C'est un peu comme les maisons d'enseignement scolaire pédagogique, avoue Me Nambu. Elles portent des noms différents mais l'esprit des enseignants convergent vers le même objectif celui d'éduquer et d'enseigner aux enfants le même idéologie.

La pratique du karaté consiste en la synchronisation du mouvement du corps en accord avec la pensée. C'est beaucoup plus qu'une technique de self-defence car en plus de procurer au corps, souplesse et résistance, le karaté transforme plus particulièrement l'esprit.

Le karaté connaît une expansion très accentuée en Europe et il en est également de même en Amérique. Au Québec, on compte pas moins de 4,000 adeptes de cet art martial, répartis en 20 écoles différentes.

La visite de Me Yoshinao Nambu avait pour but principal de faire apprécier une technique plus approfondie par les nombreux élèves et de les inciter à continuer l'entraînement régulier afin qu'ils puissent améliorer leur style individuel.

Concernant le geste de casser des planches de bois ou des briques du revers de la main, Me Nambu est d'avis que c'est un geste qui appartient plutôt au domaine du spectacle.

Selon lui, c'est beaucoup plus efficace de se servir d'un marteau pour réussir une telle performance et c'est beaucoup plus facile.

Au badminton

Manque de compétition majeure dans la région

ARVIDA — Pas moins de 75 joueurs prendront part à la compétition régionale de badminton qui sera disputée à la Polyvalente d'Arvida, les 30 et 31 mars.

Il s'agit d'un tournoi de grande envergure car les meilleures joueurs de la région seront en lice. Les amateurs de cette discipline sportive n'ont probablement jamais eu l'occasion de voir à l'action, l'une des meilleures de la région dans ce sport, dans la catégorie senior, en la personne de Gemma St-Onge d'Arvida.

Mlle St-Onge s'adonne au badminton depuis au moins 13 ans dans la région en plus d'avoir participé à plusieurs reprises à des championnats provinciaux disputés à Québec et à Montréal.

Mlle St-Onge est détentrice du championnat régional féminin en simple, en double féminin et en double mixte. La grande lacune à l'heure actuelle qui existe dans la région est le manque de compétition de calibre majeur ainsi que le manque d'instructeurs qualifiés pour permettre aux jeunes de pouvoir se développer et acquérir l'expérience nécessaire.

De l'avis de Gemma St-Onge, le manque de participation sur le plan provincial est également un autre point faible dans la structuration du badminton régional. Par ailleurs, on retrouve quelques jeunes joueurs qui devraient être en mesure de s'imposer lors des compétitions de fin de semaine.

Parmi le groupe, on peut citer Sylvie Cantin, Line Bergeron, Dave Sabeston et Carol Villeneuve, quatre jeunes participants qui ont fait belle figure lors des récents Jeux d'hiver provinciaux qui eurent lieu dans la Beauce, au commencement du mois.

Dans la catégorie senior masculine, Percy Sergerie demeure l'un des grands favoris. Percy est un athlète qui pratique le tennis durant l'été et il est reconnu comme l'une des meilleures raquettes de la région.

C'est un joueur déterminé qui possède l'expérience nécessaire pour offrir une opposition de grande valeur. A noter que les compétitions commencent à midi, le samedi et le dimanche.

SPORT ECLAIR

Mini-basket

Chicoutimi — Un tournoi régional de mini-basket aura lieu, les 29 et 30 mars à Chicoutimi. La compétition commence demain soir, de 18h à 20h 30, à l'école Laure-Conan pour se continuer le lendemain au collège de Chicoutimi, de 9h à 17h. Organisée par la commission scolaire de Chicoutimi en collaboration avec le service des parcs et des loisirs local, cette compétition regroupe des garçons et des filles dont l'âge est de 8 à 12 ans. Un total de 13 équipes sont inscrites. Les grandes finales seront disputées à 15h 30, au collège et des trophées seront décernés aux vainqueurs dans les classes "A" et "B".

Seminar de voile

Jonquière — Le club de voile du Saguenay offre un séminar sur l'intiation à la compétition de navigation à la voile et lance une invitation à tous les amateurs de ce sport, membres ou non du club, de répondre à l'invitation. Les séances auront lieu les lundi et mercredi des trois premières semaines d'avril et la première leçon sera donnée le lundi 1 avril, au collège de Jonquière, local 210, de 19h 30 à 21h 30. Il s'agit d'un encouragement à la compétition et le responsable de cette initiative, M. Rosaire Provencher, espère recevoir de nombreux amateurs.

Pêche sportive

Petit-Saguenay — Le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche a déjà fait connaître quelques modalités concernant la pêche sportive dans les différentes rivières à saumon de la province. En ce qui nous touche plus particulièrement, six perches seront allouées dans la rivière Petit-Saguenay. Les réservations doivent être faites 48 heures à l'avance, selon les disponibilités (pêche à gué).

Dans ce territoire, la pêche au saumon se pratique du 15 juin au 31 août. Sur la Côte-Nord, on peut réserver un nombre illimité de perches à Rivière Laval, du 1 juin au 31 août et à Rivière Moisie, du 1 juin au 15 septembre.

A l'aide des Orioles

Arvida — Les Orioles pee wee d'Arvida, Champion international (cat. 3) du tournoi de Québec sollicitent la générosité de la population d'Arvida par la vente de sacs de croustilles qui se fera à domicile, le dimanche 31 mars à compter de 11h30. Les Orioles se rendront au championnat provincial, au lac St-Louis, la fin de semaine du 12-13-14 avril.

Cours de Natation

Chicoutimi-Nord — Tous les aspirants pour l'obtention des grades de la Croix-Rouge canadienne à la natation seront admis aux différents cours qui seront dispensés à compter du 15 avril jusqu'au 19 juin 1974. Pour les enfants, les cours auront lieu en deux séries d'une heure chacune, soit de 18h à 20h. Pour les adultes, ce sera le même procédé mais de 20h à 22h. L'inscription se fait à la piscine de l'Institut Roland-Saucier de Chicoutimi-Nord à compter du 4 avril. Pour informations, s'adresser à Michel Bolduc (543-7248) ou à Jean Bordeleau (543-5264).

Gymnastique artistique

Jonquière — Une compétition interrégionale scolaire de gymnastique artistique aura lieu à la Polyvalente de Jonquière, le samedi 6 avril prochain, sous l'égide de la Fédération du sport scolaire. Trois régionales seront représentées, celles de Louis-Hémon, de Lapointe et du Saguenay.

Commodore honoraire

St-Félicien — Le commodore et les directeurs du club nautique de St-Félicien annoncent officiellement la nomination de Marcel Auclair, au titre de commodore honoraire du club, en vue de la présentation des 12ièmes Régates de 1974 et de la semaine nautique du 21 au 30 juin. M. Auclair devra présider toutes les festivités présentées dans le cadre des Régates qui commenceront le samedi 29 juin pour se terminer le lendemain soir.

Renouvellement de contrat

Berne — A l'occasion de la présentation du "Balai d'Argent" en Suisse, la semaine dernière, la compagnie Air-Canada a annoncé le renouvellement de son contrat comme commanditaire de ce tournoi mondial de curling, pour une autre période de cinq ans. La nouvelle fut annoncée par M. Claude Taylor, vice-président des affaires publiques de la compagnie au Canada.

Jonquière pourrait causer des surprises à l'U L

Chicoutimi — La région Saguenay-Lac-St-Jean n'a pas une fiche tellement reluisante jusqu'à date, à l'occasion des championnats provinciaux intercollégiaux qui se déroulent depuis la fin de la semaine dernière et qui vont se continuer jusqu'au 7 avril.

La semaine dernière, c'était le badminton, la natation et le tir à l'arc. Le duo formé de Marc Wauthier et de Gilles Boulianne du collège de Chicoutimi a réussi à décrocher une médaille d'argent, en double masculin, au badminton. Ce fut la seule décoration méritée à cette occasion.

En fin de semaine, à l'Université Laval, il s'agit des championnats de fin de saison en basket-ball, en volley-ball et en hand-ball.

Pour la circonstance, la région sera représentée par le collège de Jonquière et celui de Chicoutimi, en handball masculin. Dans le volley-ball, on retrouve Jonquière et Chicoutimi dans la section féminine alors que les garçons viendront de Chicoutimi et de St-Félicien.

Sur le plan du volley-ball féminin, l'équipe de Sherbrooke demeure favorite pour conserver le titre qu'elle a acquis l'an dernier.

Le détenteur du titre présente une formation expérimentée, ayant participé à de nombreux tournois de fort calibre durant toute la saison.

On considère toutefois l'équipe du collège de Jonquière comme étant en mesure de causer des surprises. En 1972, Jonquière avait d'ailleurs éliminé Sherbrooke avant de s'incliner en finale l'an dernier.

On admet également que le hand-ball est peut-être la discipline la mieux équilibrée de la FASCQ. Des formations venant de Ste-Foy, de Jonquière et de Matane sont susceptibles d'accéder aux grands honneurs.

On misait aussi de grands espoirs sur l'équipe féminine de basket-ball du campus collégial d'Alma, avec Agathe Maltais comme tête d'affiche, mais malheureusement, cette équipe a été éliminée en demi-finale et n'a pu atteindre le stade du championnat de fin de saison.

Même plus coûteux, le vélodrome sera prêt!

MONTREAL (PC) — Malgré l'absence visible d'un programme déterminé, les organisateurs des Championnats mondiaux de 1974 de Cyclisme sont confiants de ce que la ville de Montréal sera prête à temps, soit le 15 juillet prochain. Le vélodrome, disent-ils, sera complété.

Plusieurs cyclistes de classe mondiale sont aussi convaincus que les championnats de 1974 seront les meilleurs que l'on ait vus depuis plusieurs années.

Maurice Brisebois, directeur général des championnats, a affirmé hier que le vélodrome, qui servira également aux Olympiques de 1976, sera remis aux mains des inspecteurs techniques de l'Union cycliste internationale, le 15 juillet, alors que les championnats se dérouleront du 14 au 25 août.

Il a précisé que le toit préfabriqué du vélodrome est en construction et que les organisateurs ont obtenu de Montréal la garantie que tout serait prêt à temps.

Un journal belge a toutefois écrit cette semaine qu'il était "apparent que la ville n'était pas très avancée dans la construction du vélédrome." Le journaliste se refusait toutefois à être sceptique ou pessimiste.

Le vélodrome devait coûter $10 millions, selon les premiers estimés, mais aucun constructeur n'a offert une soumission inférieure à $13 millions. Certains affirment que le vélodrome pourrait coûter $18 millions quand les travaux auront été complétés.

Il est impossible à l'heure actuelle d'obtenir les coûts exacts de la ville de Montréal.

Pêcheurs, attendez

Québec (PC) — Les permis de pêche sportive du Québec ne seront pas prêts pour le premier avril. Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ne pourra pas en effet émettre à temps les nouveaux permis à cause de l'incendie qui a ravagé récemment l'atelier chargé de les imprimer.

Les autorités du ministère ont décidé, en conséquence, de retarder au 26 avril, date de l'Ouverture de la saison de pêche, l'obligation pour tout pêcheur de porter un permis de pêche sportive pour pratiquer son sport favori, mentionne un communiqué émanant, hier, du ministère. Le 26 avril, les permis seront disponibles partout pour la saison de pêche.

64 équipes au "Saguenay super cash piel"

Kénogami — Le traditionnel "Saguenay super cash spiel" sera disputé au club de curling de Kénogami, à compter du 15 au 21 avril avec la participation de 64 équipes.

Le coût d'enregistrement, qui est de $60., est assez élevé mais par contre, les participants se partagent la somme de $2,900 (cash). Voici quelques particularités qui régissent ce bonspiel. La formation des équipes est au choix des intéressés; ce qui veut dire que quatre hommes ou quatre dames, ou deux ou trois de chaque sexe, peuvent composer une équipe; tous les participants doivent avoir au moins 18 ans; les joueurs occupent la position de leur choix; la position des joueurs peut varier d'un match à l'autre; les premiers matches du vendredi sont réservés aux formations venant de plus de 50 milles de distance de Kénogami; l'ordre des enregistrements est sur une base de: premier arrivé, premier servi.

En résumé, il s'agit de la liberté complète. Ce qui importe, c'est de gagner car la victoire est payante et toutes les équipes ont intérêt à gagner. A noter que la date limite d'inscription est fixée au 7 avril. Chose certaine c'est que cette compétition jouit d'une grande popularité car les organisateurs prévoient déjà être dans l'obligation de refuser des entrées qui viennent de différents points de la Province.

Les matches de départ servent de classification et aucune somme d'argent n'est distribué pour cette première ronde. Par la suite, chaque match rapporte quelque chose, dépendamment de la catégorie dans laquelle vous vous retrouvez. Les équipes sont assurées de jouer un minimum de trois matches.

Apportez vos sandwiches et soyez en forme

St-Fulgence — La Société d'aménagement du Mont-Valin, en collaboration avec le club de ski Chicoutimi et le club sportif du Vieux-Moulin de St-Fulgence, organise encore cette année sa grande course "invitation annuelle" de ski alpin sur les sommets du Mont.

Comme par les années précédentes, tous les skieurs de la région sont cordialement invités à cette journée sportive commanditée par la Brasserie Molson.

Quelques recommandations sont toutefois de mise à cette occasion. Il faut d'abord être en bonne forme physique; se rendre au club du Vieux-Moulin pour 8h 30, le dimanche 7 avril; apporter une corde d'au moins 25 pieds de longueur pour pouvoir se faire trainer par les automobiles ou les motoneiges; s'habiller chaudement car ça peut-être utile; apporter son "lunch" en regard de son appétit; payer une inscription de $2. par skieur. A noter que la course est un slalom spécial dont le signal du départ a lieu au "Pic Potvin".

Toutes les personnes intéressées à faire le voyage, devront débourser une somme de $5. Pour d'autres informations, Gilles Potvin (549-4007) est à votre disposition.

SPORTS EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

LES COMPTEURS

Sylvain Tremblay Chic.	4	11	15
Alain Blais Chic.	7	4	11
Pierre Gagné P.-A.	4	6	10
Marcellin Boudreault Jonq.	5	4	9
J.-C. Gaudreault Chic.	2	7	9
Christian Boudreault P.-A.	7	1	8
Michel Tremblay Jonq.	4	4	8
Pierre Girard sr Chic.	3	5	8
Serge Gendron Jonq.	2	6	8
Germain Tremblay P.-A.	2	6	8
Denis Blais Chic.	3	4	7
Raynald Desbiens P.-A.	2	5	7
Sylvain Girard Chic.	6	0	6
Luc Vigneault Jonq.	3	3	6
Daniel Tremblay P.-A.	2	4	6

Ligue junior majeure

Hier
Trois-Rivières 4 Sorel 11
Cornwall 4 Laval 5 (Suppl.)

Ligue Nationale

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	73	50	14	9	330	199	109
Montréal	73	42	22	9	271	222	93
Rangers	73	38	22	13	280	226	89
Toronto	73	32	26	15	252	214	79
Buffalo	74	30	32	12	228	240	72
Détroit	73	28	35	10	238	296	66
Islanders	74	17	39	18	173	235	52
Vancouver	73	20	42	11	203	280	51
Section Ouest							
Philadel	73	46	15	12	251	150	104
Chicago	73	37	14	22	249	152	96
Los Ang	74	31	31	12	214	218	74
Atlanta	73	27	32	14	196	224	68
Minnesota	73	23	33	17	226	247	63
Pittsburgh	72	25	38	9	220	255	59
St-Louis	73	24	38	11	190	229	59
Californie	73	13	50	10	184	318	36

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Esposito, B.	66	72	138
Orr, B.	30	82	112
Hodge, B.	47	53	100
Martin, Buf.	47	34	81
Clarke, Phi.	33	48	81
Apps, Pit.	23	57	80
Cashman, B.	24	54	78
Hextall, Minn.	20	58	78
MacDonald, Pit.	39	37	76
Sittler, T.	33	43	76

Hier
N.Y. Islanders 1 Los Angeles 4
Chicago 3 Buffalo 3
Philadelphie 2 Atlanta 2

Ce soir
Montréal vs Californie

Association mondiale

Section Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angleterre	76	42	30	4	287	254	88
Toronto	75	38	33	4	293	265	80
Québec	76	38	34	4	303	274	80
Cleveland	76	36	32	9	257	258	79
Chicago	74	36	33	5	247	261	77
New Jersey	75	32	39	4	259	296	68
Section Ouest							
Houston	74	46	23	5	304	205	97
Minnesota	75	42	31	2	317	270	86
Edmonton	74	35	36	3	253	259	73
Winnipeg	74	32	37	5	246	278	69
Vancouver	74	26	47	1	269	325	53
Los Angeles	75	24	51	0	225	325	48

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Walton, M.	54	59	113
G. Howe, H.	31	69	100
Connelly, M.	41	50	91
Carleton, T.	35	56	91
Hull, W.	49	40	89
Lawson, V.	48	38	86
Bernier, Q	37	49	52
B. Campbell, V.	26	59	85
Lund, H.	31	51	82

Hier
Los Angeles 3 Québec 9
Edmonton 5 Toronto 6 (Suppl.)
Cleveland 2 N.-Angleterre 3

Ce soir
Chicago vs Vancouver
Houston vs Winnipeg
Edmonton vs Minnesota

SOMMAIRE

Ligue nationale

N. Y. ISLANDERS 1 — LOS ANGELES 4

PREMIERE PERIODE

1. Los Ang., Corrigan 16 Goring, Nevin 9:43
2. Isl., D. Potvin 16 MacMillan, Harris 11:33
Pénalités-Gordin LA 4:27, D. Potvin I 14:31, Kozak LA 16:48, Harris I 17:39

DEUXIEME PERIODE

3. Los Ang., Goring 25 Williams, Kannegiesser 13:23
Pénalités-Rombough I 5:25, Nystrom I, Berry LA 9:05, Howatt I 12:46, Hart I, Corrigan LA 13:14, Carr LA 15:24

TROISIEME PERIODE

4. Los Ang., Goring 26 Corrigan, Nevin 1:41
5. Los Ang., Nevin 18 Goring 11:39
Pénalités-D. Potvin I 0:46, Howatt I mineure, majeure, Corrigan LA majeure, mauvaise conduite, 3:49, Hart I, Kozak LA 5:45, J. Potvin I 7:37, Hart I 12:38, J. Potvin I, Rota LA 13:20, Murdoch LA, Howatt I majeures 19:45
Lancers:

Islanders	13	5	6-24
Los Angeles	12	10	13-35

Gardiens-Smith, Islanders; Edwards, Los Angeles.
A- 8,258.

PHILADELPHIE 3 — ATLANTA 3

PREMIERE PERIODE

1. Phi., Clarke 31 Ashbee, Barber 1:06
2. Atl., Richard 25 9:14
Pun.: MacLeish Pha 0:12, Schultz Pha, Bennett A majeures 3:55, Kelly Pha mineure, majeure, Hextall A majeure A 4:53, Quinn A 8:24, Van Impe Pha, Schultz Pha., Richard A 18:17, Vail A, Dornhoefer Pha mineure, mauv. cond. 18:54.

DEUXIEME PERIODE

3. Atl., Hextall 4 Brown 9:58

TROISIEME PERIODE

4. Phi., Clarke 32 Barber, Bladon 5:30
5. Atl., McCreary 16 Prince, Bennett 5:57
6. Phi., Clarke 33, 9:00
Pun.: Deadmarsh A, Hextall A double mineure Watson Pha double mineure 8:15, Van Impe Pha 8:51, Saleski Pha 16:55.
Lancers:

Philadelphie	10	12	12-34
Atlanta	7	12	13-32

Gardiens — Parent, Philadelphie; Bouchard, Atlanta.
A — 15,141.

CHICAGO 2 — BUFFALO 2

PREMIERE PERIODE

1. Buf., Mickey 3 Terbenche 4.49
Pun- Tallon C 16.29, Russell C 18.36

DEUXIEME PERIODE

2. Chi., Tallon 14 Pappin, Magnuson 6.19
Pun- Gagnon C 8.46, Spencer Buf 11.51, Bordeleau C 15.40, Magnuson C, Dudley Buf 18.21

TROISIEME PERIODE

3. Chi., Mikita 28 Gagnon, Jarrett 6.05
4. Buf., Martin 47 Perreault 14.43
Pénalités-Korab Buf, Mikita C 10.42 Carrière Buf mineure mauv. cond. 15.39, Redmond C, Russell C mineures. mauv. cond. 17.51.
Lancers:

Chicago	10	8	6-24
Buffalo	11	12	14-37

Gardiens- Esposito, Chicago; Bromley, Buffalo.
A.-15,858.

Association mondiale

EDMONTON 5 — TORONTO 6

PREMIERE PERIODE

1. Tor., Carleton 35 Leduc, Gratton 19:51
Pun-Perkins E 2:47, Martin T Y :03, Amodeo T, MacDonald E 18:11

DEUXIEME PERIODE

2. Edm., McAneeley 12 Lunde MacDonald 1:20
3. Tor., Hickey 25 Kirk, Orr 4:09
4. Tor., Dillon 29 Trottier, Leduc 4:50
5. Tor., Leduc 21 Dillon, Trottier 11:08
6. Edm., Climie 37 19:52
Pun-Kirk T 7:13

TROISIEME PERIODE

7. Edm., Lunde 26 Hamilton, Sheehan 0:58
8. Edm., MacDonald 20 Hamilton 12:35
9. Tor., Martin 24 Carleton 14:15
10. Edm., Perkins 16 Climie, Sheehan 19:50
Aucune pénalité.

PROLONGATION

11. Tor., Dillon 30 Carleton, Cuddie 5:32
Aucune pénalité.
Lancers:

Toronto	11	13	11	5-40
Edmonton	10	6	11	1-28

Gardiens - Toronto, Gratton; Edmonton, Norris.
A- 2,222

LOS ANGELES 3 — QUEBEC 9

PREMIERE PERIODE

1. Qué., Bernier 36 Beaulé, Houle 1:51
2. Qué., Giroux 3 Payette, Gendron 3:05
3. Qué., Houle 26 Parizeau, Gaudette 15:24
Pun-Tardif LA 7:12, Beaulé Q 19:19

DEUXIEME PERIODE

4. Qué., Bernier 37 Houle, Descoteaux 6:10
5. Los Ang., Tardif 32 Bowman, McDonald 7:06
6. Los Ang., Hodgson 3 Walter, Thomas 11:20
7. Qué., Parizeau 24 Tremblay, Hoganson 13:10
Pun-Bernier Q 7:25, Serviss LA 11:25, McDonald LA mineure , mauv. cond. 11:50, Sutherland LA 16:01.

TROISIEME PERIODE

8. Qué., Houle 27 Bernier, Beaulé 4:20
9. Qué., Giroux 4 Payette, Lacombe 7:41
10. Qué., Giroux 5 Beaulé, Payette 13:37
11. Los Ang., Tardif 39 Bowman 15:45
12. Qué., Parizeau 25 Gilbert, Houle 19:07
Aucune pénalité.
Lancers:

Los Angeles	9	14	4-27
Québec	18	15	16-49

Gardiens — Hoganson, Los Angeles; Brodeur, Québec.
A-8,966.

CLEVELAND 2 — N.-ANGLETERRE 3

PREMIERE PERIODE

1. N.-Angl. Webster 41 Blackburn, Ley 3:45
2. N.-Angl., Webster 42 Dorey 6:21
Pun.: Webster Ne 4:21, Selwood NE 9:16, Green NE, Jarrett Cl 11:01, Andrea Cl 12:09.

DEUXIEME PERIODE

3. N.-Angl., Pleau 26 Cunniff, Sheehy 19:59
Pun.: Shmyr Cl 5:12, Ley NE 11:09

TROISIEME PERIODE

4. Cle., Shmyr 12 Jarrett, Pinder 13:13
5. Cle., Erickson 22 Krake, Wiste 17:05
Pén.: Edur Cl 13:37
Lancers:

Cleveland	10	9	12-31
N.-Angleterre	7	7	8-22

Gardiens — Whidden, Cleveland;Landon, N.-Angleterre.
A- 5,226.

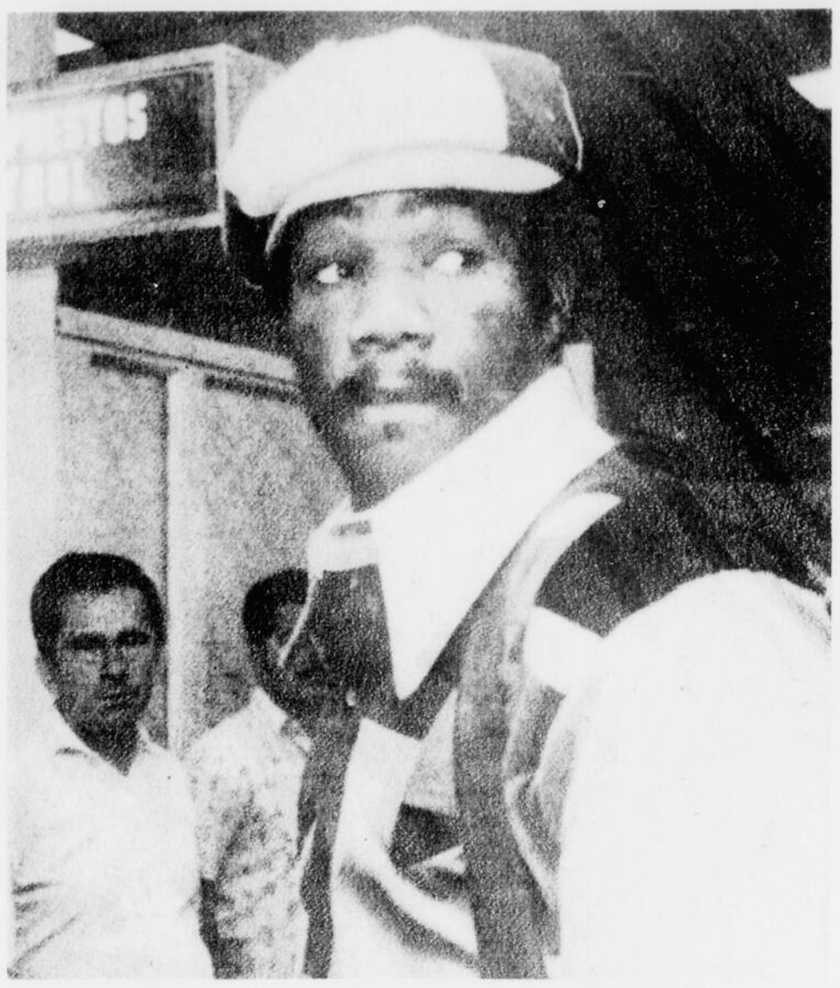

IL FAUT ATTENDRE — Ken Norton et George Foreman n'ont pu quitter le Venézuela, hier, après une querelle controversée sur le paiement des taxes et factures relatives au combat de championnat de mardi soir. Foreman attend ici à l'aéroport que tout soit en règle pour s'envoler vers les Etats-Unis, mais ce sera en vain.

(Téléphoto PA)

Visa de sortie refusé à Foreman et Norton

CARACAS (PA) — Le champion du monde George Foreman et l'aspirant Ken Norton, qu'il a défait facilement mardi soir, ont tenté, mais en vain, de retourner aux Etats-Unis, jeudi soir.

Les autorités vénézuéliennes leur ont refusé un visa de sortie jusqu'à ce que les taxes et les factures qui portent sur leur rencontre de mardi, soient entièrement payées.

Des porte-parole des deux pugilistes affirment que des arrangements ont été pris et que tous les problèmes seront surmontés par l'intermédiaire d'avocats à Caracas, New York et Washington.

Les deux boxeurs ne pourront toutefois quitter le Vénézuéla aussi longtemps que ces problèmes financiers ne seront pas légalement solutionnés. On laisse entendre qu'une entente finale ne pourrait intervenir avant lundi prochain.

Les Capitals auront le premier choix

TORONTO (PC) — Les Capitals de Washington ont gagné hier le premier choix au repêchage de la Ligue Nationale de hockey, pour le repêchage amateur de 1974, et les Scouts de Kansas City ont pour leur part gagné le premier choix au repêchage dans l'expansion.

Le partage a été fait entre Milt Schmidt des Capitals et Sid Abel des Scouts, dans un hôtel de Toronto. Leurs clubs se préparent à se joindre à la LNH la saison prochaine et repêcheront des joueurs au repêchage amateur, à la mi-mai, et au repêchage de l'expansion, cet été.

Kansas City a par ailleurs obtenu le premier choix au repêchage chez les gardiens, tands que Washington a le premier choix dans le repêchage interligue.

MOT MYSTÈRE

Problème **no 138** — **8 lettres cachées** — THEME L'INSOMNIE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	D	F	M	mort	râles	**sofa**
alcôve	divan	fête	main	Morphée	ravie	somnambule
B	dodo	I	marmotte	N	repos	somnolence
bercer	dortoir	ivre	matelas	nuit	rêve	somnolent
	drap		matin	P	réveil	sursaut
C	E	L	matinal	pan	rêver	T
camp	endormi	lame	mime	prêt	rêveur	taie
ciel	endormir	levé	minute	pyjama	ronfleur	V
coma	éveil	lièvre	mise	R	ronfleuse	veille
crin	éveillée	lit	momie	raide	S	veilleuse
					sieste	

La réponse du problème précédent: système

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	V	E	L	N	D	T	R	U	E	L	F	N	O	R
2	T	P	T	I	O	U	E	E	L	R	L	R	T	I	L
3	R	M	T	D	V	E	I	U	R	A	E	L	A	M	E
4	O	A	O	E	H	A	B	T	N	P	F	R	C	R	V
5	M	C	M	P	V	M	R	I	O	T	R	O	D	O	O
6	S	U	R	S	A	U	T	S	R	T	M	N	S	D	C
7	M	O	A	N	S	A	L	E	T	A	M	F	E	N	L
8	M	I	M	O	M	I	E	V	E	I	L	L	E	E	A
9	S	O	M	N	O	L	E	N	C	E	F	E	T	E	M
10	S	B	I	E	O	V	E	I	L	L	E	U	S	E	A
11	R	E	V	E	I	L	I	I	D	L	N	S	E	V	J
12	N	R	R	U	E	V	E	R	A	I	D	E	I	E	Y
13	I	C	E	D	I	V	A	N	M	E	L	S	S	I	P
14	R	E	V	E	R	P	E	L	T	V	C	I	E	L	A
15	C	R	E	E	N	D	O	R	M	I	R	M	A	I	N

SPORT EN BREF

Obsèques de Revson

NEW YORK (AFP) — Six cent personnes ont assisté, hier, aux obsèques de Peter Revson, en l'église unitarienne de toutes les âmes, à New York. "Il n'était pas un playboy. Il a travaillé dur pour prouver qu'un coureur-automobile était avant tout un athlète", a dit George Lysle, dans le dernier hommage rendu au pilote de formule-un américain, mort vendredi dernier sur le circuit de Kyalami, en Afrique du Sud.

Lysle, camarade de classe de Revson, était aussi son gérant.

Dans la foule se trouvait Marjorie Wallace, Miss Monde 1973, ancienne amie du pilote, cruellement disparu à l'âge de 35 ans. Ses parents et ses deux soeurs se tenaient derrière le cercueil.

L'inhumation a eu lieu en fin d'après-midi au cimetière de Hartsdale, dans l'Etat de New York, où est déjà enterré Doug Revson, frère cadet du pilote, lui-aussi décédé dans un accident identique en 1967, en Espagne.

Peter Revson était le neveu de Charles Revson, fondateur de l'empire de produits cosmétiques "Revlon".

Holden passe aux Jets

WINNIPEG (PC) — Les Jets de Winnipeg de l'Association Mondiale de Hockey ont obtenu les services du gardien Bill Holden des Toros de Toronto. Holden évoluera avec les Jets, vendredi à Winnipeg, contre Houston, et dimanche contre Vancouver.

Holden, âgé de 24 ans, remplacera Ernie Wakely comme second de Joe Daley. Wakely a reçu son congé de l'hôpital, vendredi, où il était traité pour pneumonie. Quant à Daley, il débutera dans les buts vendredi et dimanche.

Les Expos: dix contre un

RENO (PA) — Les preneurs aux livres de Reno au Nevada favorisent Cincinnati à 5 contre 2 pour remporter le championnat de la Ligue nationale, et Oakland et Baltimore sur un pied d'égalité à 5 contre 2 également, pour l'emporter dans la Ligue américaine. Les Expos de Montréal ne sont côtés qu'à 10 contre un pour l'emporter dans la division est de la Ligue nationale.

Les Braves libèrent Jackson

WEST PALM BEACH (PA) — Les Braves d'Atlanta ont annoncé hier qu'ils ont libéré le champ intérieur Sonny Jackson de toute obligation à l'endroit de l'équipe. Les Braves ont aussi renvoyé les lanceurs Jimmy Freeman et Joe Nierkro à leur club mineur de Richmond.

Brasse-camarade chez les Mets

ST. PETERSBURGH (PA) — Cleon Jones et Bud Harrelson des Mets de New York ont dû être séparés par leurs coéquipiers, hier, dans l'abri de l'équipe, alors qu'ils s'échangeaient des invectives. Harrelson aurait accusé Jones de ne pas jouer avec assez d'ardeur. Yogi Berra a affirmé que la bagarre était le fait de la chaleur...

MOTS CROISES

problème no: 138

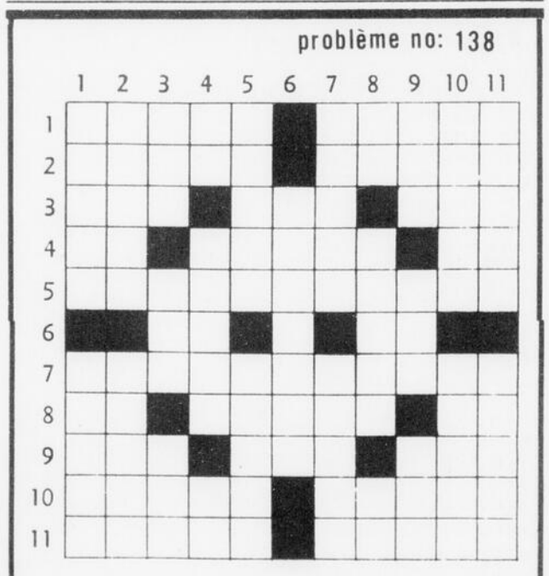

HORIZONTALEMENT

1- Ecot .-- Administrer.

2- Table où l'on célèbre la messe.--Qui rend service.

3- Jacasse.-- Unité d'aire pour les surfaces agraires.-- Habitude ridicule.

4- De là.-- Qui vient au troisième rang. --Art. contracté.

5- Rendras grâce à.

6- Indium.--Ruisseau.

7- Inscrivirent au compte de quelqu'un ce qu'on lui doit.

8- Dieu solaire des Egyptiens .-- Emploiera.-- Infinitif.

9- Nom de deux chaînes de montagnes, l'une en Mysie, l'autre en Crète.-- Eut la hardiesse .-- Hurlement.

10- Variété d'agave du Mexique.-- Cessation temporaire de tout acte d'hostilité.

11- Montre avec ostentation (fig).-- Dans les déserts, petite région où la présence de l'eau permet la culture.

1- Donner un coup.-- Absence, pénurie.

2- Ravage.-- Répète.

3- Retranche .-- Partie intérieure du pain.-- Roi de Juda.

4- Venu au monde.-- Tiré et tenu dans un état d'allongement. --Aluminium.

5- Limpide.-- Seul.

6- Prononces ce que tu sais par coeur.

7- Délivré d'une maladie.-- Muse de l'élégie.

8- Conjonction.-- Pressa.-- Radium.

9- Pouffe.-- Voie.-- Adj. démons.

10- Supprima la voyelle finale d'un mot devant une voyelle initiale ou un h muet --Bandit.

11- Accueillis .-- Sélectionnés.

VERTICALEMENT

Richardon devra choisir entre l'homme et la machine

La Défense pourrait être forcée de maintenir les effectifs des forces armées à moins de 83,000 personnes

OTTAWA (PC) — L'inflation et la hausse des prix du carburant se font sentir dans le secteur militaire et le ministre de la Défense, M. James Richardson, se trouve en quelque sorte obligé de choisir entre l'homme et la machine.

Le ministre a déclaré, mercredi, que les coûts connaissent une hausse telle qu'il pourrait être forcé de maintenir les effectifs des forces armées à un niveau inférieur à celui de 83,000 personnes actuellement autorisé. Les effectifs militaires canadiens sont présentement inférieurs de 1,200 personnes à leur niveau autorisé, a-t-il précisé.

M. Richardson, qui donnait quelques détails à propos d'une déclaration distribuée mardi soir à la réunion du comité de la défense des Communes, a ajouté que la pression croissante due à la hausse des prix, surtout depuis la crise de l'énergie, "rend de plus en plus difficile le maintien du niveau actuel de nos activités de défense".

La déclaration ajoutait toutefois que "nous avons l'intention de voir à ce que les pressions inflationnistes subies par nos coûts de personnel et d'opérations n'absorbent pas les crédits destinés à nos projets d'accroissement de mises de fonds dans le cadre des formules budgétaires".

Cette déclaration avait été émise avant l'intervention de l'accord fédéral-provincial d'hier relatif au relèvement du prix du pétrole brut canadien de $4 à $6.50 le baril, décision qui entraînera une augmentation du prix de certains carburants pour avions, véhicules motorisés et navires.

M. JAMES RICHARDSON (ministre de la Défense)

Interrogé sur les moyens par lesquels il se propose de limiter les dépenses en capital de son ministère, M. Richardson a répondu que l'un de ces moyens consistera à maintenir le niveau des effectifs en-deçà de leur niveau autorisé.

Le ministre, qui a tenu à souligner mercredi qu'il serait simpliste de conclure qu'il doit choisir entre l'homme et la machine, avait déclaré mardi soir qu'il préférerait une force réduite mais bien équippée à une force complète en personnel mais déficiante sur le plan des équipements.

Il a ajouté que les coûts d'opération, dont le taux d'accroissement était estimé l'année dernière à quatre pour cent, pourraient grimper à six pour cent annuellement durant les prochaines années.

Ces nouvelles risquent d'être mal accueillies dans les milieux militaires, les effectifs étant déjà limitées à 83,000 hommes.

D'après certains officiers supérieurs, les forces armées ont déjà bien du mal à répondre à tous les besoins avec le présent personnel.

Pour le moment, le gouvernement ne semble pas plus disposé qu'il ne faut à rajuster le budget des forces armées en fonction du taux croissant de l'inflation.

En octobre dernier, le ministre avait révélé que le taux d'accroissement du budget de la Défense serait de sept pour cent par année durant les cinq prochaines années. Ce chiffre était basé sur le budget de l'année fiscale 1973-74, qui était de $2,143 milliards.

Ainsi, le budget de la Défense pour la prochaine année fiscale devrait normalement atteindre les $2,292 milliards. Le gouvernement prévoyait que les coûts d'opération augmenteraient de quatre pour cent et ceux du personnel de six pour cent.

Il était également prévu que les dépenses consacrées à l'équipement et aux services passeraient de 11 à 20 pour cent du budget total.

La nécessité d'augmenter la part du budget destinée aux nouveaux investissements résulte des dépenses occasionnées par le programme de modernisation mis sur pied dans le but de pallier aux déficiences des services et de l'équipement, à la suite du gel du budget qui n'a été levé que l'année dernière.

Les critiques de l'opposition craignent que le plafonnement des dépenses imposé par le gouvernement Trudeau ne vienne paralyser ces efforts de modernisation.

DECES

SOEUR MARIE-BLANCHE TREMBLAY

A Chicoutimi, le 28 mars 1974, à l'âge de 75 ans, est décédée **Soeur Marie-Blanche Tremblay** en religion (Ste-Jeanne-D'Arc) des Soeurs du Bon-Conseil. Elle demeurait à Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu samedi, le 30 mars à 4 hres. Départ au Parloir de la Maison-Mère à 3:30 hres pour la Chapelle de la Communauté et de là au cimetière de la Communauté. Elle avait 57 ans de vie religieuse.

Direction: Aubin & Fils.

M. JOSEPH IMBEAULT

A l'Hôpital de Dolbeau le 27 mars 1974, à l'âge de 64 ans et 11 mois, est décédé **M. Joseph Imbeault** époux de Dame Germaine Tremblay. Il demeurait au 32 rue Simard Mistassini.

Les funérailles auront lieu samedi, le 30 mars à 10 hres. Départ C.A. Gauthier Ltée 71 Gaudreault, Mistassini à 9:30 hres pour l'église St-Michel et de là au cimetière de Mistassini.

Direction: C.A. Gauthier Ltée.

M. EUDORE BEAULIEU

A Chicoutimi le 28 mars 1974, à l'âge de 80 ans et 5 mois, est décédé **M. Eudore Beaulieu** époux de Feue Dame Alice Lessard. Il demeurait au 787 rang Ste-Famille, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu samedi, le 30 mars à 10 hres. Départ Gravel & Fils Ltée, 304 Racine est, Chicoutimi à 9:30 hres pour la Cathédrale et de là au cimetière de Chicoutimi.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

MME EMMA TREMBLAY

A l'Hôpital de St-Jérôme le 28 mars 1974, à l'âge de 81 ans, est décédée **Dame Emma Tremblay** épouse de Feu M. Georges Larouche de Ste-Croix. Elle demeurait à Ste-Croix.

Les funérailles auront lieu samedi, le 30 mars à 4 hres. Départ Salle paroissiale de Ste-Croix à 3:30 hres pour l'église Ste-Croix et de là au cimetière paroissial.

Direction: Philippe Fortin & Fils Enr.

AUTRES DECES

Soeur Rose-Anna Bédard, 78 ans, 37, des Cascades, Beauport, Québec.

— — —

M. Dominique Blier, 69 ans et 11 mois, 1307, 3ième avenue, Québec.

— — —

M. Ovide Bolduc, 86 ans et 11 mois, 192, avenue Turcotte, Ville de Vanier, Québec.

— — —

Mme Albertine Bilodeau-Boucher, St-Charles, Cité Bellechasse, Québec.

— — —

M. Théodore Caron, 91 ans et 9 mois, Québec.

— — —

M. Rosaire Charland, 61 ans, Sherbrooke, Québec.

— — —

M. Jacques Corribeau, 50 ans, Québec.

— — —

M. Elzéar Defoy, 70 ans, 152, boulevard 15, St-Tite-des-Caps, Québec.

— — —

M. Henri-Charles Fournier, 79 ans et 4 mois, 6970, avenue Binet, Charlesbourg, Québec.

— — —

M. Lucien Gagnon, 56 ans et 6 mois, 50, D'Artois, Courville, Québec.

— — —

M. Aimé Gingras, 66 ans, 1279, 3ième avenue, Québec.

— — —

M. Raymond Hamel, 44 ans et 10 mois, 1600 rue St-Michel, Québec.

— — —

M. Joseph-Pierre Labrecque, 86 ans et 3 mois, St-Anselme, Comté Dorchester, Québec.

— — —

Mme Marie-Anna Lachance-Lavoie, 65 ans, St-Féréol des Neiges, Québec.

— — —

M. Joseph Leclerc, 88 ans, 225, 13ième Rue, Québec.

— — —

M. Rodrigue Légaré, 40 ans, 387, 80ième rue est, Charlesbourg, Québec.

— — —

M. Marcel Michelin, 850, Turnbull, Québec.

— — —

Mme Gabrielle Dumont-Moreau, 65 ans, 2780, Assomption, Québec.

— — —

M. Albert Pelletier, 80 ans et 11 mois, 985, ave. Notre-Dame, Notre-Dame, Québec.

— — —

M. Jean-Marie Picard, 47 ans, 1150 ave. Fillion, Les Saules, Québec.

— — —

Mme Jeanne-d'Arc Durgeon-Powers, 40, St-Etienne, app. 45, Lévis, Québec.

— — —

Mme Jeannette Proulx-Roy, 75 ans, 157, rue St-Joseph, Montmagny, Québec.

— — —

Mme Joséphine Bélanger St-Pierre, 69 ans, L'Islet-sur-Mer, Québec.

— — —

Soeur Germaine Villeneuve, 57 ans, Québec.

— — —

M. Roméo Trudel, 73 ans et 6 mois, 3481, 8ième Avenue, app. 5, Québec.

— — —

Mme Stella Margaret-Wright, 68 ans, 592, d'Aiguillon, Québec.

CARTES DE REMERCIEMENT DE TOUS GENRES A LA *La librairie Regionale Inc* Tél.: 549-7135

La "Meat Packers Council of Canada"

Un rapport uniquement en anglais à la Commission de l'Agriculture des Communes

OTTAWA (PC) — Les députés francophones siégeant à la Commission de l'Agriculture des Communes, se sont plaints amèrement hier de ce que la Meat Packers Council of Canada ait décidé de déposer son mémoire antemps qui lui était allouée lais.

"C'est difficile à accepter, a déclaré M. Florian Côté", député libéral de Richelieu. M. Côté a refusé d'utiliser la période de temps qui lui était alloué pour questionner les témoins. Le député a affirmé qu'il ne voulait pas paraître plus stupide qu'il ne l'est.

Le président du Comité a assuré le député sur ce point. Il a pris la défense de la Meat Packers Council qui selon lui n'avait eu qu'une seule journée de délai pour préparer son mémoire et qui n'aurait pas eu le temps de le faire traduire.

Plusieurs francophones, dont M. Léopold Corriveau, secrétaire parlementaire du ministre Eugène Whéland, M. Marcel Lessard, député libéral du lac St-Jean et son collègue de Bellechasse, M. Adrien Lambert ont marié leurs protestations à celles de M. Côté.

Des effets plutôt négatifs que bénéfiques pour deux régions

OTTAWA (PC) — Les récents changements apportés à l'intérieur de la nouvelle politique du ministère de l'Expansion économique et régionale auront des effets plutôt négatifs que bénéfiques sur les régions de l'Outaouais québécois et de l'Est ontarien.

La révision des zones dites désignées contenue dans la politique régionale, annoncée mercredi, semble en tout cas loin de plaire aux députés fédéraux de la région.

Quant aux ententes-cadres signées il y a quelques semaines entre le gouvernement fédéral et les provinces, elles ne sont pas de nature, à leurs yeux, à faciliter l'installation de nouvelles industries.

Le principal point contesté vise surtout l'implantation d'édifices fédéraux à Hull, ce qui risque d'en faire une ville à vocation strictement administrative.

BRIDGE

L'OCCASION

Si à certaines séances la chance semble vous accorder toutes ses faveurs, il faut encore savoir exploiter toutes les bonnes occasions qui se présentent.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

Pi-A-R-10-6
Co-A-8-4
Ca-D-V-8-5
Tr-6-4

N

O	E
Pi-8-4-3 Co-V-7-5 Ca-8-4 Tr-A-D-7-5-2	Pi-9-7-2 Co-R-D-10-6-3 Ca-10-6-2 Tr-9-3

S

Pi-D-V-5
Co-9-2
Ca-A-R-7-3
Tr-R-V-10-8

Sud	Ouest	Nord	Est
1-carreau	passe	1-pique	passe
2-piques	passe	3-coeurs (1)	passe
3-S-A	passe	passe	passe

(1) Nord ignore encore où peut se trouver le meilleur contrat alors que sa suite pique ne compte que quatre cartes. L'annonce 3-coeurs est donc une enchère stratégique qui oblige le partenaire à continuer la recherche.

Entame: - cinq de trèfle

Tout d'abord le déclarant peut se féliciter de l'ensemble des enchères qui a fait de lui le déclarant du contrat 3-S-A. En effet après le changement à 1- pique de son partenaire, Sud aurait fort bien pu annoncer 2- trèfles, incitant ainsi son partenaire à rechercher un contrat en sans-atout si sa main présentait un certain contrôle des coeurs. En ce cas, nul doute que le déclarant aurait dû affronter une attaque à coeur et il se serait vu dans l'obligation d'encaisser rapidement ses neuf gagnantes immédiates. Un tel résultat aurait été peu réjouissant si l'on considère qu'un contrat de 4- piques aurait pu être réalisé.

Alors que le cinq de trèfle est couvert par le six et le neuf, comment le déclarant doit-il procéder?

Si déjà le déclarant a été favorisé d'une levée supplémentaire par le choix de l'entame, peut-il rechercher davantage?

Il y a pour le déclarant une magnifique occasion de tenter un jeu phychologique qui ne risque aucunement d'avoir des suites néfastes. En effet le déclarant prend le NEUF de trèfle de son ROI et en fait suivre le HUIT! Quel est le joueur en Ouest qui ne fournirait pas petit trèfle avec la conviction que son partenaire est en état de couvrir le huit?

Après un tel larcin le déclarant n'a plus qu'à encaisser les gagnantes immédiates et il pourra inscrire deux levées supplémentaires.

Si le déclarant a été favorisé par la chance, on peut cependant reconnaître qu'il a su réellement la mettre à profit.

Pour ma prochaine chronique, un problème à jeux découverts. Il s'agit d'un envoi de M. René Théberge de Québec.

Pi-4
Co-9-5
Ca-A-R-9
Tr-A-R-8-7-6-5-4

N

O	E
Pi-R-3-2 Co-10 Ca-D-10-8-7 Tr-D-V-10-9-3	Pi-9-8-7-6-5 Co-D-4-3-2 Ca-V-3-2 Tr-2

S

Pi-A-D-V-10
Co-A-R-V-8-7-6
Ca-6-5-4
Tr-neant

Alors qu'en Sud vous avez atteint un contrat de 7-coeurs, Ouest attaque de la dame de trèfle. Comment vous est-il possible de connaître le succès contre toute défense?

A la prochaine.

Noel Duchesne

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)

Vous aurez du mal à vous reprendre dans votre travail si vous attendez trop.

La chance vous sourira cette semaine, profitez-en au maximum.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)

Faites plus attention à votre santé. Vous aurez une très grande déception ces jours-ci.

L'autre sexe vous aidera dans votre travail que vous faites en ce moment. Acceptez son aide.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)

Soyez plus exigeant avec votre ami et vous verrez qu'il sera plus aimable avec vous.

Ne vous risquez pas trop dans les aventures folles, vous risquez de perdre ce qui vous est cher.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)

Soyez plus aimable avec vos collègues et vous verrez qu'il y aura un très grand changement.

Avant de répondre à qui que ce soit, réfléchissez bien! La chance vous sourira cette semaine.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)

Dans quelques jours, vous aurez une visite qui sera inattendue et qui vous frappera.

N'agissez pas avant d'être certain de vous-même. Vous aurez une surprise bientôt.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct.)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)

Hélas! faites attention, ne vous risquez dans aucune loterie, vous pouvez tout perdre.

Vous aurez bientôt une très grande peine d'amour mais elle sera vite arrangée.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

en collaboration avec **PLACE du SAGUENAY**

vous offre l'opportunité de

GAGNER UN VOYAGE A LOS-ANGELES, CALIFORNIE

pour une période de 10 jours
pour 2 personnes plus $250.00
(argent de poche) par

AIR CANADA

en collaboration avec

VOYAGES MICHEL INC. IATA
363, rue Racine est, Chicoutimi, G7H 1S8 — 549-8874
Plaza Alma, G8B 1M1 — 668-7951

QUALITY HOTEL

Le couple gagnant résidera au Quality Inn de Los Angeles. Les petits-déjeuners sont compris.

Il est facile de participer, vous n'avez qu'à déposer le coupon ci-bas dans le mail de Place du Saguenay.

TIRAGE 11 AVRIL 1974

DECOUPER CE COUPON:

VOYAGE MICHEL INC. SAURA PRENDRE SOIN DE VOUS

NOM: _____

ADRESSE: _____

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN — TELEPHONE: _____

A DÉPOSER A PLACE DU SAGUENAY

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Renforcement continu de la livre

LONDRES (Reuter) — La livre sterling a continué à se renforcer, jeudi, sur le marché de Londres, mais en réaction au budget britannique présenté cette semaine, les valeurs ont accusé de nouvelles baisses.

Une firme d'agents de change de Londres d'importance moyenne, la "Mitton Butler Priest" a annoncé qu'elle était "incapable de faire face à ses engagements", et que 13 des membres de son conseil d'administration ont été déclarés en faillite. Les sommes impliquées n'ont pas été révélées, non plus que le nombre des créanciers.

Au début de la séance, le sterling a gagné plus d'un cent américain pour atteindre $2.3870. Ce gain est attribué d'une part à l'affaiblissement général du dollar et, d'autre part, à la satisfaction ressentie par les banquiers internationaux devant les mesures économiques prises par le gouvernement britannique.

Mais le budget britannique a eu un effet négatif à la Bourse des valeurs, en raison des lourdes charges imposées aux sociétés, et des augmentations des prix de l'acier et du charbon, des impôts sur les bénéfices et des charges sociales.

L'indice du Financial Times a perdu encore 7.7 points dans la matinée pour atteindre 273.6 points.

La veille, cet indice avait accusé une perte de 11.9 points et avait atteint son point le plus bas depuis 11 ans.

Par ailleurs à Tokyo, le dollar a atteint son niveau le plus bas depuis le premier novembre dernier. A la fermeture, il était coté 237,20 yens, contre 274,90 la veille.

UNE PREMIERE SOUSCRIPTION DE ROBERVAL — Le versement d'une importante contribution de $6,000 de la part de M. Armand Leclerc, un prestigieux homme d'affaires de Roberval, démontre que la nécessité de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean est reconnue par tous et que la campagne de souscription lancée par la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi provoque la participation de toutes les forces vives du milieu régional. On voit ici M. Leclerc traduire sa foi dans les efforts des chercheurs au notaire Guy Lévesque, responsable de la souscription dans le secteur de Roberval.

Deux nominations au CDC

MONTREAL — Le Conseil d'Administration de la Corporation de Développement du Canada a annoncé aujourd'hui l'élection au poste d'administrateur de M. John Ellis, de Vancouver et sa nomination subséquente au poste de président du conseil. M. Ellis succède à M. Marshall A. Crowe récemment nommé président de l'Office national de l'Energie. M. Ellis occupera son poste au siège social de la Corporation, à Vancouver. Le Conseil a également annoncé l'élection de M. Philippe de Gaspe Beaubien au poste d'administrateur de la C.D.C., remplaçant feu M. François E. Cleyn, de Huntingdon, Québec.

Alfred John Ellis est vice-président du conseil et administrateur de la Banque de Montréal. Il est également membre du comité consultatif du Royal Trust, à Vancouver et membre du conseil d'administration des Consolidated Pipe Lines Company, de Calgary, Alberta, de Patagonia Corporation, de Tucson, Arizona et des Western Mines Ltd., de Vancouver, C.B.

M. Ellis est très actif dans les domaines sociaux, culturels et économiques, particulièrement dans l'Ouest canadien, et il est le président ex-officio de la Chambre de Commerce du Canada. Il partagera son temps à Vancouver entre les affaires de la Corporation de développement du Canada et de la Banque de Montréal

Philippe de Gaspe Beaubien, O.C., M.B.A. (Harvard), est président et président du conseil d'administration de Télémédia (Québec) Ltée, une compagnie de gestion pour plusieurs stations de radio et de télévision au Québec et membre du conseil d'administration de Dominion Bridge Co. Ltd., de General Steel Wares Ltd, de Systems Dimensions Ltd., de Bombardier Ltée, de Sherwin-Williams Co. of Canada Ltd. et de Robert Mitchell Co. Ltd. Il est connu surtout pour sa participation à titre de directeur du service de l'exploitation à la compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967, Expo'67.

Originellement conçue et établie par le gouvernement canadien qui en détient toutes les actions ordinaires, la Corporation de développement du Canada est destinée à agir dans le secteur privé de l'économie canadienne et spécifiquement mandatée pour produire un bénéfice.

Ses objectifs sont de développer et maintenir des corporations fortes controlées et dirigées par des canadiens dans le secteur privé; d'élargir les possibilités d'investissements pour les canadiens et d'administrer en vue d'un bénéfice et au mieux des intérêts de l'ensemble des actionnaires. L'actif total de la corporation s'établit présentement à plus de 700 millions de dollars.

Obligations

TORONTO (PC) — Les prix ont baissé considérablement jeudi sur le marché canadien des obligations et l'activité y a été grande.

Le court terme perd entre 20 et 30 cents, le moyen et le long terme reculent d'environ un demi-point, les obligations des sociétés perdent entre un quart de point et un demi-point et les obligations provinciales, entre trois huitièmes de point et un demi-point.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 6 1-2 p.c. Quant aux bons du trésor fédéral, ceux de trois mois se négociaient à 6.51 p.c., au regard de 6.29 p.c. la semaine dernière et ceux de six mois, à 6.55 p.c., au regard de 6.36 p.c. la semaine dernière.

Bénéfices nets

Nabors Drilling Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, $439,771-99 cents l'action, au regard de $175,901-39 cents.

PanCana Industries Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $949,000-30 cents l'action, au regard de $967,000-30 cents.

Standard Brands Inc., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $48,807,205 en fonds US-$3.35 l'action, au regard de $44,010,759-$3.20.

Y and R Properties Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $1,581,000-79 cents l'action, au regard de $1,372,000-69 cents.

Fonds mutuels

Finance-Fonds mutuels-midi.
Mass Investment Growth 10.92 11.93
Wellington Funds 9.94 10.86

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments ont régressé jeudi à la Bourse de Montréal et l'activité y a été modérée.

Le virement se situe à 1,503,000 actions, au regard de 1,738,200 actions la veille.

L'indice industriel recule de 3.14 et tombe à 238.68, l'indice composé, de 2.76 et tombe à 224.63, l'indice des banques, de 2.70 et tombe à 280.64, celui des papeteries, de 2.15 et tombe à 136.03 et celui des services publics, de 1.46 et tombe à 145.10.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	68	98
Pertes	149	130
Inchangées	68	68
Total	285	296

Price Co., dont 44,170 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de 1-8 et est tombée à $16.

Western Quebec Mines, dont 103,000 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de un cent et atteint 57 cents.

Canadian Pacific Investments Ltd., stationnaire à $17 3-8 dans un virement de 1,300 actions, rapporte un bénéfice net de $77.8 millions — $1.45 l'action — pour 1973, au regard de $44.3 millions — 79 cents l'action — un an plus tôt.

CP Investments est une filiale de Canadian Pacific Ltd.

Les pétroles ont été mixtes. Hudson's Bay Oil and Gas à $42 3-4 recule de $1, Pacific Petroleums à $30 7-8, de 5-8, Imperial Oil à $38, de 1-2, Shell Canada à $19, de 3-8 et Pan Ocean Oil à $13 3-4, de 1-8, alors que Dome Petroleum à $39 monte de 3-4, Gulf Oil Canada à $35 1-2, de 5-8 et Husky Oil à $22, de 3-8.

Moore Corp. à $48 1-4 recule de $2, Distillers Corp.-Seagrams à $44 1-4, de 1 1-8, Cominco à $31, de $1, Imasco à $31 1-4, de $1, International Nickel à $34, de 7-8, Stelco à $32, de 7-8, Power Corp. à $11 1-4, de 3-4, royal Trust à $26 1-4, de 3-4, National Trust à $17 1-4, de 3-4, Consolidated Bathurst à $27 1-4, de 3-4, BP Canada à $15 1-4, de 3-4 et Abitibi Paper à $12 3-4, de 3-4.

Sherwin-Williams à $15 monte de 1 1-2, les Ciments Lafarge à $14 1-4, de 1-2, Aquitaine à $29 5-8, de 3-8. Dominion Textile à $10 7-8, de 1-8 et Canron à $22 5-8, de 1-8.

Dans le secteur de la spéculation, Bateman Bay Mining monte de deux cents et atteint 12 cents dans un virement de 66,500 actions.

Montréal

MONTREAL (PC) — Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada en baisse de 2-3; provinces en baisse de 2-3; sociétés en baisse de 1-4.

A court terme: Canada en baisse de 25 cents.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Bell Canada, l'action priv. conv. à $3.34, 84 cents, le 15 mai aux actionnaires inscrits le 15 avril.

Canadian Foundation Co., l'action priv. A à 6 p.c., 30 cents, paiement d'arrerages, le 20 avril aux actionnaires inscrits le 4 avril.

Price Co. Ltd., 15 cents, une hausse de 5 cents, le 1er mai, aux actionnaires inscrits le 15 avril; l'action priv. à 4 p.c. rachetable, semestriel, 2 p.c., le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 1er juin.

United Canadian Shares Ltd., 11 cents, le 1er mai aux actionnaires inscrits le 15 avril.

L'or à terme

WINNIPEG (PC) — Contrats à terme de l'or, en devises américaines, à la Bourse des denrées de Winnipeg:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Avril	172.30	175.80B	172.30	174.00A
Juil.	179.50	183.90	179.50	182.00A
Oct.	189.50	190.40	188.75	188.75
Jan.	196.80	196.80	195.90A	195.90A
Avril	202.00	203.00	202.00	202.80B

Volume des transactions, mercredi: 492.

Devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.4625
Allemagne (mark)	.3855
Australie (dollar)	1.46
Autriche (schilling)	.0522
Bermudes (dollar)	1.02
Belgique (franc)	.0252
Brésil (cruzeiro)	.1555
Bulgarie (lev)	.8960
Chine (yuan)	.4990
Danemark (couronne)	.1625
Espagne (peseta)	.0170
Etats-Unis (dollar)	.9770
France (franc)	.2095
Hongrie (forint)	.0920
Italie (lire)	.001620
Japon (yen)	.003570
Mexique (peso)	.0800
Norvège (couronne)	.1800
Pays-Bas (florin)	.3660
Pologne (zloty)	.0484
Roumanie (leu)	.1614
Royaume-Uni (livre sterling)	2.3250
Suède (couronne)	.2225
Suisse (franc)	.3275
Tchécoslovaquie (couronne)	.1900
Union soviétique (rouble)	1.2523
Venezuela (bolivar libre)	.2267
Yougoslavie (dinar)	.0581

A New York

NEW YORK (AFP-PA) — Chute générale des cours jeudi à Wall Street, où l'activité est cependant restée modérée.

La séance s'est ouverte en fort recul par rapport à la veille, l'indice des industrielles a par la suite continué de perdre du terrain et il a clôturé avec une baisse de près de 17 points.

L'activité, bien que supérieure à celle des jours précédents, est toutefois restée relativement faible.

C'est la deuxième fois consécutive que l'indice enregistre une forte baisse cette semaine, en raison, selon tous les milieux financiers, de la constante hausse des taux d'intérêt.

Trois banques ont en effet annoncé mercredi soir une hausse à 9 1-4 de leur prime rate, alors que l'on ne s'attendait pas à une progression aussi rapide.

A l'exception des mines d'or, qui terminent la journée de façon irrégulière, tous les compartiments ont terminé en baisse.

Parmi les plus touchés, on note les compagnies aériennes, où United Air Lines perd 1 5-8, les chimiques, où Dupont cède plus de 3 dollars, les cuprifères, où Copper Range recule de 1 1-8, les pharmaceutiques, avec une perte de 3 1-4 pour Syntex, les tabacs, où Philip Morris cède près de 2 points, les grands magasins, avec une perte de plus de 2 dollars pour Sears et les ordinateurs, où Burroughs recule de 5 1-2. Atlantic Richfield cède près de 2 points aux pétroles, Esmark 1 1-4 aux alimentaires, NCR 1 3-4 aux métériels de bureau, Armstrong Cork 2 points aux matériaux de construction, Sperry 1 3-4 aux électroniques. Les papiers perdant en général un dollar environ, tandis qu'aux automobiles Ford cède 1 3-8 et Union Pacific 2 5-8 aux chemins de fer. Les aciers enfin perdent près d'un point.

La moyenne de Dow Jones recule de 16.82 et tombe à 854.35. Il s'agit de sa pire journée depuis le 4 février.

Par contre, le virement a été le plus élevé depuis deux semaines. Il a été de 14.94 millions d'actions.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	191	340
Pertes	1299	1054
Inchangées	299	376
Total	1789	1770

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine a reculé de 1.18 et est tombé à 96.63.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre recule de 1 3-4 et tombe à $54, Seagrams, de 1 1-2 et tombe à $45 et Inco, de 7-8 et tombe à $35 1-8.

A Toronto

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a subi jeudi quelques-unes de ses pires pertes depuis le début de janvier et on attribue cette situation en partie au recul de Wall Street. La Bourse de Toronto reculait jeudi pour la dixième séance consécutive et l'activité y a été modérée.

L'indice industriel recule de 3.21 et tombe à 216.02.

C'est son pire recul depuis le 9 janvier. Ce jour-là, l'indice industriel avait fléchi de 5.89. Le niveau de 216.02 est le plus bas pour cet indice depuis le 18 février.

A Wall Street, les investisseurs se montrent inquiets devant la hausse du taux privilégié que certaines banques ont annoncée mercredi.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	186	241
Pertes	358	249
Inchangées	203	281
Total	747	771

L'indice des métaux de base recule de .94 et tombe à 104.15, celui des pétroles de l'Ouest, de 1.14 et tombe à 255.01, mais celui de l'or monte de 13.2 et atteint 575.25.

Le virement se situe à 2.69 millions d'actions d'une valeur totale de $25.32 millions, au regard de 2.49 millions d'actions d'une valeur totale de $20.11 millions la veille.

Akaitcho Yellowknife monte de 19 cents et par vient à $2.35. La compagnie dit qu'elle va verser le 29 avril un dividende intérimaire de 15 cents et que ce sera là une hausse de cinq cents.

IWC Communications recule de 25 cents et tombe à $1.75, alors que Western Broadcasting A monte de 3-4 et atteint $11 1-4. Le Conseil canadien de la radio-télévision a refusé à IWC la permission d'acheter de Western les actions que celle-ci possède dans Bushnell Communications.

Western détient 52 p.c. des actions de Bushnell. Les actions de Bushnell n'ont pas été négociées jeudi. La dernière cote de Bushnell est de 8 1-4.

L'or

LONDRES (AP) — Voici le cours de l'once d'or, en devises américaines, à la fermeture des principaux marchés de change internationaux.

Londres	$174.00
Paris	$180.28
Francfort	$173.90
Zurich	$175.00
Hong Kong	$169.75
Beyrouth	$5,518 le kilo.

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd cotait l'argent canadien, en devises américaines, jeudi, à $5.194 l'once de Troyes.

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a baissé de 9-50 jeudi à Montréal et y est tombé à $0.97 6-25 et la livre sterling y a monté de 4 7-50 et atteint $2.35 17-20.

A New York, le dollar canadien a monté de 19-100 et atteint $1.02 83-100 et la livre sterling a monté de 4 7-10 et atteint $2.42 11-20.

PLACEMENTS GARANTIS A

9%

D'INTERET

COURT TERME

MOYEN TERME

COMMUNIQUER AVEC

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Valeurs de placement
CHICOUTIMI

206 est, rue Racine — Tél.: 549-8888

Gérant: Gilbert Gravel

Representants
E. Bergeron, M. Côté, Benoit Dugal et J. R. Tapin

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch.	Net
A et B						
Abitibi	10850	$13 1/2	12 3/4	12 3/4	—	1/4
Acklands	600	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		
Acres Ltd	300	$10 1/2	10 3/8	10 3/8	+	1/8
Acres wt	4310	70	66	67	—	9
Adanac M	z500	36	36	36		
Afton Min	200	$7 7/8	7 1/2	7 7/8	+	3/8
A.G.F.M	300	295	290	290	—	5
Agnico E	4750	$9 3/4	9 1/2	9 3/8	—	1/8
Agra Ind	1520	$9 3/4	9 1/4	9 3/8	—	1/4
Ahed M	300	100	100	100	—	5
Akaitcho	4800	235	211	235		+19
Albany	5900	62	60	61	+	1
Alt East G	4050	$7 3/8	7 1/8	7 3/8		
Alta Gas A	5570	$12 7/8	12 1/2	12 1/2	—	3/8
Alta G D p	z1	$140	140	140		
Alcan	24676	$31 7/8	31 3/8	31 1/2	—	3/8
Algo Cent	425	$13	13	13		
Algma	23620	$25 1/8	24 3/4	24 3/4	—	3/8
Allarco Dv	2250	$11	10 5/8	10 5/8	+	1/8
Alliance B	766	$9 3/4	9 3/4	9 3/4	—	1/4
Alminex	450	$7 3/8	7 1/4	7 3/8	+	3/8
Alpa Ind	800	$9	9	9	—	1/8
Alum 4 pr	z30	$16 1/2	16 1/2	16 1/2		
Alum 4 1/2 p	150	$33 1/2	33 1/2	33 1/2		
Am Eagle	5000	105	100	100	—	3
Andres W	200	$18 1/2	18 1/8	18 1/8	—	1/4
Anglo-cn	7150	$20 1/2	20 1/8	20 1/8	—	3/8
Ang CT 315	z40	$37 3/4	37 3/4	37 3/4		
Ang U Dev	6500	126	125	125	—	1
Aquitaine	2885	$30	29 3/8	29 1/2	+	1/4
Argus C pr	3400	$12 1/2	12 1/4	12 3/8	—	1/8
Args 260 p	100	$32 1/8	32 1/8	32 1/8	+	1/8
Asamera	4550	$11 3/4	11 1/2	11 5/8		
Asbestos	500	$18 1/2	18 3/8	18 1/2	+	3/8
Ashland C	500	$10 7/8	10 5/8	10 5/8	—	1/4
Ashland I	100	$23 7/8	23 7/8	23 7/8	—	1/2
Asoc Porc	3000	205	200	203	+	7
Atco A	1135	$18	17 3/4	18	+	1/2
Atl C Corp	2000	60	60	60	+	3
Atlas Yk	2500	18	18	18	+	1
Ato Hard A	300	$10	10	10	+	1/8
Bad Boy	200	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	—	1/8
Ballndery	9868	150	140	150		+10
Bankeno	300	475	460	465		
Bank Mtl	9384	$20 1/8	19 7/8	20		
Bank N S	4031	$37 1/2	37 1/4	37 1/4	—	1/4
B NS r	39110	40	36	36	—	4
B Cdn Nat	z50	$19 1/8	19 1/8	19 1/8		
Barbr-Ell	100	$34	34	34	+	3
Barfaco	300	125	125	125	+	5
Bary Expl	2500	65	63	63	—	4
Baton B	17060	495	485	495	+	5
Bay Mills	100	$12	12	12	—	1
Bay Mils p	100	$9 7/8	9 7/8	9 7/8		
Becker B p	450	410	410	410		+10
Bell Canad	8572	$44 1/4	44 1/8	44 1/8	—	1/8
Bell A pr	383	$45 1/4	45 1/4	45 1/4	—	1/4
Bell B pr	510	$47 3/8	47 1/4	47 3/8	+	3/8
Bell C pr	100	$29 3/8	29 3/8	29 3/8	+	1/4
Beth Cop	2520	$14 1/8	13 3/4	14	—	1/4
Big Nama	2000	26	26	26	+	1
Bl Hawk	2000	56	56	56	+	1
Blkwod A	700	465	455	455		-10
Block Bros	6200	370	360	370		
Bonanza I	500	240	239	240		+10
Bovis Cor	5100	187	184	184	—	1
Bow Valy	3912	$29 1/4	28 1/2	28 1/2	—	3/4
BP Can	4490	$15 1/4	15 1/8	15 1/8	—	1/2
Bralor Res	100	180	180	180	—	5
Brama	13420	$7 1/2	7 3/8	7 1/2	—	1/8
Brameda	z200	54	54	54		
Brascan A	7429	$17 3/8	17 3/8	17 1/2	+	1/8
Brenda M	2030	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	—	1/8
Bright A	400	$13 1/2	13 3/8	13 3/8	—	1/4
BC Forest	1100	$20	19 3/4	19 3/4	—	1/4
BC Sugar A	300	$22 3/8	22 1/8	22 3/8	—	1/8
BC Phone	2259	$57	56 3/4	57	+	1/4
BCPh 4 3/4 p	110	$53 1/2	53 1/2	53 1/2	—	1
BCPh 4 1/2 p	100	$54	54	54	—	2
BCPh 4 3/4 p	z75	$58 1/2	58 1/2	58 1/2		
BCPh 5.15	100	$60 1/4	60 1/4	60 1/4	—	1 1/4
BCPh 5 3/4 p	100	$69	69	69	+	1
BCPh 6 pr	z35	$70 1/2	70	70 1/2		
Broul R	6000	74	70	74	—	1
Bruck B	400	$8 1/4	8 1/4	8 1/4	+	1/4
Brunsk	28000	$5 7/8	5 1/2	5 5/8	+	1/8
Budd Auto	1130	$9 3/8	9 1/8	9 1/4	—	1/8
Budd A w	315	375	375	375		
Bulra C	10200	260	230	240		-15
Burns Fds	1850	$16	15 1/4	15 1/4	—	1/2
C						
Cad Dev	855	$17 1/2	17 1/2	17 1/2		
Cad Dev b p	110	$18 1/2	18 1/2	18 1/2		
CAE Ind	z50	$10 3/4	10 3/8	10 3/8		
Cal Pow	100	$23 1/4	23 1/4	23 1/4	—	3/8
Cal P 5 p	z50	$62 1/2	62 1/2	62 1/2		
Cal P 5.40 p	z25	$82	82	82		
Calmor IB	500	68	68	68		
Calvert	16500	28	27	27		
Cam Mine	8000	22	21	22		
Cambridg	300	$18	17 3/4	17 3/4	—	3/8
Camflo	5460	$20 1/2	20 1/8	20 3/8	+	1/4
Cam Chib	1900	$8 1/2	7 7/8	7 7/8	—	1/4
Camp RL	300	$88 3/8	88 3/8	88 3/8	+1	3/8
Campau A	370	$9 3/4	9 1/2	9 1/2	—	1/8
Campu 7p	1100	$11 1/2	11 3/8	11 3/8		
Can Cem L	664	$14 1/8	14	14 1/8	+	1/8
C Cem L p	201	$17	17	17		
C Geother	1500	175	167	175	+	8
Can Malt A	800	$30 1/2	30 1/2	30 1/2		
C Nor West	8000	$7 1/2	7	7	—	1/4
C Pakrs C	1000	$25 1/4	25 1/4	25 1/4	—	1/4
Can Perm	1175	$18 7/8	18 1/2	18 1/2	—	1/2
CS Pete	13100	$5 1/2	495	5 1/2	+	1/4
C Tung	3500	350	345	345		-10
Cdn Arrow	500	32	32	32		
C Bonanza	4146	152	148	152	+	7
C Cablesy	172	$15 3/8	15 3/8	15 3/8	—	3/8
C Cable w	5800	240	230	235	—	5
Cdn Can A	200	$9 1/4	9 1/4	9 1/4	+	1/4
Cdn Cel	950	$6 3/4	6 3/8	6 3/8	—	1/4
CC Man A	600	$25 1/8	25	25 1/8	+	1/8
C Curtis	2000	59	58	59	+	1
Cdn Equty	500	$20 1/8	20 1/8	20 1/8	+	1/8
C Ex Gas	6830	330	325	330	+	5
C Homestd	2400	$6 3/8	6 1/2	6 3/8		
C Hydr	4540	$8 1/4	8	8	—	1/4
C Imp Bank	9633	$30 1/8	29 3/8	29 3/8	—	3/4
C Ind Gas	2350	$9 7/8	9 3/8	9 3/8	—	1/4
CIL	400	$19 1/4	19 1/4	19 1/4		
C Int Pow	200	$12 3/4	12 3/4	12 3/4	—	1/4
C Lencour	2500	18 1/2	18 1/2	18 1/2	+1	1/2
C Manir	12300	460	435	435		-25
C Mal	27500	57	54	54	—	1
C Marconi	1300	360	355	360		+10
C Merrill	300	470	470	470	—	5
C Ocdental	1010	$13	12 3/4	12 3/4	—	1/4
CP Inv	16450	$17 3/8	17 1/8	17 1/4		
CP Inve pr	1365	$34 3/8	34 1/8	34 1/4	—	1/8
CP In w	13375	325	315	320		
CP Ltd	17173	$16 5/8	16 1/4	16 3/8	—	1/8
CPL A p	300	$10 1/8	10 1/8	10 1/8		
CPL $3. pr	z60	$8	8	8		
C Reserve	6597	475	435	460		+35
C Renol A p	150	$15 1/4	15 1/4	15 1/4	+	3/4
Cdn Sup O	9818	$55 1/2	55	55 1/2		
Cdn Tire	602	$41	40 3/4	40 3/4	—	1 1/4
Cdn Tire A	3085	$40 1/2	40 1/4	40 1/4		
C Uilties	2335	$10 1/4	10	10	—	3/8
C Util 4 1/4 p	z50	$50	50	50		
C Util $1.25	450	$21	20 1/4	20 1/4	—	3/4
CWN G 4 pr	1100	$10	10	10		
Canron	11100	$23	22 1/2	22 1/2	—	3/8
Capit Div	z300	30	30	30		
Carl OK	4675	360	345	345	—	5
Carl OK A p	245	$22 3/4	22 1/2	22 3/4		
Carl OK B p	z60	$27 3/4	27 3/4	27 3/4		
Carma D	200	$12	12	12		
Cassiar	1030	$10 3/4	10 1/4	10 1/4	—	1/2
CC Yachts	900	430	420	420		-10
Celanese	2321	$5 7/8	5 1/2	5 1/2	—	1/4
Celan 175 p	120	$20 1/2	20 1/8	20 1/8	+	1/8
Cent Pat	1000	105	105	105	+	5
CFCN	100	$6 1/8	6 1/8	6 1/8		
Charter Ol	4100	400	400	400		
Chemaloy	2700	283	276	276	—	7
Chib-K	24500	39	36	36	—	2
Chib M	1000	55	55	55		
Chieftan D	1060	$9 1/2	9 1/2	9 1/2		
Chrysler	5458	$17 7/8	17 1/8	17 1/8	—	3/4
CHUM	z50	$7	6 3/4	6 3/4		
Clarcan	200	55	5	5	—	3/8
Coch W	21650	223	215	220	+	6
CWill r	153918	17	12	17	+3	1/2
Cokfield	100	495	495	495	—	5
Coin Lake	3000	30	30	30		
Coldstm	200	260	260	260	—	5
Coles Book	900	$7 1/8	7	7 1/8	—	1/4
Comb Met	2000	13	13	13	+	1/2
Cominco	2535	$31 3/4	31	31	—	1
Com Cap	3000	295	285	295		+10
C Holiday I	615	$7 1/2	7 3/8	7 1/2		
Computel	200	$5 5/8	5 5/8	5 5/8	—	1/8
Comtech	1700	310	310	310		
Conduit A	950	$6	5 1/2	5 5/8	—	3/8
Coniagas	4330	190	185	190		
Conn Chm	300	485	485	485		-27
Con Bath	2210	$28	27 1/4	27 1/2	—	1/2
Con Bath p	1300	$18 1/2	18 1/2	18 1/2		
Con Bath w	4010	175	165	166		-14
C Bath 68 w	400	$14 1/8	14	14 1/8	—	1 3/8
C Bldg	11200	355	345	345		-10
Con Fardy	2000	140	140	140	+	5
C Durm	13200	84	77	84	+	7
C Marben	700	80	80	80	—	6
C Mrsn	21400	245	230	240		+14
C Nichl	10000	15	14	15		
Cons Pr	18050	165	155	163	—	1
C Rambler	700	299	295	299	+	4
C Rexpr	38000	32	29 1/2	32	+	2
Con Textle	400	435	430	430		
Con Distrb	700	$13 7/8	13 3/4	13 3/4	—	1/8
Cons Gas	3423	$17 1/2	17	17	—	1/2
Conwest	500	$5	495	5		+25
Cooper C	400	$7 5/8	7 3/8	7 5/8	—	1/8
Corby vt	150	$21 3/4	21 3/4	21 3/4	—	1/4
Cornat Ind	1731	475	465	465		-20
Cornat pr	100	$24 1/4	24 1/4	24 1/4	—	3/8
Corontn p	z40	190	190	190		
Cosek	10484	260	242	258		+17
Costain R	700	$8 3/8	8 1/2	8 3/8	+	1/4
Costin R w	600	370	365	365		
Craigmt	1300	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	—	1/8
Crain R L	885	$9 1/4	9 1/4	9 1/4		
Crestbrk	z100	$9 1/2	9 1/2	9 1/2		
Cstland	2000	20	20	20	+	1
Crush Intl	6000	$9 1/8	8 7/8	9	+	1/8
Cuvier	15700	233	226	230	+	4
D a G						
Daon Dev	900	$10 1/8	10	10 1/8	—	1/4
Decca R	1650	495	475	485		-10
Delta Htl	200	225	225	225		-15
Delfan Ltd	200	470	430	470		+45
Denison	994	$49 1/4	49	49	—	1/2
Dicken	31950	$10	9 3/4	10	+	1/4
Discovry	8000	250	236	248	+	8
Distl Seag	5495	$45	43 3/4	43 3/4	—	1 1/4
Doman I	100	$8 3/8	8 1/4	8 3/8	—	1/8
Dome	235	$177	175	176	+	4 1/2
Dome Pete	2175	$39	38 3/4	39	+	7/8
D Bridge	900	$43 1/4	43	43	—	1/4
D Citrus	750	$7	7	7	—	1/2
D Explor		See list below.				
Dofasco	2925	$31 1/4	31	31 1/8		
Dofasco p	100	$66	66	66		
Dom Glass	300	$11 1/2	11 1/2	11 1/2		
D Strs	63000	$14 1/2	14 1/4	14 1/2	+	3/8
D Textle	3100	$10 1/4	10 1/8	10 1/8	—	1/4
D Textile p	10	$101	101	101		
Domtar	3185	$26 3/4	26 1/2	26 3/4	+	1/8
Donlee M	900	$5 1/2	5 1/4	5 1/4	—	1/4
Dunde Pal	1000	38	38	38		
Dunraie	1000	23	23	23	+	1
Du Pont	z230	$28	27 1/4	27 1/4		
Dustbane	3000	$7 1/8	7	7 1/8		
Dylex L A	1800	$6 3/4	6 1/2	6 1/2		
Dynasty	3200	$10 1/8	10 1/8	10 3/8	—	1/8
Estn Can S	275	$16 3/8	16	16	+	1/2
East Mal	3966	$8 3/4	8 1/2	8 3/4	+	1/2
East Sull	2582	335	330	330		-10
Eddy Mtch	950	$23 1/2	23	23 1/2	+	1/2
Electro ltd	300	$8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	3/8
Emco	1500	$7 1/8	7	7	—	1/4
Extndcar	1000	$8 3/8	8 1/4	8 1/4		
Fairview	700	$24	23 7/8	23 7/8	—	1/8
Falcon C	5100	$12 1/8	12	12	—	1/8
Falcon	2428	$59 3/4	59 1/8	59 1/2	—	1/2
Fed Ind Ltd	1790	$7 1/8	6 7/8	6 7/8	—	1/2
Fed Pion	550	$22 7/8	22 7/8	22 7/8	—	3/8
Fields S	800	$17 7/8	17 1/2	17 1/2	—	1/2
F City F wt	300	$6	6	6	+	1/8
F Orenada	2500	18	17	18	+	1
Foodex S	1100	$5	5	5	—	1/8
Ford Cnda	4980	$90	88	88	—	1 1/2
F Seasons	1600	$6	6	6	+	1/8
F Sea A pr	160	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	+	1/4
Francana	800	$9 1/4	9	9 1/4		
Fraser A	600	$24	24	24		
Fobex	10135	32	30	30	—	1
Fruehaut	200	$10	10	10	—	1/4
GH Steel	300	$7 3/8	7 3/8	7 3/8	+	1/8
Gaz Metr	1500	$6 1/2	6 1/4	6 1/4	—	1/8
Gen Baker	100	385	385	385		20
Gen Distrb	400	$10	10	10		
GMC	902	$48 3/4	48 3/8	48 3/8	—	3/8
Genstar L	3506	$19 1/8	18 7/8	18 3/4		3/8
Gnstar L w	400	$5 7/8	5 3/8	5 7/8	—	1/4
Gnt Masct	2450	180	180	180	—	4
Giant Yk	140	$21 1/2	21 1/2	21 1/2	+	1
Gibraltar	2550	$11 1/2	11 1/4	11 1/4	—	1/8
Glendale	100	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	—	1/4
Gold Crest	1600	$8	7 7/8	8		
Goldund M	2500	90	90	90	—	3
Goldray	5500	60	55	60	+	8
G00dyear p	z20	$34 3/4	34 3/4	34 3/4		
Gozlan	350	$9 1/4	9 1/4	9 1/4		
Granby	900	$26	26	26		
Granduc	5300	285	276	276		-14
Gt COilsds	1000	$10 1/2	10 1/4	10 3/8	+	1/8
GL Nickl	900	276	275	275		
GL Paper	605	$24 5/8	24 1/2	24 1/2	—	1/2
GL Pap w	600	$7 7/8	7 1/2	7 1/2	—	1/4
GN Capital	3100	$8 3/4	8 1/2	8 5/8	+	1/8
Gr Plains	1800	$30 1/4	29 7/8	30	+	1/8
Gt W Life	z6	$62	62	62		
Gt West S	600	455	450	450	—	5
G West wt	600	115	115	115		
Greb ! B	200	$12 1/4	12 1/4	12 1/4	—	1/4
Greb ! C	100	$12 1/4	12 1/4	12 1/4	+	1/8
Green Pnt	2000	8	8	8		
Grey G	z20	410	410	410		
Greyhnd	350	$17	17	17	—	1/4
Guar Trst	406	$9 3/4	9 3/4	9 3/4	—	1/4
Gulf C	21155	$36	35	35 1/2	+	3/8
Gulfstrem	3723	126	125	126	—	4
H a L						
Halifax D	100	270	270	270		+20
Hambro C	350	380	365	365		-10
H Group	200	$6	5 7/8	6		
Ham Tr	500	$11 1/4	11 1/4	11 1/2	—	1/2
Hand Chm	100	475	475	475		+60
Hardee	1600	116	115	116	—	4
Harlequin	600	$14 1/4	14 1/4	14 1/4	—	1/4
Harris J S	1800	$9 3/4	9 1/2	9 1/2	—	1/4
H Wood A	1000	310	265	310		+50
H Wood B	2000	93	87	93	+	8
Haw S	11100	$6 3/4	6 1/2	6 1/2		
Hayes D A	z78	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
Hollinger	432	$40 3/4	40	40	—	1/2
Homco Ind	700	450	440	440	+	5
Home A	2882	$52 1/2	51 1/4	51 1/4	—	1 1/8
Houston O	2000	270	266	266	—	9
Hoden DH	300	$5	490	490		-72
Huds Bay	3310	$24 3/8	24 1/4	24 3/8		
H Bay Co	6685	$19 3/8	19 3/8	19 1/2	+	1/8
HB Oil Gas	733	$43	42 3/4	43		
HB Oil G pr	250	$50 1/2	50	50		
Hu-Pam	1000	40	40	40	+	1/2
Huron Eri	3950	$28 3/4	26 3/4	26 3/4	—	2 1/4
Husky	20272	$22 3/4	21 5/8	21 3/4	+	1/8
Husky B pr	100	$39 3/8	39 3/8	39 3/8	—	1/8
Husky D w	2622	$6 1/4	6	6 1/4	+	1/2
Husky E w	2850	$9 3/8	9 3/8	9 3/8	+	1/4
Hydrd	34685	119	110	114		+1
Hy's Ltd	100	390	390	390		
IAC	2530	$18 1/4	18 1/8	18 1/8		
IAC wt	1600	$5 7/8	5 3/4	5 3/4	—	1/4
Imasco	1400	$32 1/4	31 1/8	31 1/8	—	1 1/8
Imp Gen	200	450	450	450		-15
Imp Gen w	1000	25	25	25	—	8
Imp O	18198	$38 3/8	38	38 1/8	—	3/8
Indusmin	400	$9 1/2	9 1/4	9 1/4	—	1/2
Ind Adhes	100	$14 1/4	14 1/4	14 1/4	+	1/4
Inland Gas	1210	$9 3/4	9 1/2	9 1/2		
Inland G p	150	$12 1/8	12 1/8	12 1/8		
Inter-City	300	$5 7/8	5 7/8	5 7/8	+	1/8
Inter C A p	100	$16 1/8	16 1/8	16 1/8	—	3/8
Inter C B w	500	360	360	360		-25
Intrmetco	200	465	465	465		-15
IBM	134	$235 1/8	235	235	—	5
Int Mogul	250	$9 3/4	9 3/4	9 3/4		
Inco	24843	$34 7/8	33 7/8	34 1/8	—	3/8
Int Obaska	4000	48	47	47 1/2	+	1 1/2
Im Kta	11910	95	90	95	+	9
Kaps Tran	3300	435	415	415		-20
Keen Ind	100	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	—	1/2
Keeprite B	100	$9 1/8	9 1/8	9 1/8	—	3/8
Keeprite C	500	$9 1/8	9	9 1/8	—	1/2
Kenting	210	$6 1/8	6 1/8	6 1/8	—	1/8
Kerr Add	4753	$15 1/2	14 3/4	15 1/4	+	1/4
Koffler	z10	$5 1/8	5 1/8	5 1/8		
Koffler w	100	180	180	180	+	5
K-Tel Intl	100	495	495	495		+20
Labatt A	2276	$24 3/8	24	24		
Labatt A p	740	$24 1/2	24 1/8	24 1/2	+	1/4
Lab Min	100	$39 5/8	39 5/8	39 5/8	+	3/8
Lacanex	2000	96	96	96	+	3
Lacanex w	1000	20	20	20		
Laidlaw T	2225	$8 7/8	8 1/2	8 5/8	—	
LOnt Cem	100	400	400	400		
L Osu	1083	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+	1 1/2
L Shore	365	$7 1/8	7 1/8	7 1/8	+	1/8
Lambda M	200	175	175	175		-25
Lamb M A	200	175	175	175		
Langis	9000	14 1/2	14	14 1/2		
Laura Sec	300	440	440	440		-10
Laurasia	4500	70	68	68	—	3
Lau Fin	100	$10	10	10	—	1/4
Lau F 1.25	205	$15 3/4	15 3/4	15 3/4		
Leigh Inst	1520	370	360	360		
Leons Frn	100	$8 1/2	8 1/2	8 1/2		
Levy A pr	500	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	—	1/4
Liberian	100	$11	11	11	—	1 1/4
LL Lac	1855	340	330	340	—	J
Lob Ltd Ap	150	$17	17	17	—	1/2
Lob Ltd Bp	350	$18 1/8	18	18	—	1/8
Lochiel	3300	290	285	285	—	5
Loeb M	z50	385	385	385		
Lost River	700	299	295	298	+	3
Lytton M	800	149	142	142	—	6
M a O						
Maclarn A	100	$30 1/4	30 1/4	30 1/4	—	1/4
Maclarn B	200	$30	29 1/2	29 1/2		
Mclan H A	900	$8 3/8	8	8	—	1/2
Mclan H B	200	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	—	5
MB Ltd	2931	$31 3/4	31 1/4	31 1/4	—	1/2
Madeline	2244	$5 1/8	5	5	—	1/8
Madsn	13900	305	300	305		
Magnason	5000	375	325	375		+25
Magnetcs	800	70	70	70		
Maislin I	100	$7 1/4	7 1/4	7 1/4	+	1/4
Major H D	1100	370	350	370		+20
Malartic	2500	250	250	250		+10
Man Bar	5701	175	170	175	+	5
M Lf Mills	975	$22 7/8	22 1/2	22 1/2		
Maplex M	200	235	235	235	—	5
Marcana	1000	20	20	20		
Maritime	229	$18 1/4	18 1/4	18 1/4	—	1/4
Martin	11000	49	46	49	+	2
Mas F	13435	$18 1/8	17 3/8	17 3/4	—	1/2
Matchan	5500	19 1/2	17 1/2	18 1/2	+	1/2
Mattgmi	1100	$31 1/2	31 1/2	31 1/2	—	1/2
Mc Adam	7100	53	50	50	—	3
McGraw H	100	465	465	465		+10
Mc Intyre	350	$53 1/8	53	53	—	1 1/8
McLaghin	628	$21 3/4	21 3/4	21 3/4	—	1/4
McLagn w	300	$12	11 1/2	11 1/2	—	1/2
MDS Helth	1000	310	310	310		
Melchers	200	$5 1/2	5 1/4	5 1/4	—	3/4
Mentor	4400	238	230	230	—	5
MEPC	4400	$9 7/8	9 3/8	9 3/8	—	3/8
MEPC w	2100	395	380	380	—	5
Mercantil	715	$21 1/2	21 1/4	21 1/4	—	1/4
Meta Uran	2000	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+	1 1/2
Met Stores	200	$14 1/2	14 3/8	14 3/8	—	3/8
MICC	3500	$16 1/2	16 1/4	16 1/2		
Microsyst	492	$8	7 7/8	7 7/8	—	1/8
Micrsys w	500	375	365	365		-10
Midrim	1000	17	17	17	—	1/2
Mindamr	8100	375	350	350		-25
Moffat	100	$8 7/8	8 7/8	8 7/8		
Molson A	z150	$23	22 7/8	22 7/8		
Molson B	920	$22	22	22		
Mon Life	2500	$37 1/2	36 1/2	37 1/2	+	2

Réforme des politiques sociales

"Le fondement d'une politique intégrée de sécurité du revenu" (R. Garneau)

Par JACQUES BOUCHARD

QUEBEC (PC) — L'aspect le plus important des relations fédérales provinciales au cours de la dernière année, "fut sans aucun doute, la réforme des politiques sociales".

Cette réforme, pour le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, est l'aboutissement de plusieurs années de recherche et d'efforts conjoints dans l'élaboration d'une politique fondée d'abord sur les priorités et les besoins de chaque province.

"Les réformes des programmes d'allocations familiales et de régimes de rentes représentent véritablement le fondement d'une politique intégrée de sécurité du revenu".

C'est ce qu'a affirmé, jeudi, M. Garneau, en prononçant le discours sur le budget et en déposant les crédits pour l'année 1974-75 à l'Assemblée nationale.

Pour M. Garneau, les nouveaux programmes d'allocations familiales au Québec ont permis de fournir une assistance plus adéquate aux familles et d'affirmer les besoins prioritaires du Québec dans ce domaine.

MAJORATION

Le ministre a aussi souligné que les allocations familiales de même que les autres prestations sociales sont majorées chaque année pour "tenir compte de la hausse du coût de la vie".

La politique intégrée de sécurité du revenu, a poursuivi M. Garneau, vise aussi à protéger les bénéficiaires du régime de rentes du Québec contre une diminution graduelle de leurs revenus en raison de la hausse du coût de la vie.

"C'est pourquoi, a-t-il mentionné, ces rentes sont maintenant indexées totalement à l'indice des prix à la consommation".

M. Garneau a poursuivi en disant "que la mise en oeuvre de notre politique sociale se poursuit en vue d'harmoniser le mieux possible ses objectifs avec ceux des autres provinces et du gouvernement fédéral.

"Le Québec a l'intention de continuer à apporter sa collaboration la plus étroite à l'élaboration d'une politique sociale qui, tout en respectant les besoins et les priorités de notre population, serait en harmonie avec les politiques des autres provinces".

SANTE ET ENSEIGNEMENT

Par ailleurs, dans le cadre de la renégociation du financement des programmes de santé et de l'enseignement post-secondaire, M. Garneau a rappelé que le Québec a fait des propositions précises qui lui auraient assuré une autonomie fiscale définitive pour financer ces programmes.

Bien que reconnaissant la compétence entière des provinces dans l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes de santé et d'enseignement post-secondaire, le gouvernement fédéral a proposé une formule de partage qui aurait éventuellement limité le rythme de croissance de sa contribution à celui du produit national brut. De plus, il associait à ce mécanisme un transfert fiscal d'une importance si faible qu'il ne pouvait permettre au Québec, comme à plusieurs autres provinces, d'en arriver à une autonomie fiscale authentique avant plusieurs décennies.

Face à cette situation, a dit le ministre, le fédéral et les provinces optèrent pour un renouvellement des accords existants concernant le financement de l'enseignement post-secondaire.

Quant au financement des programmes de santé, la position du Québec demeure inchangée et le ministre attend que le fédéral change son fusil d'épaule et accepte sa proposition.

En mai 1973, le fédéral avait soumis d'accroître sa participation du financement des programmes de santé selon l'augmentation du produit national brut. Ce programme serait entré en vigueur en 1977.

Le Québec avait refusé cette formule, car elle lui semblait trop risquée, et voulait obtenir un partage fiscal qui minimiserait ce genre de risque.

Mais actuellement, a confié un haut fonctionnaire du ministère, la formule fédérale est absolument inacceptable pour le Québec en raison de l'inflation.

Le Québec veut que le fédéral modifie sa position, de façon à rejoindre la proposition du ministre Garneau formulée en janvier 1973 alors qu'il voulait le rapatriement de 24 points d'impôt pour le financement des programmes de santé et de l'enseignement post-secondaire.

En 1972-73 chaque point d'impôt voulait dire une somme additionnelle approximative de $23 millions pour le Québec.

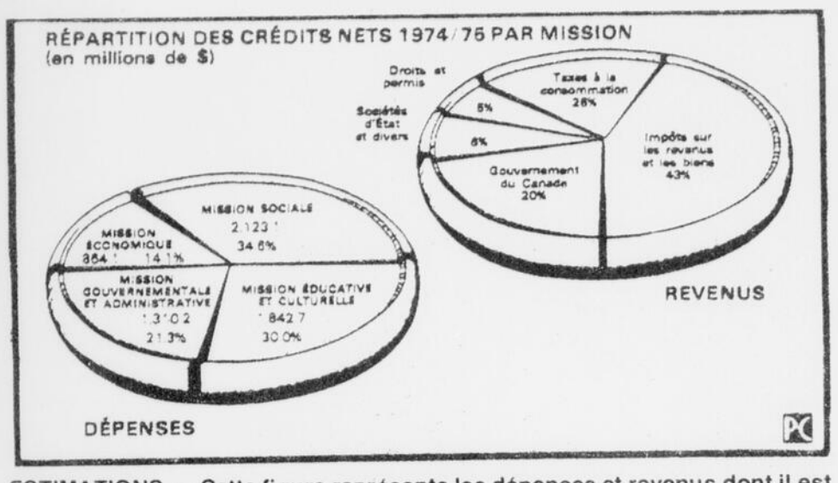

ESTIMATIONS — Cette figure représente les dépenses et revenus dont il est fait état dans le discours sur le budget québécois 1974-75, dont le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a donné la lecture, hier soir. (Téléphoto-PC)

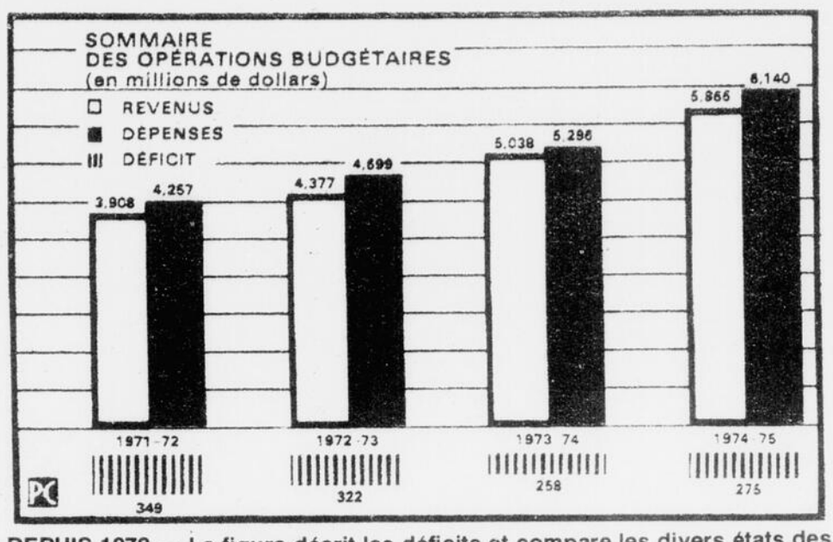

DEPUIS 1970 — La figure décrit les déficits et compare les divers états des revenus et dépenses déposés par le gouvernement libéral du premier ministre Bourassa depuis son accession au pouvoir, en 1970. (Téléphoto-PC)

Le capital-actions de SOQUIP porté de $15 à $100 millions

QUEBEC (PC) — Face à la situation énergétique actuelle, le gouvernement du Québec a décidé de porter le capital-actions de la Société québécoise d'initiative pétrolière SOQUIP de $15 à $100 millions.

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a révélé jeudi à l'Assemblée nationale, lors de la présentation de son discours sur le budget et le dépôt des crédits pour l'année fiscale 1974-75, que dès cette année la contribution du gouvernement passera de $1.5 à $7 millions.

Pour les années subséquentes, a ajouté le ministre, les versements annuels en capital-actions seront établis en fonction du rythme de son programme d'exploration.

C'est en reconnaissant la dépendance quasi entière du Québec à l'égard des approvisionnements étrangers en produits pétroliers, que le gouvernement a décidé de donner les moyens financiers à SOQUIP pour agir plus efficacement en matière d'exploration.

LE PETROLE

"Il importe donc de procéder à l'exploration intensive de notre vaste territoire afin de découvrir le pétrole ou le gaz naturel qu'il est susceptible de renfermer. C'est à cette mission que se consacre depuis quatre ans déjà la Société québécoise d'initiatives pétrolières.

"Le rythme de financement initial de $1.5 million par année, prévu par la loi qui a créé SOQUIP, lui a permis d'effectuer les premières étapes de l'exploration de son domaine minier, mais ce financement ne suffit plus maintenant pour lui permettre d'effectuer les forages devenus nécessaires à la suite de ces premiers travaux", a souligné M. Garneau.

PEREQUATION

Par ailleurs, a dit M. Garneau, la crise énergétique ne doit pas remettre en cause le principe même de la péréquation.

Il y a lieu de se réjouir, a-t-il ajouté, des résultats de la conférence des premiers ministres qui s'est tenue mercredi à Ottawa. La solution à laquelle ils en sont arrivés représente une victoire importante pour notre fédéralisme.

"Cet accord prévoit, en particulier, que la part des revenus que conserveront les provinces productrices de pétrole pour leurs fins budgétaires, sera soumise à la péréquation. En accédant à nos demandes répétées de ne pas modifier la formule de péréquation, le gouvernement fédéral illustre sa volonté de poursuivre sa politique de répartition équitable des richesses du pays", a soutenu M. Garneau.

REEVALUATION

Le ministre Garneau a aussi mentionné que le gouvernement a entrepris la réévaluation de sa politique fiscale en matière de ressources minières et pétrolières, à la lumière des développements qui se sont produits tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Ainsi, a-t-il précisé, un comité interministériel a été constitué pour étudier plus spécifiquement le régime fiscal fait aux sociétés pétrolières et il "évalue également la contribution du secteur pétrolier à l'économie québécoise."

"Nous procédons à une analyse de l'imposition de ces entreprises en tenant compte à la fois de leur situation concurrentielle et des revenus fiscaux que le Québec est en droit d'exiger en tant que propriétaire de ressources qui se raréfient et dont la valeur s'accroit", a souligné M. Garneau.

Les contribuables au seuil de la fiscalité auront droit à une exonération additionnelle

QUEBEC (PC) — Les exonérations de base de l'impôt sur le revenu des particuliers ont été augmentées et on a introduit cette année une exonération additionnelle dont pourront bénéficier les contribuables qui sont au seuil de la fiscalité.

Ces mesures sont contenues dans le discours du budget et les prévisions des dépenses dont le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a saisi l'Assemblée nationale hier.

Les exonérations sont augmentées de $2,500 à $2,600, pour les célibataires et de $5,000 à $5,200 pour les contribuables mariés.

L'exonération additionnelle permettra aux célibataires dont le revenu se situe entre $2,600 à 2,860 et les contribuables mariés dont le revenu net varie entre $5,200 et $5,785 de bénéficier d'une saisie d'impôts.

Ces mesures sont rétroactives au 1er janvier 1974.

Au total, a dit le ministre Garneau, 150,000 contribuables bénéficieront d'une réduction d'impôts de l'ordre de $18 millions, pour une baisse moyenne de $120 par année.

Par ailleurs, le palier de $250 de revenu du conjoint d'un contribuable n'affectant pas les exemptions personnelles est doublé pour être porté à $500 et ce à compter du 1er janvier 1974.

ALLOCATIONS

Le programme d'allocations familiales québécoises en vigueur depuis le 1er janvier 1974 exigera des dépenses additionnelles nettes de $25 millions annuellement.

Cette augmentation, a souligné M. Garneau, jointe à la décision du gouvernement du Québec de ne pas taxer ses propres allocations, ni celles du gouvernement fédéral $500 millions augmentera le pouvoir d'achat des familles québécoises d'environ $100 millions par année.

Par ailleurs, des crédits de $185 millions sont prévus pour indexer au coût de la vie les traitements des employés des secteurs public et parapublic.

Depuis quelques années, le gouvernement québécois indexe au coût de la vie le traitement de ses employés, et en 1973-74, cette mesure a entraîné des dépenses de plus de $40 millions.

Le gouvernement a également décidé d'indexer les transferts de l'Etat au titre des régimes universels de rentes, à celui de l'aide sociale et même à celui des allocations familiales québécoises, ce qui constituent des crédits d'impôt remboursables.

Ces diverses mesures d'indexation prévues pour 1974-75 a souligné le ministre, s'étendront à plus de la moitié des dépenses du gouvernement du Québec, soit $3.5 milliards.

EXEMPTION

Par ailleurs, l'exemption actuelle de $650 pour les personnes âgées, les aveugles et les personnes confinées au lit pendant toute l'année sera portée à $1,000 avec un effet rétroactif au 1er janvier 1974.

A compter du 1 er Janvier 1975, des mesures seront prises afin que l'impôt successoral soit abaissé d'un autre 20 pour cent, portant la réduction totale à 40 pour cent de l'impôt qui serait autrement payable en vertu des dispositions générales de la loi.

Le ministère de l'Agriculture

Le "parent pauvre" dans le nouveau budget Garneau pour l'année 1974-75

Par PIERRE BELLEMARRE

QUEBEC (PC) — Le ministère de l'Agriculture dirigé par M. Normand Toupin est toujours considéré comme un "parent pauvre" dans le nouveau budget Garneau pour l'année 1974-75.

Les crédits de ce ministère s'élevaient à $127.1 millions dans l'exercice financier précédent et ils ont été portés à $127.9 millions cette année.

Bien plus, les crédits nets de l'Agriculture, après déduction de la part fédérale principalement, subissent une légère baisse sur l'année précédente pour s'établir à $115.5 millions.

Le discours inaugural du 14 mars parlait pourtant d'un vaste programme agro-alimentaire, de mesures visant "à réduire la dépendance traditionnelle du Québec sur le plan alimentaire, conséquente au carences du secteur de la transformation et de la commercialisation".

Que dit le budget Garneau? que les crédits de l'Agriculture ont augmenté de 22.5 pour cent en deux ans, c'est-à-dire si on compare les crédits 1974-75 aux crédits 1972-73."

DIMINUTIONS

"La croissance effective des crédits accordés à ce ministère est plutôt de l'ordre de 11.2 pour cent par année", précise le titulaire des Finances dans son discours.

Il souligne ensuite que plus de 70 pour cent des crédits bruts iront aux programmes d'aide à la production et du financement agricole.

Cependant, on découvre assez curieusement à l'intérieur du budget agricole qu'il y a une diminution de $1.5 million au chapitre du "développement de la transformation des produits agricoles" qui coûtera cette année $5.5 millions.

L'ensemble du programme concernant la commercialisation agricole était de l'ordre de $9.2 millions en 1973-74 et il est réduit à $8.2 millions dans le nouvel exercice financier.

Le ministre Toupin, par ailleurs, comptait sur un budget plus considérable cette année pour pouvoir appliquer différents programmes d'aide aux agriculteurs. Comment donc expliquer ce "statu quo" à l'Agriculture?

"EXTRABUDGETAIRE"

Pourrons-nous ainsi développer en 1974-75 une "économie agricole vigoureuse et soucieuse des intérêts des agriculteurs et des consommateurs", comme l'indique le discours inaugural?

Il semblerait que oui, d'après les confidences du premier ministre Bourassa, puisque les programmes que le ministère de M. Toupin pourra mettre de l'avant, avec la bénédictio du Conseil du trésor, constitueront des "mesures extra-budgétaires".

C'est donc par un budget supplémentaire qui sera présenté à l'Assemblée nationale en cours d'année que le ministère de l'Agriculture pourra financer les mesures qu'il fera bientôt connaître pour venir en aide à l'agriculteur.

Aux Terres et forêts, dont le titulaire est M. Kevin Drummond, les crédits bruts passent de $57 à $61.9 millions, une augmentation de près de neuf pour cent sur l'année 1973-74.

A lui seul, le secteur forestier accapare $54.7 millions: protection de la forêt contre le feu et la détérioration, l'approvisionnement en bois des usines de transformation, l'amélioration du mode d'exploitation des boisés privés et publics.

Une tranche de $8 millions est également affectée à une nouvelle politique de voirie forestière axée sur l'établissement de communications permanentes, permettant l'utilisation des territoires boisés à fins multiples.

L'aide à la production forestière privée, dont le budget a été accru cette année, comporte la création d'un crédit forestier, qui permettra aux propriétaires de forêts privées d'emprunter à un taux d'intérêt réduit, afin d'effectuer la consolidation et l'amélioration des boisés du secteur privé.

C'est d'ailleurs là une des promesses qui a été formulée par le gouvernement Bourassa dans le discours inaugural qu'a lu le lieutenant -gouverneur Hugues Lapointe.

Le secteur des travaux sylvicoles a toutefois été coupé de moitié pour s'établir à $2.6 millions, "par suite des ententes ODEQ et ARDA", note-t-on dans le document du ministre Garneau. "Cette situation a été partiellement compensée par une augmentation du budget net de 67.4 pour cent", ajoute le document.

Education et culture

30.4 pour cent du budget, soit $1.842.7 milliards

QUEBEC (PC) — La mission éducative et culturelle absorbera 30.4 pour cent du budget total de la province, une somme nette de $1,842.7 milliards, une augmentation de 14.8 p.c. par rapport à l'exercice précédent.

Cette mission avait absorbé 29.7 p.c. des crédits nets totaux lors du dernier exercice financier.

L'éducation recevra $1,770.6 milliards; les affaires culturelles, $27.7 millions et les loisirs et les sports, $38.4 millions.

L'enseignement élémentaire et secondaire recevra la plus grande part avec une somme nette de $1,032.9 milliard. L'enseignement collégial $270.1 millions, une hausse de plus de 20 p .c.; l'enseignement supérieure-universitaire-recevra une somme nette de $316.6 millions, une augmentation de 18.3 p. c.

Au chapitre de la culture, une somme de $13.2 millions seront consacrés aux arts et $14.4 millions aux lettres et aux biens culturels.

Dans le domaine des loisirs et des sports, $6 millions iront aux sports et à la jeunesse et $32 millions aux loisirs et aux récréations de plein air.

Ce domaine reçoit dont la part du lion du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche dont le budget total s'élèvera à $62.6 millions bruts.

Les crédits bruts du ministère des Affaires culturelles passeront de $25,771,500 à $28,477,600.

Les crédits bruts du ministère des Communications seront augmentés de 24.9 p. c. et passeront à $43,503,500. L'Office de radio-télévision du Québec recevra $4.3 millions pour le développement d'un réseau de télévision UHF visant à atteindre la population de Montréal et de Québec.

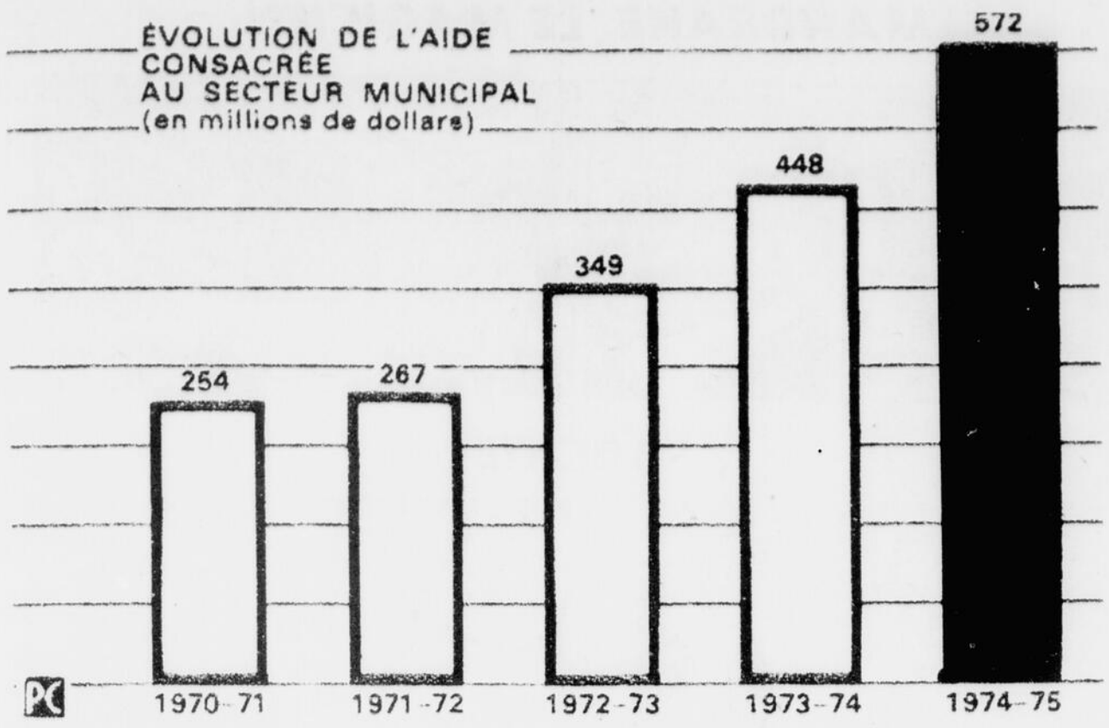

BUDGET — La figure représente la croissance accrue de l'assistance financière du gouvernement aux municipalités.

(Téléphoto-PC)

$570,000 millions

Les municipalités sont les "enfants gâtés" du budget

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Les municipalités comptent parmi les choyés du nouveau budget Garneau qui prévoit leur consacrer une aide financière et fiscale de $570 millions en 1974-75, ce qui représente une augmentation de $125 millions sur l'année précédente.

"Une innovation à l'échelle canadienne" permettra d'abord aux villes de Montréal, Québec et Laval d'aller chercher $20 millions en récupérant la moitié de la taxe sur les repas et l'hôtellerie perçue sur leur territoire.

Les montants versés aux communautés urbaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais doubleront cette année pour atteindre près de $29 millions.

"Une telle augmentation manifeste certes des besoins pressants au chapitre du transport en commun, de l'évalutation foncière et de la promotion industrielle, mais elle nous invite également à réévaluer le rythme de développement de certains services urbains", a notamment souligné le ministre des Finances dans son discours du budget.

REAMENAGEMENT

Cependant, le gouvernement réaménage son programme de subvention aux municipalités, dont le coût passera de $23 à $27 millions. Toutes les municipalités de 50,000 âmes et plus recevront $10 par tête et celles qui se situent entre 25,000 et 50,000 habitants retireront une subvention de $6 par tête.

Il n'y a pas de programme uniforme pour les petites municipalités de 25,000 citoyens et moins. Un fonds spécial est réservé à celles qui doivent faire face à des dépenses qui dépassent leurs ressources financières. Ce fonds était de $3 millions dans l'autre budget et il sera porté à $7 millions dans le nouveau budget.

En outre, le budget Garneau remplit sa promesse d'abaisser de $0.15 en trois ans le taux normalisé de l'impôt foncier scolaire.

Ainsi, l'impôt scolaire sera fixé à $1.25 le 1er juillet 1974.

Ce champ de taxation, libéré d'un autre $0.05 cette année, permettra aux municipalités d'élargir d'environ $50 millions leur espace fiscal, soit $18 millions de plus que l'an passé, à ce chapitre precis.

CREDITS

A noter au passage que la subvention versée à la ville de Québec pour assumer son rôle de capitale provinciale passera de $1 a $1.5 millions en 1974-75.

Quant aux crédits du ministère des Affaires municipales, dont le titulaire est M. Victor C. Godlbloom, ils ne sont augmentés que d'environ $2 millions pour atteindre $145.6 millions. Avec l'argent du fédéral, ils se chiffrent dans les $182 millions.

Près de la moitié de cette somme va à la gestion municipale et à l'aide financière et fiscale dont on a fait état au début. Les ressources consacrées à l'habitation occupe également une bonne partie des crédits bruts avec $65 millions.

Le reste se répartit comme suit: $29.2 millions au secteur eau, $3.1 millions au secteur prévention et amélioration, $3 millions au secteur statistiques, planification et coordination, $2.1 millions enfin affectés à la sécurité publique.

Une augmentation de 16.8 pour cent

Les investissements publics dépasseront $2.2 milliards

QUEBEC (PC) — Les investissements publics subventionnés ou autorisés par le gouvernement du Québec en 1974-75 dépasseront $2.2 milliards ce qui représente une augmentation de 16.8 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

Les dépenses prévues de l'Hydro-Québec et de la Société d'énergie de la Baie James s'élèveront à $633 millions comparativement à $551 millions en 1973.

Des investissements seront consacrés à la construction de grands axes routiers:

— $13 millions pour la construction de l'autoroute de l'Acier, entre Boucherville et Tracy, dont le coût total prévu est de $44 millions.

— $50 millions pour la construction de l'autoroute 13, entre l'aéroport international Mirabel et Dorval, dont le coût s'élèvera à $130 millions.

— Continuation de la Trans-québécoise; de l'Intermunicipale à Trois-Rivières; de l'autoroute Dufferin-Montmorency à Québec; de l'autoroute de la Beauce, de l'autoroute 40, entre Trois-Rivières et Québec et de la route 138, sur la Basse-Côte-Nord.

Sidbec entreprendra un vaste programme d'expansion de l'ordre de $200 millions afin d'accroitre sa capacité et d'entreprendre la transformation du minerai en produits finis.

Le gouvernement infusera $60 millions dans le capital-actions de Sidbec qui recevra de plus une somme de $30 millions de l'Office de planification et de développement du Québec. Le reste du coût du programme sera financé par les revenus de la société et par des emprunts.

Les crédits du ministère de l'Industrie et du Commerce augmenteront de 15.7 p.c. et passeront à $57.2 millions. De ce montant, 74.7 p.c. seront consacrés au secteur des industries secondaires et 19 p.c., à celui des pêches maritimes.

Le programme d'orientation et de développement de l'industrie secondaire recevra $23.4 millions. Ce programme inclut presque toute l'activité visant à stimuler l'implantation de nouvelles entreprises et à aider à la croissance des entreprises existantes.

Les dépenses administratives de la Société de développement industriel seront augmentées de $2.3 à $7.9 millions. Le gouvernement prévoit aussi augmenter de $10 millions ses prêts à la SDI.

Les crédits consacrés au développement des pêches maritimes passeront de $8.8 à $10.8 millions et seront affectés entre-autre à des projets tels que le développement des parcs industriels de pêche de Rivière-au-Renard, de Cap-aux-Maules et Paspébiac.

De plus, le capital-actions de SOQUIP sera porté de $15 à $100 millions.

Les mesures fiscales visant à stimuler les investissements privés dans des secteurs à forte croissance et dans des régions spécifiques seront maintenues jusqu'au 31 mars 1975.

Au Québec, en 1973

Le taux d'accroissement des investissements supérieur à celui de l'ensemble du Canada

QUEBEC (PC) — Le taux d'accroissement des investissements au Québec en 1973 a été supérieur à celui de l'ensemble du Canada, pour la deuxième année consécutive, a révélé le ministre des Finances Raymond Garneau, dans le discours sur le budget.

"La part du Québec dans l'ensemble des immobilisations manufacturières est passée de 18.2 p. c. en 1971 à 23.9 p. c. en 1973," a dit le ministre.

Les politiques économiques du gouvernement au cours des dernières années ont porté fruit, a dit le ministre qui a cité les indicateurs suivants pour prouver l'amélioration de l'activité économique au Québec en 1973:

- Augmentation du produit national brut de 10.7 p. c. en 1972 à 13.7 p. c.

- Accroissement de 13 p. c. du revenu personnel des Québécois comparativement à 12.1 p. c. en 1972.

- Création de 128.000 nouveaux emplois, surtout dans le secteur manufacturier.

- Diminution du taux de chômage moyen passé de 8.3 p. c. en 1972 à 7.4 p. c.

- Augmentation de 14.8 p. c. des immobilisations privées et publiques et de 28.3 p. c. des immobilisations du secteur manufacturier.

L'analyse des revenus du gouvernement pour 1973-74 indique des augmentations de 32 p. c. de l'impôt sur le revenu des sociétés-$305 millions-et de 21.4p. c. de l'impôt sur le revenu des particuliers-$1,663 millions.

Les paiements fédéraux inconditionnels ont augmenté de 21 p. c., surtout en raison de l'élargissement de la formule de péréquation pour y inclure les revenus de l'impôt foncier scolaire.

Il est probable que les revenus de l'exercice 1973-74 s'établiront à $5,038 millions et les dépenses à $5,296 millions, laissant un déficit probable de $258 millions, inférieur de $20 millions aux prévisions.

Le gouvernement aura financé près de la moitié des dépenses d'immobilisations de $458 millions à même ses revenus courants.

Les besoins de fonds nouveaux du gouvernement pour ses opérations budgétaires et extra-budgétaires en 1973 ont été de $399 millions. L'Hydro-Québec a emprunté $465 millions soit $35 millions de moins que prévu.

$60 millions pour la société SIDBEC

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec va permettre à Sidbec d'entreprendre un vaste programme d'expansion de l'ordre de $200 millions.

C'est ce qu'a révélé, jeudi, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, lors de la présentation du budget, en soulignant que cette expansion permettra à Sidbec de répondre à la demande croissante du Canada pour l'acier, et ce qui favorisera la restructuration industrielle du Québec.

Ces travaux, a dit le ministre, démarreront bientôt et permettront à Sidbec d'accroître sensiblement sa capacité de rationaliser davantage son exploitation et de diversifier sa production de façon à améliorer sa production.

De plus, a mentionné M. Garneau, Sidbec pourra entreprendre, pour la première fois au Québec, la transformation du minerai de fer en produits finis.

NEGOCIATIONS

"Des négociations se poursuivent actuellement avec d'autres entreprises en vue de l'exploitation d'un gisement de minerai de fer qui donnerait à Sidbec une garantie d'approvisionnement pour plusieurs années à venir", a noté M. Garneau.

Pour permettre la réalisation de cette expansion, le gouvernement du Québec prendra une participation additionnelle de $60 millions dans le capital-actions de Sidbec, lequel sera ainsi porté à $156 millions.

De plus, Sidbec obtiendra de l'Office de Planification du Québec une subvention de $30 millions, suite à l'entente-cadre conclue récemment entre le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale et le gouvernement du Québec. Le solde du coût du projet sera financé par les revenus de la Société et par des emprunts.

Répartition des crédits par les quatre missions

QUEBEC (PC) — Voici la répartition des crédits nets qui sont partagés par les quatre grandes missions gouvernementales.

ECONOMIE

Mission économique, $864,090,800, regoupant 5 domaines en 17 secteurs:

Ressources naturelles et industries primaires:
Agriculture, $115,578,000
Forêts, $39,053,900
Mines, $11,086,800
Eau, $32,511,500
Energie, $3,439,100
Pêches Maritimes, $6,725,800
Faune, $10,918,300

Ressources humaines:
Immigration, $2,850,100
Relations et conditions de travail, $5,155,300
Main d'oeuvre et emploi, $11,894,200

Services:
Commerce, $399,500
Tourisme, $11,017,000
Marché financier, $4,374,700
Communications, $2,507,600

Transports:
Transports terrestres, $561,195,700
Transports maritime et aérien, $9,747,200

Industries secondaires:
Industries secondaires, $35,636,100

AFFAIRES SOCIALES

Mission sociale, $2,123,164,600, regroupant 3 domaines en 7 secteurs:

Santé et adaptation sociale:
Prévention et amélioration, $98,168,600
Recouvrement de la santé, $1,095,851,700
Réadaptation sociale, $328,468,100
Administration et services, $44,978,100

Sécurité du revenu:
Régime de compensation du revenu, $517,503,600
Régimes de protection du revenu, $2,000,000

Habitation:
Habitation, $36,194,500

EDUCATION-CULTURE

Mission éducative et culturelle, $1,842,678,800, comprenant 3 domaines en 9 secteurs:

Education:
Education permanente, $13,429,000
Enseignement élémentaire et secondaire, $1,032,908,100
Enseignement collégial, $270,165,200
Enseignement supérieur, $316,631,800
Administration et services, $143,444,800

Culture:
Arts, $13,240,600
Lettres et biens culturels, $14,419,400
Loisirs et sports:
Sports et jeunesse, $6,065,000
Loisirs et récréations de plein air, $32,374,900

LE GOUVERNEMENT

Mission gouvernementale et administrative, $1,222,193,600, comprenant 4 domaines en 13 secteurs:

Institutions politiques:

Assemblée nationale, $14,124,300
Direction du gouvernement, $6,633,000
Institutions judiciaires, $39,815,400
Gestion municipale, $294,406,300

Gestion administrative centrale:

Administration du personnel, $101,002,600
Administration financière, $393,164,500
Services de soutien, $139,762,900
Statistiques, planification, coordination, $83,412,400

Relations intergouvernementales:

Relations intergouvernementales, $11,495,700
Protection de la personne et de la propriété:
Gestion juridique du cadre socio-économique, $14,148,400
Contentieux, $4,693,300
Sécurité publique, $96,921,900
Institutions pénales, $22,612,900.

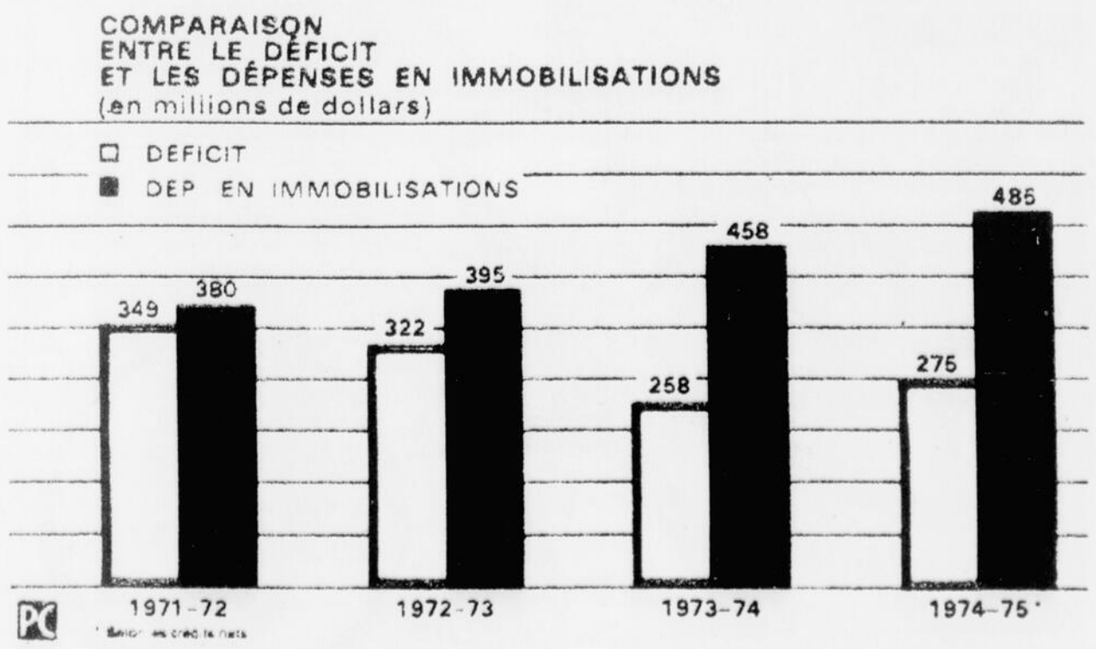

COMPARAISON — Cette figure décrit le déficit et compare les revenus et dépenses.

(Téléphoto-PC)

Prix du boeuf

La disparition graduelle de la politique de subvention réclamée

OTTAWA (PC) — Des éleveurs de bestiaux se sont présentés, jeudi, à Ottawa devant le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, ainsi que devant des fonctionnaires et ils ont alors réclamé la disparition graduelle de la politique de subvention du prix du boeuf.

''Il faut mettre cette politique au rancart'', a déclaré le président de l'Association canadienne des éleveurs de bestiaux, Ken Parke.

Le gouvernement, a-t-il ajouté, pourrait remplacer la subvention par une surtaxe sur les importations de boeuf en provenance des Etats-Unis.

La subvention, qui est en vigueur depuis deux semaines, coûte aux contribuables canadiens environ $2.75 millions par semaine.

Récemment, des éleveurs ont mis en vente des quantités énormes de boeuf de qualité inférieure, cela pour profiter de la subvention. Mais il est arrivé ceci: il y avait tellement d'animaux à vendre que la loi de l'offre et de la demande a joué, et il s'en est suivi une baisse des prix du boeuf. Devant cette situation, l'Association des éleveurs de bestiaux a demandé à ses membres de ne plus mettre d'animaux en vente tant que les prix ne monteront pas.

AGRICULTURE — Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugène Whelan, à gauche, rencontre le président de l'Association des éleveurs de bestiaux, M. Ken Parke, pour discuter de la politique de subvention du prix du boeuf, en vigueur depuis deux semaines. L'Association veut la disparition graduelle de la subvention. **(Téléphoto AP)**

Ottawa verse $24,000 au gouvernement du NB pour distribuer en bourses

Par
Fay La Rivière

OTTAWA (PC) — Une subvention de $24,000 sera versée au gouvernement du Nouveau-Brunswick en vue de permettre à cette province d'accorder des bourses, au cours de la prochaine année académique, à des étudiants francophones désirant s'inscrire à la Faculté des sciences agronomiques de Laval, a annoncé le sénateur Hervé Michaud, au cours d'une réunion du comité sénatorial permanent de l'agriculture.

Les discussions se poursuivent, d'autre part, quant aux modalités permettant de prolonger cette aide financière à l'avenir.

SEANCE SPECIALE

Le sénateur Michaud, qui s'est déclaré très satisfait de l'entente intervenue entre le secrétariat d'Etat et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, est le principal artisan de cet accord.

A l'initiative du sénateur, une séance du comité sénatorial sur l'agriculture, dont M. Michaud est le vice-président, avait été consacrée, le 4 décembre dernier, au problème de la formation des agronomes et autres spécialistes agricoles, particulièrement à la lumière des besoins de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick.

A cette séance, les représentants de divers collèges, universités et autres institutions d'enseignement agricole avaient exposé au comité les possibilités offertes par leurs institutions. L'Université Laval est la seule université d'Amérique du Nord à dispenser des cours d'agronomie au niveau supérieur en français.

COLLABORATION ETROITE

Une collaboration étroite entre le doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Moncton, le recteur Victorin Lavoie, et M. Yves Chartier, de l'université Laval, à Québec, a abouti à la visite à Laval d'un groupe de 21 étudiants désireux de s'y inscrire en agronomie dès la prochaine année scolaire.

Le Nouveau-Brunswick manque d'agronomes et d'autres spécialistes agricoles capables de s'exprimer en français.

L'accueil fait aux nouvelles possibilités offertes aux étudiants a été plus qu'enthousiaste et déborde d'ores et déjà le cadre de l'agronomie pour s'étendre à la foresterie, la géodésie et la médecine vétérinaire.

Une Commission demande des comptes

OTTAWA (PC) — Une commission des Communes, celle des affaires des Indiens, a décidé jeudi de demander à l'Association des Indiens du Québec de lui rendre des comptes sur la subvention de $1 million que le gouvernement fédéral a octroyée aux Indiens du Québec pour leur permettre de combattre devant les tribunaux l'aménagement hydroélectrique de la Baie James.

La commission a pris cette décision après que le député libéral de Gaspé, Alexandre Cyr, y eut déclaré que Frank Horn, Iroquois de la réserve de Caughnawaga, avait déjà demandé publiquement qui, en vérité, avait bénéficié de cette subvention de $1 million.

CAGNEZ

UN PRIX DE $25 CHAQUE SEMAINE

PLUS UN

GRAND PRIX A LA FIN DU CONCOURS

GRÂCE A NOS PETITES ANNONCES "CLASSEES"...

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN — C'EST AMUSANT — C'EST FACILE — C'EST PAYANT

progrès dimanche

progrès régional

GRAND PRIX

RIEN A PAYER

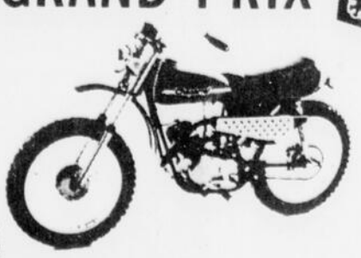

UNE MAGNIFIQUE MOTOCYCLETTE CHAPARRAL

PLUS
VOUS AUREZ DE COUPONS DE PARTICIPATION PLUS VOUS AUREZ DE CHANCES DE GAGNER

$25 CHAQUE SEMAINE

$25 sera tiré parmi les bonnes réponses reçues

COUPON DE PARTICIPATION:
NOM:
ADRESSE:
VILLE:
ANNONCES INSOLITES:

UN COUPON PAR ENVELOPPE

ANNONCE INSOLITE

Trouvez l'annonce insolite qui paraît dans la section des ANNONCES CLASSEES de l'une ou l'autre de nos publications

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN
PROGRES-DIMANCHE
PROGRES REGIONAL

Cette annonce insolite apparaîtra une fois par semaine, soit dans Le Quotidien, soit dans Progrès-Dimanche ou dans Progrès Régional.

Chaque semaine, il y aura une nouvelle annonce.

Pour participer, il suffit de nous faire parvenir le coupon qui apparaît dans cette page ainsi que le titre de l'annonce insolite, ainsi que sa date de publication.

Chaque semaine, un tirage aura lieu parmi les réponses reçues. Toutes les lettres reçues sont conservées pour le tirage de la MOTO qui aura lieu le 30 avril 74.

EXEMPLE:

D'une annonce insolite dans le genre de celle que vous trouverez en lisant les annonces classées de nos trois journaux.

A VENDRE:
ALLUMETTES EN BOIS n'ayant servi qu'une fois. Cadeau idéal pour non fumeurs. Communiquez avec Y.E. ETEINT — 123-000L

Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix régulier du concours.

MANDRAKE LE MAGICIEN

ARCHIE

GROS LIMONEUX

LE GENIE

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIVE

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

Schultz reproche à la Commission des tarifs des EU ses attitudes à l'égard des importations canadiennes

WASHINGTON (PC) — Le secrétaire américain au Trésor, M. Georges Schultz, a reproché hier à la Commission des tarifs des Etats-Unis, ses attitudes à l'égard des importations canadiennes aux USA.

Dans une lettre adressée à la présidente de la Commission, Mme Catherine Bedell, M. Shultz a affirmé que les opinions émises par la commission à l'effet que les importations canadiennes nuisaient aux producteurs américains, ont eu des résultats néfastes sur les prix et la stabilité des approvisionnements.

Selon le secrétaire au Trésor, la Commission devrait, avant de restreindre l'entrée au Etats-Unis de produits canadiens, prendre deux critères en considération: la lutte à l'inflation et les pressions causés par certaines pénuries.

L'intervention de M. Shultz, à titre de président du Conseil du Coût de la vie, est apparue aux observateurs comme étant un précédant. Elle aurait été provoquée par des pressions venues des millieux d'affaires et par certains éléments au sein du Congrès américain.

Bien que l'opinion émise par M. Shultz n'ait pas le caractère d'un ordre direct, ont croit qu'elle aura un impact sérieux sur les attitudes futures de la Commission que préside Mme Bebell, à l'égard des importations de produits canadiens.

Il semble d'ailleurs que les prises de positions passées de la Commission à cet égard, aient été le résultat d'un partage serrée des avis au sein du groupe présidé par Mme Bedell.

Principaux points du communiqué publié après les entretiens Brejnev-Kissinger

MOSCOU (AFP) — Voici les principaux points du communiqué soviéto-américain publié jeudi soir à Moscou après les trois jours d'entretiens de M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, avec M. Leonide Brejnev, secrétaire général du P.C. de l'URSS.

LIMITATION DES ARMEMENTS STRATEGIQUES

"Au cours des entretiens, une attention particulière a été accordée au problème d'une nouvelle limitation des armements stratégiques. Les deux parties sont d'accord sur le fait qu'il existe des possibilités de parvenir à des solutions mutuellement acceptables sur de nouvelles limitations des armements strategiques (SALT), en dépit de la complexité de ce problème. Elles sont décidées à poursuivre leurs efforts énergétiques en vue de trouver de telles solutions. Certaines autres questions concernant le secteur dela limitation des armes et le désarmement ont également été examinées."

PROCHE ORIENT

"Au cours de l'examen des problèmes internationaux, les deux parties ont accordé une attention particulière aux affaires concernant l'établissement de la paix au Proche-Orient. Les deux parties, tenant compte de leur rôle spécial à la conférence de Genève sur le Proche-Orient, déploieront des efforts pour trouver une solution aux questions-clef d'un accord sur le Proche-Orient".

EUROPE

"Les questions concernant la sécurité et la coopération en Europe ont aussi été examinées et, en premier lieu, les progrès de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ainsi que l'état des négociations sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale."

SOMMET NIXON-BREJNEV

"L'échange de vues a porté sur un large éventail de questions d'intérêt mutuel en liaison avec la préparation de la visite en Union soviétique de M. Richard Nixon, président des Etats-Unis. Les Etats-Unis et l'URSS sont convaincus que ces entretiens représentent un pas important dans la préparation du prochain sommet soviéto-américain et pour les relations soviéto-américaines en général."

COMMERCE

Les deux parties ont l'intention de développer sur des bases mutuellement avantageuses leurs relations et leur coopération à long terme dans différents domaines, y compris le commerce, l'économie, la recherche scientifique et la technologie. Le communiqué conclut en affirmant que les entretiens ont eu lieu dans une atmosphère sérieuse et constructive.

PERE MEURTRIER — Le petit aveugle John Dolbert a raconté devant le tribunal de Jacksonville Floride, comment son père lui avait crevé les yeux après avoir étranglé, en 1971, son frère Ryder Scott, 7 ans, et sa soeur Kelley Elizabeth. D'une voix monocorde, l'enfant-martyr, dont le bras droit est déformé à la suite d'une fracture provoquée par les coups du père, Ernest Dolbert, a expliqué ce qu'avait été son calvaire et celui de ses frère et soeur. Après chacun de ses crimes perpétrés à quatre mois de distance durant l'année 1971, a déclaré John, mon père a placé les corps de Ryder Scott et Kelley dans des sacs à ordures. Les deux cadavres n'ont jamais été retrouvés.

M. George Schultz

LES ENTRECROISÉS

8 LETTRES CACHÉES | **PROBLÈME NO 138** | LE NAVIRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	nord	flanc	coryée	encrier	croiseur
mi	plan	haler	démâté	étanche	dragueur
3	rare	impie	drague	frégate	ébranler
âme	rets	marin	hublot	gondole	goélette
cri	rive	Nérée	navire	péniche	sismique
ère	5	reine	ouvrir	rivière	vaisseau
île	agrès	terre	radeau	steamer	9
raz	ancre	vanne	tarder	terreur	loup de mer
4	berge	6	7	théorie	10
cale	canot	affres		8	itinéraire
état	enter	aviron	arrivée		15
hune	errer	Breton	émerger	armateur	transatlantique

La réponse du problème précédent: pion

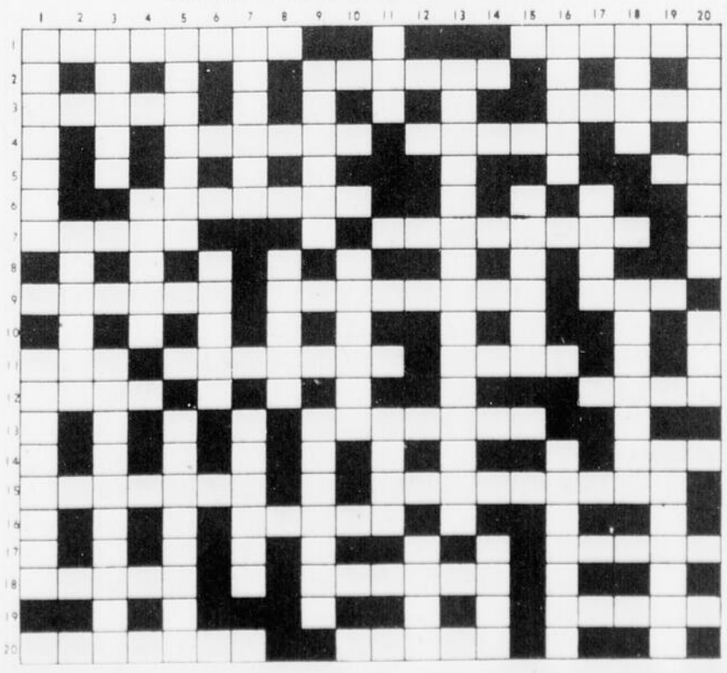

CONCOURS

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

GAGNEZ 3 TELECOULEURS

DE MARQUE HITACHI
1 TIRAGE PAR MOIS
PROCHAIN TIRAGE
le 15 avril

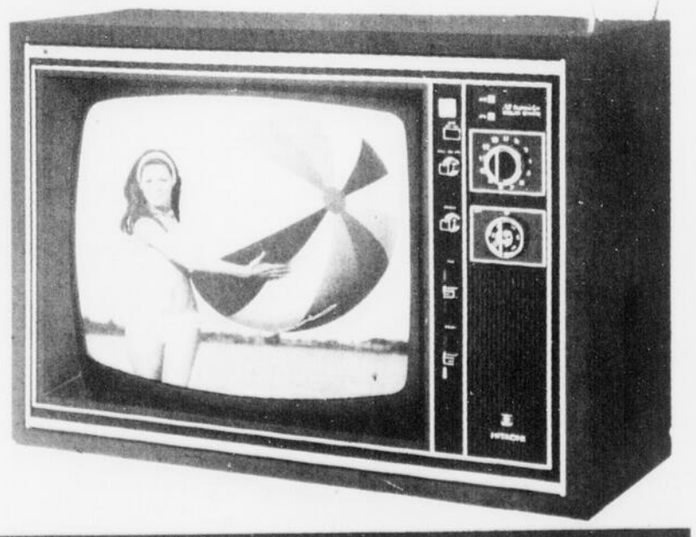

en PLUS

Si vous ajoutez à votre formule de participation une partie d'une annonce de l'un de nos annonceurs qui parrait dans le QUOTIDIEN, Nous vous donnerons $100.00 en argent, en plus si votre lettre est pigée.

en PLUS

Un autre $100.00 supplémentaire sera donné si vous ajoutez à votre envoie une facture ou une preuve d'achat en provenance d'un marchand qui annonce dans le QUOTIDIEN.

REGLEMENTS DU CONCOURS:

1. Faire parvenir autant de formules de participation que vous le désirez. Une seule formule par enveloppe.
2. Les annonces et preuves d'achats doivent être incluses dans l'enveloppe avec la formule de participation.
3. Les gagnants auront à répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Les employés du Progrès du Saguenay Ltée et les membres de leurs familles ne sont pas éligibles.

Concours "LE QUOTIDIEN"
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL.: .....

DECOUPEZ ET ENVOYEZ VOS COUPONS A:
LE QUOTIDIEN
316, Avenue Labrecque Chicoutimi

ANNONCES CLASSÉES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

CADILAC ELDORADO 1971, couleur blanche. Très bas millage. Prix très raisonnable. VOIR CAMIL AUTO LTEE. Tél.: 548-5577.
F-763

PINTO 1972, 11,000 milles, 5 pneus d'été, 4 pneus d'hiver, couvre-sièges, chauffe-intérieur. En très bon état. Tél.: 549-0565.
F-870

DATSUN 1972, 26,000 milles, stéréo, lumière à brume, $1,600.00. Acheteur sérieux seulement. Tél.: 549-9236.
F-884

CAMIONS A VENDRE

1 CAMION pick-up 1971, bon état, 6 cylindres, bas millage. Tél.: 343-3880.
F-857

COMMERCES A VENDRE

COMMERCE de taxis, situé à Chicoutimi, vente: cause de décès. Prix d'aubaine. Tél.: 543-5164.
F-929

DIVERS A VENDRE

AVONS acheté ensemble Kenmore, offrons à vendre laveuse-essoreuse et sécheuse automatique en bonne condition. Tél.: 543-2365.
F-922

FOURNAISE à l'huile, vieux modèle, avec réservoir à l'huile, ainsi qu'un réservoir à eau chaude. Tel.: 548-3761.
F-874

GUITARE BASS ECHO forme violon, $90.00. Tel.: 548-3460 heures des repas. Demandez Roger.
F-834

AMPLIFICATEUR "Traynor" avec guitare "Aria", ayant servi pour mariage, cause mariage, à très bas prix... Tél.: 548-3524
F-899

MAISON-MOBILE meublée à vendre, marque "P.M.C." 65 x 14, 1972, pour acheteur sérieux seulement. Tél.: le soir, sur semaine 7hres à 10 hres p.m. le jour sur fin de semaine à 549-0566.
F-837

ROULOTTE de voyage, marque "Ureka Montcalm", modèle 1972, $4,500.00, toute équipée. Tél.: 543-8171.
F-883

CALCULATEURS électroniques, portatifs et électriques, $69.95. DACTYLOS usagées, vente et location. LIBRAIRIE SAGUENAY, 375, Ave Montcalm. Tél.: 543-7744.
F-703

LAVEUSE ESSOREUSE portative de marque "INGLIS", bibliothèque à 5 étagères, polisseuse "KENMORE". Tous à l'état de neuf. Tél.: 549-1271.
F-896

REMORQUE simple pour motoneige ou moto, en très bon état, à très bon prix. Tél.: 547-1264.
F-921

FUSIL 16, 3 coups, avec choke, pièces de Worris OxFord 64, recherche poêle ou fournaise à bois. Tél.: 548-4820.
F-890

AMEUBLEMENT Epicerie Boucherie, caisse, comptoirs frigorifiques, convoyeur électrique, unité ou en bloc. Tels: 544-2887 ou rés.: 544-2426.
F-886

MAISONS A VENDRE

BUNGALOW en brique 40 x 25, 3 chambres à coucher, cuisine, salon, chambre finie au sous-sol, terrain 70 x 100, 663, St-Michel, Paroisse St-Philippe Arvida. Tél.: 548-4325.
F-879

MAISON à vendre succession Arthur-G. Tremblay, rue St-Clément, Jonquière. Pour informations: 547-7447.
F-878

MAISON: 2 étages, 4 chambres, grande cuisine, salon et 1 chambre au rez-de-chausse, située au 376, Avenue Labrecque, Chicoutimi. Tel.: 549-3169.
F-882

MOTOS A VENDRE

YAMAHA S-5 LT-2 Enduro, 1972, 3,000 milles, $325.00. Tél.: 543-4980 de 5 hres P.M. à 7 hres P.M.
F-895

KAWAZAKI 1973, à très bas prix. Si intéressé, téléphonez à: 549-3672.
F-891

MOTOS-NEIGE A VENDRE

PRIX de débarras Ski-doo Bombardier 24 forces, 1972 et Chapparal 24 forces 1973 avec cariole et remorque double de marque Bombardier, prix: $375.00, $750.00 et $125.00. Tél.: dimanche et le soir: 545-4238, le jour: 549-5103, demandez M. Bacon.
F-832

A LOUER

MACHINES à écrire I.B.M., calculateurs électroniques. S'adresser à Jacques Couturier Inc., Edifice 1212 boul. Talbot, Chicoutimi. Tél.: 545-4218.
F-674

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: meublé, 2 pièces, chambre de bains complète, chauffé, éclairé, eau chaude, balcon, stationnement, entrée indépendante. Situé rue Bergeron à Kénogami. S'adresser à: 36 Cabot, Kénogami. Tél.: 542-2033.
F-888

APPARTEMENTS: 3 1-2 et 2 1-2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, plus service de buanderie, près des centres d'achats. Tels: 549-1376 ou 549-4675.
F-863

APPARTEMENT: 3 1-2 pièces, meublé style colonial, 201, rue de Paris, Rivière-du-Moulin, buanderie, stationnement, conciergerie. Tél.: 545-4931.
F-897

APPARTEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, pour jeune couple ou personne seule, libre 1er avril. Tél.: 549-4093.
F-900

LOCAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL situé à Bagotville. Pour informations, écrire à: C.P. 1251, Bagotville.
F-828

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: ARVIDA: 3 pièces, meublé, chauffé, entrée indépendante, $105.00 par mois, libre 1er mai. Tél.: 548-7300.
F-835

PORT-ALFRED: 7 ième Avenue, logement moderne, 4 1/2 pièces, entrées laveuse, secheuse, tuiles, tapis, libre 1er avril. Tél.: 544-2115.
F-836

2 LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, situés 21 Est William, Chicoutimi. Tél.: 543-4648.
F-856

LOGEMENT: à sous-louer, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, $130.00 par mois, situé à 190 Des Champs Elysées, app. 9, Chicoutimi, libre immédiatement. Tél.: 543-8714.
F-868

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, bas de maison, libre immédiatement, entrées laveuse, sécheuse, 27, William Est, conviendrait pour couple. Tél.: 543-0368.
F-872

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement ou 1er mai. Tels: 549-9400 ou 549-3338 ou 677-2332.
F-830

LOGEMENT: 2 grandes chambres, salon, grand passage, chambre de bains complète, cuisine, chauffé, libre immédiatement, beaucoup de commodités. Tél.: 543-3008.
F-885

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, $120.00 par mois, situé près de l'église St-Joachim. Tél.: 549-8046.
F-893

PORT-ALFRED: DEUX logements 4 1/2 pièces, un meublé l'autre non meublé, chauffés, eau chaude, entrées laveuse, sécheuse. Tél.: 544-3524.
F-831

LOGEMENT: 5 pièces, chauffé, entrées laveuse, sécheuse, garage, libre 1er juin. Tels: 548-8022 ou 548-7091. Situé Arvida.
F-875

2 LOGEMENTS: 1 de 5 1/2 pièces, 2e étage, $80.00 et 1 de 4 1/2 pièces, au 3e étage, $60.00 s'adresser à 233 rue Bossé. Tél.: 543-4258.
F-892

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, $125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord. S'adresser à 547-2393 ou 543-3113.
F-825

DIVERS

DEFILE de mode printemps-été, par le Jardin des Modes (Mme Gratiella Bergeron) au profit de la chorale "Les Voix de la Baie Inc." suivie d'une dégustation vins-fromages. Dimanche 31 mars 1974, à 20 hres à la Discothèque-Moulin, Port-Alfred, prix présence, $2.00 par personne.
F-898

ACHETERAIS monnaie 1968, 1967, 1966, pièces .10, .25, .50, $1.00 en argent. Argent américain 1964 en baissant. Offrons meilleurs prix dans la région. Tél.: 542-2301.
F-864

ACHETONS MONNAIE canadienne .50, .25, et .10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.
F-739

FAIRE-PARTS: Futur(e)s marié(e)s: faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tel.: 545-4474.
F-866

"ACHETONS ENCORE MONNAIE": au plus haut prix Canadienne 1968 et moins. AMERICAINE 1964 et moins. Tél.: 1-849-3287.
F-705

DEMANDÉS

ATTENTION: Argent, achetons monnaie .10, .25, .50, 1968, 1967, 1966 et moins. Meilleur prix en ville. Québec: 658-1982, demandez André.
F-876

Harmoniser les impératifs européens et atlantiques

BONN (AFP) — Le chancelier Willy Brandt, dans son intervention devant le Bundestag, a souligné la nécessité d'harmoniser les impératifs européens et atlantiques.

"A notre point de vue, il ne peut y avoir d'union européenne sans garantie de sécurité atlantique", a déclaré le chef du gouvernement fédéral. Une Europe "européenne" ne peut constituer une alternative par rapport à l'alliance atlantique, mais elle doit former le second pilier, comme on l'a aussi fait observer à Paris, qui est indispensable si nous voulons résister aux épreuves de notre époque.

Après avoir affirmé que la coopération confiante entre l'Europe et les Etats-Unis doit englober tous les domaines, M. Brandt a ajouté: "L'autonomie des décisions européennes et l'harmonisation avec les Etats-Unis doivent être garanties, mais il ne peut pas y avoir de soumission. Nous devons oeuvrer pour le respect mutuel et pour la prise en considération réciproque des positions respectives".

Le chancelier a ensuite exprimé sa préoccupation concernant la situation au plan de l'union européenne et il a notamment déclaré: "l'unification de l'Europe constitue toujours notre tâche historique. Mais nous ne consentirons jamais à organiser cette Europe contre les Etats-Unis. Nous ne nous laisserons pas imposer non plus un choix entre Paris et Washington.

TARIF D'BONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

PATRONS

L'apparence élégante de la jupe avec chemise

L'apparence élégante de la jupe avec chemise.
Patron imprimé A 885
Grandeurs: 8-18
par Mc Mullen

Deux jupes qui habillent et se déplacent superbement, plus une chemise impeccable, ce trio par le renommé Mc Mullen, devrait faire partie de votre liste de vêtements pour toute saison.

Le patron imprimé A 885 est dessiné avec la finesse dont vous avez droit d'attendre de cette maison classique. Voyez comme la ceinture à la taille des deux jupes s'adapte à votre silhouette et la beauté des coutures du haut.

Une jupe boutonne de haut en bas, l'autre a une fermeture éclair à l'arrière. Faites une économie considérable et cousez les deux dans des mélanges de flanelle avec un tissu pongée ou mélange de coton s'harmonisant pour la chemise.

Le patron imprimé A 885 est disponible dans les grandeurs 8, 10, 12, 14, 16, 18. La grandeur 12 (buste 34) requiert 2 verges de tissu 45 pouces de largeur pour la chemise, 1 1-2 verge de tissu 54 pouces de largeur pour chacune des jupes.

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Envoyez $1.00 pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez .25 pour chaque patron pour la livraison de première classe.

Envoyez votre commande à:

LE QUOTIDIEN
a-s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7

Numéro .....
Taille .....
Nom .....
Adresse .....

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Service de placement étudiant du Québec

PROFESSIONNELS RECHERCHÉS

QUALIFICATIONS

Les professionnels désireux d'embaucher un ou plusieurs étudiants pour la période d'été doivent faire parvenir leur offre d'emploi au plus tôt au Service de Placement Étudiant du Québec.

AVANTAGES

Un tiers du salaire des étudiants embauchés pour une période minimale de huit semaines peut vous être remboursé directement par le Service de Placement Étudiant du Québec. Un professionnel (ou une société) peut toucher jusqu'à $12,000.00.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
15 avril 1974

Les professionnels intéressés doivent communiquer, par écrit ou par téléphone (frais virés acceptés), à l'un des deux endroits suivants:

QUÉBEC
Service de Placement Étudiant du Québec
2700, Boulevard Laurier
3e étage
Téléphone: (418) 643-7474

MONTRÉAL
Service de Placement Étudiant du Québec
310 ouest, rue Ste-Catherine
2e étage
Téléphone: (514) 873-1974

VENDEZ VOTRE MAISON EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immeubles

290, rue Mésy, Chicoutimi-Nord. Bungalow avec un logement au sous-sol. Construction bois et brique. Bonne acquisition pour l'avenir. Prix abordable.

529, Des Chevaliers, Chicoutimi. Bungalow en briques et bois, situé à proximité des Centres d'achats. Comprend: cuisine, salon, salle à diner, 2 chambres. Tapis mur à mur. Sous-sol semi-fini.

623, rue Legrand, Chicoutimi. Propriété de 2 logements à bas prix. Deux loyers de 2 chambres, salon, cuisine, salle de bains.

CHICOUTIMI 549-5746 — ALMA 668-2411

Fiducie du Québec
COURTIER
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

AIDE FAMILIALE: demandée, maison située rue Pierre-Bédard, Quartier Murdock, bonnes conditions, travail à la semaine, garder bébé. Tél.: 549-5114.
F-827

ACHETERAIS VOLVO 142-S, de 1969 à 1972, en bonne condition. Demandez Carol à 549-1754.
F-894

FEMMES DEMANDÉES

RECHERCHONS dames actives, vous offrons la possibilité de faire un travail agréable et très intéressant, revenus substantiels, territoires libres, aucune expérience requise: Devenez Représentantes pour la Compagnie Régine de France, Div. Familex Ltée. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Madame Bertrande Bradet, 549-6728 ou 542-2854.
F-675

HOMMES DEMANDÉS

REPRESENTANTS d'assurance-vie, 22 à 55 ans, 9o année scolaire, auto. Chicoutimi, et la région du Lac St-Jean. Pour appointement 549-3935 ou écrire C.P. 662 Chicoutimi.
F-851

AGENTS de sécurité demandés, pour Sept-Iles, Baie Commeau et Québec, bonnes conditions de travail, permis d'agents de sécurité nécessaire. Pour entrevue se présenter à: 580 Grande Allée Est, suite 170, Québec ou téléphoner à: 522-4791 et demander M. Dumont.
F-858

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

HOMMES et femmes demandés pour faire le recensement de l'annuaire de Chicoutimi métropolitain qui comprend Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Jonquière, Kénogami, Arvida, Bagotville. S'adresser à 444 B, avenue Ste-Marthe, Chicoutimi, porte du côté (au Bassin). Demandez M. Dave Fortin.
F-833

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
ALMA
662-8001
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

ARBRES ET PARTERRES

LEGUMES, arbres, engrais, pesticides, matériel horticole (gros et detail), demandez nos prix.
PEPINIERE DU LAC ENR.
1855, Boul. Auger sud, Alma, Lac-St-Jean.
J.-Yves Bourdages, Agronome, Tél.: 668-7316 — Marcel Tremblay, Agronome, Tél.: 668-8655

APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES CONONIAL, 3 1/2 pièces neufs, près de Place du Royaume, site boisé, stationnement.
APPARTEMENTS HABITAT SAGUENAY
a-s TREPIN INC.
Tél.: 549-4322

AMELIORATIONS DE MAISONS

ATTENTION: contracteurs ou particuliers: pour tous genres d'ouvrage en maçonnerie, consultez
TREMBLAY & VAILLANCOURT ENR.
Entrepreneur-briqueteur, 840, Marguerite-Bourgeois, Chicoutimi.
Tels: 549-7786 ou 543-9110

ARMOIRES DE CUISINE et vanité sur commande, estimation gratuite, VOYEZ
BOUTIQUE DU NORD ENR.
9 rue Desrosiers, St-Honoré.
Tél.: 673-4356.

REPARATIONS ENTRETIEN

NETTOYAGE de tapis, meubles, draperies, matelas. Méthode par Emulsification Servicemaster.
NETTOYEUR PROFESSIONNEL INC.,
Tél.: 549-0084

ANIMAUX

SPECIALISTE: conseillère, pour l'entretien du poil long, toilette complète, coupe transformation.
DOREA, SALON DE BEAUTE POUR CHIENS
Tél.: 677-2889

SPECIALITES: 12 races miniatures Yorkshire Terrier, Lhasa, Apso, Pékinois et plusieurs autres.
CHENIL DE LATERRIERE,
Boul. Talbot, Laterrière.
Tél.: 678-9904

COIFFURE

POUR une chevelure en parfaite santé et une coiffure soignée. Ouvert du lundi au samedi.
SALON DE COIFFURE BARBIZON
a-s Jean-Rock Bergeron,
301, Avenue du Séminaire,
Chicoutimi.
Tél.: 543-1146.

Votre coiffeur marseillais Pierre. Spécialiste coupe au ciseau, finition séchoir à la main, fer à friser.
SALON DE COIFFURE PIERRE
256, Riverin, Chicoutimi
Tél.: 549-9934

TAPIS TUILES

Spécialiste tapis, prélart, tuiles, tapisserie. Service décoration.
AUX TAPIS DU BOULEVARD,
1157, Boul. Talbot,
Chicoutimi.
Tél.: 549-5844

Pour vos meilleurs achats de peinture, tapisserie, tuiles, etc. S'adresser à
RAY-CO ENR.
(Voisin A.L. Green)
66, Racine Est,
Chicoutimi.
Tél.: 549-8692

COURS ENSEIGNEMENT

ARVIDA
AUTO ECOLE
592, Fickes,
Arvida.
Tél.: 548-5385
Gérard Lacombe, directeur

SALLE DE DANSE

SALLE POUR RECEPTIONS: accommodation 400 personnes. DANSE avec orchestre le samedi soir.
SALLE DU ROCHER
1133, Boul. St-Paul,
Chicoutimi.
Tels: 549-5421
Rés.: 543-1205

IMMEUBLES

LA SOCIETE LASIBEC ENR.
Courtier en immeubles,
1398, Des Erables,
Chicoutimi. Tél.: 549-3440.
Avant de vendre votre maison, consultez-nous.

CHAUFFAGE

QUINCAILLERIE, spécialiste en plomberie, ventilation, chauffage, air climatisé, consultez
AIME MOREAU LTEE.
1387, Boul. St-Jean-Baptiste,
Rivière-du-Moulin
Tél.: 549-3984

IMPRIMERIE

Cartes d'affaires, entête de lettre, factures, états de compte, circulaires étiquettes avery, faire-parts, cartes mortuaires, etc.
IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349, Jacques-Cartier est,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4474.

DIVERS

Pour réparation de matelas ou achat de matelas neufs. Directement du manufacturier.
MATELAS LION D'OR INC.
2894, Boul. St-J.-Baptiste,
Chicoutimi.
Tél.: 549-5315
ou St-Bruno - 343-2634

CADEAUX PUBLICITAIRES
Offrez des cadeaux publicitaires à vos clients. Choix varié: allumettes, stylos, calendriers, etc... Consultez:
MME SAVARD,
Tél.: 543-2664

CHAUSSONS, pointes, souliers, collants, léotards, BOUTIQUE exclusive dans la région.
LA BOUTIQUE DU BALLET
1111, Pierre-Bédard,
Chicoutimi.
Tél.: 549-2558

FAIRE-PARTS — FUTUR(E)S MARIE(E)S: Faire-parts de mariage EXCLUSIFS, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à:
IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349, Jacques-Cartier est,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4474.

DECORATION INTERIEURE

SPECIALITE: matériel en peluche pour décoration intérieure de résidence et housses d'auto.
PHILIPPE RHAINDS
717, rue Rioux,
Chicoutimi.
Tél.: 543-0060

Vente tissus, rideaux, couvre-lit. Confection et installation. Estimé gratuit.
MME C. LEPAGE
(5 ans d'expérience),
205, Des Ormes,
Jonquière.
Tél.: 542-5792

POUR PLACER VOTRE ANNONCE
dans cette rubrique, téléphonez à 545-4895
Elles sont publiées:

Vendredi - samedi dans:	QUOTIDIEN
Le dimanche	PROGRES-DIMANCHE
Le mercredi	PROGRES REGIONAL

La Honda CB550 FOUR
Le tout nouveau gros quatre de l'écurie Honda

C'est ni plus, ni moins la Honda 500 à 4 cylindres améliorée.

Son moteur est passé de 498 cc à 544 cc.

Transmission améliorée: le tambour d'engrenage est nouveau et il y a un nouvel embrayage pour accommoder la puissance accrue.

Nouveau système antipolluant: les gaz du carter sont ramenés au filtre à air pour recombustion.

Frein à disque hydraulique à l'avant avec bouclier. Démarrage électrique avec dégagement de sécurité. Fusibles regroupés sur un panneau. Indicateur d'usure du frein arrière. Poste de pilotage et garde-boue avant montés sur caoutchouc.

Mais une chose reste inchangée: le centre de gravité. Il demeure toujours bas.

La nouvelle 550 se conduit aussi bien que l'ancienne 500.

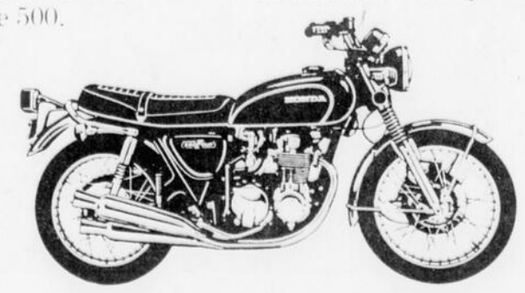

Honda. La dure qui dure.

VILLENEUVE ÉQUIPEMENT
1178, boul. Ste-Geneviève,
Chicoutimi-Nord
Tél.: 543-3600

SPORAMA LTÉE,
481, Sacre-Coeur,
Alma
Tél.: 668-8328

LEO AUTOMOBILE
280 rue Hôtel-de-Ville,
Chicoutimi
Tél.: 543-0743

JONQUIÈRE MARINE & SPORT LTÉE,
247, Colbert,
Jonquière
Tél.: 547-8000

TALBOT & POTVIN LTÉE
1265, boul. Sacre-Coeur,
St-Félicien
Tél.: 679-1751

JOS BESSON INC.,
66 Dequen,
Mistassini
Tél.: 276-2883

ATELIER G. DESGAGNÉ — SCIE À CHAÎNE
1654, boul. St-Dominique,
Roberval
Tél.: 275-2269.

Lac Bouchette.
Tél.: 348-6419.

Israël devra reconnaître "les droits légitimes des Palestiniens"

TUNIS (PA) — Le vice-président syrien Abdelhakim Khaddam a déclaré jeudi, au cours d'une conférence de presse, qu'il fallait qu'Israël reconnaisse "les droits légitimes du peuple palestinien" avant que puisse intervenir un accord de désengagement militaire sur le Golan.

Selon M. Khaddam, avant un désengagement il faut aussi que les Israéliens s'engagent formellement à évacuer tous les territoires occupés en 1967, notamment la vieille ville de Jérusalem et l'ensemble du plateau du Golan.

M. Khaddam s'est abstenu de toute nouvelle critique de la politique égyptienne et a affirmé que Damas et Le Caire sont "au coude à coude dans leur bataille victorieuse".

Mardi, devant le conseil de la Ligue arabe, réuni à huis clos, il avait dit que l'accord de désengagement conclu par les Egyptiens avec Israël laissait la Syrie "isolée" pour supporter le poids de "l'agression israélienne".

Interrogé sur le désengagement dans le Sinai, il s'est borné à répondre que "la séparation des forces a eu lieu en territoire égyptien, pas en territoire syrien".

M. Khaddam a également déclaré qu'il ignorait le nom du représentant syrien qui se rendrait à Washington à la mi-avril pour discuter avec M. Kissinger d'un éventuel désengagement sur le Golan. Mais il a dit que la Syrie ferait alors connaître sa réponse aux propositions apportées à Washington par le général Moshe Dayan, ministre israélien de la Défense.

Il a souligné qu'il n'y aurait pas de négociations directes entre Syriens et Israéliens et que le général Dayan ne serait plus à Washington lors de l'arrivée du représentant syrien.

"Israël doit comprendre une fois pour toutes qu'il lui faut souscrire à l'obligation de se retirer de tous les territoires arabes qu'il occupe, a-t-il dit. Pas seulement du territoire syrien mais de tous les territoires occupés, sans exception".

DROITS PALESTINIENS

"En outre, et c'est très important pour les Arabes, Israël doit reconnaître les droits nationaux légitimes du peuple palestinien. Ces deux conditions doivent être remplies avant qu'un accord sur la séparation des forces entre la Syrie et Israël puisse intervenir".

Un journaliste a demandé à M. Khaddam si telles étaient les conditions syriennes à un désengagement, quelles étaient alors les conditions posées par Damas à un traité de paix avec Israël.

"Dans cette situation particulière, il n'y a pas de différence entre ce qui est discuté actuellement et ce qui sera discuté ultérieurement, a-t-il répondu. L'objectif final est la paix".

Selon M. Khaddam, la Syrie a refusé de participer à la conférence de Genève en raison "de manoeuvres israéliennes en vue d'obtenir des avantages".

Mais lorsque les Israéliens auront satisfait aux deux conditions fondamentales posées par la Syrie "modifiera son attitude".

M. Khaddam a également donné à entendre que Damas accepterait la proposition du Caire étendant à un renvoi d'avril à septembre de la prochaine conférence arabe au sommet, question qui a aussi fait l'objet d'un accrochage entre Egyptiens et Syriens, en coulisses, mercredi.

Il a déclaré que, considérant la session spéciale de l'Assemblée de l'ONU, qui s'ouvre le 8 avril, "il est normal que le sommet soit différé".

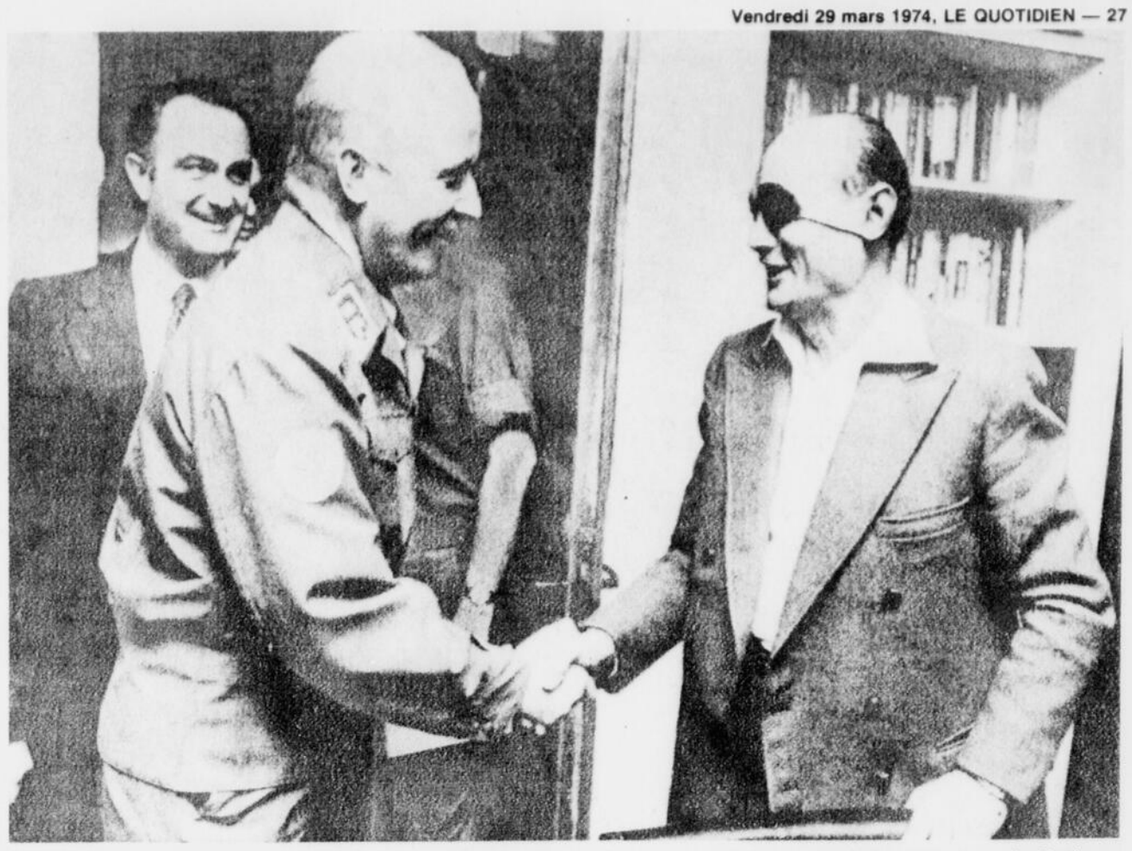

DAYAN RENCONTRE SIILASVUO — Le général Ensio Siilasvuo, commandant des troupes de Nations-Unies dans la région de Suez donne une poignée de main au ministre de la Défense israélien, Moshe Dayan, lors d'une rencontre, mercredi, à Tel-Aviv. (Téléphoto AP)

Dans les forces armées de l'Ethiopie

Le démenti d'une démission de Makonnen n'a pas dissipé le malaise qui se prolonge

ADDIS ABEBA (AFP) — Le démenti d'une démission du premier ministre éthiopien, Endalkatchew Makonnen, n'a pas dissipé, jeudi, le malaise qui se prolonge au sein des forces armées de l'empire.

On confirme aujourd'hui de source militaire que la base de l'armée de l'air de Debre Zeidt est toujours occupée et qu'à Asmara la situation est inchangée. Les discussions se multiplient par ailleurs au sein des états-majors sans qu'on en connaisse les détails.

Le ministre de la défense et chef d'état-major de l'armée, le lieutenant général Abiye Abebe, aurait toujours la situation bien en main à Addis-Abeba, si l'on en croit des sources dignes de foi. La faction "extrémiste" de l'armée, limitée à quelques éléments de l'aviation et de la "police d'intervention", serait maintenant presque "isolée", precise-t-on de même source, tout au moins dans la région d'Addis-Abeba.

En Erythrée par contre, la confusion serait beaucoup plus grande dans la mesure où l'ensemble des forces armées, si l'on en croit les tracts qui continuent à circuler à Asmara, présenteraient des revendications inacceptables par le gouvernement.

Le fait que le premier ministre a démenti avoir jamais offert sa demission à l'empereur Hailé Selassié tendrait à prouver, souligne-t-on de source informée, que l'accord est total entre Endalkatchew Makonnen et son ministre de la Défense, sur qui repose le dénouement de la crise en cours.

L'HOMME-CLE

En effet, l'homme-clé de la situation, plus que jamais, reste le général Abiye Abbebe. La crise ne peut se dénouer, "dans le calme" que par son arbitrage. Pour cela, le ministre de la Défense doit convaincre un certain nombre de ses officiers, ceux que l'on dit faire partie d'une "hiérarchie clandestine", qui travaillent dans l'ombre depuis plusieurs semaines, qu'ils ont tout à gagner en continuant à faire pression dans le cadre de la légalité.

De source militaire, on déclare que se prépare dans le secret des états-majors une "réorganisation complète" de l'armée éthiopienne. Les diverses opérations en cours ne seraient que la face visible d'une remise en question globale de toute la structure des forces armées, souligne-t-on de même source.

L'intoxication est à son comble dans la capitale éthiopienne, où l'on annonce plusieurs fois par jour l'attaque du palais impérial par les aviateurs de Debre-Zeidt. Si le malaise est grand, aucune tension particulière ne se manifeste cependant dans la population.

Seuls quelques étudiants ont troublé une réunion qui se tenait au parlement d'Addis-Abeba. Quant au souverain, enfermé dans son palais, il ne s'est pas manifesté depuis trois jours.

Paul VI a salué la foule du deuxième étage des palais apostoliques

CITE DU VATICAN (AFP) — Une silhouette blanche, frêle, à une fenêtre du 2ième étage des palais apostoliques, saluant des deux bras une foule de près de dix mille fidèles massés sur la place St-Pierre: Paul VI, "légèrement indisposé" selon le communiqué publié au Vatican, ne pouvait quitter son appartement et a dû renoncer mercredi à l'audience hebdomadaire, bénissant simplement de son studio ceux qu'il n'avait pu recevoir: cinq minutes à la fenêtre, sans vitre de protection, et, selon les témoins, un visage détendu.

En fait, l'annonce de la "légère indisposition" du pape a été accueillie avec une certaine préoccupation à Rome: Paul VI est âgé de 76 ans — il en aura 77 le 26 septembre prochain — et il a déjà été souffrant au début du mois.

Le communiqué officiel ne donne aucune précision sur la nature même de cette indisposition. Sans s'arrêter aux rumeurs récurrentes, déjà démenties dans le passé, sur tel "mal secret" dont souffrait le pape, de bonnes sources vaticanes laissent entendre qu'il s'agirait en réalité d'une rechute de la grippe qui avait frappé Paul VI au début de mars. Le pape, qui avait dû s'aliter le 4 mars, a repris trop vite ses activités, dit-on. Il n'était pas encore rétabli qu'il allait déjà visiter, le 10 mars, une paroisse dans la banlieue de Rome, recommençait audiences et travaux, présidait dimanche à St-Pierre la longue cérémonie de la béatification d'un prêtre allemand, Liborius Wagner, tué pendant la guerre de Trente ans. Lundi encore, il recevait plusieurs personnes dont le prince et la princesse de Monaco.

A cette fatigue vient s'ajouter l'arthrose dont Paul VI souffre depuis des années. Le pape a du mal à marcher. On a vu deux prélats le soutenir dimanche durant la cérémonie à St-Pierre.

Enfin, Paul VI est un malade peu docile, dit-on dans les couloirs du Vatican. Il écoute peu les conseils de prudence que lui donne son médecin particulier, le professeur Mario Fontana, et refuse de se ménager. Le Pr. Fontana a dû recommander à son patient d'observer une période de repos forcé s'il entend affronter la lourde période de Pâques, les cérémonies au Latran et à St-Pierre, la Via Crucis au Colisée, etc.

L'étonnant est que cet homme légèrement voûté, d'aspect fragile, de constitution peu robuste — il était sujet, dès son enfance, aux affections pulmonaires — ait en fait une résistance nerveuse, une force de volonté qui lui permettent de mener une vie à bien des égards harrassante. Quelques chiffres: en dix ans de pontificat, neuf voyages à l'étranger dont Jérusalem, l'Inde, l'Ouganda, New York, l'Extrême-Orient — au total 140,000 km — sept encycliques, un peu plus de 1,300 discours, des milliers de personnes reçues à St-Pierre.

Dans la vie quotidienne, peu de sommeil — quatre ou cinq heures par nuit — et des journées toutes occupées du poids de l'Eglise: levé à six heures et demie, Paul VI dit la messe, parcourt les journaux en déjeûnant avec ses deux secrétaires, puis ce sont les audiences: collaborateurs de la Curie, évêques du monde entier, groupes, congrès, personnes et personnalités. Un déjeûner frugal, un temps de repos en début d'après-midi, et c'est l'examen des dossiers et documents jusqu'au dîner puis dans la soirée qui, pour Paul VI, se prolonge très tard, jusque vers une heure du matin.

Incidents sur le plateau du Golan

DAMAS (PA) — Pour le 17ième jour consécutif, des incidents ont opposé jeudi Syriens et Israéliens sur le plateau du Golan, annonce un communiqué publié à Damas.

Selon le communiqué, les incidents ont commencé à 07h. 15 GMT, "alors que l'ennemi tentait de renforcer ses positions dans le secteur central du front.

"Nos forces ont riposté et détruit une unité ennemie du génie".

Un quart d'heure plus tard, ajoute le communiqué, l'artillerie et les chars israéliens ont ouvert le feu dans les secteurs central et nord.

Les tirs continuaient à 09h. 15 GMT, d'après Damas.

Mercredi, les incidents ont duré 14 heures.

CARRIERES ET PROFESSIONS

FRANCHISE

AGENCE DE VOYAGES

DISPONIBLE IMMEDIATEMENT

communiquez ou écrivez à:

MONSIEUR PIERRE BROUILLETTE
4518 rue Claudette,
Duvernay, Laval.
Tél.: 661-2260

CARRIERE D'AVENIR
avec
bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCEMENT A TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

LE POSTE	— Diriger les négociations l'obtention de prêts et voir à l'administration de ceux-ci. — Travailler en collaboration avec des conseillers en génie, en droit et en assurances. — Les candidats choisis devront être prêts à assumer des responsabilités accrues dans le futur.
LES QUALIFICATIONS	— C.A. ou diplôme universitaire en commerce (cours du jour ou du soir) ou expérience équivalente dans le monde de la finance. — Familier avec le monde des affaires, du commerce ou de l'industrie à la suite d'au moins une ou deux années d'expérience.
LE TRAITEMENT	— Basé sur l'expérience et les qualifications.
L'ENDROIT	— Chicoutimi et ailleurs en provinces. — Allocation de déménagement à considérer.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

LE DIRECTEUR
BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE,
152 est, rue Racine
Chicoutimi, Québec.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

TECHNICIENS EN AUDIO-VISUEL

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

OTTAWA-HULL

Traitement jusqu'à $11,800.

La Commission de la Fonction publique prévoit qu'elle aura besoin de personnes compétentes et expérimentées pour lui fournir une assistance technique dans ses activités. Ces divers aspects du domaine de l'audio-visuel sont pertinents: la production sonore et visuelle, l'entretien et la réparation, la reproduction de matériel visuel et sonore.

FONCTION:

Assurer l'état de marche de tout l'équipement audio-visuel par un entretien préventif.
Pourvoir aux installations audio-visuelles requises.
Participer à la production et à la reproduction, tant en studio qu'ailleurs, de matériel audio-visuel et en préparer des copies de sécurité.
Faire fonctionner l'équipement de duplication pour fins de reproduction du matériel audio-visuel.
Initier les professeurs et les étudiants à l'emploi et au fonctionnement de l'équipement audio-visuel.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Les candidats reçus devront avoir des connaissances et une expérience manifeste dans au moins un des domaines pertinents: production sonore, production visuelle, entretien et réparation de l'équipement audio-visuel, reproduction de matériel audio-visuel.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

Certains postes exigent la connaissance d'une ou l'autre des langues officielles. Pour d'autres postes, la connaissance des deux langues est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Pour accéder à des postes bilingues, ils doivent cependant indiquer par écrit qu'ils sont disposés à suivre, aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langues dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze (12) mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission s'assurera que les candidats unilingues ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Veuillez présenter votre demande sur la formule PSC 367-401, "Demande d'emploi", disponible aux Bureaux de poste, aux Centres de la main-d'oeuvre du Canada ou aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada. Faire parvenir votre demande aux:

Cadres des Sciences et de la Technologie
Commission de la Fonction publique du Canada
Place de Ville, Tour "A" Ottawa (Ontario), K1A 0M7

Référence à rappeler dans toute correspondance: concours 74-249-AQ

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

AVIS DIVERS

"CHANGEMENT DE NOM"

Mlle Katherine McNutt,

AVIS est par les présentes donné que Katherine McNutt, domiciliée au 599, Blough, Arvida, district de Chicoutimi, demandera au lieutenant-gouverneur en conseil l'adoption d'un décret pour changer son nom à "KATHERINE HRYCKO". Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

ARVIDA, le 11 février 1974.

TREMBLAY & TREMBLAY,
avocats.
Procureurs de la requérante.

Miss Katherine McNutt.

NOTICE is hereby given that Katherine Mcnutt residing at 599, Blough Street, Arvida, district of Chicoutimi, will petition the Lieutenant-Governor in Council for permission to change her name to "KATHERINE HRYCKO". This change will not affect any person else than the applicant.

ARVIDA, Fevruary 11th, 1974.

TREMBLAY & TREMBLAY,
lawyers.
Attorney for applicant.

AVIS PUBLIC

Province de Québec
Municipalité Scolaire d'Alma

DEPOT DE LA LISTE DES ELECTEURS

La liste des électeurs qui sera utilisée pour l'élection de cinq (5) commissaires d'école de la Commission Scolaire d'Alma, au mois de juin 1974, est maintenant déposée au bureau du président d'élection, situé à: 350 Côte du Collège, Alma, où tous les intéressés peuvent la consulter et déposer des demandes en inscriptions ou radiations jusqu'au 17 avril 1974, inclusivement et que cette liste sera homologuée lors de la séance publique du 6 mai 1974, à 19:00 hres.

Sièges ou subdivisions où il y aura élections:

2 Alcan
5 Goyer
7 Albernos
10 St-Joseph
14 Maltais

Donné à Alma ce 29ème jour de mars 1974.
Signé: Paul-Emile Houle,
Dir. Gén. de la Commission Scolaire d'Alma.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTICT DE CHICOUTIMI
COUR PROVINCIALE
NO: 150-02-000387-74
REAL MARTEL, résidant et domicilié au 1203 de la Fabrique à Dolbeau, district de Roberval.
Demandeur
— VS —
LES HERITIERS DE GILLES BROWN résidant et domiciliés au 680 rue Sydenham à Chicoutimi & Als.
Défendeurs

Les défendeurs Héritiers de Gilles Brown, par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Chicoutimi à leur intention; ordonnance à être publiée dans "Le Quotidien".
Chicoutimi, le 20ième mars 1974.
Signé: Gabrielle L'Espérance
G.A.C.P.

Copie conforme
G.A.C.P.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI
PROVINCIAL COURT
No: 150-02-000387-74
REAL MARTEL, residing and domiciled at 1203 of the Fabrique to Dolbeau, district of Roberval.
Plaintiff
— VS —
LES HERITIERS DE GILLES BROWN, residing and domiciled at 680 Sydenham Street to Chicoutimi & Ass.
Defendants

By order of this Court, the Defendants Heritiers de Gilles Brown is by the present required to appear in a 30 days delay from the last publication. A copy of the writ of summons and of the declaration has been left at the Provincial Court in the District of Chicoutimi, for the defendants. Publication must be made in "Le Quotidien".
Chicoutimi, March 20th 1974.
Signed: Gabrielle L'Espérance
D.P.

TRUE COPY
D.P.

Sears

SAMEDI SEULEMENT

Solde FDM

FIN DE MOIS

QUANTITE LIMITEE — ECHANTILLONS DE PLANCHER — VENTE FINALE

LIQUIDATION DE TAPIS
1ère et 2ième qualite

No	Nom	Couleur	Grandeur	Valeur	Vente
2071	Nylon	Vert	12' x 21'	$224.00	$172
2074	Acrylon	Or	12' x 8'	$ 96.00	$ 66
2076	Nylon	Olive	12' x 9'	$144.00	$ 88
2077	Tweed	Olive	12' x 9'	$ 79.00	$ 44
2082	Action Line	Vert	12' x 11'	$148.00	$ 99
2087	Monaco	Or	12' x 7'	$140.00	$ 70
2108	Chatfield	Or	10' x 9'	$ 80.00	$ 49
2206	Touche	Violet	12' x 9'	$139.95	$ 89
2210	Tufftread	Vert	12' x 8'	$ 85.00	$ 50
2213	Soc. Belle	Vert	12' x 7'10"	$ 85.00	$ 62
2215	Shag Nylon	Jaune Or	12' x 15'	$280.00	$219
2282	Soc. Belle	Vert	9' x 12'	$ 95.88	$ 50
2285	Twistmor	Or	12' x 9'	$ 96.00	$ 66
2286	Twistmor	Rust	12' x 9'	$ 96.00	$ 60
2293	Carpette	Multicolore	9' x 12'	$108.00	$ 62
2299	Mod. Time	Rust	12' x 10'	$169.00	$ 99
2309	Tweed	Vert	9' x 15'	$ 79.00	$ 51
2311	Sundeck	Rouge	12' x 16'	$213.00	$141
2313	Velour	Mauve	12' x 27'2"	$216.00	$ 99
2334	Nylon	Beige	12' x 11'6"	$122.00	$ 89
2336	Nylon	Beige	12' x 12'	$124.00	$ 92
2338	Wyndmor	Vert	7'11' x 7'6"	$ 66.00	$ 22
2339	Lively	Jaune	12' x 11'	$ 87.86	$ 69
2340	Tuftread	Orange Rust	12' x 16'6"	$175.78	$122
2343	Sonata	Rose	9' x 12'	$ 34.98	$ 5
2344	MatchMates	Gros Bleu	12' x 17'	$304.98	$222
2345	Monaco	Rose-Rouge	11' x 9'4"	$132.00	$ 66
2346	Woodleigh	Orange à motifs	12' x 16'4"	$216.45	$169
2349	Woodleigh	Orange à motifs	12' x 3'	$ 39.96	$ 9
2350	Luminaire	Orange	12' x 12'	$207.84	$149
2355	Sundeck	Brique	12' x 15'	$199.80	$167
2367	Stardust	Beige	12' x 19"	$227.75	$179
2386	Lively	Rose	12' x 14'6"	$115.81	$ 89
2388	Playtime	Vert	12' x 8'	$ 63.82	$ 32
2389	Lively	Blanc os	10' x 21;	$140.10	$ 79
2390	Luminaire	Jaune or	12' x 19'	$345.57	$291
2392	Woodleigh	Orange-or Motifs	12' x 22'	$295.27	$234
2393	Woodleigh	Brun à motifs	12' x 22'3"	$296.32	$235
2394	Woodleigh	Brun à motifs	12' x 15'3"	$200.00	$162
2396	Stardust	Shag 3 tons	12' x 9'	$107.88	$ 84
2397	Nylon	Rouge	12' x 10'3"	$ 75.03	$ 60
2395	Valiant	Vert	9' x 10'6"	$ 85.20	$ 60
2398	Tufftread	Tons orange	12' x 13'4"	$105.83	$ 88
2387	Introduction	Orange	12' x 15'5"	$203.13	$166
2391	Rajah	Jaune or	12' x 16'	$281.37	$214

AUSSI
Echantillons de tapis cancellés.
Grandeur: 27" x 48".
$5.00 ch.

Tapis "Candy Stripe" Multicolore. Excellent pour chalets et sous-sol.
$4.49 la v.c.
150 v.c. seulement

QUINCAILLERIE

CHASSE-NEIGE. Démonstrateur. Largeur de chasse 22". Rég.: $399.98 — **349.98**

TRACTEUR. 15 H.P. Inclus chasse-neige (démonstrateur). Tracteur: $1,229.00 — Chasse: $269.98 — **999.98**

TOURNEVIS. "Robertson", no 1 - 2 - 3 l'ensemble — **3.98**

COFFRE D'OUTILS. Craftsman", 80 pièces. Valeur: $101.98 — **74.98**

Sears — Quincaillerie — (Rayon 9)

TELEVISEUR

No	Grandeur	Quantité	Valeur	Vente
14253	26"	1	$749.99	$639.99
14123	19"	5	$449.99	$369.99
14209	26"	1	$599.99	$529.99
14114	25"	2	$699.99	$619.99
14211	26"	1	$699.99	$579.99
NRC882	Noresco	1	$469.50	$429.99
NR222	Noresco		$229.50	$179.99
13940	19"	1	$159.99	$139.99

Ensemble Noresco — Rabais de 10% sur modèles de plancher.
Sears — Téléviseurs — (Rayon 57)

SPECIAL
20% à 40%
DE RABAIS

Quantité de meubles légèrement défraîchis. Ex.: bureau de chambre - commode - secrétaire - lit - lazy-boy - set de salon - tables de salon, etc.
Sears — Meubles — (rayon 1)

CHASSE-NEIGE "CRAFTSMAN"

MODELE 8 HP.
Rég.: 499.99
SPECIAL:
$449.98

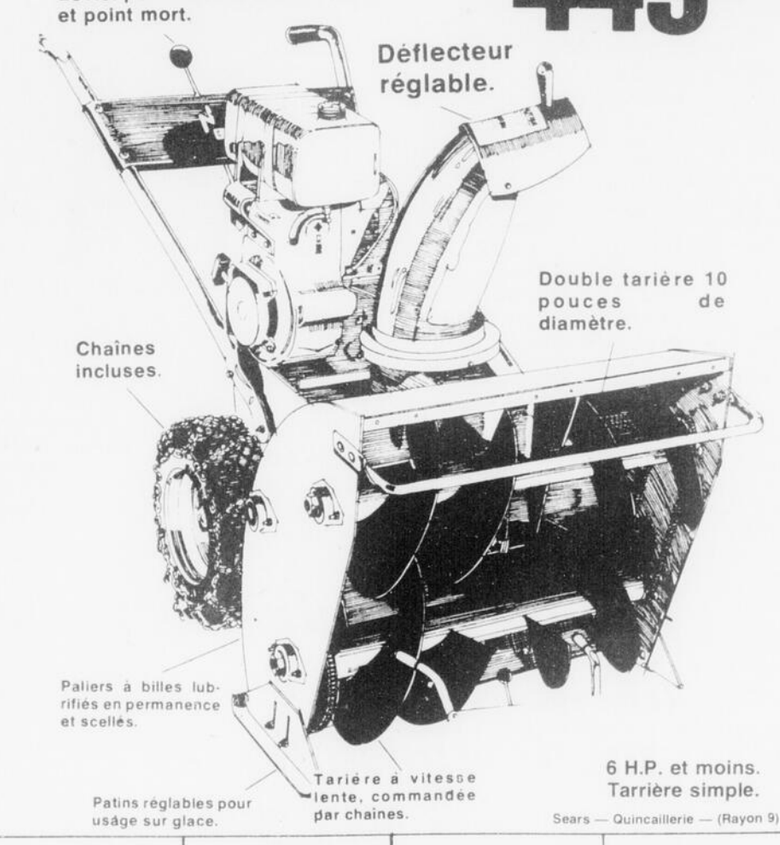

Sears — Quincaillerie — (Rayon 9)

8 H.P.	7 H.P.	6 H.P.	5 H.P.
Tarrière double.	Tarrière simple.	Tarrière simple.	Tarrière simple.
Rég.: $499.99	Rég.: $399.99	Rég.: $379.98	Rég.: $269.98
SPECIAL:	SPECIAL:	SPECIAL:	SPECIAL:
$449.98	$349.98	$329.98	$219.98

APPAREILS MENAGERS
Echantillons de planchers VENDUS TELS QUELS

NO 64438
REFRIGERATEUR
16.6 pi. cu., sans givre.
Couleur jaune.
389.98 tel quel

No 94546
CUISINIERE LADY KENMORE 30"
Rôtisserie, 2 éléments 6" et 2 de 8" amovible.
Thermomètre à viande.
Couleur jaune.
$299.99 tel quel

No 85326
SECHEUSE AUTOMATIQUE KENMORE
3 programmes.
Lumière ultra-violet.
199.98 tel quel

No 93640
CUISINIERE KENMORE CUSTOM 30"
NETTOYAGE CONTINUEL.
$299.98 tel quel

No 45120
Laveuse automatique KENMORE
6 cyles, 2 vitesses.
Filtre automatique.
Second rince, protège pompe.
289.98 tel quel

No 84010
SECHEUSE AUTOMATIQUE KENMORE
$179.98 tel quel

SPORTS

CHARBON DE BOIS. Pour chaufferettes. Rég.: $1.99 — **.99**

CHAUFFERETTE. Pour sac de couchage. Compacte. Rég.: $5.59 — **3.99**

BICYCLE. 24" pour fillette. Trois vitesses. 1 seulement. Rég.: $52.98 — **$40**

BICYCLE. 24" pour fillette. Couleur: or. Rég.: $57.98 — **$45**

SIEGE DE GOLF. Compact. 1 seulement. Rég.: $12.98 — **9.99**

SIEGE DE GOLF. Compact. 1 seulement. Rég.: $7.95 — **5.95**

ASSIETTES DE CAMPING. Incassables. Avec ustensiles. Rég.: $1.99 — **.99**

RESERVOIR 5 GALLONS. Nylon incassable. Rég.: $5.99 — **3.99**

ENSEMBLE SPORT. Avec fermeture-éclair. Rég.: $7.99 — **4.99**

ENSEMBLE SPORT. Gilet et pantalon. Rég.: $5.99 — **3.99**

Sears — Sports — (Rayon 6)

LINGERIE DE MAISON

LINGE A VAISSELLE. 100% coton. Couleurs: à carreaux, rose, vert, jaune, bleu. Env.: 18 x 29. Rég.: .49 — **3/.99**

DRAPS. Liquidation de draps désassortis. 100% coton. Rayés, jaune, lilas. Pour lit Simple - Double - Queen.
Rég.: $6.99 SPECIAL: **4.88** — Rég.: $7.99 SPECIAL: **5.88** — Rég.: $10.99 SPECIAL: **8.88**

SERVIETTES DE BAIN. Ratine épaisse. Rayées ou fleuries. Env.: 19 x 37. — **.99**

Sears — Lingerie de Maison — (Rayon 96)

RIDEAUX ET TENTURES

TOILES "EXLITE". Coton enduit de vinyle opaque, lavable, isolant. Largeurs: 36" - 48" - 54" - 63" - 72" par 70" de hauteur. Rég.: $10.50 à $31.98 — 20% REDUIT — **8.40 à 25.49**

TENTURES. Prêtes à poser. Fibre de verre. Dralon. Largeur: 48 - 72 - 100 - 144. Hauteurs: 45 - 63 - 95. Rég.: $8.98 à $80.98 — **$4 à $35**

FILET "OVANET". 100% Terylene. Infroissable. Indéformable. Laver à la main. Couleurs: tangerine - or - blanc. 116" large. Rég.: $3.99 — VERGE — **3.17**

Sears — Rideaux et Tentures — (Rayon 24)

PEINTURES

PEINTURE "LATEX". Recommandée sur les murs des sous-sols en béton coulé. Blocs de ciment ou autres. Couleurs: rose, gris, aigu, marine. — **6.49**

LIQUIDATION DE PEINTURES "INTERIEURE" — "EXTERIEURE"

PEINTURE "LATEX EXTERIEUR". Peut-être utilisée sur: bois, amiante, brique, maçonnerie. Couleurs: vert-fougère, beige, ardoise, vert empire, corail, jaune topaze. — **7.99**

NECESSAIRE A FINITION. Antique, pour meubles. Comprend 1 pinte de base spéciale au latex, 1/2 chopine de laque antique de couleur coordonnée. Pinceau 2" - pinceau 1" - pinceau à décor - papier-emeri - gants plastiques - linge. Couleurs assorties. Rég.: $6.99 — **4.49**

Sears — Peintures — (Rayon 30)

TISSUS A LA VERGE

TISSUS "SEERSUCKER". 45% Polyester - 30% Acrylique - 25% Coton. Laver et secher à la machine. Tissus idéal pour costumes de printemps. Largeur: 58". Rég.: $3.99 — **2.99**

Sears — Tissus à la verge — (Rayon 36)

ARTICLES DE COUTURE

LAINE & WORSTED. "Sayelle". Lavable. Choix de 12 couleurs. 4 oz. 4 brins. Rég.: $1.69 — **1.39**

Sears — Articles de couture — (Rayon 25)

PLOMBERIE

Gros rabais sur ces articles de toilettes de qualité, légèrement endommagés.
Cabinet de toilette. Rég.: $25.00 — SPECIAL: — **$10**
Lavabo oval, marbré. Rég.: $31.98 — SPECIAL: **$20**
Lavabo vanité marbré. Rég.: $31.98 — SPECIAL: **$20**

GRILLE POUR ALIMENTS. Idéale pour faire cuire vos aliments durant la belle saison. Rég.: $59.98 — **$20**

Sears — Plomberie — (Rayon 42)

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

MELANGEUR A CIMENT. 3 pieds cubes. Facile à déplacer. Rég.: $149.98 — **129.98**

PATTES DE MEUBLES. Pattes en bois naturel. Grandeurs assorties. — **30% DE REDUCTION**

PANNEAUX DECORATIFS. Panneaux en plastique. Rég.: $8.99 — **6.99** — Rég.: $6.99 SPECIAL: **4.99**
Variété de modèles et couleurs. Gr.: 2' x 6'. Offerts en 2 qualités. SPECIAL:

Sears — Materiaux de construction — (Rayon 64)

CADEAUX

SERVICE DE VAISSELLE. En poterie "Cherokee". Comprend 45 pièces aux tons de jaune et brun. Rég.: $69.98 — **59.98**

ENSEMBLE A SALADE. De première qualité. De fabrication Baribocraft. Comprend: saladier et 4 plats de service; fourchette et cuillère. Rég.: $33.99 — **26.98**

BLUE MOON. Service de vaisselle "Blue Moon". Céramique anglaise en Ironstone. Comprend 8 couverts incluant coupe à dessert. Rég.: $49.98 — **39.99**

SERVICE DE VAISSELLE. "ROULETTE" en Ironstone. 48 pièces en motif géométrique de couleurs: vert et jaune. — **26.99**

ENSEMBLE DE MIROIRS. Oval. Comprend 4 pièces, 1 miroir en glace émergée, 1 tablette en marble simulé et 2 chandeliers. Rég.: $49.98 — **34.99**

MIROIR MURAL. Miroir en glace émergée et cadre en composition. Dans le style Chippendale. Couleur: or bronze avec platine de ton brun. Rég.: $84.98 — **69.98**

Sears — Cadeaux — (Rayon 21)

VALISES

VALISE FIN DE SEMAINE. Valise moulée de marque "Laurentien" pour dames. Couleurs: vert, bleu, jaune. Quantité limitée. Rég.: $34.98 — **29.99**

VALISE GARDE-ROBE. Pour dames. Valise moulée "Laurentien". Couleurs: vert et bleu. Quantité limitée. Rég.: $34.98 — **29.99**

Sears — Valises — (Rayon 14)

VAISSELLE

SERVICE DE VAISSELLE. "Guarland". Comprend: 48 pièces en Ironstone. Motif floral sur fond blanc. Rég.: $51.98 — **44.98**

Sears — Vaisselle — (Rayon 21)

ARTICLES DE MAISON

SUPPORT D'ASSIETTES. De carton. Très utile pour les repas en plein air. Réutilisable. Rég.: $2.49 — **1.79**

Sears — Articles de maison — (Rayon 11)

ARTICLES DE MENAGE

SHAMPOOING POUR TAPIS. Contenant de 22 on. Nettoie 160 carrés. Rég.: $2.49 — **1.99**

POUBELLE. Décorative. Utilités différentes. Env. 8 1/8 x 11 1/4" x 11 1/2". Rég.: $1.79 — **1.09**

Sears — Articles de ménage — (Rayon 11)

CONFISERIE

ARACHIDES. Blanches. Rég.: .89 — **.59**

Sears — Confiserie — (Rayon 87C)

ARTICLES DE FUMEURS

BRIQUET. "Clipper". Rechargeable. Couleurs assorties. Rég.: $2.50 — **1.75**

Sears — Articles de fumeurs — (Rayon 87T)

BOURSES POUR DAMES

BOURSES. Grande liquidation de bourses d'hiver. En cuir ou simili-cuir. Couleurs: brun, noir, rouge, beige. Rég.: $7.00 à $20.00 — **$5**

Sears — Bourses pour dames — (Rayon 88)

BAS ET COLLANTS

COLLANTS POUR ENFANTS. (12-14). Extensibles. Couleurs: noir et marine. 100% nylon. Rég.: $1.59 — **1.19**

Sears — Bas et Collants — (Rayon 75)

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES S.V.P.